

## Le G 8 et la croissance

- Réuni au Japon, le sommet des pays les plus riches reprend le dossier de la dette des plus pauvres
- Alan Greenspan dit son optimisme sur la situation économique aux États-Unis
- Le président de la Fed met en garde contre l'inflation
- Le dollar reste ferme et l'euro faible

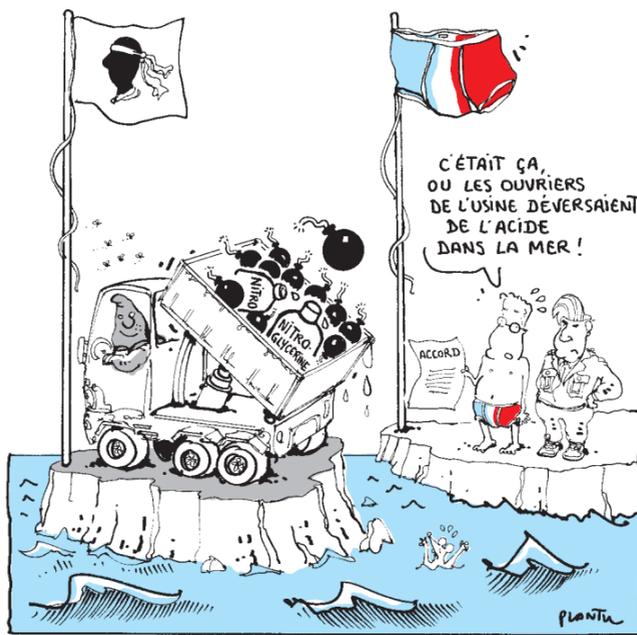
Lire pages 3 et 13

## Corse : quatre ans pour réussir

- Les élus corses approuvent largement le plan Jospin et ses quatre années de réformes
- Michèle Alliot-Marie, présidente du RPR, juge « inacceptable » le transfert de pouvoirs législatifs
- Plusieurs dirigeants nationalistes estiment que le temps des violences est révolu

LES ÉLUS CORSES, réunis jeudi 20 juillet à Matignon, ont approuvé à la quasi-unanimité les propositions que leur a présentées le premier ministre, Lionel Jospin. Le texte, qui sera soumis vendredi 28 juillet à l'Assemblée de Corse, est d'ores et déjà assuré d'obtenir une large majorité, y compris parmi les nationalistes. Il prévoit la mise en place d'une collectivité territoriale unique et, à titre expérimental jusqu'en 2004, la dévolution de pouvoirs législatifs limités. Pour satisfaire les demandes des élus corses, le gouvernement a également accepté de larges concessions financières et fiscales. Il a notamment prolongé de dix ans l'exonération complète des droits de succession.

La suite du processus, qui dépend de l'exigence, formulée par le texte gouvernemental, d'un rétablissement « durable » de la paix, repose en grande partie sur les élus et les militants nationalistes. « La lutte armée n'a pas vocation à perdurer pendant des dé-

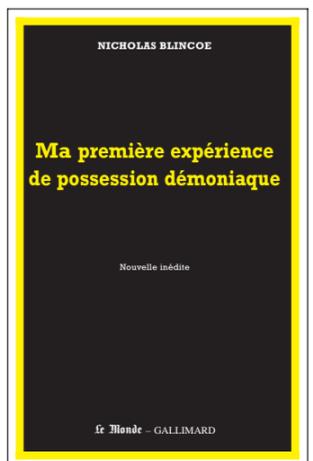


cennies », a d'ores et déjà indiqué un des dirigeants de Corsica nazione, Paul Quastana, tandis que pour Jean-François Luciani, porte-parole de Corsica Viva, « l'heure est plus au travail qu'aux bombes ».

La droite a accueilli avec suspicion les propositions du gouvernement. Michèle Alliot-Marie, présidente du RPR, a notamment dénoncé une « méthode Jospin » qui consiste à « différer les décisions difficiles, ne pas décider clairement pour essayer de se concilier les faveurs de tout le monde ». Elle juge « inacceptable » le transfert de pouvoirs législatifs aux élus corses.

Pour sa part, l'ancien préfet de Corse Bernard Bonnet estime qu'il est « inacceptable qu'un quartier d'élus corses, préoccupés par les élections municipales à venir ou soumis aux pressions des nationalistes, dicte sa loi à la République ».

Lire pages 5 et 6 et notre éditorial page 12



## L'ÉTÉ POLAR Série noire

### Une nouvelle de Nicholas Blincoe

Une voiture en Angleterre. A l'avant, un couple. A l'arrière, leur fille et son petit ami. Sur le toit, un surf. Nicholas Blincoe va dérégler cet univers petit-bourgeois. Un livret de 16 pages

## La course à l'éducation

LES PROGRÈS de la communication et des technologies de l'information renforcent l'importance de l'éducation dans la croissance économique. Les pays ne se contentent plus de comparer leurs produits intérieurs bruts : ils se lancent dans un étalonnage de leurs performances éducatives. L'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE) et la Commission européenne viennent d'élaborer de premiers critères d'analyse : taux de scolarisation, taux d'échec aux examens, valeur des diplômes. A Lyon et à Paris, des jeunes chercheurs en mathématiques français ou travaillant en France ont empoché nombre de prix d'excellence européens.

Lire pages 2 et 20

## Abou Dis, capitale de la Palestine ? « Jamais », espèrent ses habitants

JÉRUSALEM de notre envoyé spécial

Les habitants d'Abou Dis ne sont pas vraiment fiers de la prospérité de leur cité. Ils cherchent même à la minimiser. « Ce n'est qu'un village, un lieu de passage. » Ici s'arrête Jérusalem et commence la Cisjordanie. La frontière traverse cette commune de 14 000 habitants. Un check-point israélien surveille une entrée.

Tout a commencé par la station de taxis située à un carrefour stratégique. Elle n'a cessé de se développer. Les Palestiniens, interdits d'entrée à Jérusalem, ont pris l'habitude de contourner la Ville sainte en passant par Abou Dis : une route, sans aucun check-point israélien, relie Ramallah à Bethléem, le nord au sud.

Puis une université et des collèges ont été construits, trois banques ont ouvert leurs guichets, les ministères de l'Autorité palestinienne ont installé leurs bureaux. Abou Dis est passée en zone B - sous administration palestinienne, mais sous surveillance policière israélienne - en janvier 1996. Depuis, les permis de construire se sont multipliés.

Des immeubles neufs encerclent la vieille fabrique de la Jerusalem Cigarette Company. Un imposant édifice en pierre blanche est sorti de terre. Il domine la commune et fait face à Jérusalem. Le chantier est quasiment terminé. Les soldats israéliens ont tenté plusieurs fois de le bloquer. Les habitants murmurent qu'il s'agit peut-être du futur Parlement de la Palestine. Rien n'est vraiment sûr. « On ne sait pas encore ce qu'on en fera », grommelle Jamil Salhout, le porte-parole du maire. Un Parlement à Abou Dis : le symbole est embarrassant. Personne à Abou Dis ne veut voir ce faubourg de Jérusalem se transformer en capitale du futur Etat palestinien. « Jamais ! », répètent ses habitants.

« Si Jérusalem-Est devient la capitale de la Palestine, on a besoin d'un endroit proche comme Abou Dis. Ici, il y a plus d'espace pour des bureaux, voilà c'est tout », explique le maire Nahim Aksad, pour qui aucune solution n'est possible si « Jérusalem ne revient pas à la Palestine ». « Le leader palestinien qui fera une concession sur Jérusalem n'est pas encore né », assure-t-il. De son côté, Jamil Salhout ironise : « Si jamais les Israéliens

suggèrent Abou Dis comme capitale, qu'ils prennent Abou Dis et qu'ils en fassent leur capitale. Nous, on ira à Jérusalem-Ouest. »

En attendant, les habitants d'Abou Dis ne s'habituent pas à la frontière qui traverse leur commune. Des familles sont éclatées. Certains doivent avoir un permis pour rendre visite à des parents, dont la maison est distante seulement d'une centaine de mètres. Les jours d'enterrement sont toujours compliqués : le cimetière est situé dans la partie est de Jérusalem.

Ou alors, il faut faire comme Ahmed, l'étudiant en médecine, « s'en foutre de la loi et des règlements de l'occupant ». Aller à Jaffa Street clandestinement, goûter à la foule en mouvement, à la modernité de la principale artère de la partie israélienne de Jérusalem. « Si jamais je me fais choper, je risque cinq jours de prison et un bon tabassage. » Lui aussi, il le répète : si Abou Dis devenait la capitale palestinienne, ce serait une catastrophe, « ça voudrait dire qu'on aurait échoué ».

Dominique Le Guilledoux



## L'ÉTÉ FESTIVAL Avignon Beau techno

Pour « La Beauté en Avignon », une friche industrielle d'EDF est devenue un « atelier de transformation culturelle » qu'ont investi les artistes de Global Tekno. C'est dans ce cadre que Laurent Garnier (photo) a essayé, jeudi 20 juillet, de sublimer sa techno, musique à danser, en musique à écouter, et de passer du statut de DJ à celui de musicien électronique. p. 24-25

## De procédure en procédure



CHRISTIAN PIERRET

SECRÉTAIRE D'ÉTAT à l'industrie, Christian Pierret revit un passé douloureux. Relaxé en 1996, après neuf ans de procédure dans une affaire de malversations, il voit son ancienne mairie de Saint-Dié (Vosges) comme assiégée par un procureur entreprenant.

Lire page 7

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON, 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$ ; USA (others), 2,50 \$.



AMBRE SOLAIRE  
LAIT ÉCRAN INTOLÉRANCES SOLAIRES  
GARNIER  
GARANTI PAR LES LABORATOIRES GARNIER

## Brevets industriels pour matériau humain ?

LES VERTIGINEUSES avancées de la génétique et la nouvelle maîtrise du vivant que cette science réalise sont à l'origine d'une prise de conscience collective encore balbutiante, mais sans doute irréversible, des bouleversements en cours. En quelques années, l'opinion a découvert le décodage du patrimoine héréditaire de l'espèce humaine, la manipulation toujours croissante du génome des organismes végétaux et la création, par l'homme, d'animaux transgéniques devenus capables de produire, dans leur lait et leur sang, des molécules humaines ou de fournir des foies et des cœurs « humanisés ».

On est encore loin d'avoir pris l'exacte mesure des conséquences de la découverte et de l'instrumentalisation du code génétique. Effacement des frontières entre les règnes animaux et végétaux, disparition des barrières d'espèces, la science génétique permet à l'homme d'affirmer comme jamais son entreprise de domestication des plantes et des bêtes. Jusqu'où ? L'heure n'est plus au questionnement philosophique qui, il y a un quart de siècle, agitait la communauté scientifique au point de conduire à un moratoire sur ce

que l'on dénommait alors les « manipulations génétiques ».

Face au développement d'une dynamique scientifico-industrielle sans précédent, on assiste aujourd'hui à la résurgence des angoisses véhiculées par les mythes de Prométhée, de Faust et du savant démiurge. C'est aussi dans ce contexte que l'on observe actuellement un phénomène d'opposition à une possible appropriation, par voie de brevet, des éléments constitutifs du patrimoine héréditaire de l'espèce humaine. Lancée sur Internet fin avril par le professeur Jean-François Mattéi, généticien et député (DL) des Bouches-du-Rhône, une pétition internationale visant à obtenir un moratoire sur la transposition dans les pays de l'Union européenne d'une directive de Bruxelles datant de 1998 a recueilli près de 8 000 signatures. On retrouve là les noms des Prix Nobel de médecine Jean Dausset et François Jacob ainsi que ceux de l'avocat Jean-Marc Varaut et du biologiste Jacques Testart, de José Bové et de Jean Foyer, ancien ministre de la justice.

Jean-Yves Nau

Lire la suite page 12



## TOUR DE FRANCE C'est loin, Paris ?

Le 87<sup>e</sup> Tour de France cycliste s'achève dimanche 23 juillet à Paris en sarrant probablement pour la seconde année d'affilée l'Américain Lance Armstrong (photo). Mais le peloton, du premier au dernier, le Français Olivier Perraudeau, trouve que les dernières étapes de cette Grand Boucle sont trop longues. Celle du jeudi 20 juillet, remportée par l'Italien Salvatore Commesso, ne comptait pas moins de 247 kilomètres. p. 18-19

International	2	Tableau de bord	15
France	5	Aujourd'hui	18
Société	7	Météorologie	21
Régions	8	Jeux	21
Horizons	10	Carnet	22
Entreprises	13	Culture	24
Abonnements	13	Guide culturel	26
Communication	14	Radio-Télévision	27

**ÉTUDE** L'éducation et la formation sont les clés de la richesse et de la prospérité : cette constatation fait aujourd'hui l'unanimité dans le monde. Les pays riches, comme le

montre une enquête de l'OCDE, comprennent de plus en plus les performances de leurs systèmes d'éducation, les résultats de leurs élèves, les qualités de leurs diplômés.

● LES ÉTATS-UNIS, malgré leur leadership technologique et leurs records de croissance, accusent de sérieuses déficiences constatées sur le niveau général des jeunes et des

adultes. ● L'EUROPE commence à mettre en place des critères de convergence en matière éducative, avec l'espoir de devenir « l'économie de la connaissance la plus

compétitive et la plus dynamique du monde ». ● L'ÉCONOMIE DU SAVOIR se caractérise par un renforcement de la concurrence et de la sélection.

## L'éducation devient un enjeu économique mondial

Les nations sont de plus en plus conscientes que leur croissance et la progression des qualifications vont de pair. Une course aux compétences et aux diplômes est engagée dans les pays riches, selon une longue enquête réalisée par l'OCDE

« LA CONCURRENCE mondiale n'est pas seulement une concurrence économique, elle met aussi en compétition les sociétés elles-mêmes », affirmait le président Chirac le 27 juin, à Berlin, à l'occasion d'un discours prononcé devant les industriels allemands. De fait, et c'est l'un des aspects les plus visibles de la mondialisation, les pays confrontent désormais de manière systématique leurs succès dans tous les domaines. L'étalonnage des performances (« benchmarking ») est à la mode. On ne compare plus seulement les produits intérieurs bruts, mais aussi les systèmes de santé, les offres fiscales et les législations en faveur de l'environnement... et désormais l'éducation.

A l'heure de la société du savoir et de l'information s'impose l'idée que l'école est l'une des bases principales de l'économie et un critère de compétitivité essentiel. « Le niveau de compétence et la qualité de la main-d'œuvre feront de plus en plus la différence dans la course aux débouchés sur un marché mondialisé », soulignait l'an dernier le Bureau international du travail (BIT). Dans cette logique, de vastes dispositifs se mettent en place pour mesurer à l'échelle internationale les données qui constituent le « capital humain ».

Ces indicateurs prennent souvent pour référence les élèves des lycées ou des collèges, comme ce fut le cas en 1995, lorsque la France avait participé, avec une cinquantaine de pays, à une enquête internationale sur les mathématiques et les sciences organisée

par l'Association internationale pour l'évaluation du rendement scolaire. Cette enquête (dite Timss, Third International Mathematics and Science Study) avait montré que les « tigres asiatiques », notamment Singapour et la Corée du Sud, remportaient haut la main le concours général des nations dans les matières scientifiques.

### LE MODÈLE « NORDIQUE »

Le champ des études comparatives s'élargit. L'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE) vient de clore une enquête de plusieurs années sur le niveau de compétence des adultes dans les pays riches. Cette enquête ne compare pas les diplômés ou les systèmes scolaires, mais les capacités générales de lecture et d'écriture. Réalisé dans une vingtaine de pays, le rapport final de l'OCDE (« La littératie à l'ère de l'information ») est un volume statistique de plus de 200 pages qui dit proposer « les premières estimations fiables et comparables » dans un domaine jusqu'ici non défriché. Le concept anglo-saxon de *literacy* désigne une aptitude générale à comprendre et à utiliser des informations écrites de toute nature (textes, schémas, documents chiffrés), mais aussi à étendre ses connaissances tout au long de la vie.

La France, qui conteste la validité scientifique des tests de l'OCDE, s'est retirée voilà plusieurs années du panel (*Le Monde* daté 24 janvier 1997). Les autres commencent à méditer sur les principaux résultats d'une enquête où la Suède, la Fin-



lande, la Norvège et les Pays-Bas enregistrent les meilleures performances alors que le Chili, la Pologne, le Portugal et la Slovaquie sont les moins bien classés.

Le principal message de l'enquête OCDE est qu'il existe bien un « modèle nordique », qui s'appuie notamment sur un solide système de formation continue des adultes, offrant des passerelles multiples entre les différents domaines de compétence. L'autre leçon de cette étude est que les États-Unis, malgré leurs résultats économiques et leur leadership technologique, affichent des scores moyens dans la plupart des tests. Autrement dit, on peut très bien obtenir de très bons taux de croissance et le quasi

plein-emploi sans disposer d'un niveau général particulièrement brillant. Aux États-Unis, où les emplois peu qualifiés sont très nombreux, l'exigence de formation n'est pas considérable pour les emplois de services, qui se développent depuis dix ans.

Toutefois, l'enquête de l'OCDE doit être relativisée. Peut-on établir une échelle universelle des savoirs ? Cela a-t-il un sens de soumettre les pays à une batterie de tests uniformisés ? « On ne doit pas confondre mondialisation et uniformisation », soulignent Alain Blum et France Guérin-Pace, deux chercheurs de l'Institut national d'études démographiques (INED), qui parlent d'« illusion compara-

tive » en matière d'analyse du jugement. On ne peut pas mesurer les résultats de l'éducation de manière aussi fiable qu'on le fait pour la santé.

### LES TAUX D'ÉCHEC

Et pourtant les faits sont là : « les pays ne peuvent plus se permettre de se croqueriller sur eux-mêmes et doivent, au contraire, regarder vers l'extérieur afin de comparer leurs prestations avec celles de leurs voisins », comme le souligne le récent « Rapport européen sur la qualité de l'éducation » établi par la Commission européenne en réponse aux conclusions du sommet de Lisbonne des 23 et 24 mars, qui avait reconnu le rôle essentiel joué par l'éducation et la formation pour se rapprocher du plein emploi et permettre à l'Europe de « devenir l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde ». A Lisbonne, en mai, les chefs d'Etat européens ont demandé à la Commission de Bruxelles de fixer des objectifs, des indicateurs et des repères quantifiables pour permettre « une comparaison des meilleures pratiques et (...) le suivi et l'étude des progrès réalisés ».

Pas d'harmonisation européenne des diplômes sans comparaison des performances éducatives. Des statistiques commencent à être publiées sur les dépenses d'éducation. Des chiffres publiés par Eurostat en juillet font apparaître quels pays consacrent le plus de ressources à leurs élèves du primaire (le Danemark, l'Autriche, la Suède) et du secondaire (Danemark, Autriche et

France), ou à leurs étudiants (Suède, Pays-Bas, Autriche).

On commence aussi à mieux connaître les taux d'échec scolaire selon les pays. Les données recueillies par la Commission européenne indiquent que les États du nord obtiennent de meilleurs résultats que les autres États membres. Le Portugal, l'Italie, l'Espagne et le Royaume-Uni enregistrent des taux d'échec scolaire alarmants, alors qu'en Allemagne, en Autriche et dans les pays scandinaves ces taux sont nettement inférieurs à la moyenne.

Des « indicateurs de qualité » en matière d'éducation viennent d'être présentés par la commissaire européenne Viviane Reding. Au nombre de seize, ils doivent permettre d'évaluer les performances de chacun des quinze en ce qui concerne le niveau scolaire (mathématiques, lecture, sciences, langues étrangères...), le taux d'échec scolaire, le taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur, mais aussi la formation des enseignants ou la participation des parents...

Quant à l'OCDE, elle mène actuellement, auprès de trente-deux pays, une vaste enquête sur le niveau des adolescents de quinze ans en lecture, en mathématiques et en sciences (enquête PISA, Program for International Student Assessment). La France a décidé, cette fois, de participer au panel, qui comprend également la Russie et la Chine. Premiers résultats en 2001.

Lucas Delattre

## Les Etats-Unis jouent la carte de la sélection

« CONSTRUISONS des écoles pour nos enfants, plutôt que des prisons » : cet appel vient d'être lancé par Richard Riley, ministre fédéral de l'éducation des États-Unis. Selon un récent sondage du *Washington Post*, l'éducation et la santé sont devenus les principaux sujets de préoccupation de l'opinion publique en cette année électorale. Violence au collège, qualité des enseignants, taille des classes, financement des cursus... sont autant de soucis quotidiens pour les Américains. Alors que le candidat démocrate à la présidentielle, Al Gore, propose un vaste plan de dépenses publiques pour restaurer le système (ce qui lui vaut le soutien des syndicats), le candidat républicain George W. Bush est plutôt favorable à des réformes de structure radicales. Tous deux sont cependant d'accord sur trois points : l'école américaine est en crise, l'Etat a un rôle à jouer pour l'en sortir, et tout doit être fait pour sélectionner les meilleurs éléments.

« Nos diplômés de premier cycle universitaire sont en retard sur tous ceux du monde développé », dit Louis Gerstner, le président d'IBM, fortement impliqué sur ce dossier comme beaucoup d'autres chefs d'entreprise. Depuis dix ans, la quasi-totalité des cinquante États ont mis en place des tests de connaissances à tous les niveaux du primaire et du secondaire.

### SANCTIONS

Une comparaison systématique des performances se met en place entre les États. La Californie, qui se trouve actuellement en bas de l'échelle dans la plupart des disciplines, le vit comme un drame. D'autres, comme le Texas de George W. Bush, enregistrent des scores au-dessus de la moyenne, au bénéfice du candidat républicain dans la campagne électorale. L'ensemble de la classe politique américaine, à commencer par le président Bill Clinton, encourage les États à sanctionner les

établissements peu performants. Des solutions plus ou moins radicales, allant des cours d'été obligatoires à la fermeture ou au regroupement des établissements (ceux-ci sont dès lors confiés à des « managers » de choc), commencent à être appliquées. Bill Clinton a encouragé depuis quelques années la mise en place des *charter schools*, ces écoles créées par des parents ou des éducateurs, « sous contrat », mais libres de toute influence de l'Etat et des syndicats.

Toutes ces mesures s'inscrivent dans un renforcement tous azimuts de la sélection scolaire. Le président Clinton a lancé une campagne pour mettre un terme à la « promotion sociale », un principe qui fait que les élèves passent automatiquement d'une classe à l'autre. L'opinion publique n'apprécie que jusqu'à un certain point les efforts de compétitivité scolaire. Beaucoup de parents d'élèves commencent à protester contre la « folie des tests » qui encourage le bachotage.

Partisans et adversaires des tests sont divisés sur leur impact en termes de discrimination raciale. Certaines familles hispaniques ou noires ont estimé que leurs enfants avaient été lésés par les questionnaires de fin d'année scolaire et ont engagé des actions en justice. A l'inverse, d'autres estiment que les tests permettent une prise de conscience salutaire en faisant apparaître le déficit de formation des enfants de minorités ethniques.

Pour sortir de la crise de l'école, les idées les plus iconoclastes sont formulées par le candidat républicain George W. Bush, qui propose de récompenser financièrement les établissements qui marchent bien, et de mettre en place un système de « chèques-éducation » pour encourager les parents qui le souhaitent à mettre leurs enfants dans une école privée grâce à une subvention publique.

L. D.

## Seize indicateurs pour évaluer les différents systèmes de l'Union européenne

DEPUIS la fin du sommet européen de Lisbonne, en mars, la qualité de l'éducation et de la formation est devenue une priorité politique de premier plan pour les Quinze. Un groupe de travail composé d'experts de vingt-six pays, vient de dresser, à la demande de la commissaire européenne Viviane Reding, une liste d'indicateurs devant faciliter l'évaluation des systèmes d'éducation nationaux des Quinze. L'idée est de renforcer la coopération entre les Européens « tout en respectant la responsabilité des États membres ». Quatre domaines d'évaluation ont été retenus : le niveau atteint par les élèves dans les différentes matières, la cohérence du parcours scolaire, l'environnement institutionnel et humain et enfin les ressources offertes par les États.

Le niveau acquis par les élèves est évalué par sept indicateurs concernant les disciplines jugées « cruciales » par l'ensemble des pays européens. Les critères concernent le niveau des élèves en mathématiques, lecture, sciences, et tentent également de poser une première référence commune en matière d'éducation civique ou de langues étrangères. D'autres indicateurs, comme celui de la capacité à apprendre, sont pour l'instant théoriques puisque les experts ne disposent pas encore de données comparables. D'une « haute pertinence politique » pour les États, les trois indicateurs de la catégorie « réussite et transition scolaire » mesurent le taux d'échec scolaire, le taux d'achèvement du cycle de l'enseignement secondaire et celui de la scolarisation dans l'en-

seignement supérieur. Le troisième domaine d'évaluation concerne la participation des acteurs (parents, directeurs d'écoles, enseignants, élèves). Les experts ont conclu à la création de deux indicateurs : l'un évalue « le pilotage » de l'éducation scolaire ; l'autre, la participation des parents.

Enfin, dans le domaine des ressources, le comité s'est doté de quatre repères traitant chacun de l'infrastructure scolaire « à la base du rendement et de la réussite des élèves », selon le rapport. Il s'agit du niveau de dépenses consenties par étudiant, des efforts consacrés à la formation des enseignants, des taux de fréquentation d'établissements pré-primaire et du nombre d'étudiant par ordinateur.

## Priorités communes et nuances d'approche pour une compétition internationale

### Soutenir la formation pour améliorer les performances

#### ● Renforcer les performances.

Tous les pays sont entrés dans une course en vue d'élever le niveau des connaissances, des compétences et des qualifications. Partout, on essaye de concilier deux objectifs : une sélection plus rigoureuse et une plus grande égalité des chances grâce au développement de passerelles entre les différents circuits de formation. La contre-référence historique de la Grande-Bretagne est dans tous les esprits : un système éducatif ultra-sélectif y a créé une économie peu productive avec trop de main-d'œuvre peu qualifiée. Pour mettre un terme à l'inefficacité de leurs systèmes éducatifs, les pays veulent notamment renforcer le taux de succès aux examens. Dans les pays de l'OCDE (Organisation pour la coopération et le développement économiques), un tiers des étudiants n'achèvent pas leur formation supérieure.

● Mieux évaluer le niveau scolaire. Aux États-Unis, on assiste à une multiplication des tests d'évaluation depuis dix ans, et ce à tous les niveaux de l'enseignement : primaire, secondaire, supérieur. En France, un Haut Conseil de l'évaluation du système éducatif, structure indépendante du ministère de l'Éducation nationale, doit être créé à l'automne 2000. En Alle-

magne, l'Etat fédéral et les Länder ont mis en place en 1999 un « Forum de l'éducation ». Cette structure permanente réunissant décideurs et scientifiques venus de tous horizons est chargée d'analyser les déficiences du système éducatif allemand avant une réforme.

● Mieux former les enseignants. Les mauvaises performances du système éducatif sont liées, partout, à la dévalorisation du métier d'enseignant, qui entraîne une baisse de qualification. Partout, l'un des problèmes-clés du système scolaire est la combinaison entre professeurs peu qualifiés et élèves peu motivés. Un consensus prend forme : il faut mieux payer les enseignants à condition de mieux les former. Plusieurs États américains commencent à mettre en place une rémunération au mérite des enseignants, en fonction des résultats obtenus par leurs élèves aux tests.

● Priorité aux nouvelles technologies. Les établissements scolaires sont globalement sous-équipés en matériel informatique et en dispositifs de connexion à Internet, sauf au Canada, en Finlande et en Islande où la quasi-totalité des élèves du premier cycle du secondaire fréquentent des établissements ayant accès au Web.

Le creusement de la « fracture numérique » aux dépens des élèves de milieux sociaux défavorisés est un sujet de préoccupation général. Tous les pays ont pour objectif de connecter l'ensemble des écoles à Internet à plus ou moins brève échéance.

● Priorité au collège. Partout dans le monde, c'est au niveau du collège qu'apparaissent les déficiences du système éducatif. On estime que 10 % des élèves de sixième, en France, ne maîtrisent pas la lecture et l'orthographe. Aux États-Unis, les élèves du primaire (*fourthgraders*, équivalent du CE2) obtiennent de très bons résultats en mathématiques tandis que les lycéens (*eightgraders*, équivalent de la quatrième) dégringolent. La plupart des pays ont choisi de mettre l'accent sur le renforcement de l'enseignement des mathématiques et des sciences au collège. Priorité également à la réduction de la taille des classes aussi bien au collège que dans le primaire. Aux États-Unis, l'enjeu de la violence au collège est une priorité nationale.

● Supérieur : le rattrapage européen. Partout les cycles d'études supérieures doivent accueillir des masses de plus en plus grandes de candidats aux études sans y être préparés. Un défi d'autant plus im-

portant que la demande est devenue mondiale. Sur ce point, les États-Unis disposent d'un avantage comparatif énorme sur les autres pays développés. Les Européens s'efforcent de développer des filières supérieures d'excellence afin d'attirer les meilleurs cerveaux du monde entier.

● L'enjeu de la décentralisation. Partout l'enseignement s'individualise et les écoles obtiennent plus de marges de manœuvre dans le cadre d'une concurrence renforcée entre les établissements (ainsi qu'entre le public et le privé, comme le montre le débat actuel sur les « chèques éducation » aux États-Unis). Partout l'implication des parents d'élèves se renforce. Là où le modèle américain diffère sensiblement du modèle européen, c'est que le premier n'hésite pas à multiplier les ouvertures de l'école sur le monde du travail et des affaires (présence des entreprises dans les kermesses d'écoles, publicité au sein des établissements, etc.), tandis que les Européens conservent une notion plus stricte du service public. « La fonction des écoles et des universités ne se résume pas à être un tremplin pour des carrières éclair », vient de dire le président allemand, Johannes Rau, dans un discours devant le « Forum de l'éducation ».

# Pauvreté dans le monde et situation en Russie au menu du G8

Le sommet annuel des pays les plus industrialisés est légèrement perturbé par les négociations de Camp David, qui ont contraint Bill Clinton à écarter sa présence au Japon

Le déroulement de la rencontre annuelle des dirigeants des pays les plus industrialisés, qui se tient à Okinawa, au Japon, depuis jeudi 20 juillet et jusqu'à dimanche, a été légèrement modifié en raison des négocia-

tiations de Camp David sur le Proche-Orient. Bill Clinton, arrivé un jour plus tard que prévu, n'excluait pas d'avoir à abrégé encore son séjour au Japon. Deux thèmes devraient dominer, parmi les très nombreux

sujets inscrits à l'ordre du jour de ce sommet d'Okinawa. Les dirigeants du G7 ont fait le point sur la lutte contre la pauvreté dans le monde, un an après l'initiative qu'ils avaient prise à Cologne afin d'alléger

le fardeau de la dette pour les quarante pays les plus pauvres de la planète. D'autre part, les sept Occidentaux devaient avoir un échange de vues avec Vladimir Poutine sur ses projets pour la Russie.

## OKINAWA

de notre envoyée spéciale

Les chefs d'Etat et de gouvernement des sept pays les plus industrialisés ont entamé vendredi 21 juillet à Okinawa leur réunion annuelle (le G 7), qui va durer jusqu'à dimanche et dont le déroulement s'est trouvé d'emblée quelque peu perturbé par les négociations de Camp David sur le Proche-Orient.

Le président américain Bill Clinton est arrivé au Japon vendredi, soit un jour plus tard que prévu, après avoir reporté son départ des Etats-Unis pour tenter de débloquent les discussions israélo-palestiniennes. M. Clinton n'a donc pas participé à la réunion qui était organisée à Tokyo jeudi, à la veille du G 7, avec des dirigeants des pays en développement, parmi lesquels les présidents nigérian, Olusegun Obasanjo, sud-africain, Thabo Mbeki, et algérien, Abdelaziz Bouteflika.

## ACTES CONCRETS

Le président des Etats-Unis s'est fait représenter, au pied levé, par le secrétaire d'Etat au Trésor, Larry Summers, à cette rencontre consacrée à la question de la réduction de la dette, où les dirigeants des pays du Sud ont appelé leurs interlocuteurs du G 7 à traduire par des actes concrets l'idée de mettre en œuvre une nouvelle stratégie de développement.

M. Clinton a en outre fait savoir qu'il n'excluait pas de « *comprimer* » son emploi du temps au Japon afin de regagner Camp David

où les négociations continuent sous la houlette de la secrétaire d'Etat Madeleine Albright. « *Il se pourrait que nous repartions un peu en avance* », a déclaré le porte-parole de la Maison Blanche, Joe Lockhart.

Autre participant-« vedette » à la rencontre d'Okinawa, le président russe – invité chaque année à s'associer à ses homologues occidentaux pour une partie des travaux du G 7, qui se transforme alors en G 8 – a fait comprendre à ses homologues occidentaux qu'il se voit comme un acteur majeur de la diplomatie internationale et qu'il faut plus que jamais compter avec Moscou. Fraîchement débarqué de Corée du Nord après avoir passé une journée en Chine, Vladimir Poutine est arrivé à Okinawa fort du soutien de Pékin et de Pyongyang dans son hostilité au projet américain de bouclier antimissiles (NMD).

Ce sujet devait être abordé lors de l'entretien entre MM. Clinton et Poutine prévu vendredi en fin de journée. Le président américain – également contesté sur cette affaire par ses alliés occidentaux – avait peu de chances de convaincre son interlocuteur russe d'accepter les modifications nécessaires du traité ABM de 1972 sur les missiles antibalistiques.

Le dîner de vendredi soir devait être consacré à l'ensemble des questions politiques : le Proche-Orient, mais aussi la prévention des conflits, la non-prolifération des armements, le terrorisme, le processus de normalisation entre les deux

Corées, ainsi que la situation dans les Balkans. Vladimir Poutine devait présenter à ses homologues occidentaux la situation de son pays et exposer les réformes qu'il entend mettre en œuvre. Mais le président russe s'exposait aussi, au cours de ce dîner, à voir abordée la question de la guerre en Tchétchénie par ses partenaires occidentaux, malgré

Club de Paris, qui s'élève à quelque 42 milliards de dollars, une perspective rejetée en bloc par le G 7. Les performances économiques qu'affiche la Russie depuis le début de l'année (une croissance de 8,4 % au premier semestre) éloignent le besoin de financement international, même si cette embellie est essentiellement due à la bonne tenue des

mique mondiale dans une atmosphère plutôt euphorique. « *Depuis le sommet de Cologne, les perspectives de croissance se sont encore améliorées* », peut-on lire dans le communiqué publié à l'issue de la séance. La croissance est répartie en Europe, elle se maintient aux Etats-Unis, elle se renforce dans les pays asiatiques touchés par la crise et montre le bout de son nez au Japon. Cet environnement favorable ne doit pas pour autant faire oublier les réformes nécessaires des institutions financières internationales. Si le FMI « *doit continuer un rôle central pour maintenir la stabilité macroéconomique et financière qui est la condition d'une croissance globale durable* », les banques de développement, y compris la Banque mondiale, « *doivent recentrer leur action sur la réduction de la pauvreté* ».

Les chefs d'Etat réaffirment leur soutien à l'initiative d'allègement de la dette des pays les plus pauvres et « *exhortent les pays du G 7 qui ne l'ont pas encore fait à annuler 100 % de leurs créances bilatérales* ». Ils insistent longuement sur les méfaits de la délinquance et de la criminalité financières. Le président russe aura sûrement eu les oreilles qui lui auront sifflé : la Russie figure sur la liste établie par le Groupement d'action financière (GAFI) des 15 pays considérés comme non coopératifs dans la lutte contre le blanchiment de l'argent sale.

Babette Stern

## Jacques Chirac : « De l'aide et du commerce »

Jacques Chirac a préconisé, jeudi 20 juillet à Tokyo, « *une approche volontariste pour sortir du cadre vicieux* » de la pauvreté. « *Je souhaite que le XXI<sup>e</sup> siècle puisse être le siècle de l'éradication de la pauvreté comme le XX<sup>e</sup> a été celui des indépendances* », a déclaré le chef de l'Etat, qui participait à une rencontre du G8 avec les représentants du monde en développement. « *Pour y parvenir, a-t-il ajouté, il faut construire un environnement économique ouvert et stable, poursuivre l'aide au développement et alléger le fardeau de la dette* ». Il s'est prononcé pour une reprise du dialogue sur les questions commerciales en soulignant que le « *faux débat* » sur « *l'aide ou le commerce [est] absurde : il faut les deux* ».

M. Chirac a annulé sa participation à une cérémonie, samedi, à la mémoire des deux marins français morts dans l'archipel d'Okinawa en 1846. Il s'y fera représenter par l'ambassadeur de France à Tokyo.

L'attitude extrêmement ouverte que la plupart d'entre eux affichent à son égard. La France était jusque-là assez isolée sur ce terrain. Elle a trouvé dans le Japon un allié passif mais efficace.

Quant à la situation économique russe, elle aura déjà été évoquée, sans Vladimir Poutine, dans la journée. Le président russe espère toujours une annulation de la dette de l'ex-Union soviétique à l'égard du

prix du pétrole. Avant de donner leur blanc-seing à un pouvoir dont ils ne cernent pas bien tous les contours, les membres du G 7 attendent donc de juger sur pièces. Il est peu probable qu'ils accèdent à la demande du Kremlin d'intégrer la Russie comme membre à part entière du G 8.

Réunis dans l'après-midi, les sept dirigeants occidentaux ont dressé le panorama de la situation écono-

me sont entretenus pendant deux heures avec MM. Chirac, Blair, Chrétien, Amato et Mori. Ils ont fait valoir, comme obstacles au développement, le poids d'une dette trop lourde, la baisse des aides et l'indigence des financements extérieurs, les conflits, les maladies, le manque d'éducation. « *Nous avons entendu des paroles encourageantes*, a déclaré le président nigérian, Olusegun Obasanjo, à l'issue de la réunion. *La question est maintenant de savoir comment transformer les paroles en actes.* »

## « LES PERFORMANCES DE L'EMPRUNTEUR »

Dans cet esprit, le communiqué qui devait être adopté vendredi par les membres du G 7 précise en particulier : « *Nous notons les progrès faits pour financer le programme d'allègement et reconnaissons l'importance d'un partage du fardeau entre les différents créateurs. Compte tenu de l'énorme impact destructeur des guerres et des crises, nous demandons à l'OCDE de renforcer les règles internationales pour s'assurer que les crédits à l'export consentis aux HIPC et aux autres pays à faibles revenus ne sont pas utilisés pour des projets non productifs.* »

Les sept pays les plus riches du monde sou-

haitent en outre un renforcement de l'architecture financière internationale : « *Le FMI doit continuer à jouer un rôle central en convenant que la stabilité macroéconomique et financière est la précondition d'une croissance globale durable. Il devra évoluer pour relever les défis du futur. Les banques de développement devront se recentrer sur l'allègement de la pauvreté et améliorer l'efficacité de leur aide. Leur soutien financier devra de plus en plus dépendre des performances de l'emprunteur. Les stratégies d'aide devront prendre en compte l'ensemble des données politiques de l'emprunteur, y compris la mise en place d'une bonne gouvernance. Les banques de développement elles-mêmes devront se renforcer dans ce domaine.* »

Le G 8 devrait se contenter de réaffirmer son engagement pour réduire la dette. Le mouvement Jubilee 2000, qui préconise l'effacement total de la dette du tiers-monde, ne les laissera pas l'oublier. Une manifestation des représentants de ce mouvement venus de quarante pays était prévue vendredi soir.

Ba. S.

## Plaidoyer pour la réduction de la dette de l'Afrique

### OKINAWA

de notre envoyée spéciale

Lancer une initiative pour réduire la dette du tiers-monde est visiblement plus facile à dire qu'à faire. Décidé au G 7 de Cologne en 1999, le programme d'allègement du fardeau de la dette de quelque quarante pays les plus pauvres de la planète n'en finit pas de se mettre en place. L'objectif était ambitieux : régler une fois pour toutes un problème qui absorbe la quasi-totalité des ressources des pays pauvres et les empêche de prendre un essor économique, même modeste. Un an plus tard, et malgré les exhortations répétées des grandes puissances, on est loin d'avoir suivi un calendrier qui avait prévu l'examen des trois quarts des pays éligibles à la fin 2000. Neuf pays devraient sous peu pouvoir bénéficier de cet allègement. D'ici à la fin de l'année, on peut espérer au mieux que le sort d'une quinzaine de pays soit réglé.

Le programme a tout d'abord buté sur les difficultés rencontrées par les différents créateurs pour financer cette initiative. Il s'est trouvé ralenti par les conditions posées par les créanciers. Echaudés par des précédents fa-

cheux comme celui de l'Ouganda (qui, juste après avoir bénéficié d'un allègement de ses créances, a consacré les sommes dégagées pour acheter des armes et a envisagé d'acheter un avion présidentiel), les pays du G 7 et les institutions financières internationales ont exigé que les fonds épargnés soient effectivement utilisés pour réduire la pauvreté.

Ont également ralenti le calendrier des situations de conflit (Guinée-Bissau) ou des difficultés de mise en œuvre (Côte d'Ivoire, Guyana, Nicaragua, Zambie, Rwanda). L'examen du Malawi a été reporté, le Cameroun et le Tchad devraient être examinés en fin d'année. La reprise des combats, en mai, à Kisanjani, a provoqué la suspension de l'examen de l'Ouganda par le Club de Paris.

C'est dans ce contexte que les présidents du Nigeria, de l'Algérie et de l'Afrique du Sud, mandatés par l'OUA pour plaider la cause de l'Afrique, ainsi que le premier ministre de Thaïlande, sont venus rencontrer, jeudi, à la veille du sommet, les membres du G 7. Bill Clinton étant retenu à Washington et Gerhard Schröder étant parti directement à Okinawa pour visiter un village bavarois reconstitué, ils

## Hôte dispendieux, le Japon ne fait figure que de « second couteau » au sommet

### NAGO

de notre envoyé spécial

Ne disposant pas d'un siège au Conseil de sécurité, le Japon accorde une plus grande signification que ses partenaires aux sommets G 7-G 8 dont il espère qu'ils lui permettent de faire valoir ses initiatives diplomatiques, particulièrement lorsqu'il en est l'hôte. Il n'a pas ménagé ses efforts financiers pour celui d'Okinawa en y consacrant 750 millions de dollars, une somme qu'aucun de ses partenaires n'a jamais dépensée pour un tel événement ou pour les rencontres qui l'accompagnent (sommet des ministres des finances et des ministres des affaires étrangères qui ont eu lieu respectivement à Fukuoka et à Miyazaki). En dépit de ces largesses, le Japon risque une nouvelle fois d'apparaître comme un « second couteau » dans le rituel maelström des puissances.

En 1993, hôte du sommet à Tokyo, il avait déjà été en position de faiblesse avec un premier ministre, Kiichi Miyazawa (actuel ministre des finances), en passe de perdre le pouvoir et alors que ses relations avec les Etats-Unis étaient à leur niveau le plus bas : c'était l'apogée du « matraquage » du Japon, sommé de réduire son excédent commercial. Cette fois, le Japon n'est guère dans une position plus confortable.

Alors que les économies des Etats-Unis et de l'Europe prospèrent, il peine à se dégager de sa plus longue récession depuis la guerre, et le montant de sa dette publique, croissante, est le plus élevé du G 7 (130 % du produit intérieur brut).

Quant au premier ministre Yoshiro Mori, il apparaît en sursis. Il paraît peu probable que sa contribution au sommet soit déterminante, et certains commentateurs de presse pensent non sans cynisme que, s'il ne commet pas d'impairs verbaux – ce dont il est coutumier –, ce sommet sera déjà

un succès. On ne doit guère s'attendre de sa part à de nouvelles orientations claires face aux défis économiques et sociaux auxquels est confronté le pays.

Indépendamment des problèmes internes du Japon, le sommet de Nagoya a été rejeté au second plan par les négociations de Camp David et le retard d'un jour de l'arrivée de Bill Clinton au Japon, sans passer par Tokyo, où il devait avoir des entretiens bilatéraux avec M. Mori et rencontrer les représentants des « pays pauvres », a été une sérieuse déconvenue pour les

## Une île sur le pied de guerre

**Policiers le long des routes, inspection des voitures, chiens entraînés à détecter les explosifs, plages fermées, pêcheurs interdits de sortie en mer : entre Naha, capitale d'Okinawa, et Nagoya, à 60 km au nord, lieu de réunion du G7-G8, l'île est en état de siège. Plus de 22 000 policiers et 2 200 gardes-côtes embarqués sur une centaine de vedettes de surveillance ou chevauchant des scooters de mer ont été mobilisés pour l'une des plus impressionnantes opérations policières depuis la guerre. Le dispositif rappelle la visite, annulée au dernier moment, du président américain Eisenhower au moment des grandes manifestations de 1960 contre le traité de sécurité nippo-américain : la police avait été renforcée par un « comité d'accueil » de plusieurs milliers de truands mobilisés par la droite.**

**Le Japon a un taux de criminalité parmi les plus faibles du monde mais il a aussi une tradition de terrorisme politique illustré au début des années 70 par les attentats de la Fraction armée rouge. Même les larges tombes en pierre caractéristiques d'Okinawa, où se rassemblent jusqu'à une vingtaine de personnes pour des cérémonies funéraires, sont visitées par la police avec la permission des familles.**

## En Indonésie, épreuve de force

## entre le président et le Parlement

### BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Une épreuve de force se dessine à Djakarta entre le président Abdurrahman Wahid et les parlementaires qui l'ont élu le 20 octobre 1999. Les difficultés du gouvernement à restructurer l'économie, à endiguer la corruption ou à pacifier les Moluques, petit archipel déchiré par un conflit religieux, expliquent en partie le désenchantement des grandes formations politiques indonésiennes, comme le Golkar de l'ancien régime et le PDI-P de la vice-présidente Megawati Sukarnoputri, à l'égard de l'ouléma qu'elles ont contribué à porter au pouvoir. Elles font également le jeu de ceux qui, pendant le règne de Suharto, se sont opposés à toute redistribution des cartes.

Le premier sérieux accroc entre Gus Dur, nom familier du chef de l'Etat, et le pouvoir législatif a eu lieu jeudi 20 juillet quand le président a refusé de s'expliquer devant l'Assemblée nationale sur le limogeage, en avril, de deux ministres (Laksamana Sukardi, membre du PDI-P et ancien ministre respecté des investissements et entreprises d'Etat, et Jusuf Kalla, membre du Golkar et ancien ministre de l'industrie). Gus Dur a simplement fait valoir que le système politique était d'essence présidentielle et non parlementaire et que la Constitution ne prévoyait pas qu'il rende compte à l'Assemblée de décisions concernant l'organisation du pouvoir exécutif, sauf en cas de « haute trahison ». Il a choisi d'ignorer que la séance était le fruit d'une pétition signée par 332 députés sur les 500 de la Chambre basse.

Il n'a donc fourni ni excuses ni explications. En sa présence parfois somnolente, son discours a été lu par l'un de ses assistants. Même les députés qui ont protesté le plus vivement contre l'« arrogance » du président semblent avoir été pris à contre-pied par cette fin de non-recevoir.

### AU BORD DE L'EXASPÉRATION

Cette passe d'armes ne constitue jamais qu'un lever de rideau à l'avant-veille de la réunion, du 7 au 17 août, de l'Assemblée consultative du peuple, collège électoral présidentiel formé de 700 membres, dont les 500 députés. Gus Dur présentera le message annuel sur l'état de la nation face à des délégués dont certains sont au bord de l'exaspération. Une désapprobation de son action ne pourrait alors qu'affaiblir une présidence déjà victime de l'héritage de trois décennies d'incurie.

La nouvelle direction des forces armées, imposée par Gus Dur, ne dispose que d'une autorité limitée. Des soldats ont été récemment filmés alors qu'ils prêtaient main forte aux miliciens musulmans qui se battent contre les chrétiens aux Moluques. Au Timor occidental, d'anciens miliciens continuent de djagner, en dépit des injonctions de Djakarta, sur des camps regroupant plus de 100 000 « réfugiés » originaires de l'autre moitié de l'île. A Atjeh, l'application depuis début juin d'un cessez-le-feu imposé par le pouvoir central dépend, en grande partie, de l'attitude des forces de sécurité locales.

Les tenants de l'ancien régime ont intérêt à entretenir ces désordres, surtout à l'heure des enquêtes qui menacent leurs intérêts. Dans un contexte si dangereux, la classe politique émergente ne fait guère preuve de solidarité : ses ténors tirent régulièrement dans les pattes d'un chef de l'Etat qu'ils ont élu et dont ils dénoncent le style erratique, et d'un gouvernement qu'ils ont choisi et qu'ils jugent aujourd'hui incohérent. Dans de telles conditions, restaurer l'ordre tient de la gageure. Pour Gus Dur, la période de grâce est close depuis le printemps. Mais il est habile manœuvrier et, de toute manière, ses adversaires n'avancent pas de solution de rechange viable.

Philippe Pons

Jean-Claude Pomonti

# La Russie veut étouffer toute voix tchétchène à l'Organisation des nations unies

Contrairement aux affirmations répétées de Moscou, la guerre continue sur le terrain

Moscou cherche à obtenir la levée du statut d'organisation non gouvernementale auprès des Nations unies attribué à un organisme dé-

nonçant les pratiques russes en Tchétchénie. Un comité de l'ONU, qui devait voter sur la question vendredi 21 juillet, a déjà recommandé une

suspension de ce statut pour trois ans. La Russie refuse de mener des enquêtes « indépendantes » sur les massacres, réclamés par l'ONU.

AVEC LE SOUTIEN de pays comme la Chine, le Soudan et Cuba, la Russie risque d'obtenir un vote à l'ONU, vendredi 21 juillet, qui pourrait empêcher à l'avenir tout représentant tchétchène de s'y exprimer. Cette offensive diplomatique accompagne celles qui se poursuivent, militairement, sur le terrain, où la guerre, contrairement aux affirmations répétées de Moscou, se poursuit sans relâche.

A la veille d'une nouvelle session, début août, de la Commission de l'ONU pour les droits de l'homme à Genève, le Kremlin veut se prémunir contre tout risque d'y être à nouveau mis en accusation. Lors de sa dernière session d'avril, le président du Comité pour les affaires étrangères du Parlement tchétchène, Akhmad Idigov, avait pu s'exprimer en profitant d'un temps de parole dévolu au Parti radical transnational (TRP), qui bénéficie du statut d'organisation non gouvernementale (ONG) auprès de l'ONU. C'est la levée de ce statut que Moscou veut obtenir.

Un premier vote était prévu vendredi au Comité de l'ONU pour les ONG, qui a déjà recommandé une suspension du TRP pour trois ans. Le Conseil

économique et social (Ecosoc) de l'ONU pourrait entériner dans la foulée une telle décision, qui est réclamée par la Fédération de Russie « en violation de toutes les procédures » en vigueur, a déclaré jeudi au Monde la députée européenne du TRP Emma Bonino, ex-commissaire européenne pour les affaires humanitaires.

Les arguments de la Russie consistent à présenter M. Idigov comme un « terroriste » et le TRP comme un « suppôt des trafiquants de drogue », a précisé M<sup>me</sup> Bonino. A l'instar de certains membres - aujourd'hui minoritaires - du Comité de l'ONU pour les ONG, la députée s'est alarmée de la dérive imposée aux instances des Nations unies en charge des droits de l'homme par la solidarité des pays qui les violent en premier chef.

## TOURNÉE AMICALE

Ironiquement, une solidarité semblable risque de jouer au même moment à Okinawa (Japon), non plus entre délégués internationaux, mais au sein du G 8, lors des discussions politiques auxquelles participe le président russe, après sa tournée amicale en Chine et en Corée du Nord (lire page 3).

La déclaration finale ne devrait même pas inclure un rappel à Vladimir Poutine : celui d'avoir à respecter les recommandations d'avril de la Commission de l'ONU pour les droits de l'homme. Elles pressaient Moscou de mener des enquêtes « indépendantes » (et non pas « internationales », comme il se doit en cas de crimes contre l'humanité) sur les massacres commis en Tchétchénie et d'ouvrir la république sécessionniste aux responsables de l'ONU. Rien de cela ne fut fait.

## RAIDS AÉRIENS QUOTIDIENS

Les massacres, loin de faire l'objet d'enquêtes, se poursuivent. Ainsi le 16 juillet, six villageois d'Aguichty ont été tués et onze blessés - selon un bilan admis à Moscou, bien inférieur à ceux donnés de source tchétchène - par ce qui semble avoir été l'explosion d'un missile sol-sol. Semblable à ceux qui furent tirés une demi-douzaine de fois au moins en juin contre la minuscule Tchétchénie à partir du Daghestan. Mais une « enquête préliminaire » a montré que « le projectile d'Aguichty était d'un calibre que les forces russes n'utilisent pas et résultait sans doute d'une provocation

tchétchène », affirmait mercredi l'agence officielle russe Interfax...

Aux raids aériens quotidiens dans les montagnes du sud, où l'infanterie russe ne se risque guère, répondent des attaques tchétchènes journalières contre les postes russes en plaine. « Rattissages » et tortures dans divers lieux de détention restent la règle, alors que la nouvelle tactique russe, visant à faire assumer par des Tchétchènes « pro-russes » la charge de la « lutte antiterroriste », a déjà montré ses limites : un affrontement armé à été évité de justesse, le 18 juillet à Goudernmes, entre le nouveau chef de l'administration civile, l'ex-moufti Ahmad Kadyrov, et son adjoint en charge des milices, Beslan Gantamirov.

Quant aux troupes russes, elles sont formées « d'officiers qui s'approprient les soldes de leurs soldats morts et de sous-officiers qui tirent dans le dos de leurs hommes pour vendre leurs armes, alors que ceux qui ne font rien sont décorés grâce à leurs bonnes relations », écrivait récemment un journal de Tchéliabinsk, *Delovoï Oural*...

Sophie Shihab

## Les socialistes espagnols se cherchent un nouveau chef

### MADRID

de notre correspondante

Le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) sera-t-il capable de se renouveler, après sa cuisante défaite aux législatives de mars, remportées à la majorité absolue par la formation de centre droit de José Maria Aznar, sinon pour reprendre le pouvoir, mais au moins pour offrir une opposition crédible et constructrice ?

C'est sur cette lourde interrogation que s'ouvre, vendredi 21 juillet à Madrid, le 35<sup>e</sup> congrès du PSOE. Le précédent, célébré en juin 1997 et marqué par le départ surprise du secrétaire général et ancien chef du gouvernement, Felipe Gonzalez, avait été conclu à la hâte, sans aborder aucun problème, à commencer par l'usure d'un parti qui venait de gouverner près de quatorze ans, avant de céder la place en 1996 sur fond de scandales. Loin de tirer les leçons de la défaite, les barons du PSOE, orphelins peu résignés de Felipe Gonzalez, avaient joué à la vavite la continuité. Fidèle lieutenant, Joaquín Almunia avait été désigné comme secrétaire général. Allait s'ensuivre un épisode des plus confus, lorsque M. Almunia, voulant par honnêteté se donner un petit vernis démocratique dans un parti dont la direction s'était trop éloignée de sa

base, organisa des primaires pour mener le PSOE aux élections et fut battu. Le gagnant, le Catalan Josep Borrell, ne tardait pas, au premier prétexte, à démissionner, largement miné par la guérilla interne menée contre lui.

Rien d'étonnant dès lors qu'aux législatives le parti, déchiré, avec un message peu vendeur de mise en garde contre certains faux semblants de la « prospérité aznarienne », n'ait pas fait recette. Quant à l'alliance de dernière minute du PSOE avec les communistes, pour être historique, elle n'en a pas moins été un désastre, chacun des deux partis de gauche se méfiant de l'autre. Résultat : le parti perdait 16 sièges et un million et demi de voix par rapport à 1996. Et pour forcer enfin une remise à plat, M. Almunia donnait sa démission, entraînant avec lui son exécutif.

### TRAVERSÉE DU DÉSERT

Désormais convaincu que sa traversée du désert sera longue, le PSOE va donc devoir se refonder comme parti d'opposition, comme le réclament les plus jeunes, ou au moins se renouveler. Ce qui sous-entend un problème épineux à régler, celui du rôle du « felipisme », encore très présent dans le parti, et de la place à accorder à M. Gonzalez lui-même, en qui certains verraient volon-

tiers un président honoraire du parti. Ce qui a déjà créé un premier sujet de discorde.

L'autre sujet de discorde, né à quelques heures du début du congrès, c'est le mode de scrutin (à un tour) avec lequel devra être désigné le secrétaire général. Un réel problème, car les quelque mille délégués sont très divisés entre les quatre candidats, et beaucoup pensent qu'avec un seul tour de scrutin il se peut que le vainqueur ne réunisse pas suffisamment de suffrages pour avoir ensuite l'autorité suffisante pour réformer le parti. Les favoris sont le président de la région de Castille-la Manche, José Bono, cinquante ans, un socialiste chrétien solide, rôdé aux joutes du pouvoir mais marqué par son aspect de politicien « régional », encore peu familier des grandes questions internationales, et José Luis Rodriguez Zapatero, trente-neuf ans, député de Léon à l'étoile montante, qui fait figure de renouveau. La candidate de l'aile gauche du parti, Matilde Fernandez, cinquante ans, ex-ministre des affaires sociales, et Rosa Díez, une combative réformatrice basque de quarante-huit ans, tête de liste aux dernières européennes, peuvent aussi créer la surprise.

Marie-Claude Decamps

## L'Europe et les Etats-Unis s'affrontent pour moderniser des Mig-29 à l'Est

LE GROUPE européen de défense EADS vient de se mettre d'accord avec le constructeur russe Mig et avec la société d'Etat Rozvoorouzhenie, responsable des exportations d'armements, pour être chargé de moderniser les avions de combat Mig-29 qui sont en service dans les pays de l'Est ayant intégré l'OTAN ou voulant y adhérer. D'ores et déjà, la Pologne et la Bulgarie ont entamé des dis-

cussions avec EADS pour bénéficier d'un tel accord. Mais cette coopération déplaît aux Etats-Unis, qui craignent que cette formule n'incite des pays de l'Est à se contenter de moderniser une flotte existante et à ne pas commander d'appareils américains neufs.

Associant des actionnaires allemands, espagnols et français, le groupe EADS, qui a créé des partenariats avec le Royaume-Uni et l'Italie, a obtenu l'appui des gouvernements européens pour passer ses accords avec Mig et Rozvoorouzhenie. Outre la Pologne et la Bulgarie, EADS vise aussi le marché hongrois. A ce jour, trois pays de l'ex-bloc communiste - la Hongrie, la Pologne et la République tchèque - sont entrés à l'OTAN et ont fourni des contingents de soldats de la paix en Bosnie et au Kosovo.

C'est avec la Pologne que la situation est la plus avancée. L'accord avec EADS est, en effet, sur le point d'être signé. Il intervient à un moment où Varsovie entend diminuer ses effectifs militaires, qui doivent passer de 190 000 à 150 000 hommes, pour dégager les investissements jugés nécessaires, sur les six années prochaines, à la modernisation des matériels. Le plan prévoit, entre autres objectifs, de mettre aux normes de l'OTAN la centaine d'avions Mig-29 et Su-22 de la défense aérienne polonaise et, le cas échéant, de louer ou d'acheter des avions, en Europe ou aux Etats-Unis, pour remplacer les Mig-21 et 23 trop an-

ciens. L'accord avec EADS vise en priorité la modernisation des Mig-29 polonais.

L'an dernier, la Pologne a envoyé en France des pilotes qui, sur la base de Saint-Dizier (Haute-Marne), ont été entraînés aux procédures de l'OTAN par leurs homologues français sur avions Jaguar. Deuxième contributeur aux opérations du Kosovo, au printemps 1999, l'armée de l'air française a été choisie par Varsovie pour permettre à l'aviation polonaise d'être « interopérable » avec d'autres membres de l'OTAN.

### AVIONS À LOUER

Des propositions identiques ont été adressées à la Bulgarie et à la Hongrie, qui ont les mêmes soucis de modernisation de leurs Mig-29 et qui réduiront, en contrepartie, leurs

effectifs sous les drapeaux. Soit un marché potentiel d'une cinquantaine d'appareils dans les deux pays.

Un bras de fer oppose les Européens à Washington. Les Etats-Unis, en effet, tentent actuellement de dissuader la Pologne et la Hongrie d'en passer par là, pour s'en remettre plutôt à une solution qui consiste à louer - en attendant de pouvoir acheter - des avions de combat modernes directement au standard OTAN. Ils proposent à Varsovie et à Budapest les appareils F-16 ou F-18. De leur côté, le groupe français Dassault, qui n'est pas intégré à EADS, mais qui est contrôlé par lui, et l'avionneur suédois Saab ont contre-attaqué, avec le Mirage 2000 et le Gripen.

Jacques Isnard

## Israël aurait fait des concessions sur Jérusalem-Est

JÉRUSALEM. Un ministre israélien a affirmé, vendredi 21 juillet, que son pays avait accepté, au sommet israélo-palestinien de Camp David, une proposition de compromis américaine, prévoyant de placer certains quartiers arabes de Jérusalem-Est sous « souveraineté commune », israélienne et palestinienne. Le premier ministre, Ehoud Barak a accepté que l'Autorité palestinienne « ait des pouvoirs administratifs renforcés avec des signes de souveraineté », a déclaré à la radio le ministre sans portefeuille, Michael Melchior. Cette « souveraineté commune » ne s'étendrait pas, selon lui, à la Vieille Ville, qui comprend les lieux saints dont le statut resterait inchangé pour l'éternité. Israël, a-t-il encore dit, pourrait annexer à Jérusalem plusieurs colonies de peuplement de la périphérie de la ville, situées en Cisjordanie. Ce plan « ne remet pas en cause la souveraineté israélienne » sur Jérusalem-Est et même la « renforce », a-t-il dit. Mais, d'après un responsable palestinien proche de l'équipe des négociateurs, ce plan est un projet israélien, qui a été rejeté par le président palestinien, Yasser Arafat. - (AFP)

## Offensive sanglante des guérilleros des FARC en Colombie

BOGOTA. Deux civils et au moins 19 miliciens d'extrême droite ont été tués au cours d'une offensive des guérilleros marxistes des FARC (Forces armées révolutionnaires de Colombie), dans le nord-ouest de la Colombie, rapportent des sources ecclésiastiques. Selon les FARC, 32 miliciens ont été tués au cours de cette offensive commencée le 19 juillet dans le hameau de Santa Rita, dans la municipalité d'Ituango. Les cadavres de 2 civils et de 19 paramilitaires ont été dénombrés mais le bilan pourrait être beaucoup plus lourd.

Les FARC, le plus important mouvement de rébellion du pays, fort de 12 000 guérilleros, négocient depuis octobre 1999 un accord de paix avec le gouvernement du président Andrés Pastrana, qui cherche également à parvenir à un accord avec les guérilleros de l'ELN (l'Armée de libération nationale, guérilliste). - (AFP)

## Tabac : la contrebande américaine coûterait des milliards d'euros à l'UE

BRUXELLES. La Commission européenne chiffre à « des milliards » d'euros le préjudice causé à l'Union européenne (UE) depuis plusieurs années par la contrebande de cigarettes en provenance des Etats-Unis, a indiqué, jeudi 20 juillet, un porte-parole. La Commission a pris la décision de principe d'intenter une action civile aux Etats-Unis contre plusieurs producteurs de cigarettes, dont elle s'est refusée, à ce stade, à dévoiler les noms. « Nous avons subi un préjudice important, qui s'élève à des milliards d'euros, dans lequel nous pensons que les compagnies américaines ont une part de responsabilité », a souligné ce porte-parole, ajoutant : « nous voulons récupérer notre argent. » L'exécutif bruxellois a donné délégation au président Romano Prodi et à Michael Schreyer, commissaire européenne au budget, pour poursuivre cette action. La procédure civile pourrait être engagée « dans quelques mois », compte tenu des délais de procédure. Des conteneurs entiers de cigarettes de contrebande entraient illégalement dans l'Union européenne sans acquitter de taxes, notamment douanières. Sur un seul conteneur, le montant des taxes s'élève à environ 1 million d'euros. Le porte-parole de la Commission a rappelé que la contrebande de cigarette constitue la fraude la plus importante au budget communautaire. - (Corresp.)

### DÉPÊCHES

■ PHILIPPINES : quatre des sept Malaisiens dont la libération avait été annoncée mercredi 19 juillet, retenus en otages à Jolo depuis trois mois par des islamistes extrémistes, ont été relâchés vendredi 21 juillet. Au total, le groupe extrémiste Abu Sayyaf détient toujours trente-trois personnes. - (AFP)

■ IRAN : le mouvement réformateur iranien a ouvert jeudi 20 juillet son premier congrès, avec pour ambition de fonder une véritable structure partisane capable de tenir tête aux conservateurs. « Nous devons nous transformer en un parti politique, en un véritable parti. Nous devons passer d'un parti de projets à un parti d'action », a déclaré le dirigeant du Front de participation, Mohamad Reza Khatami.

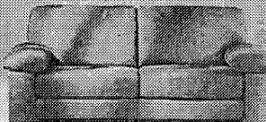
■ Les avocats des dix juifs iraniens condamnés pour espionnage au profit d'Israël ont annoncé, jeudi 20 juillet, avoir interjeté appel pour l'ensemble de leurs clients. Le porte-parole des avocats, M<sup>re</sup> Ismail Nasseri, a déclaré que l'ensemble des dossiers serait devant la cour d'appel « dans une semaine ». - (AFP)

■ ESPAGNE : la police a désamorcé, jeudi soir 20 juillet, une nouvelle bombe placée dans une voiture à Malaga, dans le sud de l'Espagne, apparemment par l'organisation indépendantiste basque ETA, a-t-on appris auprès des forces de sécurité. La voiture, dont les plaques d'immatriculation étaient fausses, a été localisée dans une rue du centre historique de la ville après un appel anonyme avertissant la police, au nom de l'ETA, de la présence d'une bombe dans le véhicule. - (AFP)

■ UE/AUTRICHE : les trois « sages » chargés d'évaluer la situation politique en Autriche pour le compte de l'Union européenne (UE) ont indiqué qu'ils se rendraient « prochainement » à Vienne, à l'issue de d'une première rencontre de quelques heures, jeudi 20 juillet, à Helsinki, en Finlande. La réunion, convoquée par l'ancien président finlandais, M. Ahtisaari, s'est déroulée dans la plus grande discrétion. - (AFP)

■ CHINE/ITALIE : près de cinq mille Chinois ont transité par la filière chinoise d'immigration clandestine démantelée lors de la plus importante opération de ce genre jamais menée par la police italienne. Le « boss » chinois de la filière Xu Bailing, quarante-quatre ans, surnommé « l'oncle » ou « l'ange », a été arrêté alors qu'il se rendait à l'aéroport de Ronchi dei Legionari, près de Trieste. Sa compagnie, également chinoise, avait sur elle une mallette pleine de dollars, ont raconté des enquêteurs à la presse. - (AFP)

**DETAILLANT - GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS**  
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix



Recommandé par Paris Pas Cher, Paris Combines, etc...

**MATELAS • SOMMIERS VENTES PAR TÉL. POSSIBLE**  
fixes ou relevables - toutes dimensions.  
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI  
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...  
Garantie 5 et 10 ans

**Canapés - Salons - Clic-Clac...**  
CUIRS - TISSUS - ALCANTARA  
Steiner - Duvivier - Coulon - Sufren etc...  
5500 m<sup>2</sup> d'exposition  
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

**MOBECO**  
• 239 à 247, rue de Belleville  
Paris 19<sup>ème</sup> - M<sup>o</sup> Télégraphe  
• 50, avenue d'Italie  
Paris 13<sup>ème</sup> - M<sup>o</sup> Place d'Italie  
**01.42.08.71.00**  
7 jours sur 7

**1 MILLION DE BONNES RAISONS D'ÉCOUTER NRJ !**

**1 MILLION A GAGNER SUR NRJ !**

DU 17 AU 28/07, ÉCOUTE NRJ ET JOUE SUR NRJ.FR OU AU 08 36 68 42 48\*

(2,21 F LA MN)

EXTRAIT DE RÈGLEMENT : LOTREE.COM est un jeu gratuit ouvert aux résidents français majeurs, aux termes duquel le gagnant du premier prix, désigné par tirage au sort sur NRJ, le 28 juillet 2000 remportera un million de francs français. Pour y participer, les candidats doivent impérativement s'inscrire par www.nrj.fr ou au 08 36 68 42 48 (2,21 francs la minute) ou encore directement sur www.lotree.com (prix d'appel local). Les remboursements de demande de règlement et/ou de frais d'appel ou de connexions Internet pourront être obtenus sur simple demande écrite formulée à l'adresse de la radio, à raison d'une seule participation par foyer : NRJ, 22 Rue Boleau 75203 Paris cedex 16 - Jeu Lotree.com. Les informations communiquées sont indépendantes de la prise en compte de votre participation, ainsi qu'en vertu de droit d'accès et de rectification dans les conditions prévues par la Loi Informatique et Libertés du 6 Janvier 1978. Le règlement complet sera déposé au l'Inde de Maître AMRAM, huissier de justice à Paris 10<sup>ème</sup>, 28 Bvd de Strasbourg et disponible gratuitement sur simple demande adressée à NRJ, 22 rue Boleau 75203 Paris cedex 16. \* Jeu LOTREE.COM.

www.LoTree.com

HIT MUSIC only!

**GOVERNEMENT** Les propositions de Lionel Jospin sur l'avenir de la Corse ont été présentées, jeudi 20 juillet, aux élus de l'île réunis à Matignon. Le texte, qui propose

« un pouvoir d'adaptation de mesures législatives » à l'horizon 2004, nécessitant une révision de la Constitution, a reçu une très large adhésion des élus. ● LE PREMIER MI-

NISTRE conditionne l'évolution du statut de l'île au « rétablissement durable de la paix civile ». Ce texte sera soumis au vote de l'Assemblée de Corse, le 28 juillet. ● LES NATIO-

NALISTES ont annoncé qu'ils voteraient pour ces propositions : « Nous pensons que ça va dans le bon sens », a déclaré Paul Quastana, l'un des représentants de Corsica

Nazione (lire page 6). ● LA FISCALITÉ sur les successions continuera de bénéficier de mesures dérogatoires pendant quinze ans. (Lire aussi notre éditorial page 12.)

# La grande majorité des élus corses approuve les propositions de M. Jospin

Le texte présenté jeudi 20 juillet par le gouvernement ouvre la voie à un transfert partiel de pouvoir législatif à l'horizon 2004. Le document précise que l'évolution du statut de l'île dépendra de sa capacité à « fonder durablement la paix civile »

« A LA DEUXIÈME ÉTAPE ! », lance José Rossi en levant sa coupe de champagne. « Au chantier ouvert ! », répondent gaiement ses convives, attablés à la brasserie Lipp, boulevard Saint-Germain, à Paris. Beaucoup sont déjà repartis à Bastia, mais il y a là les Ajacciens, RPR, les « corsistes » de droite comme de gauche, jusque, au côté du président de l'Assemblée de Corse (DL), le nationaliste Paul Quastana. Il y a plus de cinq heures que l'ultime réunion des élus corses avec les trois préfets représentants de l'Etat est terminée, et pour M. Rossi, en cette soirée du 20 juillet, l'heure est belle. Les élus de l'Assemblée territoriale devraient, vendredi 28 juillet, à une quasi-unanimité, approuver le texte qui prévoit, dès l'année prochaine, de nouvelles mesures d'aides financières et fiscales, et, après une période de transition et la si la Constitution est modifiée, la création d'une assemblée unique – en supprimant les deux départements – ainsi que la possibilité de modifier les lois nationales (lire ci-dessous).

Dès le début de la rencontre, à 16 heures, dans une annexe de Matignon, salle de la Chapelle, chacun sent que l'Histoire est au rendez-vous. Alain Christnacht, qui préside la réunion entouré,

comme de coutume, du directeur du cabinet de Jean-Pierre Chevènement, Jean-Paul Proust, de Jean-Pierre Lacroix, préfet de Corse, et de conseillers de Matignon et du ministère de l'intérieur, a un ton plus grave que les autres jours. Aux élus de Corse, il veut dire l'« honneur » que le gouvernement et lui-même ont eu à travailler avec eux, rendre hommage à leur travail.

## LE TON À LA PLAISANTERIE

Sans citer personne, le conseiller de Lionel Jospin dit aussi combien il s'est indigné, au cours de ces discussions, de tous ces « a priori, ces préjugés, ces caricatures » qui laissent entendre que les élus corses n'étaient pas capables de prendre en charge leur avenir. « Napoléon a, paraît-il, institué les préfets pour faire le bonheur des Français. Vous faites partie des préfets qui font le bonheur des Corsés », a répondu avec humour Philippe Ceccaldi (Corse nouvelle).

Dans un silence religieux, le conseiller de Matignon a lu les six pages du texte gouvernemental – ces propositions qui sont là pour « fonder durablement la paix civile ». Chacun de la petite vingtaine d'élus présents, qui représentent les neuf groupes de l'Assemblée territoriale, peut alors



faire son commentaire. Le ton est très vite donné. « Je n'ai pas encore tout regardé en détail mais ce texte me semble bon », dit le président du conseil exécutif, Jean Baggioni (RPR). « Il est ciselé », se réjouit le président du conseil général de Haute-Corse, Paul Giacobbi (PRG). « Le chemin est long et nous serons très vigilants, mais cela va dans le bon sens », ajoute Jean-Guy

Talamoni pour Corsica Nazione. « Ce qui me rassure le plus, c'est qu'il y a dans ce texte des cliquets républicains sur la paix civile et la tranquillité publique », dit le communiste Paul-Antoine Luciani. « Des verrous, tu veux dire », opine l'ancien ministre de la fonction publique Emile Zuccarelli. « Mettez-vous d'accord sur les termes de ser-rurerie », interrompt M. Christ-

nacht, qui plaisante en voyant que la partie politique est gagnée.

La démonstration technique est forcément plus laborieuse. L'ancien député radical Nicolas Alfonsi, qui tient à ses convictions et se montre le plus hostile au texte gouvernemental, résume le débat d'une manière brutale : « Quand il y a unanimité, il y a toujours un co-cu. » En écoutant M. Christnacht, chacun, de fait, n'a visiblement pas entendu la même chose : que, dans quatre ans, la nouvelle collectivité de Corse pourrait disposer d'un pouvoir réglementaire, ou, au contraire, d'un pouvoir législatif. MM. Alfonsi, Zuccarelli – que le premier ministre a tenu à rassurer personnellement au téléphone, à l'heure du déjeuner – et le député RPR de Corse-du-Sud Roland Francisci ont quand même quelques explications de texte à demander. « La rédaction est confuse, je n'ai rien compris », dit M. Francisci. « C'est du pouvoir réglementaire, ou non ? » Le maire de Bastia craint quant à lui qu'on veuille leur « vendre un chat dans le sac », selon l'expression corse.

## MAINTENANT, AU TRAVAIL

M. Proust tente de rassurer les communistes et les radicaux : « C'est du législatif déclassé, du quasi-pouvoir réglementaire », ex-

plique-t-il. « Est-ce que vous pouvez confirmer que c'est du pouvoir réglementaire ? », demande alors M. Francisci à M. Christnacht. « Ce n'est pas aussi simple. La vérité est entre les deux », répond le conseiller de Matignon.

« Comme le disait Yankélévitch, si chacun lisait dans les textes la même chose, on serait toujours en conflit, résumait pacifiquement Pierre Chaubon (divers gauche) à la sortie de la réunion. Maintenant, l'étape suivante nous attend. » Pour les quatre ans à venir, « un travail considérable », dit le conseiller exécutif Jean-Claude Guazelli (RPR) ; « il n'est pas sûr que nous ayons les ressources humaines, politiques et administratives pour le faire », poursuit M. Chaubon. Le président de l'Assemblée de Corse le sait. L'adoption – sans amendements – de l'ensemble du texte, le 28 juillet, à Ajaccio, fait désormais presque figure de formalité : « Nous partîmes vingt-deux mais, par un prompt renfort, nous nous vîmes cinquante en arrivant au port », constate M. Giacobbi, qui connaît ses classiques. José Rossi sait qu'une autre tâche l'attend : tisser quelques contacts avec la grande muette de cette journée, la présidence de la République.

Ariane Chemin

## Une région insulaire de 260 000 habitants

● **Géographie.** Située à 160 kilomètres du continent, la Corse comprend deux départements, 5 arrondissements et 360 communes. Sa superficie est de 8 680 km<sup>2</sup>. L'île est traversée par une chaîne de montagnes, que domine le mont Cinto (2 710 mètres). Elle compte 1 947 km de côtes dont 300 km de plages.

● **Population.** Au recensement de 1999, la Corse comptait 260 000 habitants (30 habitants au km<sup>2</sup>), soit 10 000 habitants de plus qu'en 1990 (0,4 % de la population française métropolitaine). 23 % de la population a moins de vingt ans (25,8 % pour la moyenne nationale) et 23,5 % a plus de soixante ans (20,4 % pour la France entière).

● **Economie.** Sur 92 846 emplois recensés en janvier 1999, 73 076 provenaient du tertiaire. Le secteur touristique représente 9,5 % du PIB de l'île, soit davantage que l'agriculture et le bâtiment réunis. La Corse compte, selon l'Insee, 20 000 entreprises, 95 % ayant moins de 10 salariés. Son PIB, de 27,8 milliards en 1996 (soit 0,4 % du PIB national), reste inférieur de 30 % à la moyenne nationale. Les exportations ne couvrent que 6 % des importations.

● **Chômage.** Fin 1999, le taux de chômage se situait à 11,9 % au lieu de 12,6 % l'année précédente. Il restait supérieur à la moyenne nationale (10,6 %). La proportion de chômeurs de longue durée est de 28 % en Corse contre 37 % sur l'ensemble de la France.

● **Aides de l'Etat.** L'enveloppe de l'Etat attribuée à la Corse pour 2000-2006 au titre du contrat de plan s'élève à 6 311 francs par habitant, soit plus du triple de l'enveloppe moyenne (2 000 francs) et presque le double de la somme attribuée au Limousin, région du continent la mieux servie (3 286 francs). L'Etat dépense en outre plus de 13 milliards de francs par an pour la Corse, et participe à hauteur de 60 % aux ressources des ménages.

● **Aides européennes.** La Corse va bénéficier, pour la période 2000-2006, d'une dotation financière de 1,187 milliard de francs (181 millions d'euros) au titre des fonds structurels européens. L'île a bénéficié de plus de 3 milliards de francs de concours communautaires entre 1989 et 1999.

# Le plan gouvernemental : expérimentations, précautions et dérogations fiscales

**LE PROJET** gouvernemental d'accord-cadre sur l'avenir de la Corse est destiné, souligne son préambule, à « mieux prendre en compte les spécificités de la Corse dans la République », à « clarifier les responsabilités dans la gestion des affaires de l'île », à « favoriser son développement économique et social » et, enfin, à « fonder durablement la paix civile ». Nous en publions les principales dispositions.

**1. La simplification de l'organisation administrative :** Pour favoriser la « clarification des responsabilités » et l'« efficacité de la gestion », le gouvernement « est disposé à se placer dans la perspective » tracée par les élus de l'Assemblée de Corse le 12 juillet : « suppression des deux départements et mise en place d'une collectivité unique, cette réforme – qui impliquerait une révision constitutionnelle – ne devant intervenir qu'à l'expiration du mandat de l'Assemblée de Corse, en 2004 ».

Le projet du gouvernement précise que « la suppression envisagée des départements ne devrait porter atteinte ni à la qualité du service public ni à l'équilibre entre les parties de la Corse. L'organisation et l'implantation des services de l'Etat et de la collectivité territoriale devraient tenir compte de ces impératifs ». Avant cette réforme, « un dispositif de coordination des politiques » des deux départements pourra être mis en place.

**2. Décentralisation de nouvelles compétences.** Le projet dispose que « de nouvelles compétences seront décentralisées au profit de la collectivité territoriale de Corse. Elles pourraient concerner l'aménagement de l'espace, le développement économique, l'éducation, la formation professionnelle, les sports, le tourisme, la protection de l'environnement, la gestion des infrastructures et des services de proximité, les transports ». Toutefois le gouvernement avance prudemment : ces transferts « seront opérés en favorisant la formation de « blocs de compétence » » ; leur contenu sera précisé lors de « discussions ultérieures entre le gouvernement et les élus de Corse » ; enfin, « l'Etat conservera, dans tous les cas, la capacité de mettre en œuvre les politiques nationales et d'exercer ses missions de contrôle ».

**3. Transfert de nouveaux pouvoirs.** C'est le point le plus controversé. Toutes les innovations proposées sont présentées

comme des « possibilités », non comme des faits acquis. « Les spécificités de la Corse peuvent justifier que des normes réglementaires, voire certaines dispositions législatives, soient adaptées à la Corse (...), dans des conditions qui seraient déterminées par la loi », dit le texte.

## « Les spécificités de la Corse peuvent justifier que des normes réglementaires, voire certaines dispositions législatives, soient adaptées à la Corse »

Ainsi, le gouvernement « proposera au Parlement » – dans le cadre d'un projet de loi qui « pourrait être déposé devant le Parlement avant la fin de l'année pour être voté en 2001 » – « de doter la collectivité territoriale de Corse d'un pouvoir réglementaire permettant d'adapter les textes réglementaires par délibération de l'Assemblée ». S'agissant de l'adaptation de

« dispositions législatives », le gouvernement proposera, dans le même cadre législatif, de « donner à la collectivité territoriale de Corse la possibilité de déroger, par ses délibérations, à certaines dispositions législatives, dans des conditions que le Parlement définirait ». Le document gouvernemental ajoute que ces adaptations de nature législative devraient « être ensuite évaluées avant que le Parlement ne décide de les maintenir, de les modifier ou de les abandonner », comme le prévoit la décision du Conseil constitutionnel du 28 juillet 1993, « qui affirme la conformité à la Constitution de telles expérimentations ».

Dans un premier temps, ce mécanisme expérimental d'adaptation des normes ne prévoit donc pas de transfert pur et simple de pouvoirs législatifs à la collectivité territoriale. Pour tenir compte de cette revendication, exprimée par les élus corses le 12 juillet, le gouvernement franchit cependant un pas supplémentaire qui pourrait intervenir à partir de 2004, après une indispensable révision de la Constitution.

Le document précise : « Il peut apparaître cohérent avec une démarche de responsabilisation des institutions de la Corse d'envisager l'élargissement et la pérennisation » du dispositif initial. « Le Parlement pourrait ainsi autoriser l'Assemblée territoriale de Corse à adapter par ses délibérations, dans certains domaines précisément déterminés et dans le respect des prin-

cipes qu'il aura fixés, des dispositions législatives déjà en vigueur ou en cours d'examen. Les délibérations adoptées par l'Assemblée de Corse dans ces conditions seraient, sous réserve de l'exercice des voies de recours devant la juridiction administrative, exécutoires. »

Ultime précision – mais essentielle : « Les délibérations [de nature législative] adoptées par l'Assemblée de Corse seraient, sous réserve de l'exercice des voies de recours devant la juridiction administrative, exécutoires. De valeur réglementaire, elles ne seraient pas soumises à une validation ultérieure obligatoire de la part du législateur. » Par déduction, il est donc clair que le gouvernement maintient le principe d'une validation obligatoire par le Parlement des dispositions législatives adoptées par l'Assemblée de Corse – comme c'est le cas dans la procédure des ordonnances –, en dépit de la demande des élus corses d'un transfert de pouvoir législatif sans contrôle du Parlement.

Enfin, le gouvernement pose trois conditions à cette révision constitutionnelle ultérieure : un bilan de la période transitoire, l'« accord des pouvoirs publics alors en fonctions » – ce qui est logique car on voit mal l'actuel gouvernement s'engager formellement au-delà de 2002 –, enfin, « en tout état de cause, le rétablissement durable de la paix civile ».

**4. Le statut fiscal et le financement de l'économie.** Le projet du gouvernement reprend l'essentiel

de ses propositions du 10 juillet : les « exonérations » envisagées, et qui devront être approuvées par le Parlement lors de l'examen à l'automne du projet de loi de finances pour 2001, sont conçues comme des « incitations à l'investissement ». Elles pourront prendre la forme d'« un crédit d'impôt, égal à un pourcentage à déterminer de l'investissement réalisé », et qui serait « reportable et partiellement remboursable, au terme d'une période à déterminer ». Ce dispositif a « vocation à s'appliquer pendant dix ans ».

Quant à la fiscalité sur les successions – les fameux arrêtés Miot –, le gouvernement pose le principe de l'« obligation de déclaration de succession » à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2001. La reconstitution des titres de propriété sera effectuée au cours d'une période transitoire de dix ans. « Pendant cette période de dix ans [et non plus cinq ans, comme initialement prévu], l'exonération des droits sera complète. Pour une deuxième période, d'une durée de cinq ans, un dispositif comportant une réfaction de 50 % sur la valeur des immeubles sis en Corse sera mis en place ». Au-delà de ces quinze années de transition, « la définition du régime fiscal applicable aux successions fera l'objet d'une concertation entre la collectivité et l'Etat ».

Enfin, plusieurs dispositions sont prévues pour soutenir la société de capital-risque Femu Qui, pour dynamiser les financements bancaires et encourager le crédit-bail.

**5. L'enseignement de la langue corse.** Comme annoncé le 10 juillet, « le gouvernement proposera au Parlement le vote d'une disposition posant le principe selon lequel l'enseignement de la langue corse prendra place dans l'horaire scolaire normal des écoles maternelles et primaires et pourra ainsi être suivi par tous les élèves, sauf volonté contraire des parents ».

**6. Une loi de programmation.** « Le gouvernement proposera au Parlement de voter un dispositif législatif prévoyant une programmation sur quinze ans d'investissements publics destinés à combler les retards d'équipement dont la Corse souffre encore. » Le projet gouvernemental précise que l'Etat prendra à sa charge, en moyenne, 70 % du financement de ces investissements.

## Le gouvernement à l'orée du maquis constitutionnel

**LE PLUS DUR** reste à faire, serait-on tenté de conclure à la lecture du projet gouvernemental. Certes, le premier ministre semble, pour l'heure, avoir trouvé un point d'équilibre entre des exigences politiques a priori inconciliables, mais l'inventaire des obstacles qu'il lui reste à franchir est impressionnant. Dans l'immédiat, le gouvernement va devoir ouvrir trois ou quatre chantiers législatifs : projet de loi de finances pour 2001, incluant les dispositions fiscales particulières annoncées ; projet de loi sur le statut de la Corse ; loi de programmation sur les investissements publics ; enfin, approbation par le Parlement de la généralisation de l'enseignement de la langue corse. A l'horizon de 2004, se profilent une ou deux révisions de la Constitution pour instaurer la collectivité territoriale unique et la doter de pouvoirs dérogatoires.

Un tel marathon parlementaire est périlleux. Outre les controverses politiques qu'il ne manquera pas de nourrir, le gouvernement risque fort

de se heurter au Conseil constitutionnel, tant ce dernier est sourcilieux sur les deux points les plus symboliques : la loi et la langue. N'avait-il pas, le 16 juin 1999, bloqué la ratification par la France de la charte européenne des langues régionales, jugée non conforme à la Constitution, au nom des principes « d'indivisibilité de la République, d'égalité devant la loi et d'unicité du peuple français ». Les mêmes principes peuvent le conduire à refuser, demain, les dispositions dérogatoires imaginées par le gouvernement en matière de pouvoir réglementaire et, surtout, législatif.

Les juges constitutionnels, à commencer par leur président, Yves Guéna, n'ont aucune inclination à la complaisance dans ce domaine. Lionel Jospin n'aura pas de trop de la présence à ses côtés d'Olivier Schrameck, ancien secrétaire général du Conseil, pour tenter de traverser cet autre maquis.

Gérard Courtois

G. C.

## Elus et militants nationalistes attendent une trêve durable

Certains dirigeants évoquent la fin de la lutte armée

**MÊME SI** l'accord tant souhaité va « dans le bon sens », la partie n'est pourtant pas terminée, jeudi 20 juillet, pour les élus de Corsica Nazione. Interrogés à la sortie de Matignon, ni Jean-Guy Talamoni, ni Paul Quastana, les deux élus mandatés par le deuxième groupe de l'Assemblée territoriale, Corsica nazione, dans le « processus » qu'avait engagé Matignon depuis décembre 1999, n'ont souhaité s'engager sur le « rétablissement durable de la paix civile » réclamé par le texte gouvernemental pour la mise en œuvre des propositions, et notamment les éventuelles révisions constitutionnelles. « Je ne peux donner de garantie », explique le second.

« Je ne dois pas rendre compte de mon action qui est une action publique. L'analyse me pousse simplement à dire que si on s'engage dans la voie du règlement de la question corse, selon un processus qui va durer quatre ans, on fera un grand pas vers la paix civile. Et je suis moins inquiet des peaux de banane que risquent de nous poser les réfractaires à toute évolution de l'île, en Corse et à Paris, que de celles des nationalistes. »

Le ton et certains silences de M. Talamoni, un des membres connus en Haute-Corse de la Cuncolta Indipendentista, principale organisation nationaliste, et Paul Quastana, qui en est membre en Corse-du-Sud, ne trompent pourtant pas. Les deux hommes, qui commenteront le texte et l'accord en début de semaine prochaine devant la plateforme Unita, qui regroupe neuf organisations nationalistes, dont Corsica nazione, n'ont pas souhaité évoquer, jeudi, la question

de l'amnistie, par souci de pacification. Ils ont en effet visiblement décidé de taire le sujet jusqu'à leur vote « pour » le texte, le 28 juillet, à Ajaccio, pour aider à la réussite de l'accord.

A l'unisson, les responsables des principales organisations militantes (environ 2 000 à 3 000 personnes) semblent aussi satisfaits de l'accord. « C'est très positif », explique ainsi Jean-François Luciani, porte-parole de Corsica Viva, membre d'Unita – qui, avec le Collectivum nazionale, avait demandé à M. Talamoni de quitter la table des négociations, le 24 mai. « Je suis personnellement étonné du courage politique de Jospin. A priori, par intuition, il me semble que l'heure est plus au travail qu'aux bombes », poursuit-il.

« On est content », renchérit François Antoni, ancien dirigeant de la Cuncolta. « Ce que je demanderai à Jean-Guy, si certains relançant le cycle de violence, c'est de se positionner clairement ». M. Antoni évoque volontiers, à terme, la dissolution des organisations clandestines. « Nous l'avons toujours dit », explique M. Luciani. « Si les deux têtes de l'exécutif prennent position devant le peuple et si la Corse a la possibilité de légiférer, il n'y aura plus matière à les maintenir », dit M. Luciani. « La lutte armée n'a pas vocation à perdurer pendant des décennies », confirme Paul Quastana. « Mais la réunion d'un certain nombre de conditions est nécessaire à sa disparition. Quand ces conditions, fondamentalement politiques, seront réunies, elle disparaîtra d'elle-même. »

Ar. Ch.

## M<sup>me</sup> Alliot-Marie juge « inacceptable » le transfert de pouvoirs législatifs

**LA PRÉSIDENTE** du RPR, Michèle Alliot-Marie, a estimé, jeudi 20 juillet, que les propositions du gouvernement sur la Corse « relèvent d'une méthode Jospin qui consiste à différer les décisions difficiles, à ne pas décider clairement pour essayer de se concilier les faveurs de tout le monde et de ne s'aliéner personne ». Elle considère comme « inacceptable » le transfert de pouvoirs législatifs aux élus corses, « sous-jacent aux mesures proposées, malgré les précautions d'un style emberlificoté ». M<sup>me</sup> Alliot-Marie rappelle que la « République est une et indivisible et qu'il ne saurait être question de transiger sur ce principe ». De son côté, le porte-parole du mouvement gaulliste, Patrick Devedjian, a déclaré que le gouvernement est prêt à

« concéder chaque jour un peu plus aux extrémistes, au prix même de la solidarité gouvernementale, dont M. Zuccarelli a fait les frais hier comme M. Chevènement les fera demain ».

Avant la réunion de Matignon, Jean-Pierre Raffarin, président (DL) de l'Association des régions de France, avait affirmé « partager l'avis de Jean-Pierre Chevènement ». « La Corse n'est pas forcément le territoire le plus adapté pour tenter des expériences révolutionnaires », avait-il ajouté.

Président délégué du Mouvement des citoyens, George Sarre a estimé que le plan du gouvernement sur la Corse « mérite un approfondissement ». « Ce document renvoie à une deuxième étape pour assurer la pérennisation et l'élargissement du dispositif. C'est là qu'est le problème majeur : qui ne voit que les nationalistes et leurs alliés ont placé un pied dans l'entrée de la porte ? », s'inquiète le député de Paris, en précisant qu'« une réforme constitutionnelle qui aurait pour seul objet le statut de la Corse n'était pas envisageable ».

### « QUARTERON D'ÉLUS CORSES »

Robert Hue, secrétaire national du PCF, a estimé, en revanche, que ces propositions constituent « une première étape positive », en appelant toutefois à la vigilance contre « toute dérive mafieuse ». Invité sur RTL, le ministre de l'équipement Jean-Claude Gayssot a, pour sa part, jugé « exemplaire » la méthode de discussion avec les élus corses.

Dans un entretien publié vendredi 21 juillet par France-Soir, l'ancien préfet de Corse, Bernard Bonnet, affirme que « reconnaître à la Corse le pouvoir de faire ses propres lois (...) ce serait avouer une incapacité, celle de faire respecter les lois de la République ». « Il n'est pas acceptable qu'un quateron d'élus corses, préoccupés par les élections municipales à venir ou soumis aux pressions des nationalistes, dicte sa loi à la République », ajoute l'ancien préfet.

## Le Conseil constitutionnel valide les principales dispositions prévues par la loi sur la chasse

La mesure concernant la réintroduction volontaire de prédateurs, dont les ours, est toutefois censurée

Le Conseil constitutionnel a validé, jeudi 20 juillet, les principales mesures prévues par la loi sur la chasse. Cinq mesures ont, toute-

fois, été censurées, dont celle visant à encadrer la réintroduction volontaire des ours slovènes dans les Pyrénées. Le Conseil a également esti-

mé qu'il n'existe aucun motif d'intérêt général justifiant que le jour de « non-chasse » soit fixé un autre jour que le mercredi.

**LE CONSEIL** constitutionnel a validé, jeudi 20 juillet, les principales dispositions de la loi sur la chasse, adoptée le 28 juin par le Parlement et contre laquelle les députés du RPR, de l'UDF et de DL avaient formé un recours. Il a toutefois censuré, pour des motifs divers, cinq dispositions de ce texte.

La plus significative concerne le jour de « non-chasse ». La loi prévoyait que la chasse soit interdite le mercredi ou « un autre jour fixé au regard des circonstances locales ». Les députés de droite estimaient que cet article constituait une atteinte au droit de propriété, dont le droit de chasse est l'un des attributs. Le Conseil ne les a pas suivis, estimant que l'interdiction de chasser un jour par semaine était justifiée par un motif d'intérêt général, en l'occurrence la sécurité des enfants le mercredi. En revanche, le Conseil a estimé qu'il n'existe aucun motif d'intérêt général justifiant que ce jour de non-chasse soit fixé un autre jour que le mercredi. Il a donc écarté cette possibilité.

Par ailleurs, les juges constitutionnels ont estimé que l'article 3

– visant à encadrer la réintroduction volontaire de prédateurs, et notamment celle des ours slovènes dans les Pyrénées, pour contribuer à la conservation d'espèces menacées – avait été adopté au terme d'une procédure irrégulière.

Cet article résulte, en effet, d'amendements adoptés après la réunion de la commission mixte paritaire, alors que sa rédaction avait fait l'objet, au préalable, d'un vote conforme des députés et des

sénateurs. C'est donc l'ensemble du dispositif adopté qui est annulé.

### DROIT D'OPPOSITION

Pour la même raison, la disposition autorisant l'achèvement sur la propriété d'autrui d'animaux blessés – le droit de suite en quelque sorte – a été censurée.

C'est également pour des raisons formelles que l'article 17, portant sur la fixation par la loi de

finances des redevances cynégétiques a été censuré, car le contenu obligatoire des lois de finances doit être fixé par une loi organique, et non par une loi ordinaire. Pratiquement, toutefois, le législateur financier pourra, chaque année, fixer cette redevance, sans y être explicitement invité par la loi.

Les juges constitutionnels ont également précisé l'exercice du droit d'opposition à la chasse reconnu au propriétaire, au nom de ses convictions personnelles. Ce droit, soulignent-ils, s'exerce « dans chaque association communale ou intercommunale agréée » et « n'est donc pas subordonné à une demande portant sur tout le territoire national ». En outre, ce droit d'opposition « ne saurait faire l'objet d'aucune demande de justification », précise le Conseil. Enfin, ce dernier ne s'est pas hasardé sur le terrain très controversé des dates de chasse et de l'application des directives européennes en la matière, laissant cette tâche au Conseil d'Etat.

Gérard Courtois

### La contre-attaque des écologistes

Quatre associations écologistes ont déposé des recours devant le Conseil d'Etat pour réclamer l'annulation d'un récent arrêté ministériel fixant l'ouverture anticipée de la chasse au 10 août. Après la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), le Rassemblement des opposants à la chasse (ROC) et l'Association ornithologique et mammalogique de Saône-et-Loire (AOMSL), c'est l'Association pour la protection des animaux sauvages (ASPAS) qui a demandé au Conseil d'Etat, vendredi 21 juillet, de surseoir en urgence à l'exécution d'un arrêté pris le 13 juillet par Dominique Voynet et publié le 14 juillet au Journal officiel.

S'appuyant sur la jurisprudence du Conseil d'Etat, les plaignants jugent toute ouverture antérieure au 1<sup>er</sup> septembre contraire au droit communautaire, alors que M<sup>me</sup> Voynet a prévu que la chasse puisse être avancée au 10 août pour certaines espèces de gibier d'eau et dans certains départements.

## Les souverainistes de droite doutent de la nécessité d'une confédération

**S'IL Y A BIEN** un point sur lequel villiéristes et pasquaiens sont aujourd'hui d'accord, c'est sur l'urgence de prendre son temps avant d'envisager de nouvelles aventures communes. Personne, publiquement, ne se dit a priori hostile à l'idée de confédération lancée par Charles Pasqua il y a deux mois et reprise aujourd'hui par l'ex-vice-président du RPF, mais, dans le climat actuel d'hostilité, le flou est le plus grand lorsqu'il s'agit d'imaginer sa concrétisation.

L'écrivain et député européen Paul-Marie Coûteaux applaudit l'idée d'une confédération qui pourrait mettre un peu de liant dans l'« auberge espagnole » souverainiste. « J'ai toujours vu, étant proche de Pasqua et de De Villiers, qu'il y avait une incompatibilité de culture entre eux », commente-t-il. Prudent, Jean-Charles Marchiani, député européen, attend la décision de M. Pasqua qui devait revenir d'un déplacement au Liban, vendredi 21 juillet, en fin de journée.

Si la confédération devait voir le jour, il n'hésiterait pas à créer « une composante nationale populaire ». « Cela nous permettrait de ratisser large », précise-t-il en citant « des gens comme Millon, le CNI, les compagnons de la droite populiste du RPR, des madelinistes, qui sur le plan des valeurs ont une vision conservatrice... ».

### « DIRE ET FAIRE ENTENDRE »

« Il faut prendre le temps de réfléchir », insiste Thierry de la Perrière, bras droit de Philippe de Villiers. Il pense aujourd'hui que la future confédération devra être « souple et simple ». Député européen, il compte plaider pour qu'au sein du groupe au Parlement européen, soient créés parmi les Français deux sous-groupes rassemblant d'un côté les pasquaiens, de l'autre les villiéristes. Sortant de sa réserve, William Abitbol, député européen proche de Charles Pasqua, qui n'avait jamais cru à la nécessité de créer un parti politique avec M. de

Villiers, affirme, plus que jamais, qu'« une configuration partisane ne s'impose pas » pour faire avancer le souverainisme. Il croit en revanche à la « cristallisation » de celui-ci « autour d'un nom » à la faveur de l'élection présidentielle.

Bête noire de M. de Villiers, Jean-Christophe Comor, qui plaide, comme M. Abitbol, pour un souverainisme rassemblant gauche et droite, explique qu'à présent M. Pasqua a le champ libre pour « dire et faire entendre » la voix souverainiste. « Il est le seul à pouvoir s'affronter à Chirac », affirme-t-il en parlant de « soulagement » depuis le départ de M. de Villiers avec lequel il a peu « d'affinités politiques ». Quoi qu'il en soit, le site Internet du RPF a été prompt à réagir. Dès jeudi soir, M. de Villiers avait disparu de l'organigramme et des photos de la page d'accueil.

Christiane Chombeau

## Le FN et le MNR déjà en campagne présidentielle

**LE PRÉSIDENT** du Front national, Jean-Marie Le Pen, s'amuse à se faire peur et joue déjà les martyrs. Dès qu'il aborde un journaliste, c'est pour poser, l'air inquiet, la même question : « Est-ce que vous croyez qu'il va y avoir une élection présidentielle anticipée ? » En fait, il a sa propre réponse qu'il expose sans attendre. Il voit Jacques Chirac faire « un coup médiatique » et décider une élection présidentielle « à la sauvette », dans la foulée du référendum du 24 septembre sur la réduction du mandat à cinq ans. Ainsi faisant, argumente-t-il, M. Chirac « prendrait tous ses adversaires, sauf Jospin, à contre-pied, limiterait le débat à l'intérieur de la cohabitation et mettrait ses éventuels concurrents de droite, dans la difficulté de se présenter ». « Cela peut être une manœuvre et s'il fait cela avant novembre, il peut aussi espérer ne pas avoir Le Pen comme adversaire », fulmine le président d'extrême droite. Car cette perspective le fait bouillir.

Les choses sont pourtant ainsi : jusqu'au 24 novembre 2000, Jean-Marie Le Pen ne peut se présenter à aucune élection, et cela à la suite de la décision de la cour d'appel de Versailles le condamnant à un an d'inéligibilité pour violence contre Annette Peulvast-Bergeal, candidate socialiste lors de l'élection législative de 1997 à Mantes-la-Jolie.

Récemment, le président du Front national faisait plus largement part de ses inquiétudes sur le recueil des 500 signatures d'élus, nécessaires pour pouvoir se présenter à l'élection présidentielle. « La question se pose. Elle s'est toujours posée. Avant M. Lecanu, il suffisait de 100 signatures. C'est lui qui a quintuplé l'exigence. Depuis nous avons à résoudre chaque fois ce problème-là », a-t-il ainsi répondu, le 23 juin, aux jour-

nalistes du quotidien *Présent* qui lui demandait s'il avait la « certitude de réunir les 500 signatures ». En 1981, M. Le Pen n'y était pas parvenu et avait dû renoncer à la seule élection qui compte aujourd'hui à ses yeux.

### UNE TÂCHE ARDUE

Depuis, il choisit de longs mois à l'avance la personne responsable de la collecte des signatures. Il a ainsi annoncé, lors du conseil national du 17 juin, que cette mission incomberait à Martine Lehideux, vice-présidente du Front national tandis que Jean-Claude Martinez, membre du bureau politique, se voit attribuer la direction de la campagne. La tâche de M<sup>me</sup> Lehideux sera d'autant plus

ardue que, lors de la scission du FN en 1998, la moitié des élus ont quitté le parti et que Bruno Mégret, ex-délégué général du FN, aujourd'hui président du Mouvement national républicain (MNR), a l'intention de se présenter.

Une cellule présidentielle, dirigée par Damien Bariller, a été mise en place au sein du MNR, au début de cette année, pour « établir des liens privilégiés » avec les maires de la France rurale et réfléchir à la campagne présidentielle. Le 10 juillet dernier, M. Mégret a envoyé une lettre aux 30 000 maires de commune de moins de 5 000 habitants pour leur demander de soutenir sa candidature. « La réduction du mandat présidentiel à cinq ans, annoncée par le président de la République et qui devrait être ratifiée à la rentrée, rend plausible l'hypothèse d'une élection présidentielle anticipée », affirme l'ex-bras droit de M. Le Pen. Dans son courrier, M. Mégret affirme inscrire son « combat dans le respect des institutions et dans la fidélité aux principes de la République ainsi qu'aux vertus de notre civilisation ». Il promet un programme axé sur le « rétablissement de la sécurité », « la réduction de l'immigration », et chasse sur les terres du député de la Vendée, Philippe de Villiers, en se disant « le seul » à défendre les « valeurs traditionnelles alors que tous les candidats déclarés ou potentiels ont approuvé le pas ».

Même si le MNR ne croit pas vraiment que le chef de l'Etat prendra la décision d'anticiper l'élection présidentielle, il ne veut pas être pris au dépourvu. « De toutes les façons, cette démarche auprès des maires de petites villes nous permet d'intensifier les contacts », avoue M. Bariller.

Ch. Ch.

### CONCOURS ESG

> **Concours parallèles d'entrée :**  
en 1<sup>re</sup> année pour les diplômés Bac+2 (DEUG, DUT, BTS) et en 2<sup>ème</sup> année pour les diplômés de Licence et Maîtrise

> **4 épreuves :**  
• Test TAGE MAGE de la FNEGE  
• QCM en Anglais  
• Entretien individuel  
• Entretien en Anglais

> **Concours d'entrée :**  
14, 15 et 16 Septembre 2000

> **Date limite d'inscription :**  
1er Septembre

**DIPLOME ESG (Bac+5)**  
**VOIE PAR L'ETAT**

Indice notoriété des Grandes Ecoles parisiennes auprès des entreprises  
1<sup>re</sup> : HEC - 2<sup>ème</sup> : ESSEC - 3<sup>ème</sup> : ESCP  
4<sup>ème</sup> : ESG  
(Classement Nouvel Economiste - Janv. 2000)

**ESG**  
25 rue Saint-Ambroise  
75011 PARIS  
Tél. : 01 53 36 44 19  
Fax : 01 43 55 73 74  
Web : www.esg.fr

### DÉPÊCHES

■ **ASSURANCE-CHÔMAGE :** Le patronat (Medef, CGPME, UPA), la CFDT et la CFTC, signataires de la nouvelle convention d'assurance-chômage, ont réclamé jeudi 20 juillet, dans un communiqué commun, la convocation rapide d'un second Comité supérieur de l'emploi et un agrément global de l'ensemble des textes, qu'ils jugent « indissociables ». Le ministère de l'emploi envisage en effet d'agréer isolément et sans attendre les avenants concernant l'ARPE (prétraitements contre embauches) et les conventions de conversion, destinées aux licenciés économiques (*Le Monde* du 21 juillet).

■ **RÉFORME DE BERCY :** le ministre de l'économie et des finances, Laurent Fabius, a adressé aux syndicats, jeudi 20 juillet, une liste des sites d'expérimentation de la modernisation de son ministère. Il précise que « la préparation des expérimentations fera l'objet d'une concertation avec les représentants du personnel au niveau local ». Les conclusions seront présentées mi-septembre « avant le choix définitif des sites d'expérimentations ». Trois types d'expériences seront menés : accueil commun à la direction générale des impôts et à la direction de la comptabilité publique ; rapprochement de centres et de recettes des impôts ; expérimentation de pôles de recouvrement contentieux au Trésor public.

■ **PARLEMENT :** André Vallini, député (PS) de l'Isère et président du groupe d'amitié France-Etats-Unis, a annoncé, jeudi 20 juillet, que 162 députés ont déjà signé une lettre qui sera adressée à chacun des membres du Congrès américain, les appelant à abolir la peine de mort. « Vous êtes le représentant d'un pays que certains présentent comme la plus grande démocratie du monde, écrivent les parlementaires. Mais vous ne serez jamais l'élu d'une démocratie exemplaire tant que la peine de mort y subsistera. »

**JUSTICE** Secrétaire d'Etat à l'industrie et ancien maire de Saint-Dié (Vosges), Christian Pierret est nommé visé, depuis le 29 juin, par un réquisitoire du parquet invo-

quant la qualification de « faux en écriture ». ● LE CONSEIL DES MINISTRES du 26 juillet doit donner au juge d'instruction l'autorisation d'interroger le ministre en qualité

de « témoin assisté ». ● L'ENTOURAGE de M. Pierret dénonce l'emprisonnement du procureur de Saint-Dié, qui multiplie les enquêtes et procède lui-même à certains interro-

gatoires. ● DEUX POMPIERS de la ville, qui exercent en outre des fonctions à la mairie, ont été mis en examen pour s'être fait rémunérer, depuis 1974, des permanences fictives.

● LE MINISTRE avait déjà été poursuivi par la justice, en 1987, dans l'enquête sur la faillite d'une entreprise locale. Après neuf ans de procédure, il avait été relaxé.

## A Saint-Dié, Christian Pierret s'inquiète du zèle d'un procureur

Le secrétaire d'Etat à l'industrie voit une série d'enquêtes cerner son ancienne mairie, des permanences de pompiers aux faux tampons-dateurs, en passant par des détournements de fonds. La tension monte entre l'hôtel de ville, où l'on parle de « manipulation », et le palais de justice

**SAINT-DIÉ (Vosges)**  
de notre envoyé spécial

C'est la fenêtre, là-haut, à gauche. Christian Pierret soulève discrètement le store de la grande baie vitrée de son bureau. En face de la mairie, sur la place, se tient à droite la sous-préfecture. A gauche, le palais de justice. Et il imagine le procureur, lui aussi à l'affût derrière sa fenêtre, qui guette son premier faux-pas, tandis qu'en face, le sous-préfet se roule calmement une cigarette en comptant les coups. Toute la vie de Saint-Dié-des-Vosges se concentre sur la placette, qui crépite de la guerre sourde que se livrent la justice et l'ancien maire, promu secrétaire d'Etat à l'industrie. Le procureur déterre des affaires à la chaîne, souvent minuscules mais toujours embarrassantes, et Christian Pierret soupçonne lourdement le parquet de « harcèlement procédural ».

Les ennuis ont commencé avec l'affaire des pompiers. Une « histoire de cornecul », peste-t-on à la mairie, mais qui fait des vagues : le conseil des ministres devrait donner, mercredi 26 juillet, l'autorisation au juge d'instruction d'entendre Christian Pierret comme « témoin assisté » - c'est-à-dire en présence d'un avocat. Le secrétaire d'Etat espère que la justice en restera là, mais il est inquiet.

### « UN PROBLÈME ADMINISTRATIF »

Le dossier est arrivé sur le bureau du procureur au mois de février, par la grâce d'une lettre anonyme, qu'accompagnait un rapport d'audit signalant un déficit de 140 000 F dans la trésorerie des pompiers. Le procureur, André Ribes, a ouvert, le 5 juin, une information judiciaire pour « détournement de fonds », confiée à l'unique juge d'instruction du tribunal de Saint-Dié. Deux pompiers volontaires - l'ancien chef de corps et son fidèle lieutenant - ont été écroués dans les jours suivants. Ils sont soupçonnés d'avoir été discrètement rémunérés par la mairie, depuis 1974, pour des permanences fictives : quelque 19 000 francs par trimestre pour le colonel, un peu moins pour son adjoint. Or sous leur casque, les deux hommes portent une autre casquette : l'un est directeur des ser-

vices techniques à la mairie, l'autre secrétaire général. Le 13 juin, le maire actuel, Robert Bernard, a logiquement été mis en examen à son tour, en qualité d'ordonnateur de ces dépenses communales, pour « détournement de fonds ». Un troisième pompier a suivi deux semaines plus tard. Sur le plan réglementaire, l'affaire est obscure : quand l'un de ces hommes était d'astreinte à son domicile le week-end, l'était-il pour la mairie ou pour les pompiers ? Lorsqu'à partir de 1998, le département a pris en charge les sapeurs, la mairie pouvait-elle continuer à payer des forfaits ? « Le paiement des forfaits existe depuis trente ans, proteste le maire, ça se passe ainsi dans beaucoup de communes. C'est de toute façon un problème administratif, pas pénal ». Mais l'auteur de l'audit qui mettait en évidence le trou dans la caisse des pompiers a expliqué aux enquêteurs qu'il en avait parlé à M. Pierret, qui interrogea le pompier-secrétaire général le 11 novembre 1995, devant le monument aux morts, et ne s'en inquiéta pas davantage. L'affaire resta sans suite.

Désormais entre les mains d'un juge, elle tombe assez mal pour M. Pierret. Depuis son entrée au gouvernement, en 1997, il a quitté le fauteuil de maire, mais il en a

des entreprises, créé des emplois à marche forcée, remodelé le centre-ville, multiplié les initiatives sociales et culturelles, avec un succès remarqué.

### Un unique document compromettant

Christian Pierret, « ministre maire adjoint », a signé le 7 avril 1999, un « certificat administratif » dans lequel il assure que les « gardes effectuées » par les deux pompiers « le sont à la demande de la ville ». « Non prises en charge par le service départemental d'incendie, dit le document, ces vacations de gardes doivent être payées aux intéressés sur le budget de la ville. » C'est le seul écrit du ministre sur la question. Il lui a valu, le 29 juin, d'être nommé visé par un réquisitoire supplétif visant la qualification de « faux en écriture ».

« Je demandais que les gardes effectuées soient payées, dit M. Pierret. Effectuées, c'est le contraire de fictives. » Quand le trésorier municipal s'est ému de la dépense, en mai 1999, la mairie a consulté son avocat, qui n'a rien trouvé à redire. La sous-préfecture a tranché en juin et demandé au maire de « ne plus adresser de mandatement » pour les pompiers au trésorier, « qui n'est plus autorisé à les accepter ». M. Pierret estime que l'expression « plus autorisé » atteste sa bonne foi.

gardé le bureau - entre deux photos de Léon Blum et de François Mitterrand. Et Saint-Dié reste son fief : dans cette cité rasée par les Allemands en 1945 puis laminée par la crise du textile, il a fait venir

Du coup, il entretient des relations aigres-douces avec l'autre poids lourd du département, le maire (RPR) de Remiremont, qui n'est autre que Christian Poncelet, l'influent président du Sénat, et

soupçonne toujours quelque torseuse manœuvre. M. Pierret ne sait pas s'il est victime d'un complot, mais il a la nette impression que le procureur veut sa tête, ce que son avocat sursure plus diplomatiquement : « Le moins qu'on puisse dire, explique M<sup>e</sup> Gilles-Jean Portejoie, c'est que le procureur de la République porte à l'affaire un intérêt personnel inhabituel ». Le magistrat, c'est vrai, mouille sa chemise. Il assiste aux auditions du juge, prête une oreille attentive aux bonnes âmes anonymes, ensevelit les policiers sous les demandes d'enquêtes. On fait des trous dans les routes pour vérifier l'épaisseur du goudron, suivant le vieil adage, « deux tiers d'enrobé, un tiers de dérobé ». On vérifie que la réfection sans appel d'offres de la toiture d'une école, emportée par la tempête, est bien légale. Le colonel des pompiers, à peine sorti de prison, est replacé en garde à vue pour un branchement d'électricité peu orthodoxe dans son lotissement (préjudice : 5 000 F). Les employés de mairie sont convoqués par paires au commissariat et les policiers font la navette entre la sous-pré-

fecture, la mairie et le tribunal avec des dossiers poussiéreux. Le sous-préfet reste zen, mais la mairie s'agace.

D'autant que le procureur a trouvé quelque chose. Le chef des services d'achat de la mairie a été mis en examen et écroué, le 1<sup>er</sup> juillet, pour « corruption » et « escroquerie ». Il est soupçonné d'avoir mis au point un système de fausses factures avec une entreprise du cru pour voyager sans frais au Kenya ou dans les Caraïbes, et pour équiper sa maison. Les détournements visés sont estimés à 78 000 francs de voyages et entre 200 000 et 400 000 francs de matériels divers. L'homme est aussi accusé d'« escroquerie au jugement » : pour s'être fait casser la figure par l'ancien ami de son amie, il a raté l'un de ses fameux voyages et a tenté de se faire rembourser le billet...

### TAMPONS-DATEURS

Dernier épisode à ce jour : la mairie utilisait des tampons-dateurs de la sous-préfecture, qui s'en est aperçue à la mi-juillet. « Un pé-tard mouillé de plus », a répondu le maire. Mais le sous-préfet a été interrogé, le 18 juillet, par le procureur, qui a demandé à la police de vérifier à quoi ont servi ces tampons - notamment en matière de marchés publics. « La fonction du parquet, justifie M. Ribes, est d'établir, lorsque des faits lui sont dénoncés, s'ils peuvent recevoir une qualification pénale. On pourrait au contraire me reprocher de ne pas diligenter une enquête quand il existe des éléments. J'applique la loi, c'est mon boulot ».

Le zèle n'est pas toujours bien vu chez les magistrats. Le procureur n'a même pas un substitut pour expédier les affaires courantes et il reçoit son content de lettres d'injures. Mais il campe sur sa position. Le maire d'une commune voisine, dénoncé par lettre anonyme, avait été blanchi après une copieuse enquête des gendarmes. M. Ribes a insisté pour qu'il dise à la presse que le parquet n'avait rien retenu contre lui. Quelques semaines plus tard, il a déniché une deuxième affaire et l'a expédiée devant le tribunal.

F. Jo.

Franck Johannès

## Devant le conseil municipal : « Je ne laisserai plus faire »

**SAINT-DIÉ (Vosges)**  
de notre envoyé spécial

« Il y a quelques années, j'ai déjà donné, tant donné, a soupiré Christian Pierret, le 23 juin, devant le conseil municipal de Saint-Dié-des-Vosges. Alors, calmement, fermement, mais fermement, je vous le dis : je ne laisserai pas faire. Je ne laisserai plus faire. » Il ne s'était pas non plus laissé faire en 1987, mais il a, en effet, trahé pendant neuf ans le boulet de l'« affaire CIPA », avant d'obtenir une relaxe, en 1996.

En juillet 1986, le Comptoir pratique pour l'invention automobile (CIPA), entreprise vosgienne et premier fabricant européen de rétroviseurs, dépose son bilan avec une cinquantaine de millions de factures douteuses. Une enquête est ouverte à Evry (Essonne), où est situé le siège de l'entreprise. Quatorze personnes sont inculpées - on utilisait encore le terme -, dont le PDG de l'entreprise. En examinant les comptes, les policiers remontent jusqu'à une association domiciliée à Saint-Dié, dans la permanence du député (PS) Christian Pierret. Puis ils s'intéressent aux factures réglées par le CIPA à la société Ingénierie et développement extérieur (IDEX), une « maternité

d'entreprises » cogérée par l'élus, ainsi qu'à une autre société, French International Development (FID), dont M<sup>me</sup> Pierret est actionnaire. On retrouve encore son ancien chef de cabinet dans une filiale du CIPA et il apparaît que les cartes de vœux 1985 du député ont été payées par la société.

### « DU CAMBOUIS SUR LES MAINS »

Le député jure que ni lui, ni son épouse, ni son ancien collaborateur n'ont touché un centime et qu'il ne se bat que pour sauver des emplois dans une région sinistrée. « Le rôle d'un député consiste à faire les lois, dit-il, mais aussi à être dans la salle des machines, au risque d'avoir du cambouis sur les mains. » Pour lui, le cambouis venait d'ailleurs d'une « cabale ». En mai 1987, il dénonce « un complot d'origine politique visant à mettre au jour un circuit de financement du PS », là où n'existerait que « la banale faillite d'une entreprise commerciale ». M. Pierret y voit alors la main du Parti communiste (le comité d'entreprise et la CGT s'étaient constitués partie civile) et d'un juge qui « laisse se développer avec une certaine complaisance la médiatisation d'une affaire

montée de toutes pièces ». La perquisition effectuée dans son bureau est pour lui « illégale », et lui rappelle « une triste période » : il n'y avait pas eu de perquisition chez un député depuis 1945.

Si les deux affaires - le CIPA en 1987, les pompiers aujourd'hui - ont un point commun, c'est le système de défense de M. Pierret et de son entourage. Ainsi, la mairie explique que, dans l'affaire des pompiers, « pas un élu n'a touché un sou », et que l'enquête a démarré sur la foi d'une lettre anonyme, « comme sous l'Occupation ». Elle entrevoit aussi « une manipulation politique » - c'est plutôt le RPR, cette fois, qui est visé - qu'appuierait le procureur de la République. L'affaire du CIPA s'est bien terminée pour M. Pierret : mis en examen en 1993 pour « recel d'abus de biens sociaux », jugé en 1995, il a été relaxé le 18 mars 1996. « Il a fallu neuf ans pour que l'on se décide à juger en droit au lieu de conduire sans relâche un safari politico-médiatique », écrivait-il dans une tribune intitulée « Le drame du présumé coupable » (Le Monde du 30 mars 1996).

## M. Chevènement souhaite renforcer la lutte contre l'immigration illégale

**RENFORCER** les sanctions contre les filières d'immigration clandestine. Tel est l'objectif affiché par Jean-Pierre Chevènement à l'ouverture du séminaire international réuni sur ce thème, jeudi 20 et vendredi 21 juillet à Paris. Le ministre de l'intérieur y a confirmé le souhait du gouvernement d'harmoniser les réglementations en matière d'immigration et d'« améliorer les outils de lutte contre l'immigration illégale ». Au niveau national, M. Chevènement a précisé qu'il présentera prochainement un projet de loi triplant le montant des amendes infligées aux compagnies aériennes, maritimes et routières transportant des étrangers en situation irrégulière : les pénalités passeraient de 10 000 à 30 000 francs par personne transportée. Cette mesure vise à « inciter ces entreprises à effectuer des contrôles efficaces à l'embarquement de leurs passagers », a expliqué M. Chevènement.

Le ministre français, qui présentait les grands axes de la présidence française de l'Union européenne en matière d'immigration et de coopération policière, a expliqué : « L'Europe accueillera vraisemblablement une cinquantaine de millions de migrants dans les cinquante prochaines années. Elle doit donc accepter un certain métissage. Mais elle se doit aussi de maîtriser les flux migratoires dans le respect des lois ». Dans ce contexte, « l'im-

migration illégale est un problème considérable (...) qui nous est posé », a dit M. Chevènement. Ce « trafic d'êtres humains » suppose donc une réponse forte des autorités européennes : un projet de directive instituant des pénalités contre les transporteurs de passagers clandestins est en préparation, complété par un projet de décision-cadre visant à renforcer la répression pénale de l'aide à l'entrée et au séjour irréguliers (Le Monde du 20 juillet).

### CODÉVELOPPEMENT

Enfin, un projet de directive sur la coopération européenne en matière d'éloignement devrait « faciliter la mise en œuvre d'une mesure d'éloignement prononcée par un Etat membre par tout autre Etat membre ayant interpellé un [étranger en situation irrégulière] ». Par ailleurs, le ministre français a proposé à ses collègues européens de réfléchir sur « l'opportunité de la création de services dédiés à la lutte contre l'immigration clandestine », à l'image de l'Office central de répression de l'immigration illégale et de l'emploi des étrangers sans titre (Ocrist) qui existe en France.

Soucieux de ne pas donner un ton uniquement répressif à son discours, M. Chevènement a insisté sur une autre priorité de la présidence française, le codéveloppement. Suite au séminaire réuni à cet effet les 6 et 7 juillet à Paris,

M. Chevènement envisage « différentes modes d'action » : le développement d'une « immigration alternante » permettant à des jeunes des pays en développement de venir travailler en Europe « pour se perfectionner avant de retourner dans leur pays » ; la « facilitation » de la circulation pour les migrants engagés dans des actions de codéveloppement ; et la proposition faite aux étrangers de « mobiliser leur épargne » dans ces actions.

Réagissant jeudi aux propos du ministre, Amnesty international s'est « inquiétée » des conséquences, pour les demandeurs d'asile, du renforcement des sanctions contre les transporteurs de clandestins. Pour l'association, ces mesures peuvent « contribuer à empêcher des personnes menacées dans leur pays d'avoir accès à un asile dans un autre pays ».

De son côté, la Coordination nationale des sans-papiers a appelé à manifester, vendredi 21 juillet, à Montparnasse, devant les locaux où se tient le séminaire, pour demander « l'arrêt des politiques anti-immigrés ». Le gouvernement français pourrait être amené à préciser ses propositions lors du conseil des ministres européens de la justice et des affaires intérieures, les 28 et 29 juillet à Marseille.

Sylvia Zappi

## La municipalité d'Asnières se défend d'accusations de discrimination dans le logement portées par SOS-Racisme

**LA TRAQUE** continue. Deux responsables de SOS-Racisme et un huissier de justice se sont rendus, mercredi 19 juillet, au service des demandes de logements de la municipalité d'Asnières (Hauts-de-Seine). Samuel Thomas, vice-président des « potes », et Luc Bérard de Malavas, responsable de l'association dans la commune, voulaient mettre en évidence et dénoncer l'utilisation « de mentions ethniques » dans les fichiers de la municipalité, comme SOS-Racisme le fit pour l'OPAC de Metz (Le Monde du 24 mai). Les formulaires de demandes de loge-

ments d'Asnières comportaient, jusqu'à une date récente, la mention « pays d'origine ». Pour Samuel Thomas, le « délit de fichage ethnique » est avéré. « Nous avons pu contrôler les fiches de demandeurs ayant déposé un dossier depuis moins d'un an, ajoute-t-il, tous présentent une rubrique "pays d'origine". »

### « PROCÈS D'INTENTION »

Josiane Fischer, adjointe au maire (RPR) d'Asnières et responsable du service logement, reconnaît « une erreur de libellé ». L'élue suppose qu'elle remonte à plusieurs années :

### CORRESPONDANCE

## Une lettre de Gilles Ménage

A la suite de notre article intitulé : « Un dirigeant d'Elf implique l'Elysée de M. Mitterrand dans le versement de commissions occultes » (Le Monde du 12 juillet), Gilles Ménage, ancien directeur du cabinet de François Mitterrand à l'Elysée, nous a adressé la mise au point suivante :

L'article publié dans Le Point, le 3 mars, sur lequel vous avez cru utile de vous appuyer pour me mettre en cause dans l'affaire Elf, a fait l'objet, de ma part, de poursuites en diffamation contre ses auteurs.

J'ai annoncé les raisons de cette action judiciaire par un communi-

qué fait à la presse le jour même de la publication de l'hebdomadaire et qui incluait les explications suivantes : « Je ne me suis jamais occupé du dossier de la raffinerie de Leuna ni sur le plan international, ni sur le plan financier, ni sur le plan industriel, ni sur aucun autre plan. Je n'ai jamais eu aucun contact à propos de ce dossier avec les personnes dont le nom a été cité dans les instructions judiciaires en cours. Je mets au défi quiconque d'apporter le moindre élément matériel, ou tout témoignage qui infirmerait ce que je dis. Pour la bonne raison qu'il n'y en a pas. »

Bertrand Bissuel

# Le loup, rédempteur au-delà des Alpes, intrus en deçà

L'ouverture d'un parc de vision enclos a permis de relancer l'activité touristique en lisière du parc national des Abruzzes italiennes. De ce côté-ci de la frontière, en revanche, les éleveurs alpins constatent les dégâts sur leurs troupeaux

## PESCASSEROLI (Abruzzes)

de notre envoyé spécial

Dino Silla ne s'est jamais demandé s'il était pour ou contre. « Les loups sont là », lâche-t-il sim-

## REPORTAGE

De nuisible, la bête est devenue utile, se transformant en argument de vente

plement. L'homme jette un regard vers les sommets qui surplombent sa bergerie : quelque part, là-haut, d'autres yeux l'épient peut-être, menace embusquée dans le paysage. « Un berger doit aimer tous les animaux », raisonne-t-il. Un silence. « Même si le loup n'est pas un animal comme les autres. »

Les loups sont indissolublement liés à ces montagnes des Abruzzes. Alors Dino vit avec, comme ses aïeux, partagés entre respect et crainte. A vingt-quatre ans, le berger, qui vient de reprendre l'exploitation familiale, élève 1 500 moutons à Scanno, en lisière du parc national. Le troupeau reste dans la vallée d'octobre à juin. Il monte le reste de l'année dans les riches alpages, situés à l'intérieur de l'espace protégé. L'estive se dé-

roule au milieu de la centaine d'ours, de la cinquantaine de loups et de la dizaine de lynx dont la préservation a fait la réputation de cet exceptionnelle arche de Noé, située à deux heures de route à peine de Rome et de Naples.

Derrière Dino Silla, deux chiens se cherchent soudain querelle. Le maître les sépare d'une bourrade. Les deux mâtiens retournent fondre leur pelage blanc au milieu de celui des moutons. L'éleveur possède une vingtaine de mastiffs des Abruzzes, grosses peluches aux airs patauds, capables pourtant de défier les plus féroces animaux. « J'ai des bons chiens, explique-t-il. C'est pour cela que je n'ai pas vraiment de problème avec les loups. »

Pour le jeune éleveur, les vrais prédateurs sont ailleurs, au-delà de ces monts, à Bruxelles. Dino Silla ouvre le laboratoire aseptisé où il fabrique ses fromages : il a dépensé plus d'un million de francs pour se conformer aux règles européennes. Sans aucune aide. « Car ici, les hommes politiques... » Suit un geste peu amène. A écouter ses interminables doléances, l'élevage ovin est devenu un sacerdoce. Avant la guerre, Scanno exhalait le suint : le village comptait une centaine de bergers et 36 000 moutons. Aujourd'hui, il ne

## Des spécimens auraient franchi la frontière



reste plus dans cette commune que 3 200 bêtes et sept bergers, pour la plupart d'âge respectable. Le pastoralisme décline et les loups n'y sont pour rien.

Mais, ici comme ailleurs, l'animal a été le bouc émissaire ancestral de la misère humaine. « N'aguère, quand un loup était repéré, une battue était organisée sous la direction du curé, du maire et des carabinieri », se souvient Franco Tassi. En 1969, ce jeune avocat plein d'avenir a débarqué ici sur un

coup de tête, acceptant l'improbable poste de directeur du parc national, resté sans titulaire pendant des années. Le site protégé, créé en 1920, n'était plus qu'une structure moribonde que ne fréquentaient guère que les braconniers.

Franco Tassi pressent immédiatement comment la fascination-répulsion qu'inspire cet animal à part peut relancer l'intérêt de l'endroit. En 1971, il ouvre un parc de vision enclos à Civitella Alfedena.

En un an, le nombre de visiteurs passe de 3 000 à 120 000. L'activité touristique est lancée. Dans ce village en déshérence, le loup devient un argument de vente. Sa physiologie est omniprésente sur le moindre bibelot. De nuisible, la bête est devenue utile, à mesure qu'ouvraient les échoppes d'artisanat et les pensions de famille.

## LA RELIGION À LA RESCOUSSE

« Le loup fait peur parce qu'on ne le connaît pas. » Trente années durant, M. Tassi a œuvré à réhabiliter l'animal. Avec une patience toute paysanne, il a fait accepter par les habitants ce voisinage. Contrairement à l'imaginaire français, qui a fait du loup la représentation absolue du mal, la culture italienne offrait quelques contre-feux dont l'érudit a su jouer : « Il y a bien sûr la louve de Rome, mais également le fait que les familles baptisaient souvent leur premier-né "Lupo", signe de force et de courage », explique-t-il. Dans cette très catholique région, le pragmatique directeur baptisera son entreprise de sauvetage « Opération saint François », enrôlant à sa cause le saint qui fraternisait avec les loups.

Aujourd'hui, deux millions de visiteurs se pressent chaque année sur les 50 000 hectares du parc,

dans l'espoir de croiser un prédateur. Beaucoup ne les verront qu'à l'infirmerie, où les animaux blessés sont soignés dans des enclos. Les spécimens en liberté ne resteront au mieux que quelques points minuscules dansant au bout des jumelles. Mais cette présence même invisible suffit à créer l'émoi.

L'exode rural qui avait vidé la région depuis le début du siècle est aujourd'hui stoppé. Des exilés sont revenus au pays pour ouvrir des boutiques. Une récente étude a démontré que les revenus par habitant étaient plus élevés dans le parc qu'à sa lisière. Au fil des années, plusieurs communes se sont agrégées à la structure pour profiter de la manne. Aujourd'hui Franco Tassi s'attache essentiellement à ne pas voir son œuvre étouffée par le succès. L'afflux d'argent a attiré les convoitises. Le directeur a dû repousser les velléités pressantes de promoteurs immobiliers parfois peu scrupuleux. Lui et sa famille ont reçu des menaces de mort. Il a résisté pour préserver l'équilibre et la biodiversité de l'endroit, gages de sa longévité.

Les bergers tirent également bénéfice de ce succès populaire. Dino Silla et ses confrères survivent essentiellement grâce à la vente directe aux vacanciers. Les bêtes égorgées sont correctement remboursées par le parc. Pasqualino Leone, le chef des gardes, est chargé d'expertiser les cadavres et sait distinguer l'attaque d'un loup ou d'un ours de celle d'un chien errant : « La surveillance des troupeaux est dissuasive : les prédateurs préfèrent s'attaquer aux cerfs ou aux chamois, qui constituent des proies plus faciles et abondantes en raison de l'interdiction de la chasse. »

Mais – la fable aurait été trop belle – le loup ne peut pas sauver l'agneau. Le pastoralisme se meurt. Aujourd'hui, les bergers qui surveillent les bêtes à l'estive viennent pour la plupart des Balkans : Albanais ou Monténégrins payés une misère. Le directeur du parc a entrepris de sauver la profession en organisant des stages pour les jeunes citoyens italiens. Mais cette nouvelle entreprise de réhabilitation ne sera pas la plus facile.

Benoît Hopquin

★ A lire : *The Origins of Nature Protection in Italy*, de James Sievert. Ed. Peter Lang AG. Berne (traduction française en cours).

Philippe Révil

## Des Alpes aux Pyrénées

Un chercheur, Michel Ingiardi, qui suit depuis dix ans l'évolution des loups dans le parc du Mercantour (Alpes-Maritimes), affirme avoir repéré la présence d'un couple et d'un petit à deux kilomètres d'Utelle, à 25 kilomètres à vol d'oiseau de Nice. Le chercheur constate que les attaques de troupeaux se sont stabilisées dans la région. Il a répertorié en 1999 cinq loups tués par piégeage ou par arme à feu. Au total une trentaine d'individus, répartis en plusieurs meutes ou clans, seraient aujourd'hui cantonnés dans les parcs du Mercantour (Alpes-Maritimes) et du Queyras (Hautes-Alpes), où leur présence a été signalée dès 1992, en Savoie et en Isère (lire ci-contre). Un loup, qui pourrait être originaire des Abruzzes (nord de l'Italie) est présent dans les Pyrénées-Orientales depuis 1996. En 1977, un animal avait été signalé sur le plateau de l'Aubrac (Lozère). En 1998, un loup a été écrasé par une voiture dans le Cantal.

## Les bergers savoyards en sont à dresser des filets électrifiés

### CHAMBÉRY

de notre correspondant

Au Grand Châtelard, au-dessus de la station de La Toussuire, en Maurienne (Savoie), Hubert Covarel a mis trois jours pour clôturer son alpage de 80 hectares. Il a installé trois kilomètres de filets électrifiés pour protéger son troupeau de 1 200 brebis et agneaux, installé un berger dans une caravane à 2 000 mètres d'altitude, épaulé par cinq chiens – dont un berger des Abruzzes et un dogue du Tibet –, qui campent au milieu du troupeau, chassant le moindre intrus. Plus l'été avance, plus M. Covarel sait qu'il devra se montrer vigilant. Les jeunes chevreaux et chamois auront alors grandi, les vieux et les malades auront été depuis longtemps dévorés et le gibier facile se faisant plus rare, le loup se rapprochera des troupeaux.

C'est durant l'été 1997 que ce moutonnier de quarante-cinq ans a subi les premières attaques : « A l'époque, j'avais pensé qu'il s'agissait d'un lynx. » Un an plus tard, toujours durant la saison d'estive, il a perdu une cinquantaine de brebis, et des analyses génétiques ont confirmé qu'il s'agissait d'un loup. M. Covarel a décidé de protéger son troupeau. « Lorsque des bêtes sont égorgées, c'est tout le troupeau qui est stressé. Les brebis ne mangent plus, perdent leur lait et les agneaux maigrissent. » D'une crête de l'alpage

du Grand Châtelard, on aperçoit la chaîne de Belledonne, toute proche. Il y a un mois, les gardes de l'Office national de la chasse ont identifié deux loups. Des bergers prétendent en avoir repéré quatre. « Côté Isère, un collègue transhumant subit des attaques régulières et a déjà perdu une trentaine de bêtes cette saison », commente M. Covarel.

### ATAQUES EN HAUSSE

« C'est incontestable, un noyau de meute est désormais présent dans le massif de Belledonne et un autre en Haute-Maurienne, à la frontière franco-italienne », admet Alain Pinchart, directeur départemental de l'agriculture et de la forêt de la Savoie. Combien de loups sont installés dans le département ? Personne n'est capable de répondre avec précision. Vraisemblablement moins d'une dizaine en Maurienne, alors qu'en haute Tarentaise la présence d'animaux erratiques a été signalée du côté de Val-d'Isère ou de Champagny-en-Vanoise.

Fait incontestable, les dégâts augmentent d'année en année. Les statistiques officielles de l'administration font ainsi état de 9 interventions imputables aux loups et 17 brebis égorgées en 1997 ; 26 attaques et 106 animaux tués en 1998 ; 54 agressions pour 280 victimes en 1999.



## OSPEDALI RIUNITI DI BERGAMO

AZIENDA OSPEDALIERA  
di Rilievo Nazionale e di Alta Specializzazione

### Realizzazione del Nuovo Ospedale di Bergamo

#### Concorso di Progettazione ESTRATTO DI BANDO

E' indetto concorso di progettazione per la realizzazione del Nuovo Ospedale di Bergamo, con dotazione di 1200 posti letto, da costruirsi in località "Trucca" del comune di Bergamo. Il bando è stato spedito all' Ufficio Pubblicazioni Ufficiali delle Comunità Europee in data 11.7.2000. Per informazioni consultare il sito internet [www.ospedaliuniti.bergamo.it](http://www.ospedaliuniti.bergamo.it) oppure l'Ufficio "Nuovo Ospedale" dell'A.O. Ospedali Riuniti - Largo Barozzi 1 • 24128 Bergamo Tel. +39.035.269031 • Fax +39.035.266165 • E-mail: [uno@ospedaliuniti.bergamo.it](mailto:uno@ospedaliuniti.bergamo.it), dove ha recapito il Responsabile del procedimento (ing. Paolo Bosi) e sono disponibili per il ritiro il bando e il disciplinare (i quali saranno inviati per e-mail a chi ne farà opportuna richiesta). Lingua ufficiale del concorso è l'italiano. Bergamo, 11.7.2000.

Il Direttore Generale  
Dr. Antonio Leoni

### Realisation du Nouvel Hôpital de Bergamo

#### Concours de Mise en Projet EXTRAIT DE L'AVIS DE CONCOURS

Un concours a été organisé pour la mise en projet de la réalisation du Nouvel Hôpital de Bergamo, avec 1200 lits en dotation, à construire sur la localité "Trucca" de la ville de Bergamo. L'avis de concours a été expédié au Bureau des Publications Officielles de la Communauté Européenne le 11.7.2000. Pour de plus amples informations consulter le site internet [www.ospedaliuniti.bergamo.it](http://www.ospedaliuniti.bergamo.it), ou s'adresser à l'Ufficio "Nuovo Ospedale" de la A.O. Ospedali Riuniti - Largo Barozzi 1 • 24128 Bergamo Tel. +39.035.269031 • Fax +39.035.266165 • E-mail: [uno@ospedaliuniti.bergamo.it](mailto:uno@ospedaliuniti.bergamo.it), où il est possible de contacter le Responsable de l'opération (M. Paolo Bosi) et de retirer l'avis de concours ainsi que le règlement (qui seront envoyés par e-mail aux personnes qui le demanderont). La langue officielle du concours est l'italien. Bergamo, 11.7.2000.

Le Directeur Général  
Dr. Antonio Leoni

# Etienne I<sup>er</sup> de Hongrie, chrétien de cœur et d'épée

**L**A Hongrie naît d'un songe, en l'an Mil. Cette nuit-là, dit la légende, un ange visite les rêves du pape Sylvestre II, né Gerbert d'Aurillac. Le pontife a fait préparer une magnifique couronne pour le duc polonais Boleslas Chrobry (« le Vaillant »), dont le pays est catholique depuis le baptême du prince Mieszko I<sup>er</sup>, en 966. Ce diadème, ordonne l'ange, doit être remis sans tarder à l'envoyé d'un « peuple inconnu », qui arrive demain à Rome, car son prince, le Hongrois Etienne, la mérite, avant tout autre, pour son zèle chrétien. Tant pis pour Boleslas, qui ne deviendra roi qu'en 1025, au seuil de sa mort.

L'émissaire d'Etienne est justement un abbé polonais passé à son service, Astric. L'Histoire rejoignant ici la légende, ce prêtre expose au pape les exploits de son prince, grand convertisseur de païens. Enthousiaste et reconnaissant, Sylvestre, obéissant à l'ange, confie à Astric les insignes royaux offerts à Etienne. En décembre 1000, l'abbé retrouve le palais princier d'Esztergom, non loin de l'actuelle Budapest. Il y rapporte, outre la précieuse couronne, une croix apostolique qu'Etienne pourra faire porter devant son cortège, une lance d'or « ailée », dite de saint Pierre, et une lettre de bénédiction accordant au chef hongrois, « que la grâce du Christ éclaire », le droit « de consacrer les églises de Dieu et de régler la vie de son peuple ».

Le 1<sup>er</sup> janvier 1001, Etienne I<sup>er</sup> est sacré sous les vivats des grands et de la multitude. Il devient le premier roi chrétien d'un nouvel Etat, la Hongrie, et le restera pendant trente-huit ans. Souverain temporel et lieutenant de Dieu, sa couronne symbolise et légitime l'indépendance d'une monarchie que parrainent ensemble le vieux pape et le jeune empereur de l'époque, Otton III. En intégrant son pays à la chrétienté, Etienne repousse jusqu'aux Carpates orientales les frontières de l'Europe latine, qui englobent depuis peu la Bohême et la Pologne. En plaçant cette conversion au cœur de l'identité nationale, il scelle le ralliement religieux que son père, Géza, avait commencé d'imposer rudement à son peuple, trente ans plus tôt. Pour les Hongrois, c'est une étape capitale – et souvent traumatisante – d'un déjà long voyage dans l'espace et le temps.

Vajk (« Riche seigneur ») – le futur Etienne – voit le jour sans doute en 969. Dans les couloirs du palais d'Esztergom, où il fait ses premiers pas, ses jeunes oreilles s'initient à une langue étrange venue jusqu'à lui du fond des âges et des steppes. Le magyar appartient à une famille linguistique dispersée aux quatre vents, la souche finno-ougrienne, héritage commun d'une vingtaine de langues que parlent notamment les Finlandais, les Estoniens et quelques petites nations sibériennes. Vajk s'étonne de mots encore plus singuliers, ceux que ses ancêtres ont glanés au fil des générations, auprès des peuples rencontrés ou combattus : les Onogours au parler turco-bulgare, les Sarmates et les Alains d'origine iranienne. Sans oublier les langages des voisins slaves.

Sa mère, Charlotte (Sarolt), est la fille de Gyula, deuxième personnage du pays et chef de la province orientale, la Transylvanie. Charlotte parle à l'enfant de la religion byzantine que sa famille a fait sien vingt ans plus tôt. Pour enchanter ses rêves, elle lui raconte aussi des histoires sans âge. La plus célèbre est la légende du « cerf merveilleux » que les deux princes chasseurs Hunor et Magor poursuivent, des jours durant, à travers les marécages. L'animal les conduit vers un lac où se baignent deux jeunes filles qu'ils épouseront. Les descendants du premier couple seront les Huns ; ceux du second, les Magyars (« les hommes qui parlent »). Le petit Vajk écoute sa mère décrire les prodiges du « tourou », le faucon royal qui apporte sur terre les âmes des nouveau-nés. Cet oiseau mythique est le totem du fondateur de la maison des Arpád, la dynastie hongroise dont Vajk est l'héritier.

Associés pour le pire dans la mémoire « barbare » de l'Occi-

dent médiéval, les Huns et les Hongrois ne sont pas cousins – la linguistique le démontre – au grand dam des marchands d'épée. Mais il est vrai qu'Attila, « le fléau de Dieu », rassembla ses tribus dans la *puszta*, l'immense plaine hongroise, avant de les lancer sur l'Europe au début du V<sup>e</sup> siècle. Province romaine, lointaine et prospère, la Pannonie, jadis pays des Celtes, et sa capitale Aquincum – sous l'actuelle Budapest – ne s'en remettent pas de sitôt. Elle avait vu naître, un siècle auparavant, le futur saint Martin, celui qui partagera son manteau avec un mendiant et deviendra évêque de Tours.

**E**N 973, Vajk a quatre ans. Il devient catholique en même temps que ses parents. La famille est baptisée par Bruno de Saint-Gall, un évêque missionnaire qui en a reçu mandat de l'empereur Otton I<sup>er</sup>. L'enfant change de nom, chose rare à l'époque en pareille circonstance. Sa mère, à la veille de le mettre au monde, avait eu une apparition : Etienne, le premier martyr de l'histoire chrétienne, lui a dit : « Tu accoucheras d'un fils qui sera le premier couronné dans sa nation. Donne-lui mon nom. » Vajk s'appellera donc Etienne, István en magyar, et Stephanos en grec, qui veut dire « couronné ».

En grandissant, en écoutant son père lui retracer la longue histoire de ses ancêtres, Etienne comprendra la signification de ce baptême. Venus de Sibérie occidentale, les premiers Hongrois traversèrent l'Oural cinq siècles avant notre ère et s'installèrent dans la « *Magna Hungaria* », l'actuelle Bachkirie russe, où ils vécurent près d'un millénaire. Poussés par de nouveaux peuples arrivés d'Orient et en quête de pâturages, qui s'impatientent, menacent et parfois livrent bataille, ils s'approchèrent de la mer Noire, s'établirent en Lévidie, où ils étaient voisins et alliés de l'empire khazar, puis dans l'Etelköz, « le pays entre les fleuves », en deçà du Dniepr. A la fin du IX<sup>e</sup> siècle, une nouvelle – et dernière – contrée attend les



**Janvier 1001, Etienne I<sup>er</sup> est sacré premier roi chrétien d'un pays neuf, la Hongrie. Elevé dans la légende guerrière des cavaliers hongrois, il saura toutefois pacifier et évangéliser. Il ouvre la route terrestre vers Jérusalem aux pèlerins. Sa couronne, vraie ou fausse, aura un destin agité...**

Hongrois : le bassin des Carpates. C'est un carrefour de peuples partagé entre Francs, Avars et Slaves.

Arrive l'heure de la Conquête, l'épisode que le jeune Etienne préfère. L'enfant aime surtout le mythe du « cheval blanc », inspiré d'un fait réel, l'alliance en 894 entre les Hongrois et le prince morave Svatopluk. Un messager du nom de Kusid, envoyé sur les rives du Danube par Arpád, le chef des « sept tribus » magyares, remplit sa gourde de l'eau du fleuve, son outre d'herbe, et son sac de terre noire. Rentré auprès des siens, il leur fait goûter l'eau, la terre et l'herbe, que tous trouvent excellentes. L'émissaire retourne auprès du prince et lui offre, en échange de son pays, « un grand cheval blanc avec selle et bride dorées à l'or d'Arabie ». Découvrant trop tard que les Hongrois ne plaisaient pas, le Morave leur livre bataille, prend la fuite, et se noie dans le Danube.

L'histoire de la Conquête est, bien sûr, moins fantaisiste. Et nettement moins joyeuse. Attaqués soudainement par les Petchenègues, un peuple d'origine turque, lui-même bousculé par d'autres, les Hongrois s'enfuient vers l'ouest, escaladent les cols des Carpates et, accompagnés d'une « huitième tribu », mi-alliée, mi-soumise, les Khabars, dévalent dans le bassin, sous la conduite de leur chef Arpád. Cent mille familles s'installent en 895 dans leur nouvelle patrie. Plus grande que la Hongrie d'aujourd'hui, elle englobe la région de l'actuelle Vienne, un village à l'époque. C'est un pays fertile et attrayant. La conquête s'achève en 900. A la différence de tant d'autres, poussés jusqu'ici avant et après eux, puis anéantis, dispersés ou assimilés, les Hongrois sont le seul peuple nomade qui survit, qui préserve sa langue, et qui fondera un Etat aujourd'hui vieux de dix siècles. L'hymne national rend hom-

mage à l'intuition d'Arpád : « *Aux Carpates sur ton conseil / Nos aïeux osèrent s'étendre / Quelle belle place au soleil / Tu nous aides à prendre* ». Et Victor Hugo fait dire à Attila des mots qu'on imagine mieux dans la bouche du chef magyar : « *Nous voulons notre part des tièdes horizons*. »

Mais, avant de s'assagir, les cavaliers hongrois terrorisent l'Europe pendant plus d'un demi-siècle. Le jeune Etienne partage la fierté de son père lorsqu'il l'entend évoquer devant lui ce « *temps des aventures* », dont l'Occident chrétien – à chacun sa

germain qu'il a rameuté, réduit en pièces la cavalerie hongroise, pourtant nombreuse, mais qui a sous-estimé l'ennemi. Ses chefs, avec à leur tête le *horka*, Bulksú, sont pendus à Ratisbonne, l'ancienne capitale orientale des Carolingiens.

Les princes hongrois Taksony (955-970) et surtout son fils Géza (970-997), « le premier prince à ne plus vivre sous la tente », tireront les leçons du désastre. Ils interprètent le monde qui les entoure et tentent d'en discerner les lignes de force. Que voient-ils ? La chrétienté, qui ne cesse de s'étendre, de la Scandinavie à la Pologne, au service d'une foi qui triomphe ; la



Pour enchanter ses rêves, sa mère lui raconte des histoires sans âge.

La plus célèbre est la légende du « cerf merveilleux » que les deux princes chasseurs Hunor et Magor poursuivent à travers les marécages. L'animal les conduit vers un lac où se baignent deux jeunes filles qu'ils épouseront. Les descendants du premier couple seront les Huns ; ceux du second, les Magyars, « les hommes qui parlent »

vérité – garde un souvenir d'épouvante, qu'attestent maintes chroniques. Les redoutables guerriers déferlent sur l'Europe, juchés sur leurs chevaux trapus couverts d'écume, les cheveux nattés et enserrés dans des disques de cuire ou d'or, la taille ceinte d'un carquois bourré de flèches et d'un sabre à double tranchant. A l'épaulé, ils ont l'arme suprême, l'arc « à recul », stratifié de corne et renforcé de tendons de cerf. Fermes sur leurs étriers, qu'ils ont inventés, ils galopent ventre à terre, lâchent la bride, se retournent vers l'ennemi, l'attirent dans leur fuite feinte, et l'assaillent sous une pluie de flèches. Ils jaillissent si vite, raconte un témoin, que « certains soldats sont transpercés, la nourriture dans la bouche ». C'est l'époque où, dans les églises et les cloîtres d'Europe, la psalmodie s'allonge de deux vers nouveaux : « *Contre les flèches des Hongrois, protége-nous, Seigneur !* » Ecoutant son père, Etienne imagine ce spectacle sanglant.

**L**ORSQUE les Hongrois l'envahissent, l'Europe est au plus bas, impuissante à faire front. Leurs chevaux la traversent jusqu'aux Pyrénées, galopent vers la Provence et l'Italie, jusqu'en Sicile, se mouillent les sabots dans la Baltique et la Manche. Les cavaliers brûlent, pillent, violent, tuent. Ils saccagent les villes et les monastères, incendient Pavie et ses quarante-trois églises. Ils rattachent, capturent des esclaves, imposent des tributs à l'ennemi vaincu. Byzance elle-même y consent pour les apaiser. Ils mènent des guerres privées, en quête, précise György Györfy, « de femmes, d'or, de draps, de bovins et de chevaux », ou des combats mercenaires au service des princes en difficulté. Ce sont, vus des Carpates, autant d'exploits glorieux dont les vieilles légendes païennes se font l'écho, comme celui du preux Botond, assommant un prince germanique après lui avoir lancé : « *Tu me précéderas et seras mon serviteur dans l'au-delà !* »

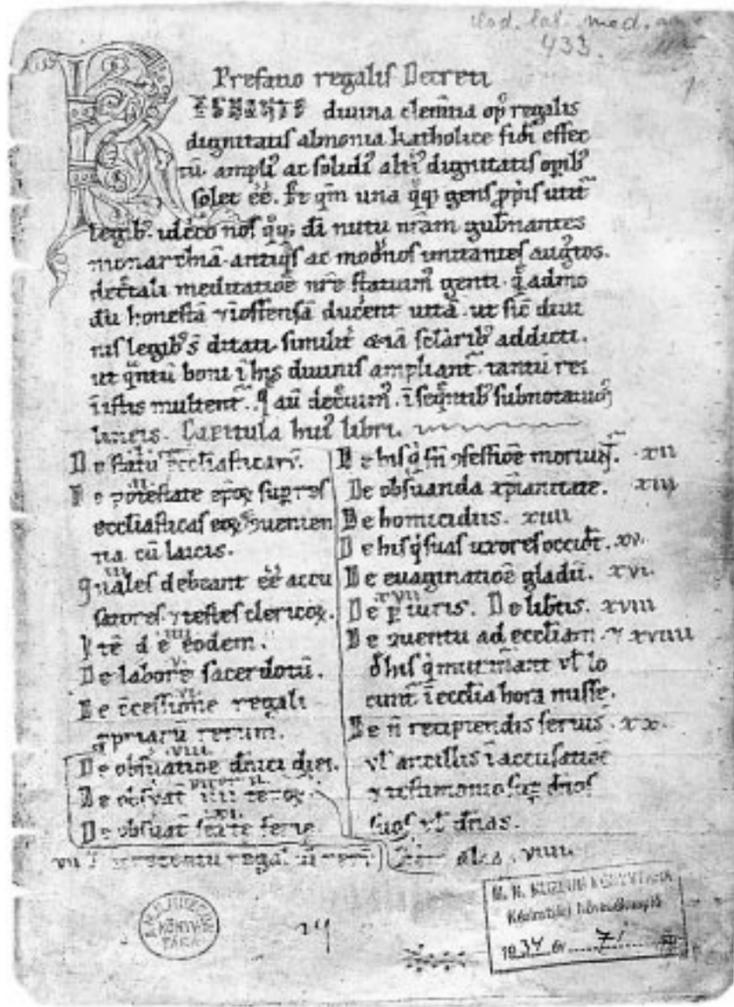
Le regard d'Etienne s'assombrit, car il devine la suite. Elle est triste. Une première défaite en 933 à Mersebourg, puis c'est la catastrophe : le 10 août 955, à Lechfeld, près d'Augsbourg, le roi de Saxe, Otton, entouré de tous les princes

Germanie qui monte en puissance et rêve d'un empire universel ; Byzance à son apogée. Il leur faut, jugent-ils, s'intégrer à la chrétienté ou disparaître ; saisir leur chance d'établir une monarchie à l'ombre de la Croix.

Mais quelle Croix ? Celle de Byzance ou de Rome ? Byzance, la protectrice, a pris de l'avance. Les guerriers hongrois ont ramené, de leurs razzias sur Constantinople, puis de leurs ambassades, l'or et le christianisme. Gyula, le père de Charlotte, baptisé selon le rite grec, revint même accompagné d'un futur évêque, Hierotheos. Des monastères ont été construits. En 972, Géza s'inquiète du rapprochement des empires germanique et byzantin scellé par le mariage entre Otton II et Théophano. Il doit agir. En annexant la Bulgarie un an plus tôt, Byzance a refroidi les alliés potentiels. Tous les chemins de Hongrie mènent désormais à Rome. Géza fait savoir à l'empereur qu'il souhaite se convertir au christianisme latin.

Devenu catholique, sans doute à contrecœur, en même temps que sa femme et son fils, Géza reste un païen dans l'âme. Il continue de pratiquer les rites du chamanisme, la vieille religion des steppes, et d'offrir des sacrifices aux dieux ancestraux. Le lui reproche-t-on, il rétorque qu'il est « *bien assez riche pour donner des présents à plusieurs seigneurs* ». Sa conversion, suivie de celle de cinq mille « *hommes et femmes de distinction* », est un choix politique, et bien peu spirituel. Il en prend prétexte pour briser les rivaux récalcitrants et renforcer le pouvoir central. Il christianise par le fer et le feu. Il fait enterrer vivant Thonuzoba, chef des tribus petchenègues. Une « basse besogne » dont Etienne recueillera les bénéfices. De toute façon, raconte la légende, un jeune homme a prévenu Géza, dans un rêve, qu'il reviendrait à son fils d'accomplir l'œuvre de Dieu, « *car tes mains, lui a-t-il dit, sont souillées de sang humain* ». A l'extérieur, Géza gouverne avec sagesse. Il met fin aux razzias, stabilise ses frontières et ancre résolument son pays à l'Empire germanique. Un an avant sa mort, en 996, il scelle cette alliance en mariant Etienne à Gisèle, la fille du duc de Bavière, le futur empereur et saint Henri II.

**Etienne édicte un code organisant l'Eglise et l'Etat, protégeant la propriété et garantissant la sécurité. Il restera en vigueur plusieurs siècles. On y trouve cette phrase, étonnamment moderne : « Il est digne de Dieu et particulièrement bon aux humains que chacun puisse vivre sa vie en liberté. » Une copie de ce code nous est parvenue dans les pages du « Manuscrit d'Admont », datant du XII<sup>e</sup> siècle.**



IN. HISTOIRE ILLUSTRÉE DE HONGRIE PAR ISTVAN LAZARÉD, KORVINA



A peine souverain, Etienne est en grand danger. La menace vient de Koppány, aîné de la dynastie, et maître d'immenses domaines dans le sud-ouest du pays. Celui-ci revendique le pouvoir, au nom du droit d'aînesse, et la main de la veuve Charlotte, en vertu de la tradition ancestrale du lévirat. L'affrontement, inévitable, a lieu au sud du lac Balaton, en novembre 997. Avec l'aide des chevaliers bavarois, et sous la bannière de saint Martin, Etienne remporte la bataille. Koppány est écartelé. Pour que nul ne l'ignore, les morceaux de son cadavre sont exhibés, cloués aux portes des quatre principales places fortes du pays. Pour remercier saint Martin, Etienne donne son nom à un nouveau monastère, celui de Pannonhalma. Quelques mois plus tard, Gerbert d'Aurillac, encore archevêque de Ravenne et qui suit de près les affaires d'Europe centrale, laisse éclater sa joie : « Il est à nous, l'Empire romain... Il ne nous manque pas même les très puissants royaumes de Scythie », terme qui désigne la Pologne et la Hongrie.

EN se faisant couronner, Etienne lie son sort à l'Occident chrétien. Que celui-ci soit précisément dirigé, à cette époque, par un empereur et un pape hors du commun, représente pour le nouveau roi une chance rare. « Ce fut un moment unique qu'Etienne sut exploiter », souligne l'historienne Marianne Sághy. Car la « poussée vers l'Est » de l'Empire, n'implique pas, dans l'esprit de son chef, la nécessaire soumission de ses nouveaux alliés. Etienne, imitant son père, prend d'ailleurs soin de ne pas devenir un vassal. Il ne rencontrera jamais Otton III, à la différence du polonais Boleslas qui lui prête serment et lui fournit chaque année 300 chevaliers. L'empereur et le pape encouragent l'avènement d'Églises nationales polonaise et hongroise, au grand déplaisir du clergé allemand qui comptait étendre ses possessions.

Le sacre d'Etienne éloigne à jamais la « tentation » orientale. C'est un revers pour Byzance, dans le jeu d'influences qui l'opposera aux papes et aux empereurs d'Occident jusqu'à la fin du XII<sup>e</sup> siècle. Un jeu où les acteurs locaux tentent de ne pas être de simples pions, dans cette « Europe

médiane » qui, relève Fernand Braudel, « n'aura jamais cette chance inouïe de se gonfler d'espace, d'exploser hors d'elle-même », car « ses voisins la cernent, l'emprisonnent ». Ainsi, Etienne, en habile diplomate, resserre rapidement ses liens avec Byzance, qui avait souvent trouvé les Hongrois à ses côtés, face à son ennemi bulgare. Plus tard, il nouera une alliance militaire avec l'empereur Basile II et mariera son fils Imre (Emeric) à une princesse byzantine. En attendant, il affronte, chez lui, deux princes proches de Byzance, dont ils ont adopté la religion. En 1002, l'oncle d'Etienne et maître de la Transylvanie, Gyula, se révolte. Le roi lui pardonne. En 1008, Ajtony, prince de la « Hongrie noire », où il détient le monopole du sel, se rebelle à

des ou aux indociles ! Monarque absolu, il christianise sans merci. Par l'épée autant que par l'exemple. « Il ne voit aucune contradiction entre un exercice "légitime" de la violence et une vie pieuse », note l'historien Gábor Klaniczay. Il entreprend le maillage chrétien du territoire : une église pour dix villages. Rapidement construites, les églises sont souvent minuscules : seul l'officiant et l'autel sont à l'abri, les ouailles restant debout, à l'extérieur. Il n'empêche : tout le monde doit suivre la messe du dimanche, sauf une personne par famille, celle qui « garde le feu ». Les réfractaires sont punis : on leur coupe les cheveux.

Le clergé jouit de nombreux privilèges : il perçoit la dîme, il rend la justice, ses biens sont protégés. Chaque nouvelle église reçoit

**L'affrontement, inévitable, a lieu au sud du lac Balaton en novembre 997. Avec l'aide des chevaliers bavarois, et sous la bannière de Saint-Martin, Etienne remporte la bataille. Koppány est écartelé. Pour que nul ne l'ignore, les morceaux de son cadavre sont exhibés, cloués aux portes des quatre principales places fortes du pays**

son tour contre le nouvel ordre. Etienne le mettra au pas mais lui laissera ses domaines.

En avril 1001, le synode de Ravenne pose les fondations de l'Église hongroise. Astric participe à cette réunion au sommet, aux côtés des grands personnages du moment, dont le pape, l'empereur et Odilon de Cluny. Il en est le grand vainqueur, obtenant la création d'un archevêché, Esztergom, et de quatre évêchés, autant qu'en Pologne. C'est aussi une victoire posthume pour Adalbert, dont les disciples détiendront plusieurs postes-clés de l'Église hongroise : Astric sera évêque de Kalocsa, puis archevêque d'Esztergom, après la mort de Radla, qui avait été le meilleur ami du martyr. Etienne doublera, plus tard, le nombre des diocèses.

Chrétien sincère, à la différence de son père, Etienne croit intimement à son apostolat. Gare aux tiè-

« deux domaines et autant de serviteurs, plus deux chevaux, six bœufs, deux vaches et trente-quatre volailles ». Roi prosélyte, Etienne encourage les monastères, collectionne les reliques, fixe même l'ordonnance des foires, qui se tiennent tous les sept jours (en hongrois, le dimanche se dit « jour de foire »). Il persuade un moine bénédictin, Gérard (Gellért), de rester auprès de lui. Ce Vénitien fort lettré ouvrira une école pour prêtres. Etienne impose à la cour un strict protocole religieux : « Il veut que son royaume soit perçu comme chrétien », note Marianne Sághy.

La Hongrie n'abandonne pas du jour au lendemain la *credulitas* pour la *credulitas*, la cruauté pour la croyance. On ne convertit pas un pays au forçage impunément. On n'impose pas à un peuple une acculturation aussi drastique sans provoquer des rancœurs, des résis-

tances et des révoltes. Les seigneurs renoncèrent peu à peu à leurs vêtements « païens ». Les croyances et les rites survivront plus longtemps, « près des arbres, des sources et des pierres ». On trouve, par exemple, la trace, en Hongrie comme en Pologne, des vieilles coutumes liées à l'incinération, jusqu'au début du XII<sup>e</sup> siècle.

En 1018, Etienne prend une décision capitale pour l'Occident : il ouvre aux pèlerins la route terrestre vers Jérusalem, qui traverse la Hongrie, en longeant le Danube. Cette voie, qu'emprunteront plus tard les croisés, est à la fois plus sûre et moins coûteuse que le trajet maritime, désormais réduit au strict minimum. C'est un chemin balisé avec soin. En témoigne ce véritable guide touristique de l'époque à l'usage des voyageurs vers la Terre sainte : « La Hongrie commence au milieu du fleuve Fischa. A une lieue de là, se trouve le château de Hainburg et, à deux journées de marche de celui-ci, le château de Győr. Entre ce dernier et le château de Fehérvár, il y a trois journées de marche, et autant pour arriver à Tolna... » Etienne fait organiser le vivre et le couvert des pèlerins.

L'itinéraire hongrois remporte un succès immédiat, que signale le chroniqueur Raoul Glaber : « A cette époque, presque tous ceux qui, d'Italie et de Gaule, désiraient se rendre au sépulcre du Seigneur à Jérusalem, se mirent à délaisser la route accoutumée, qui traversait les détroits de la mer, et à passer par le pays de ce roi Etienne... Il accueillait comme des frères tous ceux qu'il voyait, et leur faisait d'énormes présents. A l'appel de ce souverain, une foule innombrable d'hommes du peuple et de nobles partit pour Jérusalem. » Etienne fait construire une église à Jérusalem, aménage une hôtellerie à Rome pour les pèlerins hongrois, et une autre à Ravenne. En ouvrant la route hongroise à l'Europe, il intègre un peu plus son pays à l'Occident. La Hongrie deviendra peu à peu le rempart de la latinité face aux orthodoxes, à l'islam et aux hordes païennes.

Évangélisation et centralisation vont de pair. Etienne, grâce au Christ, consolide son royaume, qu'il divise en une cinquantaine de « comtés », pourvus de fortes et confiés à des hommes sûrs. Son domaine patrimonial couvre plus de la moitié du pays.

Il favorise l'apparition de la propriété privée, et la transformation de l'esclavage en servage. Son royaume est moins féodal que ceux d'Occident. Il met sur pied une armée efficace, qui fera ses preuves en 1030, lorsque l'empereur germanique Conrad II lance ses troupes vers la Hongrie, croyant pouvoir la conquérir et l'inféoder. La cavalerie magyare les vaincra près de Vienne. Etienne est aussi un législateur : son « Décret » rassemble une cinquantaine de lois, qui organisent l'Église et l'Etat, protègent la propriété, garantissent la sécurité.

CE code, aux sanctions moyennement sévères pour plusieurs siècles. On y trouve cette phrase, d'une modernité inattendue : « Il est digne de Dieu et particulièrement bon aux humains que chacun puisse vivre sa vie en liberté ».

Etienne sait-il lire et écrire ? En tout cas, il est l'« auteur », dans les années 1013-1015, d'un recueil – sans doute rédigé par Astric – d'« instructions pour la formation morale » de son fils, le pieux Imre. Ces *Exhortations* ont pour modèle le « miroir du prince », en l'honneur chez les Carolingiens et à Byzance. L'un des dix chapitres souligne la nécessité de bien accueillir les étrangers : « Car un pays qui n'a qu'une seule langue et une seule coutume est faible et faillible. Je t'ordonne donc, mon fils, d'assister les hôtes avec bienveillance et de les tenir en estime. » Imre n'appliquera jamais ces préceptes sur l'art de gouverner : il meurt en 1031, pendant une chasse au sanglier. Sans enfant. Alors, les appétits se réveillent. Un cousin d'Etienne, Vazul, qui rêve du trône, ourdit un attentat contre le souverain. Dénoncé, capturé, on lui crève les yeux et on verse du plomb brûlant dans ses oreilles. Ses trois fils fuient en Pologne et en Ukraine. Deux d'entre eux, András et Béla, seront rois de Hongrie.

Etienne I<sup>er</sup> rend l'âme le 15 août 1038, en ce jour même de l'Assomption qu'il faisait célébrer chaque année avec ferveur, selon un culte marial encore pratiquement inconnu en Occident. Il sera canonisé en 1083, en même temps que son fils Imre et que l'évêque Gérard. Sa couronne royale, symbole de l'indépendance hongroise, connaîtra un destin agité. Ou

du moins celle que l'on prit longtemps pour telle, car le diadème authentique est renvoyé à Rome dès 1045, en un temps de troubles, par l'empereur germanique Henri III. Puis il disparaît.

La fausse – mais si précieuse – couronne quittera souvent le royaume : emportée en Autriche au XII<sup>e</sup> siècle ; mise en gage à Prague au XV<sup>e</sup> ; restituée au roi Mathias I<sup>er</sup> Corvin contre soixante mille florins-or ; tombée aux mains des Turcs avant de retrouver Prague ; cachée loin du pays lors d'une nouvelle attaque ottomane ; rétrocédée par l'Autriche ; enterrée en 1849 avec les insignes royaux, au bord d'une route, entre deux jeunes arbres, par les partisans vaincus du révolutionnaire Lajos Kossuth ; découverte quatre ans plus tard ; placée sous la main du chef fasciste Ferenc Szalasi, lorsqu'il prête son serment de Führer en 1944 ; emportée par l'armée américaine en mai 1946 ; conservée pendant plus de trente ans dans un coffre de

**Les églises sont souvent minuscules : seul l'officiant et l'autel sont à l'abri, les ouailles restant debout, à l'extérieur. Il n'empêche : tout le monde doit suivre la messe du dimanche, sauf une personne par famille, celle qui « garde le feu ». Les réfractaires sont punis : on leur coupe les cheveux**

Fort Knox ; restituée enfin solennellement à la Hongrie le 6 janvier 1978 par le secrétaire d'Etat Cyrus Vance.

La couronne d'Etienne fera son dernier voyage – le plus bref – le 1<sup>er</sup> janvier 2000. Elle sera transférée du Musée national au Parlement de Budapest, dans un luxe inouï de précautions : fourgon blindé, escorte de plusieurs centaines de policiers armés jusqu'aux dents, fermeture de nombreuses rues au public, formation de « convois fantômes » prêts à dérouter des « attaquants potentiels ». L'opération coûtera 500 000 dollars, et durera... dix minutes. En Hongrie, la couronne – et le souvenir – d'Etienne, n'ont pas de prix.

Jean-Pierre Langellier  
Dessins : Filipe Abranches

Prochain article :  
Olav de Norvège,  
le Viking ardent

## A lire

- « Etienne de Hongrie, un patron pour une nation », par Pierre Riché. *Notre histoire*, n° 82, octobre 1991.
- *Histoire de la Hongrie*, par Miklos Molnar. Hatier, « Nations d'Europe », 1996.
- *L'An Mil et la Hongrie, naissance d'une nation européenne*, sous la direction de István Fodor, Lazlo Révész, Maria Wolf, Ibolya M. Nepper, Cristina Morigi Govi, Jean-Yves Marin. Skira, 1999.
- *Histoire illustrée de la Hongrie*. Editions Corvina.
- *La Christianisation de la Hongrie*, par Marina Sághy. Actes du colloque Gerbert d'Aurillac. Mémoires de la société La Haute Auvergne, 1996, pp. 255-262.
- « Le baptême de Saint Etienne de Hongrie », par Marina Sághy, in *Clovis, histoire et mémoire*. Editions Michel Rouche, Paris, 1997, pp. 437-452.
- « Les pérégrinations de la Sainte Couronne de Hongrie », par Claude Michaud. *L'Histoire*, n° 26, septembre 1980.

# Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 202 806 F  
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).  
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

## Le pari corse

**S**I l'Assemblée de Corse approuve à une très large majorité, le 28 juillet, les termes de l'accord qui s'est dégagé des sept mois de discussions entre les élus de l'île et le gouvernement, un progrès considérable aura été accompli.

Ce ne sera certes pas la première fois qu'un « point d'équilibre » sera atteint dans la confrontation entre les revendications corses et la logique étatique parisienne; la loi Defferre, au début des années 80, puis le statut Joxe, dix ans plus tard, avaient résulté, eux aussi, de la recherche de formules institutionnelles conciliant la norme républicaine et la spécificité géographique et historique de la Corse. La tentative actuelle se distingue pourtant des deux précédentes en ce qu'elle engage clairement les nationalistes, en la personne de leurs élus, au lieu qu'ils soient dans l'ombre d'une négociation à laquelle n'auraient pris part officiellement que les forces politiques traditionnelles. Lionel Jospin est donc fondé à faire du retour durable à la paix civile la contrepartie nécessaire des innovations et des réformes contenues dans l'accord.

Ces innovations sortent du cadre républicain habituel. C'était déjà le cas des précédents statuts, qui instituaient, par exemple, un mode d'élection et des pouvoirs propres à l'Assemblée de Corse et à son conseil exécutif, deux institutions qui n'ont d'équivalents dans aucune autre région française. Pour des raisons, une fois encore, géographiques, mais aussi historiques, la Corse est devenue ou redevenue – Rousseau n'avait-il pas rédigé pour elle, il y a presque deux siècles et demi, un projet de Constitution ? – un territoire d'invention démocratique et juridi-

que. Cette fois, un nouveau pas est accompli hors de la norme jacobine actuelle avec la perspective d'une collectivité territoriale unique, à la place de la dualité actuelle région-départements, et de la dévolution à l'Assemblée de Corse de pouvoirs législatifs exercés actuellement par le Parlement national. Ces deux réformes supposent une révision de la Constitution, dont les négociateurs de l'accord admettent qu'elle ne peut être envisagée avant les élections législatives et présidentielle de 2002 et les débats qui les précéderont sur l'ensemble des choix politiques que devront faire, alors, l'ensemble des Français.

Cependant, l'exercice par les élus de Corse de certains pouvoirs législatifs devrait être rendu possible, à titre expérimental, par le vote d'une loi soumise au Parlement dès l'automne. Cette « expérimentation » est bienvenue au début du nouveau siècle, alors qu'il est évident que les constructions institutionnelles héritées du XIX<sup>e</sup> siècle demandent à être adaptées à l'émergence d'espaces politiques nouveaux.

M. Jospin compte sur cet accord pour gagner deux ans au moins de tranquillité en Corse. M. Chirac et ceux de l'opposition qui voudront le suivre vont tenter d'y faire obstacle, comme le suggère la position prise par la présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie. Le seul barrage contre cette offensive prévisible sera le consensus, dans l'île, pour peu qu'il reste aussi large qu'aujourd'hui. Bien conçue politiquement, la solution du conflit corse forgée par le premier ministre avec José Rossi, président de l'Assemblée territoriale, ne vivra que de la capacité des élus de l'île à en assumer la responsabilité.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel  
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet  
Directeur artistique : Dominique Royette  
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment  
Rédacteurs en chef :  
Alain Frachon (Éditoriaux et analyses) ;  
Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ;  
Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ;  
Patrick Jaraud (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ;  
Éric Le Boucher (International) ; Patrick Jaraud (France) ; Claire Blandin (Entreprises) ;  
Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)  
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg  
Conseiller de la direction : Alain Kollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;  
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),  
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE  
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.  
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,  
Fonds commun de placement des personnels du Monde,  
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises,  
Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

## IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

### « Cosi fan tutte » à Aix-en-Provence

**M. BALTHUS** a inventé pour *Cosi fan tutte* une décoration baudoirienne, en ceci qu'elle unit et mêle curieusement les sens : on entend dans le filigrane de la musique cette douce, acide et fondante harmonie, violâtre, rose, amande et vanille, presque aussi savoureuse au palais qu'à l'œil, ces lignes, ces couleurs, ces accords tiennent à la fois des kaléidoscopes, des boules de verre colorées et de ces sorbets uniques au monde, tels qu'on les voit reflétés à l'infini dans les miroirs du café Florian à Venise.

Mais *Cosi fan tutte*, qu'est-ce donc après tout sinon un de ces sorbets-surprises où l'on se brûle soudain les lèvres à un feu caché ? Ce marivaudage est bien moins éloigné de *Don Giovanni* qu'on pourrait le croire. Ici le trompeur est hors du jeu, lui ne peut se brûler, égarer et mener le bal, où le travesti des vêtements est le signe du travesti des

sentiments. Ce meneur de jeu n'est plus simplement un damné, c'est le diable en personne. Mais voilà le miracle : Mozart échappe. Il échappe au mensonge, au démon et au librettiste, dont les marionnettes laissent entendre soudain le chant même de l'amour. La musique nous sauve et le diable est volé.

Ce petit drame faussement léger est peut-être le plus redoutable à exprimer. M. Rosbaud, Mmes Danco, Loose, MM. Simoneau, Capecchi et Cortis ont donné à la représentation une qualité musicale inégalable. Quant à la mise en scène, c'est un chef-d'œuvre de mesure, jusque dans la bouffonnerie moliéresque, de grâce, de vivacité. Elle ne saurait être que de M. Mayer. On reconnaît ici sa main, et la meilleure.

Yves Florenne  
(22 juillet 1950.)

## Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE  
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)  
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60  
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

# Baise-moi ! C'est fait

par Catherine Breillat

**A**LORS que les signatures de la pétition en faveur du film *Baise-moi* s'accumulent, comment ne pas nous sentir floués. D'un côté, le film est, de fait, retiré des écrans. De l'autre, si nous avions réclamé la promulgation urgente d'un décret de restriction aux moins de dix-huit ans, c'était comme une unique parade et dans le but que le film puisse continuer à être exploité légalement. Il est certain qu'aucun signataire – et je suis responsable de l'initiative – n'a signé dans un autre sens que la défense de la liberté d'expression.

Il serait en tout cas catastrophique qu'un visa d'interdiction aux mineurs puisse se mettre en place en France sans un espace de diffusion défini à la télévision, sans une réflexion quant à ses conséquences. Par quelque bout qu'on prenne le problème, le raid des tenants de ce qu'on appelle à tort « l'ordre moral » est réussi. L'extrême droite a de quoi se frotter les mains. Baise-moi ! C'est fait.

L'institution du visa d'interdiction aux moins de dix-huit ans, on le sait, est, hélas !, ce qu'on appelle « un mal pour un bien ».

Il n'est pas inutile de rappeler que, lorsque l'interdiction aux moins de dix-huit ans avait cours, la majorité était à vingt et un ans. Si on tient compte de ce paramètre et de l'évolution de la société, l'actuelle interdiction aux moins de seize ans correspond bien à l'ancienne interdiction aux moins de dix-huit ans. Réintroduire cette dernière est donc un recul potentiellement grave des libertés. A moins qu'on ne remette la majorité à vingt et un ans...

De fait, la sentence du Conseil d'Etat a fonctionné comme un piège sans appel :  
– inaction égale acceptation et jurisprudence ;  
– défense égale renforcement et création de nouveaux outils de censure.

En fait, la mobilisation incroyable qui a suivi la pétition m'apparaît comme « l'attaque de la brigade légère ». L'honneur est sauf mais à quel prix ? Baise-moi ! C'est fait.

Et si l'on prenait le problème autrement ? Le film *Baise-moi* est rangé sur les étagères, attendant des décrets nouveaux. Et si l'on prenait le temps de la réflexion ? Pas conjoncturellement, juste pour empêcher une injustice de se produire. Et pas seulement pour le cinéma. Pour l'espace de liberté de la pensée.

Et la réflexion, c'est aussi la liberté de pensée. C'est aussi un droit régi par le code pénal et concernant toute décision prise sous la pression. La décision d'annulation du visa d'exploitation d'un film par le Conseil d'Etat a réagi sur nous comme un cataclysme. Nous avons répondu en situation de défense. Dès lors, nous n'avions plus notre libre arbitre.

Devant ce qui est apparu tout d'abord comme un vide juridique, (effectivement, un vide a fonctionné d'être rempli, et celui-là ne pouvait l'être logiquement que par le rétablissement de l'interdiction aux moins de dix-huit ans), nous avons tout naturellement été amenés à réclamer, nous faisant violence à nous-même, ce qui se conçoit comme un moindre mal.

Mais une société doit-elle irrémédiablement se concevoir sur le principe du moindre mal – *Le Choix de Sophie* en quelque sorte ? Je ne crois pas.

Et surtout, je commence à douter de l'évidence même du vide juridique, alors que je constate

## L'actuelle interdiction aux moins de seize ans correspond à l'ancienne interdiction aux moins de dix-huit ans. Réintroduire cette dernière est donc un recul potentiellement grave des libertés

que le terme est dans la bouche de tout le monde. Avec le recul, à considérer, à lire et relire les considérants du Conseil d'Etat, j'ai fini par mettre de côté la réaction émotionnelle – justice et injustice – pour ne plus y voir que le fonctionnement mécanique des lois. Leur incidence l'une sur l'autre. Un peu sur le principe des formations orageuses.

Dès lors qu'une plainte active leur portée, l'incohérence et l'inaéquanité entre les lois créent une très forte turbulence que le Conseil d'Etat se trouve dans l'obligation d'entériner, faute de lois mieux pensées mises à sa disposition. Si le dysfonctionnement est réel, il peut alors s'expliquer comme celui des lois. Non celui du Conseil d'Etat, ce qui est tout de même rassurant. Le pseudo-vide juridique m'apparaît comme l'œil du cyclone. Il ne servirait à rien de remplir l'œil du cyclone quand la solution première consiste à juguler le désordre des lois.

Prenez la loi X (texte promulgué en d'autres temps dans une urgence conjoncturelle). Même pour un film comme *Baise-moi*, le Conseil d'Etat ne préconise son inscription sur la liste des films pornographiques que par défaut. D'une certaine manière, il n'y a pas de meilleur moyen de désigner cette loi comme obsolète et d'éconduire ainsi les tenants d'une classification X du film.

La conclusion légitime serait de l'abroger d'urgence, purement et simplement. D'autant qu'il y a abrogation de fait. Ce qu'on appelle communément le cinéma X n'est nullement régi par la loi X, et n'est pas soumis à la classification des films (puisqu'il s'agit majoritairement d'une production vidéo, diffusée par voie de casset-

tes, à la télévision ou maintenant par Internet).

La production pornographique en France échappe de fait entièrement au contrôle de la commission de censure. Ce qu'on appelle cinéma X n'est donc qu'un label commercial et un moyen de reconnaissance aisé pour la clientèle, une autopromotion librement choisie d'un genre qui a parfaitement établi ses codes et ses archétypes. Le fait, par contre, que la commission de classement des films continue de disposer, dans son arsenal de restriction, de la classification X est non seulement un objet de confusion, mais une suspicion illégitime et une épée de

pas en droit, au regard de cette incohérence, de demander une harmonisation urgente du code pénal ?

Que resterait-il alors du vide juridique dans lequel nous allions, on allait précipiter le cinéma comme un condamné de la tour ? Pas grand-chose. L'abrogation de la loi X et une harmonisation du code pénal sont nécessaires ; je ne suis pas juriste, mais il est possible qu'elles soient – comme en mathématiques – suffisantes. Le film de Virginie Despentes et Coralie Trinh Thi pourrait alors quitter les étagères et banalement redemander un visa d'exploitation qui serait... une interdiction au moins de seize ans avec avertissement, sous l'œil cette fois d'un Conseil d'Etat magnanime. Ce dernier n'a pas, rappelons-le, pour vocation de censurer les films, mais de veiller à l'application intégrale (dans ce cas, intégriste) des lois.

C'est une réflexion, elle vaut ce qu'elle vaut, il est certainement nécessaire qu'il y en ait d'autres, mais toute démocratie à la censure qu'elle mérite, et nous ne méritons pas ce qui vient de se produire. Et nous ne méritons pas que le débat ne soit pas ouvert, largement, dans une prise de conscience qui ne tombe pas dans les plus bas amalgames démagogiques.

L'abaissement de la censure aux moins de seize ans est une victoire de la liberté de pensée, chèrement acquise, après trente ans de lutte. La soudaine remise au goût du jour d'une censure plus musclée est de toute manière un effrayant recul, dont il serait funeste de s'enorgueillir.

Catherine Breillat est cinéaste.

## AU COURRIER DU « MONDE »

### JULES ROY CONTRE LA TORTURE

Il a fallu trente ans à Jacques Massu pour accepter de rencontrer Jules Roy sur le sujet de la torture en Algérie. En octobre 1971, le premier faisait paraître *La Vraie Bataille d'Alger*. En mars 1972, mon père, révolté de ce plaidoyer qui resuscitait les horreurs de la guerre de conquête et les massacres collectifs, disait son indignation dans un pamphlet : *J'accuse le général Massu*. (...)

Dès 1955, Jules Roy avait préféré quitter l'armée, constatant sur place que la torture était utilisée en Indochine. Les révélations de Louissete Ighilarhiz (*Le Monde* du 20 juin) et les remords du général Massu (*Le Monde* du 22 juin) confortent juste un peu trop tard le destin de Jules Roy, témoin et conscience de son temps, mort le 15 juin. Les gerbes amies déposées sur sa tombe ne convaincront aucun Bigeard, encore moins celle

d'Abdelaziz Bouteflika. Le médecin-commandant Richaud non plus n'a pas attendu cette reconnaissance. Ayant fait son devoir, s'estimait-il lié par l'obligation de réserve ? Un accès plus précoce aux archives pourrait-il bousculer avant leur mort ceux qui campent sur des certitudes disciplinaires plutôt que d'obéir à leur conscience ?

Jean-Louis Roy  
Dijon

### LE GROS LOT

Avec les procès très médiatisés aux Etats-Unis où d'anciens fumeurs et leur famille se voient attribuer des sommes astronomiques contre les grandes firmes de tabac, le vice est largement récompensé. De quoi donner l'envie de fumer sa première cigarette ! Offrez donc à vos enfants leurs premières cigarettes dès l'âge de douze ou treize ans. Trois décennies plus tard, ils pourront, peut-être, toucher le gros lot !

Daniel Schettino  
Marseille

## Brevets industriels pour matériau humain ?

Suite de la première page

La Confédération paysanne rejoint le Conseil national de l'ordre des médecins, la Croix-Rouge et 60 Millions de consommateurs/ UFC-Que Choisir. Comment comprendre ? Pour le professeur Mattei, cette improbable réunion de personnalités et d'institutions est la démonstration qu'une nouvelle conception de l'humanisme est en train de s'affirmer qui veut que l'homme ne puisse faire l'objet de commerce, fût-ce quand il s'agit d'éléments aussi microscopiques que ces gènes. Serait-ce si simple ? Ne faudrait-il pas, au contraire, voir dans ce mouvement une rencontre de circonstances, la mise en commun de convictions et d'énergie que tout, en réalité, oppose ?

Il n'en reste pas moins que cette rencontre existe et que la pétition initiée par le professeur Mattei sera, dès la rentrée de septembre, remise au président de la République et au premier ministre. Le gouvernement français devra alors décider s'il transpose ou non une directive européenne dont Elisabeth Guigou, ministre de la justice, a d'ores et déjà affir-

mé qu'elle était incompatible avec notre droit. Au moment où Paris assure la présidence de l'Union européenne, le gouvernement est dans une situation d'autant plus délicate que le Comité national d'éthique et des académies nationales des sciences, de médecine et des sciences morales et politiques se sont exprimées contre l'adoption de cette directive. L'imbroglio est d'autant plus grand que le gouvernement retarde chaque jour un peu plus la révision par le Parlement des lois de bioéthique de 1994.

Outre l'éclairage qu'elle fournit sur les incohérences de la mécanique européenne – la France avait jusqu'ici toujours soutenu l'adoption d'une directive qu'elle juge aujourd'hui incompatible avec son droit –, cette polémique naissante permet d'ouvrir un débat essentiel. Il s'agit sur le fond de savoir si, du fait des progrès de la génétique, il convient de redéfinir ce qui peut ou non être protégé par un brevet, ce contrat passé entre la société et ceux de ses membres qui innovent dans l'intérêt du plus grand nombre.

### DANGEREUSE DÉRIVE

Comme le rappelait il y a quelques jours le généticien Axel Kahn devant l'Académie des sciences, personne n'a vu, ou voulu voir, que l'application des règles légitimes de la propriété industrielle, établies il y a plus de deux siècles, dans le champ des

biotechnologies est à l'origine d'une dangereuse dérive.

Le brevet peut en effet protéger la simple « découverte » des gènes et non l'invention diagnostique ou thérapeutique qui pourrait, ultérieurement, résulter de cette découverte. Contraire à l'éthique des sciences comme au principe des brevets, cette dérive n'est sans doute que le dernier exemple en date d'une appropriation sauvage du monde, la version moderne de l'esclavagisme ou de la mise en coupe des res-

### RECTIFICATIFS

#### LA VIE CATHOLIQUE

L'hebdomadaire *La Vie* a chuté de 42 % en diffusion France payée (source Diffusion contrôle) entre 1979 et 1999 et non pas de 175 % comme nous l'avons écrit par erreur dans notre article sur le Groupe Publications de la Vie catholique (*Le Monde* du 29 juin). Par ailleurs, le plan de relance se traduira bien par 26 départs, dont 21, et non pas 19, au titre du plan social. Le groupe précise que, compte tenu des embauches en cours, ce plan de relance se traduira *in fine* par la suppression de 10 postes.

#### JEAN-MARC BUSTAMANTE

L'artiste Jean-Marc Bustamante dément formellement avoir été candidat au poste de directeur de l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts, où vient d'être nommé

sources naturelles, comme l'ont montré les entreprises coloniales. A ce titre, il sera du plus grand intérêt d'observer si l'Union européenne parviendra à s'opposer à ce mouvement et à maintenir la tradition qui prévalait sur son sol, bien avant la phase actuelle de sa construction, et qui permettait à ses savants d'avoir un libre accès à la connaissance commune pour, de ce fait, mieux inventer.

Jean-Yves Nau

Henry-Claude Cousseau (*Le Monde* du 23 juin). Il a, en revanche, été chargé par l'ancien directeur, Alfred Pacquement, de codiriger un nouveau programme de recherche de 3<sup>e</sup> cycle, avec Zahia Rahmani.

#### PATRICK TOUNIAN

Dans notre article consacré à l'obésité des enfants (*Le Monde* du 21 juin), le prénom du professeur Tounian, du service de gastro-entérologie pédiatrique à l'hôpital Armand-Trousseau à Paris, était erroné. Il fallait lire Patrick et non Eric.

#### FORÊT

Le site internet Boiscope.com a été ouvert par la société Serge Lochu Consultant et non par le Centre régional de la propriété forestière, comme nous l'avons indiqué par erreur dans *Le Monde* du 1<sup>er</sup> juillet.

**FINANCE** Le président de la Réserve fédérale américaine, Alan Greenspan, a présenté, jeudi 20 juillet, devant la commission bancaire du Sénat, son rapport semestriel sur

la politique monétaire. ● **SE FÉLICITANT** des « extraordinaires résultats » de l'économie américaine, il a rassuré à la fois les marchés et le monde politique, en cette période

préélectorale, en décrivant un atterrissage en douceur et une inflation jugulée. ● **LE CREUSEMENT** du déficit commercial des Etats-Unis, qui a atteint un niveau record de 31 mil-

liards de dollars en mai, n'inquiète pas outre mesure M. Greenspan. Il prédit que « le taux de change du dollar restera ferme ». ● **EN EUROPE**, le conseil des gouverneurs de

la Banque centrale européenne a laissé inchangés, jeudi, ses taux directeurs, malgré la faiblesse persistante de l'euro et la récente poussée d'inflation dans la zone.

# L'optimisme d'Alan Greenspan sur l'économie américaine rassure les marchés

Au Sénat, le président de la Réserve fédérale a mis en avant, jeudi 20 juillet, les signes d'un atterrissage économique en douceur aux Etats-Unis. Wall Street a terminé la séance en hausse, les investisseurs révisant à la baisse leurs perspectives de relèvement des taux

## WASHINGTON

de notre correspondant

Tous les six mois, comme le veut la tradition, le président de la Réserve fédérale américaine (Fed) se rend à la Commission bancaire du Sénat pour y présenter son rapport sur la politique monétaire. Cette fois, jeudi 20 juillet, après six augmentations successives des taux directeurs, on attendait avec intérêt le verdict d'Alan Greenspan sur l'économie américaine. Se félicitant de ses « extraordinaires résultats », il a rassuré à la fois les marchés et le monde politique – en cette période préélectorale – en décrivant un atterrissage en douceur et une inflation pour le moment jugulée. Il n'en fallait pas moins pour sécuriser Wall Street : après deux journées de baisse, l'indice Dow Jones a gagné 147,79 points, pour clôturer à 10 843,87 points (+1,38 %), le Nasdaq en gagnant 126,68, pour atteindre 4 184,56 points (+3,18 %).

Fini les temps où l'on parlait de surchauffe et où l'on s'inquiétait de la pénurie de main-d'œuvre ! Cette dernière persiste, mais elle continue d'être compensée par d'importants gains de productivité liés aux progrès technologiques, ce qui réduit le risque d'inflation et explique pourquoi M. Greenspan s'en inquiète moins qu'il y a quelques mois. Car le déséquilibre entre une demande exacerbée qui

augmentait de près de 2 % plus vite qu'un taux de production incapable de suivre s'est réduit. « Si cette situation favorable perdure, la menace immédiate à notre prospérité causée par ces déséquilibres au sein de notre économie s'affaiblira. » « Il est clair, a-t-il ajouté, que, du moins actuellement, la hausse des dépenses en biens de consommation et en logements s'est réduite de plusieurs crans, bien qu'elle soit partie de très haut. (...) Les coûts ont jusqu'à présent été contrebalancés par les gains de productivité. Mais, en même temps, l'inflation a repris, même si l'on ne tient pas compte du prix de l'énergie. »

On reconnaît bien là M. Greenspan : toute bonne nouvelle doit être accompagnée d'un avertissement. « Il est bien trop tôt pour conclure que ces inquiétudes sont derrière nous » et la Fed « doit rester vigilante devant la possibilité que les conditions financières puissent rendre nécessaires de nouveaux ajustements » des taux d'intérêt à la hausse, en août par exemple.

## STABILISATION

Selon le rapport sur la politique monétaire remis au Sénat par la Fed, la croissance du produit intérieur brut (PIB) devrait atteindre 4 % à 4,5 % en 2000 (contre 5,5 % par an au premier trimestre), grâce à une décélération au second se-



Les hausses de taux successives décidées par la Fed n'ont pour l'instant pas permis de diminuer les tensions inflationnistes.

mestre, et 3,25 % à 3,75 % en 2001, une fourchette proche des prévisions de croissance pour la France. L'inflation serait de 2,5 % à 2,75 % en 2000 et de 2 % à 2,5 % en 2001. Et le taux de chômage devrait se maintenir aux environs de 4 %. Des chiffres qui ne peuvent que réjouir le candidat démocrate Al Gore, qui compte sur cette prospérité économique dépourvue de risques inflationnistes pour doper sa campagne.

Plusieurs facteurs ont particulièrement contribué à cette stabilisation. Tout d'abord, la hausse considérable du coût de l'énergie. Même si l'essence à la pompe vient d'amorcer une baisse, son prix a augmenté de 30 % en un an. Ce qui, a expliqué M. Greenspan, correspond à « un prélèvement annuel de 75 milliards de dollars par les producteurs étrangers sur les consommateurs, soit l'équivalent d'environ 1 % du revenu disponible ». Cette

taxe déguisée a pesé sur le coût des transports et, par ricochet, des services, frappant de manière disproportionnée les revenus les plus faibles dans un pays où chaque foyer dispose en moyenne de deux voitures.

## PACTOLE POTENTIEL

Ensuite, la hausse des taux d'intérêt – six augmentations en un an – et les performances plus que médiocres de la Bourse depuis le début de l'année ont freiné la fringale de consommation de biens durables des ménages, le moteur qui a emballé l'économie américaine dans les dernières années de la présidence Clinton. Emprunter et rembourser ses dettes coûte plus cher, les dividendes qui tombaient comme des fruits mûrs se sont réduits et les valeurs high-tech du Nasdaq ont reflé vers des cours plus rationnels. Les mises en chantier de résidences individuelles ont aussi baissé de 2,6 % en juin. A cela s'ajouterait, selon M. Greenspan, un début de saturation du marché. Il suffit d'avoir visité les shopping malls en fin de semaine pour se rendre compte de cette frénésie d'achats. Reste à savoir si ces données sont temporaires ou permanentes.

Les chiffres de l'excédent budgétaire ont aussi contribué à calmer les risques d'inflation. Les estimations pour les dix prochaines an-

nées publiées en début de semaine par le CBO (bureau du budget du Congrès) sont faramineuses : 2 200 milliards de dollars (2 366 milliards d'euros), 300 milliards de dollars de plus que celles de la Maison Blanche. Le montant de cette cagnotte à venir a plus que doublé par rapport à celui annoncé par le CBO en avril, soit 893 milliards. De quoi à la fois conforter la confiance et inciter les politiciens à piocher dans ce pactole potentiel pour financer leurs promesses électorales de baisses d'impôts ou d'amélioration des services sociaux.

On a par ailleurs appris que le déficit de la balance commerciale américaine continuait de s'aggraver : il a atteint en mai le chiffre record de 31 milliards de dollars. Cela n'a guère d'importance pour Alan Greenspan aussi longtemps que le cours du dollar se maintiendra : « Tant que les étrangers continueront de rechercher ou de détenir dans leur portefeuille des quantités toujours plus importantes d'investissements en dollars, comme ils l'ont fait à l'évidence, le taux de change du dollar restera ferme. » Vendredi matin 21 juillet, le billet vert s'échangeait à 0,93 dollar pour 1 euro, soit, exprimé en monnaie nationale, un niveau de 7,03 francs. Aux Etats-Unis, vigueur économique et vigueur monétaire vont de pair.

Patrice de Beer

## La probabilité d'une forte hausse de ses taux par la Réserve fédérale diminue

**LES ÉCONOMISTES** et les investisseurs, qui il y a encore quelques semaines étaient persuadés que la banque centrale américaine relèverait fortement ses taux d'intérêt lors de sa prochaine réunion le 22 août, doutent de plus en plus de la certitude d'un tel scénario. Les marchés d'actions ont progressé sensiblement, jeudi 20 juillet, après les propos considérés comme rassurants du président de la Réserve fédérale américaine (Fed), Alan Greenspan, devant le Sénat.

A la Bourse de New York, l'indice des valeurs vedettes, le Dow Jones a terminé en hausse de 1,38 %, à 10 843,87 points. L'indice composite de la Bourse électronique Nasdaq a bondi de son côté de 3,18 %, à 4 184,56 points. Le marché obligataire était également en hausse. Évaluant à l'inverse du prix, le taux de l'emprunt du Trésor américain à dix ans s'est détendu à 6,01 %, contre 6,15 %.

Pour autant, le message délivré par M. Greenspan n'a pas donné de franche indication sur l'attitude qu'adoptera la Fed lors de sa prochaine réunion. « Alan Greenspan a parlé de tout sauf de politique monétaire. C'est toute l'ambiguïté du président de la Fed », constate Philippe Waechter, chef économiste chez Banque Populaire asset management.

A la lumière des dernières statistiques économiques et des propos de M. Greenspan, de nombreux économistes ont modifié leur scénario. « Nous croyons que la Fed a réalisé avec succès un atterrissage en douceur et qu'aucun resserrement des taux ne sera nécessaire », a estimé Bruce Steinberg, l'économiste en chef de Merrill Lynch.

De son côté, M. Waechter a abaissé l'ampleur de sa prévision de resserrement monétaire. « Je crois que l'économie américaine a passé le point haut de son cycle. De la sorte, il me paraît improbable que la croissance de la productivité se maintienne au rythme qui a été le sien au cours des derniers mois. C'est pour cela que je crois à un maintien de tensions inflationnistes fortes. De la sorte, le taux des fed funds devrait tendre vers 7 % à la fin de l'année. Je pensais que cela

se ferait en une seule fois (0,50 point le 22 août), il est probable maintenant que cela s'effectuera en deux fois pour ne pas peser trop sur les marchés financiers : 0,25 point le 22 août, et 0,25 point

## De nombreux économistes révisent leur scénario pour le prochain comité monétaire de la Fed, le 22 août

le 3 octobre ou le 15 novembre en fonction des chiffres qui sortiront », explique M. Waechter. Un pronostic d'un quart de point en août également partagé par les experts du Crédit lyonnais et ceux de la société de Bourse Exane.

D'autres ont néanmoins maintenu leur anticipation d'un resserrement monétaire d'un demi-point en août. « Même si les chocs pétroliers ne se diffusent pas dans l'ensemble de l'économie, il est difficile d'imaginer que la banque centrale soit insensible à un rythme d'inflation de 3,7 % en glissement annuel, estime Evariste Lefeuvre, économiste chez CDC marchés. En outre, et contrairement à ce qu'affirme Alan Greenspan, il n'est pas certain que la hausse du taux d'inflation sous-jacente soit imputable aux seuls prix de l'énergie. Les services ont vu leurs prix augmenter fortement au premier trimestre. »

Pour valider leurs nouvelles prévisions, les économistes attendent toutefois des statistiques majeures, et principalement celles du coût du travail et des créations d'emploi au mois de juillet, qui seront respectivement publiées le 27 juillet et le 4 août.

Cécile Prudhomme

## La BCE reste préoccupée par les risques inflationnistes

L'institut d'émission a laissé inchangés, jeudi, ses taux directeurs

## FRANCFORT

de notre correspondant

Tandis qu'Alan Greenspan occupait le devant de la scène aux Etats-Unis, la Banque centrale européenne (BCE) a laissé inchangé, en toute discrétion jeudi 20 juillet, son principal taux directeur (à 4,25 %). Cette décision n'est pas surprenante, mais elle confirme que la BCE devrait attendre la fin de la pause estivale pour resserrer le loyer de l'argent. La poussée d'inflation enregistrée en juin – 2,4 %, sur un an, pour la zone euro, soit au-delà du seuil de référence de 2 % fixé par la BCE – a donné du poids à cette hypothèse, même si Otmar Issing, le chef économiste de la Banque centrale, a estimé mercredi que cette accélération était attendue, et qu'elle serait « temporaire ». Un certain nombre d'économistes prévoient néanmoins un nouveau relèvement des taux dès le mois de septembre, après la hausse de 0,5 point effectuée le 8 juin.

Tandis que la croissance européenne bat son plein, la BCE est des plus explicites sur l'orientation générale de sa politique monétaire. Pour elle, les tensions inflationnistes demeurent élevées. Dans son dernier bulletin mensuel, mi-juillet, elle observait que, « durant l'été, le rythme de hausse des prix à la consommation au sein de la zone euro continuera probablement d'être affecté par les répercussions graduelles de l'augmentation des prix à l'importation, qui est liée principalement à la progression des coûts de l'énergie et à la dépréciation antérieure du taux de

change de l'euro ». La faiblesse persistante de la monnaie européenne, la poussée des prix du pétrole, le dynamisme de l'offre de liquidités, maintiennent la pression sur l'institut d'émission. L'évolution de ces différents éléments dans les prochaines semaines va lui permettre de se faire une idée sur la date d'une prochaine initiative.

## VIVES CRITIQUES

Seul Laurent Fabius, qui participait jeudi à Francfort au conseil de gouverneurs de la BCE en tant que président des ministres des finances de la zone, a brisé le silence des dirigeants monétaires. Selon le ministre français de l'économie et des finances, « les fondamentaux de la zone sont bons et parfois excellents ». A propos de l'euro, qui a connu au cours des derniers jours un nouvel accès de faiblesse, M. Fabius « espère qu'il va remonter ».

La présence du ministre français à Francfort est survenue dans un contexte particulier : les récents propos de M. Fabius laissant entendre que les ministres des finances de la zone pourraient fixer un objectif d'inflation ont déclenché de vives critiques d'Ernst Welteke, le président de la Bundesbank. Ce dernier a estimé, lundi 17 juillet, que le ministre contrevenait au traité de Maastricht en cherchant ainsi à limiter l'indépendance de la BCE. La polémique, selon M. Fabius, n'aurait pas été évoquée avec les gouverneurs.

Philippe Ricard

## Partez en vacances avec Le Monde

**FAITES SUIVRE OU SUSPENDRE VOTRE ABONNEMENT PENDANT VOS VACANCES :**

● Retournez ce bulletin au moins 10 jours à l'avance sans oublier de nous indiquer votre numéro d'abonné (en haut à gauche de la « une » de votre journal).

● Si vous êtes abonné par prélèvement automatique, votre compte sera prélevé au prorata des numéros servis dans le mois.

**RECEVEZ LE MONDE SUR LE LIEU DE VOS VACANCES.**

Retournez-nous au moins 10 jours à l'avance ce bulletin accompagné de votre règlement.

DURÉE	FRANCE
2 semaines (13 n°)	967/14.64*
3 semaines (19 n°)	1397/21.19*
1 mois (26 n°)	1737/26.37*
2 mois (52 n°)	3789/57.63*
3 mois (78 n°)	5627/85.68*
12 mois (312 n°)	1 9807/301.85*

Offre valable jusqu'au 31/12/00

**Vous êtes abonné (e)**

Pour les suspensions ou transferts vacances : un numéro exclusif 0 803 022 021. (0,99 F TTC la minute)

Votre numéro d'abonné (impératif) : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_

Commune de résidence habituelle (impératif) : \_\_\_\_\_

Suspension vacances (votre abonnement sera prolongé d'autant) du : \_\_\_\_\_ au : \_\_\_\_\_

Transfert sur le lieu de vacances (France métropolitaine uniquement) du : \_\_\_\_\_ au : \_\_\_\_\_

Votre adresse de vacances : Prénom : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Votre adresse habituelle : Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Votre règlement :  Chèque bancaire ou postal joint

Carte bancaire n° : \_\_\_\_\_

Date et signature obligatoires : \_\_\_\_\_

## Richemont reprend le pôle horloger de Mannesmann

**L'INTÉGRATION** de l'horlogerie de haut de gamme par l'industrie du luxe se poursuit. La Compagnie financière Richemont, deuxième groupe de luxe mondial, propriétaire de Vendôme (Cartier, Lancel, Dunhill, Mont Blanc...) a racheté pour 2,8 milliards de francs suisses (1,8 milliard d'euros) les Manufactures horlogères (LMH), composé de 60 % de Jaeger-LeCoultre, 100 % d'IWC et 90 % de Lange und Soehne, trois marques de montres de luxe. Cet ensemble constituait l'ancien pôle horloger du groupe allemand Mannesmann, mis en vente après sa fusion avec l'anglais Vodafone AirTouch. Richemont a également racheté les 40 % de Jaeger-LeCoultre détenus par Audermas-Piguet. Le groupe, qui détient déjà des marques prestigieuses comme Baume & Mercier, conforte sa place de numéro trois mondial de l'horlogerie de luxe.

## Le plan social de Cellatex approuvé

**LES 153 OUVRIERS** licenciés de la filature de rayonne Cellatex de Givet (Ardennes) ont approuvé à l'unanimité, jeudi 20 juillet, le protocole d'accord mis au point par leurs représentants et les pouvoirs publics. Il prévoit le maintien des revenus des salariés pendant deux ans, des congés de conversion de douze mois payés à 80 %, et une prime de licenciement de 80 000 francs (Le Monde du 21 juillet). Une délégation devait se rendre, vendredi, à la préfecture de Charleville-Mézières pour signer cet accord, qui met fin à un conflit commencé le 5 juillet, après la mise en liquidation de Cellatex. « Les salariés peuvent sortir la tête haute », a déclaré Martine Aubry, la ministre de l'emploi.

# Bruxelles cherche à préserver les télévisions publiques

En réponse aux plaintes des groupes privés à l'encontre des chaînes publiques pour concurrence déloyale, la Commission européenne propose d'ouvrir une large concertation avec les Etats et les opérateurs afin de clarifier la situation juridique du service public

LILLE

de notre envoyé spécial

La notion de service public audiovisuel est-elle soluble dans le numérique et le multimédia ? Les télévisions publiques peuvent-elles légitimement prendre le virage des nouvelles technologiques ? Si oui, comment leur donner les moyens de leurs ambitions sur un marché marqué par les concentrations ? Ces questions devaient occuper une bonne partie des travaux des ministres de la culture et de la communication des Quinze, réunis de manière informelle, les 20 et 21 juillet à Lille, dans le cadre de la présidence française de l'Union européenne.

Le dossier du financement du secteur public est d'autant plus sensible que les plaintes des chaînes

privées affluent depuis 1992 sur le bureau de la Commission européenne. En France, en Italie, en Espagne ou au Portugal, c'est le financement mixte (fonds publics et recettes publicitaires) qui est dans le collimateur des groupes privés. En Grande-Bretagne et en Allemagne, ils mettent en cause le financement d'activités de diversification de la BBC et des chaînes ARD et ZDF. Partout est dénoncée une distorsion de la concurrence par les aides d'Etat. Embarrassée, la Commission européenne a longtemps joué la montre, se voyant même condamnée à deux reprises par la Cour européenne de justice pour « carence » : « Aujourd'hui, elle doit donner suite », a averti Viviane Reding, la commissaire européenne chargée de l'éducation et de la

culture, jeudi 20 juillet à Lille, devant les dirigeants de chaînes publiques réunis en colloque.

## « DES DÉCISIONS ÉQUILIBRÉES »

Auparavant, Ronald Feltkamp, chef d'unité à la direction de la concurrence, s'était employé à désamorcer les inquiétudes, annonçant, avec de nombreuses précautions oratoires, « des décisions équilibrées ». Pas question de soumettre le service public audiovisuel aux foudres libérales de la seule concurrence économique ; sa spécificité sera prise en compte, car, comme le précise le protocole additionnel au traité d'Amsterdam de 1997, « la radiodiffusion de service public dans les Etats membres est directement liée aux besoins démocratiques sociaux et culturels de chaque société ». Tout juste veillera-t-

on à faire respecter certaines « proportions » dans les cas de financement mixte. Les Etats qui ont d'ores et déjà fixé législativement ou réglementairement des seuils n'ont rien à craindre de Bruxelles. La France, dont la loi Trautmann – prochainement promulguée –, réduit les recettes publicitaires des chaînes publiques, devrait ainsi faire partie des bons élèves. C'est ainsi, en tout cas, que les dirigeants français présents à Lille ont interprété les propos rassurants des fonctionnaires européens.

Pour se mettre définitivement à l'abri des contentieux, l'audiovisuel public européen est à la recherche d'une garantie juridique claire. Au terme du colloque, les radiodiffuseurs de service public membres de l'UER ont souligné, dans un texte commun, « la nécessité d'une base ju-

ridique et financière sûre pour la réalisation de leur mission de service public, y compris par rapport au droit communautaire », et ils ont regretté « l'absence d'une interprétation commune des règles de la concurrence et du protocole d'Amsterdam ». Ce consensus sur l'urgence d'une clarification des compétences respectives des Etats membres sur le service public et de la Commission en matière de concurrence devrait favoriser le dialogue entre les divers protagonistes. Selon M<sup>me</sup> Reding, « la Commission est prête à lancer un processus de réflexion avec les Etats et les opérateurs pour établir des critères solides offrant une meilleure sécurité juridique ». Elle suggère que le débat aboutisse « avant que la Commission prenne des décisions législatives dans le cadre du réexamen de la directive Télévision sans frontières ».

Les groupes privés sont invités à y participer. « Il ne s'agit pas de s'opposer aux opérateurs privés », avait averti Catherine Tasca, la ministre française de la culture et de la communication, en ouverture du colloque, mais de faire exister à côté une forte proposition alternative. » Marc Tessier, président de France Télévision, et Roberto Zaccaria, son homologue de la RAI, ont souligné leurs handicaps face à des concurrents privés capables de lever rapidement et massivement des capitaux et de réinvestir leurs bénéfices dans les nouveaux médias, plaidant pour la possibilité de « passer des accords capitalistiques avec des partenaires privés ». Si les chaînes publiques n'avaient pas les moyens de se développer sur les nouveaux supports, cela conduirait, ont conclu les participants au colloque, « à la marginalisation rapide du service public, à l'érosion de son audience et en définitive à remettre en cause sa légitimité ».

Charlotte Idrac

Jean-Jacques Bozonnet

## La croissance publicitaire en Europe égale celle des Etats-Unis

« LA CROISSANCE publicitaire mondiale en 2000 sera certainement supérieure à celle de 1999 », affirmait au début de l'année Robert Coen, vice-président de la première agence mondiale d'achat d'espace publicitaire, Universal Media. Une prévision qui ressemble à une prophétie, si l'on en croit les chiffres publiés, mardi 18 juillet, par un de ses concurrents britanniques, la centrale d'achat d'espace Zenith Media.

L'agence vient de revoir ses estimations à la hausse : en décembre 1999, elle prévoyait une croissance des dépenses publicitaires mondiales de 6,5 % pour 2000, elle avance aujourd'hui le chiffre de 8 %, soit 332 milliards de dollars, répartis entre les principaux médias (télévision, presse, radio, cinéma et affichage). Depuis les premières estimations, « l'augmentation impressionnante » du nombre de campagnes aux Etats-Unis – « seul réel moteur de la croissance publicitaire mondiale » – a été renforcée par la progression du marché européen qui, pour la première fois,

évolue à la même vitesse que l'Amérique du Nord.

La part des investissements publicitaires dans l'économie globale devrait donc continuer à augmenter, pour atteindre 1,03 % en 2002. Aux Etats-Unis, le plus grand marché publicitaire du monde, une hausse de 8,1 % est prévue pour l'année 2000 (contre 8,8 % en 1999). En 2001, la croissance devrait être encore de 6 %, grâce aux importantes vagues de promotion de secteurs tels que la finance, les télécommunications, les produits de santé ou les jeunes pousses de l'Internet.

### SUPRÉMATIE DES MÉDIAS TRADITIONNELS

Aux Etats-Unis, l'augmentation des revenus de la télévision, du câble (+24 % prévu pour 2000), des magazines (+5 %) ou de la radio confirme la suprématie des médias traditionnels : la publicité sur Internet, qui devrait afficher une croissance de 30 à 40 % par an jusqu'en 2002, n'a encore « mordu sur aucun des autres médias », assure Zenith Media.

En Europe, les dépenses de communication devraient subir un léger tassement ; une hausse de 7,8 % est encore prévue pour cette année et 6,3 % supplémentaires pour 2002, mais ces scores sont moins exceptionnels que les 8,5 % atteints en 1999. L'Europe reste cependant le deuxième pôle publicitaire mondial, à la faveur de la récession asiatique. Les effets de la crise qui secoua l'économie en Indonésie, Thaïlande, Malaisie et Corée du Sud durant l'été 1998 (*Le Monde* du 5 août 1999) sont moins durables que prévu. Les dépenses publicitaires en Orient devraient croître de 6,1 % en 2000, mais le Japon freine l'expansion et sa part dans les investissements régionaux continue de baisser.

Les croissances à deux chiffres du marché publicitaire ne concernent plus que l'Amérique latine – qui devrait atteindre les 10 % cette année – et la zone Afrique - Moyen-Orient, qui approchera les 16 %. On estime que que la Chine ne descendra sous la barre des 10 % qu'à l'horizon 2002.

### DÉPÊCHES

■ **RADIO** : NRJ Group a pris une participation de 50 % au capital de Declics Multimédia, une agence spécialisée dans la communication et le marketing interactif. Le groupe radiophonique avait déjà pris le contrôle de 12,5 % du capital du site médical tamaloo.com, en juin, après une prise de participation de 15 % dans celui du site de téléchargement musical francemp3.com en avril.

■ **Le CSA a accordé au collectif anti-marées noires de Saint-Nazaire** l'autorisation de créer une radio jusqu'au 30 septembre. Radio Erika émettra sur la fréquence 106.5 FM à partir du mois d'août sur le Morbihan, îles comprises, et une partie de la Vendée.

■ **CÂBLE** : Planète et Paris Première seront diffusées sur le câble et le satellite au Canada. Le CRTC, instance de régulation canadienne, devrait examiner, dès le 18 août, les candidatures de cinq chaînes françaises : Planète, Paris Première, Euronews, Muzzik et Tropic. « C'est une nouvelle étape pour la diffusion des programmes français à l'international », estime Frédéric Vinzia, directeur général de Multithématiques.

■ **INTERNET** : la Commission européenne a autorisé, jeudi 20 juillet, la création sous conditions du portail internet Vizzavi par les entreprises Vodafone, Vivendi et Canal+, qui se sont engagées à ce que les portails internet rivaux aient accès sur un pied d'égalité aux décodeurs et aux téléphones mobiles des sociétés mères.

■ **PRESSE** : le prix Alexandre-Varenne de la presse quotidienne régionale et départementale, ainsi que de la presse hebdomadaire régionale, organise un appel à candidatures afin de récompenser les rédacteurs des meilleurs articles publiés entre le 2 juillet 1999 et le 1<sup>er</sup> septembre 2000. Les candidats doivent déposer leur dossier avant le 15 septembre. Les lauréats recevront respectivement un prix de 70 000 francs et de 50 000 francs.

## TABLEAU DE BORD

## AFFAIRES

● **AOL : le numéro un mondial des services en ligne** s'est félicité jeudi 20 juillet d'avoir franchi le cap du milliard de dollars de bénéfice. Pour son exercice clos le 30 juin, son résultat annuel s'élève à 1,2 milliard de dollars (1,3 milliard d'euros), en hausse de 63 %, pour un chiffre d'affaires de 6,8 milliards de dollars.

● **WANADOO : la filiale Internet de France Télécom va émettre 107,6 millions d'actions** au prix de 19 euros pour racheter la totalité du capital de ses fournisseurs d'accès en Espagne, au Danemark et aux Pays-Bas. Sur ce total, 28,4 millions d'actions seront données aux actionnaires minoritaires de ces sociétés en échange de leurs apports, et 79,2 millions seront détenues par France Télécom. Après cette opération, les actionnaires minoritaires détiendront 2,4 % du capital de Wanadoo, le public 8,6 %.

● **ING : le banquier néerlandais n'a « aucune grosse acquisition en vue en Europe »**, a indiqué, jeudi, son PDG, Ewald Kist. ING, qui annonçait le rachat partiel de l'assureur américain Aetna, entend désormais mettre un frein à ses achats.

● **TRANSPORT AÉRIEN : la fusion entre les compagnies aériennes néerlandaise KLM et britannique British Airways (BA)** annoncée le 7 juin pourrait conduire à la suppression de 5 000 emplois chez KLM, selon un responsable syndical du groupe néerlandais.

● **TRACTEBEL : la filiale énergie de Suez Lyonnaise n'exclut pas de devenir producteur d'électricité en France.** Dans un entretien à *La Tribune* du 20 juillet, son président, Jean-Pierre Hansen, évoque « des discussions avec la Compagnie nationale du Rhône » qui pourraient se traduire par une entrée de son groupe dans le capital de la société française d'électricité.

## ÉCONOMIE

■ **FRANCE : le gouvernement français réfléchirait à un plan triennal de baisse des impôts de 100 milliards de francs**, selon le quotidien *Les Echos* du vendredi 21 juillet.

■ **La production industrielle française a progressé de 0,7 % en mai**, et la production manufacturière de 0,9 %, a annoncé vendredi l'Insee.

■ **UNION EUROPÉENNE : les ministres européens chargés du budget ont adopté** jeudi 20 juillet le projet de budget de l'Union européenne pour 2001, qui s'élève à 92,5 milliards d'euros en crédits de paiement, soit une progression de 3,5 % par rapport à 2000, a précisé Florence Parly, secrétaire d'Etat française au budget, qui présidait la réunion.

■ **ÉTATS-UNIS : la croissance américaine est proche d'un atterrissage en douceur** après avoir atteint des sommets, a indiqué le président de la Réserve fédérale (FED), Alan Greenspan, jeudi, tout en avertissant des risques possibles d'une hausse de l'inflation.

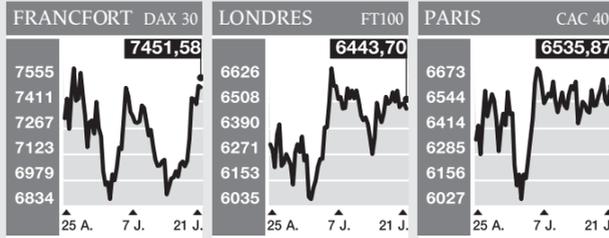
■ **Les mises en chantier de logements aux Etats-Unis ont baissé de 2,6 % en juin** par rapport au mois précédent, avec un volume en rythme annuel de 1,554 million d'unités, a annoncé jeudi le département du commerce.

■ **RUSSIE : les sept pays les plus industrialisés sont tombés d'accord pour s'opposer à une réduction de la dette de la Russie**, indique le *Financial Times* dans son édition de vendredi.

■ **AFRIQUE : le ministre des affaires étrangères égyptien, Amr Moussa, en visite en Afrique du Sud**, a lancé jeudi à Pretoria un appel pour l'organisation d'une conférence internationale sur la dette extérieure de l'Afrique.

■ **SÉNÉGAL : le premier ministre sénégalais, Moustapha Niass, a estimé jeudi à 3,7 milliards de dollars** la dette publique du pays, devant le Parlement, où il présentait la politique générale du gouvernement de l'alternance qu'il dirige.

## EUROPE



Europe 9h57	Indices sélection	cours 21/07	Var. % 20/07	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	5291,57	- 0,47	7,89
EUROPE	STOXX 50	4996,29	- 1,05	5,35
EUROPE	EURO STOXX 324	441,18	- 0,33	5,99
EUROPE	STOXX 653	391,84	- 0,63	3,25
PARIS	CAC 40	6535,87	- 0,43	9,69
PARIS	MIDCAC	....	....	....
PARIS	SBF 120	4420,58	- 0,37	9,08
PARIS	SBF 250	....	....	....
PARIS	SECOND MARCHÉ	....	....	....
AMSTERDAM	AEX	681,71	- 0,39	1,53
BRUXELLES	BEL 20	3024,89	0,81	- 9,45
FRANCFORT	DAX 30	7451,58	- 0,38	7,09
LONDRES	FTSE 100	6443,70	- 0,39	- 7,02
MADRID	STOCK EXCHANGE	10978	- 0,07	- 5,70
MILAN	MIBTEL 30	48466,00	- 0,55	12,74
ZURICH	SPI	7938,20	- 0,11	4,86

## AMÉRIQUES

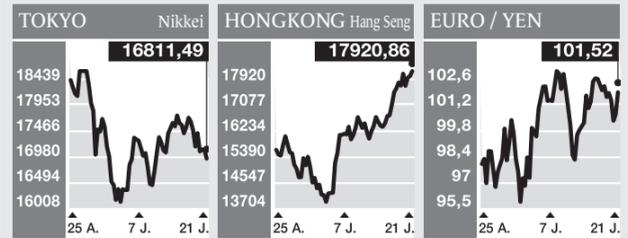


Amérique 9h57	Indices sélection	cours 20/07	Var. % 19/07	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10843,87	1,38	- 5,68
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1495,57	0,92	1,79
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	4184,56	3,18	2,83
TORONTO	TSE INDEX	10740,80	1,01	27,66
SAO PAULO	BOVESPA	17203,62	1,63	0,66
MEXICO	BOLSA	380,15	- 0,59	- 5,34
BUENOS AIRES	MERVAL	528,53	0,77	- 3,99
SANTIAGO	IPSA GENERAL	99,32	1,03	- 30,55
CARACAS	CAPITAL GENERAL	6730,89	- 0,23	24,23

## Cours de change croisés

21/07 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR .....	.....	0,92119	0,93465	0,14250	1,51635	0,60281
YEN .....	108,55500	.....	101,52000	15,48000	164,70000	65,49500
EURO .....	1,06992	0,98503	.....	0,15245	1,62180	0,64490
FRANC .....	7,01745	6,46000	6,55957	.....	10,63960	4,23035
LIVRE .....	0,65948	0,60715	0,61660	0,09395	.....	0,39765
FRANC SUISSE.....	1,65890	1,52720	1,55015	0,23635	2,51480	.....

## ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 9h57	Indices sélection	cours 21/07	Var. % 20/07	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	16811,49	- 1,01	- 11,21
HONGKONG	HANG SENG	17920,86	0,91	5,65
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	2132,80	- 0,02	- 13,99
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	99,51	0,46	- 23,47
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3290,30	0,95	4,37
BANGKOK	SET	21,68	- 0,23	- 37,59
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	4526,99	- 1,06	- 9,57
WELLINGTON	NZSE-40	2123,85	- 0,40	- 3,75

## Taux de change fixe zone Euro

€uro contre	Taux	contre franc	Taux	€uro contre	20/07
FRANC.....	6,55957	EURO.....	0,15245	COURONNE DANOISE..	7,4543
DEUTSCHEMARK.....	1,95583	DEUTSCHEMARK.....	3,35385	COUR. NORVÉGIENNE	8,1890
LIRE ITALIENNE (1000)...	1,93627	LIRE ITAL. (1000).....	3,38774	COUR. SUÉDOISE.....	8,4090
PESETA ESPAG. (100)....	1,66386	PESETA ESPAG. (100)....	3,94238	COURONNE TCHÈQUE	35,7800
ESCUDO PORT. (100)....	2,00482	ESCUDO PORT. (100)....	3,27190	DOLLAR AUSTRALIEN..	1,5951
SCHILLING AUTR. (10)...	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)...	4,76703	DOLLAR CANADIEN....	1,3625
PUNT IRLANDAISE.....	0,78756	PUNT IRLANDAISE.....	8,32894	DOLLAR NÉO-ZÉLANDE	2,0124
FLORIN NÉERLANDAIS 2,20371		FLORIN NÉERLANDAIS 2,97660		DRACHME GRECQUE..	336,8300
FRANC BELGE (10).....	4,03399	FRANC BELGE (10).....	1,62607	FLORINT HONGROIS..	260,2300
MARKKA FINLAND.....	5,94573	MARKKA FINLAND.....	1,10324	ZLOTY POLONAIS.....	4,0103

## Taux d'intérêt (%)

Taux 20/07	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE.....	4,34	4,23	5,38	5,56
ALLEMAGNE..	4,13	4,60	5,26	5,45
GDE-BRETAG.	6,38	6,04	5,19	4,45
ITALIE.....	4,13	4,58	5,63	5,94
JAPON.....	0,06	0,15	1,71	2,30
ÉTATS-UNIS..	6,47	6,17	6,03	5,63
SUISSE.....	2,62	3,38	3,89	4,24
PAYS-BAS.....	4,08	4,58	5,40	5,55

## Matif

Cours 9h57	Volume 21/07	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
SEPTEMBRE 2000	26177	86,81	86,97
Euribor 3 mois		NC	NC
AOÛT 2000.....		NC	NC

Retrouvez ces cotations sur le site Web : [www.lemonde.fr/bourse](http://www.lemonde.fr/bourse)

## BOURSES

L'INDICE CAC 40 de la Bourse de Paris était en baisse de 0,15 %, à 6 554,04 points, vendredi 21 juillet en début de journée, tandis que le DAX de Francfort gagnait 0,15 % et que le Footsie de Londres cédaient 0,60 %. La Bourse de Tokyo a fini en baisse de 1,01% vendredi.

Jeudi, les marchés américains avaient clôturé en nette hausse (1,38 % pour le Dow Jones et 3,18 % pour le Nasdaq), à la suite du discours du président de la Réserve fédérale. Les bonnes performances des valeurs américaines avaient fait progresser les Bourses européennes, jeudi. La Bourse de Paris avait gagné 1,06 %, Francfort, 1,54 %, et Londres, 0,06 %.

## CHANGES-TAUX

L'EURO s'inscrivait en légère hausse, vendredi matin 21 juillet, à 0,93 dollar. La veille, interrogé sur la faiblesse de l'euro à l'issue de la réunion de la BCE à laquelle il assistait, le ministre français de l'économie et des finances, Laurent Fabius, avait déclaré : « j'espère qu'il va remonter. Les fondamentaux de la zone euro sont bons et parfois excellents. Nous essayons de faire de notre mieux pour avoir un euro fort mais cela dépend des marchés. »

Vendredi matin, le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans reculait à 5,36 %, les opérateurs ayant bien réagi au discours d'Alan Greenspan devant le Sénat américain.

VALEURS EUROPÉENNES

● SAP, premier concepteur européen de logiciels de gestion, a annoncé une hausse de 19% de son chiffre d'affaires au deuxième trimestre 2000. Du coup, l'action a gagné 13,9%, à 249,51 euros, à l'issue de la séance du jeudi 20 juillet. Le groupe a aussi fait état de progrès de son activité aux Etats-Unis et des ventes de son produit mySAPcom, deux domaines clés pour la société allemande.

● L'action DaimlerChrysler a gagné 0,57%, à 60,26 euros, jeudi. Le groupe est parvenu à un accord pour l'acquisition de 78,7% de l'américain Detroit Diesel qu'il ne détient pas encore pour 423 millions de dollars. Il a également annoncé le rachat du groupe canadien de camions Western Star Trucks Holdings pour 456 millions de dollars.

● Le bancassureur ING, qui a annoncé jeudi le rachat des services financiers et des activités internationales de l'assureur américain Aetna pour 7,7 milliards de dollars, a terminé en baisse de 2,3%, à 69,11 euros, les investisseurs accueillant négativement un financement de l'opération par émission d'actions.



Table of stock prices for various companies including DT.LUFTHANSA N, ELECTROLUX-B, EM.TV & MERCHAN, etc.

ALIMENTATION ET BOISSON

Table of stock prices for companies in the food and beverage sector like ALLIED BOCFC, ASSOCIAT BRIT F, BASS, etc.

PHARMACIE

Table of stock prices for pharmaceutical companies such as ALTANA AG, ASTRAZENCA, AVENTIS/RM, etc.

BIENS D'EQUIPEMENT

Table of stock prices for equipment companies including ABB N, ADECCO N, ALSTOM, etc.

21/07 10h34

AUTOMOBILE

Table of stock prices for automotive companies like AUTOLIV SDR, BASF AG, BMW, etc.

BANQUES

Table of stock prices for banks including ABBEY NATIONAL, ABN AMRO HOLDIN, ALL & LEICS, etc.

CHIMIE

Table of stock prices for chemical companies such as AIR LIQUIDE/RM, AKZO NOBEL NV, BASF AG, etc.

CONGLOMERATS

Table of stock prices for conglomerate companies like CGIP/RM, CHRISTIAN DIOR, D'ETEREN SA, etc.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Table of stock prices for telecommunications companies including EIRCOM, BRITISH TELECOM, CABLE & WIRELES, etc.

CONSTRUCTION

Table of stock prices for construction companies such as ACCIONA, AKTOR SA, UPONOR -A, etc.

PRODUITS DE BASE

Table of stock prices for basic products companies like ACERIALIA, ACERINOR X, ALUMINIUM GREC, etc.

CONSOMMATION CYCLIQUE

Table of stock prices for cyclically sensitive consumption companies including ACCOR/RM, ADIDAS-SALOMON, AIR FCA-GEVAERT, etc.

Sortir. LE GUIDE DE VOS SORTIES EN FRANCE : CINÉMA, EXPOSITIONS, FESTIVALS, MUSIQUE, OPÉRA-DANSE, THÉÂTRE. sortir.lemonde.fr

ÉNERGIE

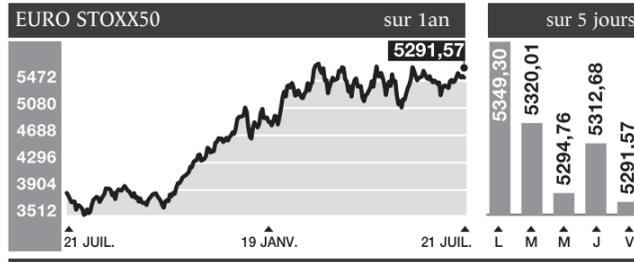
Table of stock prices for energy companies like BG, BP AMOCO, BURMAH CASTROL, etc.

SERVICES FINANCIERS

Table of stock prices for financial services companies including 3I, ALMANIJ, ALPHA FINANCE, AMVESCAP, etc.

BIENS DE CONSOMMATION

Table of stock prices for consumer goods companies such as CAPITA GRP, CDB WEB TECH IN, CMC, etc.



ASSURANCES

Table of stock prices for insurance companies like AEGIS GROUP, AEGON NV, AGF/RM, etc.

VA TECHNOLOGIE

Table of stock prices for technology companies including VA TECHNOLOGIE, VEDIOR NV, BULL, etc.

MEDIAS

Table of stock prices for media companies such as B SKY B GROUP, CANAL PLUS/RM, CARLTON COMMUNI, etc.

SERVICES COLLECTIFS

Table of stock prices for collective services companies including AEM, ANGLIAN WATER, BRITISH ENERGY, etc.

BIENS DE CONSOMMATION

Table of stock prices for consumer goods companies like AHOLD, ALTADIS -A, ATHENS MEDICAL, etc.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table of stock prices for the Euro New Market including AIRSPRAY NV, ANTONOV, ANTANOV, etc.

COMMERCE DISTRIBUTION

Table of stock prices for distribution companies such as AVA ALLG HAND.G, BOOTS CO PLC, BUHRMANN NV, etc.

FRANCFORT

Table of stock prices for Frankfurt companies including UNITED INTERNET, AIXTRON, AUGUSTA TECHNOLOGIE, etc.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table of stock prices for high technology companies like ALCATEL/RM, ALTEC SA REG, ALTEC SA REG, etc.

CODES PAYS ZONE EURO

Table listing country codes for the Euro zone: FR: France, DE: Allemagne, ES: Espagne, etc.

VALEURS FRANÇAISES

L'action Vivendi Environnement gagnait 0,5 %, à 34,05 euros, vendredi 21 juillet, dans les premières transactions. Le titre avait connu, jeudi, une première journée boursière difficile, terminant sous le prix de 34 euros retenu pour les investisseurs institutionnels, malgré le soutien actif apporté au titre par sa maison mère, Vivendi.

Le titre France Télécom gagnait 1,08 %, à 149,1 euros, vendredi matin, après que le groupe eut catégoriquement démenti avoir fait une offre sur Voice Stream, convoité par Deutsche Telekom.

L'action Alstom progressait de 1,88 %, à 29,76 euros, vendredi matin, après la publication d'un chiffre d'affaires au premier trimestre en hausse de 46 % et des commandes en progression de 24 %.

Le titre Bull était réservé à la baisse après avoir reculé de 14,35 %, à 7,40 euros, vendredi en début de matinée. Le groupe a annoncé avoir creusé ses pertes de 83 %, à 96,1 millions d'euros, et n'entrevoit pas d'être bénéficiaire sur l'ensemble de l'année 2000.

L'action Canal plus était stable, à 179 euros, vendredi matin. Le CSA envisagerait, selon Libération, de retirer à la chaîne son autorisation d'émettre, dans le cadre de la fusion envisagée entre Vivendi et Seagram.

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 21 JUILLET

Cours relevés à 9 h 57

Liquidation : 24 juillet

Table of French stock market data including columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Valeur nominal (1)'. Lists various companies like BNP, Renault, and Alstom.

NOUVEAU MARCHÉ

JEUDI 20 JUILLET

Cours relevés à 18 h 07

Table of new market data with columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Valeur nominal (1)'. Lists companies like ABEL, AGF, and Alcatel.

Table of stock market data for various companies including BAZAR HOT, BIC, BIS, and others, with columns for price and change.

Table of stock market data for companies like GUYENNE GASCOGNE, HAVAS ADVERTISING, IMERY, and others, with columns for price and change.

Table of stock market data for companies like THOMSON MULTIMEDIA, TOTAL FINA ELF, TRANSICIEL, and others, with columns for price and change.

Table of international stock market data with columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Valeur nominal (1)'. Lists companies like AMERICAN EXPRESS, A.T.T., and BARRICK GOLD.

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes. SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; # contrat d'animation; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; ♦ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1):

Lundi daté mardi: % variation 31/12; Mardi daté mercredi: montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi: paiement dernier coupon; Jeudi daté vendredi: compensation; Vendredi daté samedi: nominal.

SICAV et FCP

Table of SICAV and FCP data with columns for 'Émetteurs', 'Valeurs unitaires', and 'Date cours'. Lists various investment vehicles.

Table of Caisse d'Épargne and Crédit Agricole data with columns for 'Sicav en ligne' and 'Fonds communs de placements'. Lists various investment funds.

SECOND MARCHÉ

VENDREDI 21 JUILLET

Une sélection. Cours relevés à 9 h 57

Table of second market data with columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Valeur nominal (1)'. Lists companies like ALES GPE, ALGECO, and ALTEA.

Table of LCFE DE ROTHSCHILD and LA POSTE data with columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Valeur nominal (1)'. Lists various financial products.

Table of stock market data for companies like ARKOPHARMA, ASSUR.BQ.POP, AUBAY, and others, with columns for price and change.

Table of Fonds communs de placements data with columns for 'Fonds communs de placements', 'Sicav Info Poste', and 'SG ASSET MANAGEMENT'. Lists various investment funds.

**TOUR DE FRANCE** Les 129 coureurs encore en lice devaient disputer, vendredi 21 juillet, un contre-la-montre de 59 km entre Fribourg et Mulhouse. ● CETTE

ÉPREUVE devait décider des places d'honneur, l'Américain Lance Armstrong étant assuré de conserver son maillot jaune jusqu'à l'arrivée à Paris, dimanche 23 juillet. ● LA MULTI-



PLICATION des étapes longues (Lausanne-Fribourg-en-Brigau : 247 km, jeudi 20 juillet ; Belfort-Troyes : 255 km, samedi 22 juillet) en fin de Tour provoque l'étonnement des

coureurs, fatigués par trois semaines de course. ● L'ITALIEN SALVATORE COMMESSO (Saeco) a gagné la 19<sup>e</sup> étape, jeudi, en s'imposant au terme d'une échappée de 242 km.

## Paris approche, les étapes allongent, le peloton s'essouffle

Le 87<sup>e</sup> Tour, qui devrait consacrer, dimanche 23 juillet, à Paris, la deuxième victoire d'affilée de l'Américain Lance Armstrong (US Postal), propose aux coureurs des étapes un peu trop longues au goût du peloton. Trois semaines à vélo, ça use, ça use...

### FRIBOURG-EN-BRISGAU (Allemagne)

de notre envoyé spécial

« Il faut le faire, on le fait. » Jeudi 20 juillet, à Fribourg (Allemagne), terme de la 18<sup>e</sup> étape du Tour de France, l'Américain Lance Armstrong n'a pas masqué une certaine irritation quant à la lourdeur du menu proposé par les organisateurs pour les derniers jours de la Grande Boucle. La remontée vers Paris s'annonçait certes relativement tranquille pour le leader de l'équipe US Postal : avec 5 min 37 s d'avance sur son dauphin, l'Allemand Jan Ullrich (Telekom), à la veille du contre-la-montre individuel, vendredi 21 juillet, entre Fribourg-en-Brigau et Mulhouse, il devrait, sauf accident, s'adjuger, dimanche 23 juillet, son deuxième Tour de France d'affilée.

Mais cette fin de partie avait des allures de marche forcée. Si, jeudi 20 juillet, le peloton a dû effectuer 247 km entre Lausanne et Fribourg, samedi 22 juillet, il devait encore avaler 255 km entre Belfort et Troyes. Un record sur ce 87<sup>e</sup> Tour de France. Jusqu'alors la plus longue étape avait culminé à 250 km (Draguignan-Briançon, le 15 juillet). « Je ne veux pas critiquer, mais c'est dur à avaler. 250 km, c'est une longue journée, ce n'est jamais facile. Personne n'en veut », a assuré Lance Armstrong, qui a estimé que « ce genre d'étape-marathon n'est pas bon pour la course. Dans ces conditions, vous ne verrez jamais quelque chose de dramatique, d'agressif. On l'a bien vu aujourd'hui, une échappée est partie de très loin. »

C'est au 4<sup>e</sup> kilomètre de l'épreuve du jour que l'Italien Salvatore Commessio (Saeco), le Kazakh Alexandre Vinokourov (Telekom), l'Allemand Jens Voigt (Crédit agricole) et les Français Jacky Durand (Lotto) et Jean-Cyril Robin (Bon-

jour) ont pris le large, nullement impressionnés par les efforts déployés un peu plus tôt par le maillot jaune pour calmer les premiers velléitaires et pas effrayés par la distance à parcourir.

### La Société du Tour :

« La moyenne journalière est limitée à 180 km, et nous n'avons pas le droit de faire des étapes de plus de 260 km »

Ce coup de sang matinal n'ayant pas suscité de réaction dans le peloton, où les 29 coureurs ayant subi

des prélèvements sanguins le matin – au sein des équipes Mapei, Telekom, Vini Caldirola, Festina, Rabobank et Saeco – avaient été jugés « aptes » à prendre le départ, l'échappée est allée à son terme : Salvatore Commessio a battu au sprint Alexandre Vinokourov, les deux hommes ayant faussé compagnie, à 40 km de l'arrivée, à leurs trois adversaires.

Alors, est-il raisonnable ou non d'imposer au peloton d'aussi lourdes journées de course en fin de troisième semaine d'un Tour éprouvant, à un moment où l'on s'interroge par ailleurs beaucoup au sein des instances du cyclisme sur les charges de travail et les moyens de limiter la tentation de recourir à certains adjuvants ? « Les grandes distances, ce n'est pas un handicap », considère Emmanuel Magnien (La Française des jeux), aux yeux de qui une étape comme celle menant de Lausanne à Fribourg, ou de Belfort à Troyes, « est moins dure que celle entre Evian-les-Bains et Lausanne,

qui était plus courte pourtant. » « En fin de Tour, la longueur, ce n'est pas le plus dur, s'il n'y a pas de difficultés, estime-t-il. S'il pleut ou s'il y a des côtes, c'est autre chose. »

« Une grande étape en fin de Tour, c'est moins usant, car le classement général est généralement figé, alors qu'en début de Tour les équipes cherchent à contrôler tout le temps et travaillent plus », relève Jean-François Pescheux, directeur sportif de la Société du Tour de France. « Peut-être que pour le spectacle cela serait mieux que les étapes soient plus courtes et nerveuses, concède Bernard Thévenet, vainqueur du Tour de France à deux reprises (1975, 1977), mais il y a des impératifs techniques ou économiques. On ne peut pas toujours faire les étapes là où on veut. Il y a beaucoup de villes candidates pour accueillir le Tour, mais peut-être pas tant que ça pour remonter vers Paris depuis Lausanne. Ce n'est pas facile de tracer un parcours. »

« Il y a aussi des circonstances du

découpage, car pour remonter vers Paris, de Lausanne en passant par l'Allemagne, il n'y a pas tant de solutions que ça », confirme Jean-François Pescheux, qui souligne que « ce Tour n'est pas plus dur que les autres. Les étapes étaient plutôt plus courtes. C'est l'un des Tours les plus courts ». « Dans le temps, il y avait des étapes de plus de 300 km », rappelle Bernard Thévenet. « Sur ce Tour, il y aura eu trois étapes longues, c'est tout, dont une en montagne », compte Jean-François Pescheux, qui ajoute que « la moyenne journalière est limitée à 180 km, sachant qu'en plus nous n'avons pas le droit de faire des étapes de plus de 260 km ». La fatigue et l'usure naturelle ne semblent en tout cas pas ressenties par tout le monde de la même façon. Le Français Richard Virenque (Polti) a déclaré, jeudi, qu'il faudrait que le Tour de France dure deux semaines encore.

Philippe Le Cœur

## Olivier Perraudeau défendra sa dernière place jusqu'à Paris

### FRIBOURG

de notre envoyé spécial

Il hésite entre l'hilarité et l'incrédulité. Puis il rit franchement, tombe dans les bras de son mécanicien : « Tu te rends compte, ils m'ont laissé en tête ! » Olivier Perraudeau (Bonjour), alias « Pépé », a fait un « truc » auquel lui-même ne s'attendait pas. Il a terminé à la neuvième place de l'étape entre Lausanne et Fribourg, jeudi 20 juillet. « C'est un résultat formidable, après ce qu'il vient de vivre depuis huit jours », se réjouit Jean-René Bernaudeau, le directeur sportif de l'équipe Bonjour.

Il est lui aussi d'humeur joviale, après la longue échappée et la cinquième place enregistrée par son leader, Jean-Cyril Robin. Il jubile : « On a deux coureurs dans les dix premiers sur une étape du Tour. » Ses hommes n'ont « rien à défendre ». Il ne devait pas leur demander de disputer le contre-la-montre du 21 juillet « à bloc ». Il comptera sur eux plus tard, pour « continuer à attaquer samedi et essayer de faire une belle fête dimanche à Paris ». Jean-René Bernaudeau est confiant. Il a « beaucoup de coureurs qui revivent ».

Deux jours plus tôt, Olivier Perraudeau traînait les séquelles d'une bronchite. A vingt-sept ans, ce novice du Tour sautait dans les Alpes comme jamais. Montée après mon-

tée, il a serré les dents pour rester dans les délais. Accélération après accélération, il s'est accroché au train du dernier *gruppetto*, parfois en compagnie de quelques vedettes du peloton, tels Alex Zülle ou Laurent Jalabert.

« Je suis autant encouragé que les premiers », assure-t-il. Il était parfois « rendu à bout », mais il ne voulait surtout pas « lâcher le morceau. Il y a tellement longtemps que j'avais envie de faire le Tour de France ». Pas pour participer, ni pour gagner. Pour finir. En quittant le Futuroscope, le 1<sup>er</sup> juillet, il s'était promis de voir Paris, de rouler à bicyclette sur les Champs-Élysées et de saluer la foule, comme un héros.

### « JE ME REMOTIVE TOUT SEUL »

En trois semaines de course, Olivier Perraudeau a connu quelques périodes de découragement. Mais comme le pavé de Paris approche le Vendéen rechigne à s'en souvenir. « Les moments pénibles, j'essaie de les oublier, dit-il. Tous les jours, je me dis que ça va aller mieux. Il ne faut surtout pas s'enterrer quand on fait le Tour de France. Soit on a un caractère de battant, soit on se laisse aller. » Souvent, pourtant, il a senti qu'il « commençait à lâcher ». « Dans ces moments, j'attends que ça revienne, explique-t-il. J'attends de

trouver un deuxième souffle. Je regarde autour de moi et je ne vois plus rien, je n'entends plus le public. Je me remotive tout seul. »

L'effort en apnée peut durer « jusqu'à dix minutes ou un quart d'heure ». Il en a l'habitude : « Tous les jours, je me mets au taquet, et tous les jours, je reviens », s'amusait-il au lendemain de la dernière étape alpestre.

Longtemps il s'est accroché à la queue du classement. Devant lui, une foule de coureurs. Derrière lui, seulement deux hommes, le Français Sébastien Hinault (Crédit agricole) et l'Espagnol Francisco Leon (Kelme). Le 18 juillet, à Morzine (Haute-Savoie), il est arrivé un peu plus loin que d'habitude, et il a glissé au dernier rang du classement.

Il n'y a pas si longtemps, la « lanterne rouge », c'était une place en vue, qui valait primes, cadeaux et invitations dans les critères d'après-Tour. Ce folklore-là s'est éteint. Olivier Perraudeau se passerait volontiers de cette marque de reconnaissance. « On me dit que c'est bon pour la popularité, reconnaît-il. Mais je préférerais me montrer en étant dans une échappée plutôt qu'en étant dernier. » Paris approche, il se ravise : « De toute façon, je la mérite un peu, cette place. Je suis toujours le premier largué. »

Eric Collier

### Le vainqueur de l'étape

● **Salvatore Commessio (Italie).** Né le 28 mars 1975 à Torre del Greco, 1,65 m, 65 kg. Professionnel en 1998.

● **Equipes.** 1998-1999 : Saeco-Cannondale ; 2000 : Saeco-Valli & Valli

● **Ses cinq victoires :** 2 étapes du Tour de France (Fribourg-en-Brigau 2000, Albi

1999) ; Championnat d'Italie 1999 ; 1 étape du Tour du Cap 1998 ; Critérium Albesse Con Cassano « Memorial Fabio Casartelli » 2000.

● **Classement dans le Tour de France :** 38<sup>e</sup> en 1999.

● **Classement mondial UCI** (fin d'année) : 90<sup>e</sup> en 1998 ; 99<sup>e</sup> en 1999.

### Le maillot jaune

● **Lance Armstrong (EU).** Né le 18 septembre 1971 à Dallas, 1,77 m, 75 kg. Professionnel depuis 1992.

● **Equipes.** 1992-1996 : Motorola ; 1997 : Cofidis ; 1998-2000 : US Postal.

● **Ses principales victoires (50 au total) :** champion du monde sur route 1993, à Oslo (Norvège) ; Tour de France 1999 (6 étapes remportées sur le Tour depuis 1993 ; maillot jaune pendant 23 jours) ; Clásica San Sebastian

1995 ; Flèche wallonne 1996 ; Tour du Luxembourg 1998 ; une étape de Paris-Nice (1995) ; une étape du Critérium du Dauphiné libéré 1999.

● **Classement dans le Tour de France :** abandon en 1993 ; abandon en 1994 ; 36<sup>e</sup> en 1995 ; abandon en 1996 ; 1<sup>er</sup> en 1999.

● **Classement mondial UCI** (fin d'année) : 152<sup>e</sup> en 1992 ; 21<sup>e</sup> en 1993 ; 25<sup>e</sup> en 1994 ; 15<sup>e</sup> en 1995 ; 9<sup>e</sup> en 1996 ; non classé en 1997 ; 25<sup>e</sup> en 1998 ; 7<sup>e</sup> en 1999.

## RÉSULTATS ET CLASSEMENTS

### 18<sup>e</sup> étape,

#### Lausanne-Fribourg-en-Brigau

#### Jeudi 20 juillet

1. Salvatore Commessio (It./SAE), les 246,5 km en 6 h 8 min 15 s (moyenne : 40,163 km/h) 2. Vinokourov (Kz./TEL), m.t. ; 3. Durand (Fr./LOT), à 1 min 5 s ; 4. Voigt (All./CA) ; à 1 min 16 s ; 5. Robin (Fr./BJR), m.t. ; 6. Larsen (Dan./MCJ), à 15 min 35 s ; 7. Knaven (Pb./FAR) ; 8. Marichal (Bel./LOT) ; 9. Perraudeau (Fr./BJR), m.t. ; 10. Hamburger (Dan./MCJ), à 15 min 37 s ; 11. McEwen (Aus./FAR), à 15 min 40 s ; 12. Zabel (All./TEL) ; 13. Zanini (It./MAP) ; 14. Magnien (Fr./FDJ) ; 15. Vainsteins (Let./VIN) ; 16. Magnusson (Sué./FAR) ; 17. Chanteur (Fr./AG2) ; 18. Mattan (Bel./COF) ; 19. Rodriguez (EU/MAP) ; 20. Hinault (Fr./CA) ; 21. Mori (It./SAE) ; 22. Baguet (Bel./LOT) ; 23. Simon (Fr./BJR) ; 24. Van Hyfte (Bel./LOT) ; 25. Velo (It./MER) ; 26. Rodrigues (Por./BAN) ; 27. Agnolotto (Fr./AG2) ; 28. Ekimov (Rus./USP) ; 29. Nazon (Fr./BJR) ; 30. Apollonio (It./VIN), tous m.t. ; etc.

#### ● Classement général

1. Lance Armstrong (EU/USP), 82 h 1 min 18 s ; 2. Ullrich (All./TEL), à 5 min 37 s ; 3. Beloki (Esp./FES), à 6 min 38 s ; 4. Heras (Esp./KEL), à 6 min 43 s ; 5. Virenque (Fr./PLT), à 7 min 36 s ; 6. Moreau (Fr./FES), à 8 min 22 s ; 7. Botero (Col./KEL), à 10 min 19 s ; 8. Escartin (Esp./KEL), à 11 min 35 s ; 9. Mancebo (Esp./BAN), à 13 min 7 s ; 10. Beltran (Esp./MAP), à 13 min 8 s ; 11. Hervé (Fr./PLT), à 13 min 50 s ; 12. Nardello (It./MAP), à 14 min 28 s ; 13. Ochoa (Esp./KEL), à 15 min 47 s ; 14. Vinokourov (Kz./TEL), à 24 min 18 s ; 15. Garcia Casas (Esp./FES), à 25 min 48 s ; 16. Van de Wouwer (Bel./LOT), à 26 min 30 s ; 17. Conti (It./VIN), à 29 min 22 s ; 18. Boogerd (Pb./RAB), à 30 min 22 s ; 19. Trentin (It./VIN), à 31 min 41 s ; 20. Jimenez (Esp./BAN), à 34 min 6 s ; 21. Robin (Fr./BJR), à 34 min 47 s ; 22. Verheyen (Bel./LOT), à 37 min 17 s ; 23. Luttenberger (Aut./ONC), à 41 min 30 s ; 24. Mattan (Bel./COF), à 45 min 27 s ; 25. Niemann (All./RAB), à 46 min 15 s ; 26. Guerini (It./TEL), à 51 min 13 s ; 27. Hamilton (EU/USP), à 53 min 29 s ; 28. Atienza (Esp./SAE), à 54 min 13 s ; 29. Aerts (Bel./LOT), à 57 min 29 s ; 30. Lelli (It./TEL), à 1 h 24 s ; etc.

#### ● Abandons

Mateos (Esp./PLT) ; O'Grady (Aus./CA) ; Skibby (Dan./MCJ) ; Casagrande (It./VIN) ; Faudot (Fr./BJR) ; Vaughters (EU/CA) ; J.-P. Nazon (Fr./FDJ) ; Leleuvre (Fr./COF) ; Desbiens (Fr./COF) ; Vandembroucke (Bel./COF) ; Pieri (It./SAE) ; Meier (Sui./SAE) ; Klemencic (Slo./VIN) ; Contreras (Col./KEL) ; Montgomery (Sui./FDJ) ; Gutierrez (Esp./ONC) ; Blaudzun (Dan./MCJ) ; Wüst (All./FES) ; Bortolami (It./VIN) ; McRae

(Aus./MAP) ; Steels (Bel./MAP) ; Fontanelli (It./MER) ; Kirsipuu (Est./G2) ; Cassani (It./PLT) ; Scirea (It./SAE) ; Bettini (It./MAP) ; Casero (Esp./FES) ; Dufaux (Sui./SAE) ; Aus (Est./AG2) ; Pena (Esp./ONC) ; Bartoli (It./MAP) ; Verbrugghe (Bel./LOT) ; Weseman (All./TEL) ; Sandstod (Dan./MCJ) ; Heulot (Fr./FDJ) ; Van Bon (Pb./RAB) ; Gougout (Fr./CA) ; Kasputis (Lit./AG2) ; Etxebarria (Esp./ONC) ; Plaza (Esp./FES) ; Serrano (Esp./ONC) ; N. Jalabert (Fr./ONC) ; Pantani (It./MER) ; Peers (Bel./COF) ; Boven (Pb./RAB) ; Zülle (Sui./BAN) ; Piepoli (It./BAN) ; hors délai : Koerts (Pb./FAR).

#### ● Classement par points

1. Erik Zabel (All./TEL), 256 pts ; 2. McEwen (Aus./FAR), 137 ; 3. Vainsteins (Let./VIN), 134 ; 4. Dekker (Pb./RAB), 130 ; 5. Magnien (Fr./FDJ), 113 ; 6. Durand (Fr./LOT), 105 ; 7. Commessio (It./SAE), 101 ; 8. Simon (Fr./BJR), 99 ; 9. Zanini (It./MAP), 94 ; 10. Botero (Col./KEL), 90 ; etc.

#### ● Classement de la montagne

1. Santiago Botero (Col./KEL), 347 pts ; 2. Ochoa (Esp./KEL), 283 ; 3. Virenque (Fr./PLT), 262 ; 4. Hervé (Fr./PLT), 233 ; 5. Armstrong (EU/USP), 162 ; 6. Mattan (Bel./COF), 161 ; 7. Escartin (Esp./KEL), 149 ; 8. Heras (Esp./KEL), 113 ; 9. Beloki (Esp./FES), 112 ; 10. Jimenez (Esp./BAN), 110 ; etc.

#### ● Classement par équipes

1. Kelme, 246 h 20 min 25 s ; 2. Banesto, à 15 min 6 s ; 3. Festina, à 16 min 40 s ; 4. Telekom, à 39 min 56 s ; 5. Lotto, à 1 h 5 min 4 s ; 6. Rabobank, à 1 h 14 min 6 s ; 7. ONCE, à 1 h 37 min 46 s ; 8. Mapei, à 1 h 47 min 27 s ; 9. US Postal, à 1 h 51 min 11 s ; 10. Cofidis, à 2 h 7 min 21 s ; 11. Mercatone Uno, à 2 h 8 min 23 s ; 12. Polti, à 2 h 9 min 59 s ; 13. Saeco, à 2 h 52 min 2 s ; 14. Vini Caldirola, à 3 h 9 min 9 s ; 15. Bonjour, à 3 h 33 min 43 s ; 16. AG2R Prévoyance, à 4 h 48 min 25 s ; 17. Crédit agricole, à 5 h 14 min 41 s ; 18. Memory Card, à 5 h 46 min 29 s ; 19. La Française des jeux, à 5 h 54 min 18 s ; 20. Farm Frites, à 6 h 40 min 5 s.

#### ● Classement des jeunes

1. Francisco Mancebo (Esp./BAN), 82 h 14 min 25 s ; 2. Trentin (It./VIN), à 18 min 34 s ; 3. Niemann (All./RAB), à 33 min 8 s ; 4. Canada (Esp./ONC), à 59 min 39 s ; 5. Millar (GB/COF), à 1 h 56 min 41 s ; etc.

#### ● Abréviations

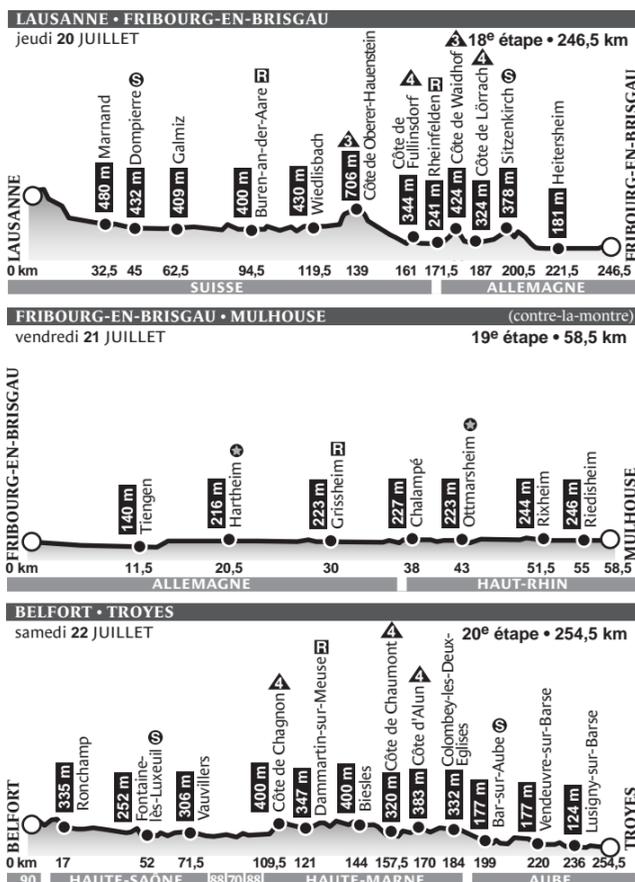
AG2 : AG2R-Prévoyance ; BAN : Banesto ; BJR : Bonjour-Touparge ; CA : Crédit agricole ; COF : Cofidis ; FAR : Farm Frites ; FES : Festina ; FDJ : La Française des jeux ; KEL : Kelme ; LOT : Lotto ; MAP : Mapei ; MCJ : Memory Card ; MER : Mercatone Uno ; ONC : ONCE ; RAB : Rabobank ; POL : Polti ; SAE : Saeco ; TEL : Deutsche Telekom ; USP : US Postal Service ; VIN : Vini Caldirola.



### Heureux comme le Tour en Allemagne...

Après le départ en Suisse (de Lausanne), cinq coureurs ont réalisé une échappée au long cours : plus de 240 km. Et, au final, à Fribourg, Salvatore

Commessio, l'Italien de la Saeco, a battu d'une roue le Kazakh Alexandre Vinokourov (Telekom), laissant à une minute l'Allemand Jens Voigt (Crédit agricole) et les Français Jean-Cyril Robin (Bonjour) et Jacky Durand (Lotto). Sous le soleil, une foule immense, chaleureuse et colorée a réservé au Tour un accueil enthousiaste en Allemagne.



# Bernard Lama pris dans les filets du Stade Rennais et très content de l'être

Le gardien international (43 sélections) a signé pour deux saisons

Champion du monde 1998, champion d'Europe 2000, Bernard Lama, trente-sept ans, a choisi le Stade Rennais pour conclure une carrière riche

en titres et en aventures. S'il se félicite de ce choix, il regrette toutefois de n'avoir pas pu tenter une expérience à l'étranger, au Brésil par

exemple, si proche de sa Guyane natale. Son premier match sous les couleurs Rennais, le 29 juillet, l'opposera à Lyon.

## CAYENNE

de notre correspondant  
Un engagement pour deux ans ; un autre pour la vie. Bernard Lama convolait en justes noces, dans son mandataire prenait l'avion en direction de la métropole avec l'accord dûment signé sous le bras. Après quelques ajustements, l'affaire était conclue. Le gardien international (43 sélections) quittait le Paris-Saint-Germain pour rejoindre la Bretagne. En Guyane, un « grand village » de 150 000 habitants, l'information a vite circulé. Pour couper court aux rumeurs, Bernard Lama, très attaché à sa terre natale, a choisi de révéler d'abord la nouvelle à ses concitoyens, jeudi 20 juillet.

« Le challenge sportif et humain est très intéressant, j'ai décidé de le relever, a-t-il expliqué. Rennes a beaucoup insisté pour que j'apporte mon expérience et que j'encadre cette équipe. C'est un club qui a un projet ambitieux et l'envie de retrouver le haut niveau, c'est ce qui me plaît. Et la perspective de retrouver Paul Le Guen, avec qui j'ai joué pendant six ans au PSG, me motive. Tout les deux, on s'était promis de retravailler ensemble. » A trente-sept ans, Bernard Lama se sent encore pousser des ailes, et le



FOOTBALL

départ de Christophe Revault, qui a décidé de quitter le Stade Rennais pour rejoindre Toulouse, lui a offert cette occasion.

Il nourrit tout de même quelques regrets. Il rêvait de terminer sa carrière dans une équipe brési-

que ».

Sans révéler de sommes précises, il ne cache pas que l'intérêt financier n'était pas à la hauteur de ses attentes. Il parle aussi de mentalités différentes. « Les Brésiliens ont dû mal à admettre que des

ça, l'année où je réalise pratiquement ma meilleure saison. On m'a enlevé la cerise sur le gâteau : la Ligue des champions, pour laquelle le club s'est qualifié. »

A l'heure des transferts discutés ou annoncés de Nicolas Anelka (du Real Madrid vers le PSG, moyennant 220 millions de francs) ou de Fabien Barthez (de Monaco à Manchester United, sur la base de 140 millions de francs), son concurrent en équipe de France, Bernard Lama ne parle pas chiffres. Il n'est cependant pas étonné de « ce gros business » autour du football : « Aux Etats-Unis, les sommes qui circulent dans le basket-ball, le hockey sur glace, le baseball ou le football américain ne choquent personne. En France aussi, il va falloir s'y faire. »

## Négociations serrées autour de Nicolas Anelka

« Nicolas Anelka est joueur du Real Madrid. » C'est ce que Didier Anelka, frère et agent de l'attaquant français, affirmait, jeudi 20 juillet, à la sortie d'une réunion avec les dirigeants madrilènes. Néanmoins, selon le quotidien *Le Parisien* du vendredi 21 juillet, le transfert de l'international vers le Paris-Saint-Germain serait imminent. Florentino Perez, nouveau président du Real Madrid, souhaiterait ne pas perdre d'argent dans la transaction. Le PSG aurait fait une offre de 200 millions de francs alors que Nicolas Anelka avait rejoint les Madrilènes pour la somme de 220 millions francs. Il semble que le PSG soit décidé à répondre aux exigences des Espagnols.

lienne « pour quitter l'Europe », dont il estime avoir « fait le tour », et « se rapprocher de sa terre natale ». Mais les tractations engagées avec le Flamengo Rio de Janeiro n'ont pas abouti. « Nous nous étions mis d'accord dès le mois de mars. Mais, quinze jours après, le manager a démissionné et je n'avais plus les mêmes personnes en face de moi », a expliqué Bernard Lama. La piste des Corinthiens Sao Paulo s'est elle aussi évanouie, il y a dix jours, avec la signature du gardien de Cruzeiro Belo Horizonte, Wagner Fernando Velloso, qui remplacera l'international brésilien Dida, récupéré par le Milan AC. L'ancien gardien de l'équipe de France juge sans ménagements le fonctionnement des clubs brésiliens « trop compli-

Européens puissent venir jouer chez eux, le championnat est relativement fermé. En dehors de quelques Sud-Américains, ils ont dû mal à accepter des joueurs étrangers », assure-t-il.

## PRIVÉ DE CERISE

Quant à la fin de son aventure parisienne, parfois tumultueuse - curieux transfert en Angleterre en 1998, spectaculaire retour dans la capitale en 1999 -, il reconnaît qu'elle n'a pas été facile à accepter. « PSG, c'est le club qui aura marqué ma carrière, celui avec lequel j'ai gagné tous mes titres [Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe 1996, champion de France 1994, Coupe de France 1993 et 1995]. Il est juste dommage que l'aventure se termine comme

En Guyane, à 8 000 km du Vieux Continent, l'enfant du pays prend une bouffée d'oxygène et se sent parfaitement à son aise. Et s'il reconnaît qu'au terme de son contrat avec le Stade Rennais il faudra bien penser à la retraite, à Rémire-Montjoly, la commune dont son père, Edmond, est le premier magistrat, on évoque la possible création d'un centre sportif dédié aux jeunes dont il prendrait la tête et d'une affaire dans une usine d'embouteillage dans laquelle il se serait investi. Il ne confirme pas, mais il a la ferme intention de revenir sur cette terre où il a grandi et qu'il affectionne.

Stéphane Urbajtel

# Bernard Quilfen (Cofidis), directeur sportif au long cours

## FRIBOURG-EN-BRISGAU

de notre envoyé spécial  
Bernard Quilfen, directeur sportif de l'équipe Cofidis, aime les histoires qui durent. Lorsqu'il était coureur, voilà près de vingt ans, il comptait parmi les auteurs d'échappées solitaires au long cours. Avec une aventure de 222 km, à la faveur de l'étape Besançon-Thonon du Tour de France 1977, il n'était pas loin du record mythique d'Albert Bourlon : 253 km de baroud entre Carcassonne et Luchon, en 1947. En 1991, tandis que Thierry Marie narguait le peloton sur 234 km, entre Arras et Le Havre, Bernard Quilfen, au volant de son véhicule de directeur sportif adjoint de Castorama, avait passé la journée à encourager le coureur normand.

sportif s'occupait de tout, raconte Bernard Quilfen. Le métier était plus facile. Les intérêts financiers sont actuellement au centre de tout. Ils ont modifié les relations entre coureurs, et entre coureurs et encadrement. Aujourd'hui, pour proposer un contrat, il faut souvent passer par des agents et des avocats. »

S'il connaît les salaires de « ses » coureurs, Bernard Quilfen, directeur sportif, n'a pas la haute main sur le recrutement. C'est le manager, un ancien coureur, Alain Bondué, qui négocie. Désormais son rôle se limite à élaborer des programmes sportifs en début de saison et à entourer les coureurs durant les courses.

En matière de cyclisme, Bernard Quilfen est homme d'expérience. Voilà aujourd'hui trente-six ans qu'il est dans la course. Coureur à 15 ans, professionnel chez Gitane

## PROBLÈME DES ENTRAÎNEURS

Rien à voir avec le cumul des pouvoirs et des charges que concentraient ces hommes, il y a seulement dix ans. Bernard Quilfen se souvient qu'à l'époque de l'équipe Castorama - celle qui précédait Cofidis -, le directeur sportif Cyrille Guimard (1988-1997) s'occupait de la gestion, du recrutement, du programme sportif, de l'entraînement et des relations avec les coureurs. « Il était le patron », dit-il. Désormais, des entraîneurs ont en charge la préparation physiologique, des médecins accompagnent les équipes et des managers coordonnent la gestion en liaison avec le sponsor. « Personnellement, j'apprécie cette professionnalisation, dès lors que cela me facilite la vie. Cependant, dans certains domaines, on se retrouve un peu démunis. Par exemple, au niveau entraînement, je ne sais pas ce que font mes coureurs. Les relations avec les entraîneurs ne sont pas toujours évidentes », s'agace-t-il.

En 1998, au plus fort du scandale Festina et des aveux de dopage organisé du directeur sportif de cette formation, Bruno Roussel, la profession a été secouée par le séisme. A l'instar de Vincent Lavenu (Casino devenu AG2R-Prévoyance), Marc Madiot (La Française des Jeux), Roger Legeay (Crédit agricole) et Cees Priem (TVM), plusieurs directeurs sportifs ont été entendus par les policiers. Même si certains de ses coureurs ont eu à subir des contrôles positifs (Laurent Desbiens, Philippe Gaumont) et si son leader Franck Vandembroucke a été convoqué par la brigade des stupéfiants de Paris en mai 1999, Bernard Quilfen, lui, n'a jamais été inquiété. Toutefois, il affirme : « J'ai très mal vécu tout cela. Ma passion en a pris un coup. Je me suis senti dépassé. »

Mais aujourd'hui, en tout cas sur ce 87<sup>e</sup> Tour de France, Bernard Quilfen se sent beaucoup mieux. « A propos de l'érythropoïétine, je crois qu'on est sur la bonne voie », pronostique-t-il. De toute manière, Bernard Quilfen est condamné à l'optimisme. Il n'affiche qu'une ambition : rester le plus longtemps possible à portée de vue du peloton. « Sans cela, je m'emmerderais », conclut-il.

Yves Bordenave

## SACRAMENTO (Etats-Unis)

de notre envoyé spécial  
Aujourd'hui, elle préfère en rire. En 1992, encore lycéenne, Stacy Dragila osa défier un jeune perchiste en lui expliquant qu'elle pouvait, si elle le voulait, passer les mêmes barres que lui. « Il m'a d'abord regardée bizarrement, se souvient-elle. Puis



ATHLÉTISME

il m'a dit que les femmes ne pourraient jamais exceller à la perche car leur organisme n'avait pas été conçu pour ça. » Huit ans plus tard, le saut à la perche féminin est inscrit au programme officiel des Jeux olympiques. Et, à vingt-neuf ans, Stacy Dragila appartient à l'élite internationale de la discipline. Championne du monde en titre et record-woman du monde (4,62 m), cette jeune femme au sourire envoûtant personnifie mieux que quiconque la popularité de ce nouveau concours. Aux sélections olympiques américaines de Sacramento (Californie), qui s'achèvent dimanche 23 juillet,

elle en sera la grande favorite.

Née à Auburn, une petite ville située à 50 km, Stacy Dragila sera également accueillie ici comme « l'enfant du pays » qui a su défricher un nouveau sport. « Il y a trois ou quatre ans, je n'acceptais pas d'être qualifiée de pionnière, note-t-elle. J'estimais que mes performances n'étaient pas à la hauteur du compliment. Maintenant, je veux bien prendre mon bâton de pèlerin pour promouvoir ma discipline. » Conséquence : au début du mois de juillet, Stacy Dragila a endossé son costume d'ambassadrice. Lors d'un meeting de rue organisé à Pocatello (Idaho), elle s'est prêtée au jeu en décortiquant, devant une bande de jeunes athlètes locaux, les charmes secrets du saut à la perche.

A la fin de cette longue journée, pour plaisanter, elle a alors demandé aux officiels de placer la barre à 4,65 m. Une hauteur jamais atteinte jusqu'ici. Sans forcer, elle l'a passée. « Mais je n'ai pas vraiment été étonnée, lance-t-elle sans fausse modestie. A l'entraînement, je passe régulièrement 4,72 m, et je pense que je pourrai bientôt atteindre 4,88 m ou 4,90 m. Reste à savoir si j'effacerai

cette hauteur à Sacramento ou à Sydney. » Elevée dans le ranch de ses parents, à Auburn, dans le nord de la Californie, Stacy Dragila n'a jamais été programmée pour devenir une championne d'athlétisme. Au contraire.

Enfant, elle préfère même jouer au cow-boy dans les vergers familiaux plutôt que participer aux compétitions scolaires de cross-country. Puis, en voulant imiter son frère aîné, Eric, vice-champion de Californie dans la catégorie saddle bronco riding, elle se découvre une passion subite pour le rodéo. Résultat : au lycée, la jeune Stacy est enrôlée d'office dans l'équipe de rodéo et devient une spécialiste du lasso. « Aux Etats-Unis, je suis connue comme l'athlète qui est passée du rodéo à la perche, ironise-t-elle. Mais cela ne me dérange pas. C'est plutôt amusant. »

## « POUR LUI FAIRE PLAISIR »

Même si, outre-Atlantique, il existe des bourses d'études universitaires destinées aux espoirs du rodéo, Stacy Dragila atterrit curieusement à l'université d'Idaho State en tant qu'heptathlète. Une fois là-bas, en 1994, son entraîneur, Dave Nielsen, l'incite à tâter de la perche. « J'ai accepté, se souvient-elle. Je n'étais pas spécialement attirée par cette discipline, mais je voulais lui faire plaisir. Je ne pensais pas que je découvrirais ainsi une vocation et que je pourrais gagner autant de médailles. Surtout, à l'époque, je ne pouvais pas imaginer que la perche féminine deviendrait un sport olympique. »

Après avoir longtemps lutté avec l'Australienne Emma George, Stacy Dragila est aujourd'hui à la recherche d'adversaires de son niveau. Car, techniquement, elle possède presque deux ans d'avance. Propriétaire des records du monde en salle et en plein air (4,62 m), cette brune malicieuse est aussi la porte-parole d'une nouvelle forme de féminisme.

A l'instar de Brandi Chastain, qui, l'année dernière, avait fait voler son maillot après la victoire des Etats-Unis en finale de la Coupe du monde de football féminin, et de la patineuse Katarina Witt, Stacy Dragila n'a pas de complexe. En 1999, avec onze autres athlètes américaines, elle a d'ailleurs posé nue pour un calendrier.

Puissante et féminine, elle a souvent expliqué qu'elle se sentait bien dans son corps et qu'elle recommencerait ce geste si elle en éprouvait à nouveau l'envie. Mais, à Sacramento, il ne sera plus question d'élégance ni de provocation. Devant son public, elle jouera tout simplement son avenir olympique. « J'ai une peur bleue de rater le concours, souligne-t-elle. J'ai assisté à la disqualification de Jeff Hartwig, et j'en ai été bouleversée. » Depuis, son entraîneur lui a imposé des séances de relaxation pour qu'elle apprenne à mieux contrôler ses nerfs, tout en visualisant le saut parfait dans sa tête. Selon elle, il se situe à 4,88 m.

Paul Miquel

# La ministre des sports rencontre le président de la Ligue de football

TAUX DE COTISATION accident du travail, abaissement de la TVA sur les recettes au guichet, problèmes de formation et de transfert de joueurs, régularisation des joueurs d'Europe orientale et du Maghreb figureraient parmi les sujets évoqués par le nouveau président de la Ligue nationale de football (LNF), Gérard Bourgoïn, lors de sa première rencontre, jeudi 20 juillet, avec la ministre de la jeunesse et des sports, Marie-George Buffet. « [M<sup>me</sup> Buffet] « m'a beaucoup surpris car elle a eu un discours beaucoup plus technique et footballistique que politique. Ce n'était bien sûr pas pour me déplaire. On n'est pas là pour faire de la politique, mais de la technique au service du football », a ensuite déclaré M. Bourgoïn.

## DÉPÊCHES

■ JEUX OLYMPIQUES : deux anciens dirigeants du Comité pour la candidature de Salt Lake City aux Jeux olympiques d'hiver de 2002 ont été inculpés pour avoir « secrètement payé un responsable du Comité américain des jeux Olympiques pour qu'il pousse la candidature de leur ville ». Ils sont aussi accusés d'avoir détourné 130 000 dollars (environ 130 000 €) appartenant au Comité pour leur usage personnel et d'avoir dépensé 1 million de dollars pour acheter les votes d'une douzaine de membres du Comité international olympique.

■ TENNIS : John McEnroe, 41 ans, le capitaine de l'équipe américaine, a annoncé qu'il ne jouerait pas lors de la demi-finale de Coupe Davis de tennis contre l'Espagne, à Santander, pour pallier l'absence de Pete Sampras et Andre Agassi, comme il l'avait laissé entendre.

france telecom

ÇA ROULE ?

Pour le Tour de France, un Mini-Message vaut mieux qu'un long discours.

LE MOBILE SELON VOUS.

# Bataille franco-américaine de scientifiques autour d'un coelacanthé fantôme

Trois spécialistes de l'Institut de recherche pour le développement sont mis en cause

La photo proposée par trois chercheurs français pour illustrer un article sur la découverte en Indonésie d'un coelacanthé, fossile vivant apparu

il y a 360 millions d'années, était un faux, une image trafiquée d'un poisson similaire trouvé par leurs concurrents américains. Fraude scienti-

fique ? Manipulation destinée à les déconsidérer ? L'Institut de recherche pour le développement, dont ils dépendent, a ouvert une enquête.

**SON APPARENCE** débonnaire n'empêche pas le coelacanthé, poisson osseux apparu il y a 360 millions d'années, de susciter les passions chez les scientifiques. Trois Français s'y sont laissés prendre, sur fond de photographie truquée et de spécimen disparu.

L'affaire a été révélée par la revue *Nature* qui explique, dans son numéro de jeudi 13 juillet, avoir reçu récemment un article signé de Bernard Séret, ichthyologiste de l'Institut de recherche pour le développement (IRD), affecté au Muséum national d'histoire naturelle, Georges Serre, un consultant indépendant en pêche, et Laurent Pouyaud, généticien à l'IRD-Indonésie, à Djakarta. Les trois hommes y relatent la découverte d'un coelacanthé en Indonésie, au sud-ouest de Java, par Georges Serre en 1995. Malheureusement, le poisson des Français n'est pas visible. Georges Serre affirme avoir chargé un pêcheur indonésien de le confier aux services des pêches indonésiennes. Le spécimen aurait été donné à un musée où il aurait été volé. Laurent Pouyaud l'aurait retrouvé dans une collection privée dont le propriétaire refuse l'accès !

Pour étayer leurs dires, les scientifiques français proposent toutefois, avec leur article, une photo du poisson. Or, en observant cette photo, le comité de lecture de la revue *Nature* remarque qu'elle est

« virtuellement identique » à celle que lui avait fournie, en 1998, l'Américain Mark Erdmann, biologiste de l'université de Californie à Berkeley, avec... un article annonçant la trouvaille d'un poisson similaire près d'une autre île d'Indonésie.

## Un professionnel est formel : il s'agit d'une photo reproduite sur une imprimante avant d'être rephotographiée

La coïncidence n'est pas anodine car, avant la découverte d'Erdmann, tous les spécialistes pensaient que le coelacanthé ne vivait qu'aux Comores (*Le Monde* du 24 octobre 1998). En 1999, une étude génétique de l'animal, devenu propriété de l'Indonésie, avait été réalisée par Laurent Pouyaud et des scientifiques indonésiens. Ils avaient établi qu'il s'agissait d'une espèce différente et lui avaient donné le nom de *Latimeria menadoensis* (*Le Monde* du 27 mars 1999). Mark Erdmann et son

équipe n'avaient pas apprécié de s'être fait ainsi griller sur le poiteau, et l'avaient fait savoir.

Contacté par *Nature*, Roy Caldwell, un membre de l'équipe américaine, assure être « à 100 % certain que cette image est un faux ». De son côté, Georges Serre, en principe auteur de la photo, se contredit dans ses explications sur son origine. A *Nature*, il explique qu'elle a été prise par un ami, mort récemment et dont la veuve lui a remis un exemplaire. A Bernard Séret, il déclare qu'après un déménagement il a redécouvert cette épreuve qu'il croyait disparue. Au *Monde*, il réclame un délai avant un éventuel commentaire. Bernard Séret, pour sa part, consulte un photographe professionnel, qui est formel : il s'agit d'une photo reproduite sur une imprimante couleur, puis rephotographiée.

Catastrophé, l'ichthyologiste français demande à *Nature* de ne pas publier l'article incriminé. « Je suis, dit-il au *Monde*, victime d'un mauvais canular. J'ai été manipulé. Cette photographie est un faux qu'on m'a mis dans les mains pour que je l'utilise. » Laurent Pouyaud, contacté par *Le Monde* en Indonésie, partage cet avis : « Il est clair que c'est la même photo que celle publiée par Erdmann en 1998. Cela été fait à notre insu. »

Pour l'IRD, « l'affaire est extrêmement grave dans la mesure où elle porte directement atteinte à

l'image de l'Institut ». Une enquête interne a été ouverte. « Il est acquis que la photo prise par Georges Serre a été manipulée », explique un porte-parole de la direction de cet organisme. Il nous faut maintenant savoir s'il y a eu une volonté délibérée de fraude de la part de chacun ou de l'ensemble des signataires de l'article proposé à *Nature*, ou s'ils sont de bonne foi. Pour le moment nous mettons les trois auteurs sur un pied d'égalité et nous estimons, a priori, qu'ils ont été manipulés. »

Jean-Pierre Muller, directeur général de l'IRD, a envoyé, jeudi 20 juillet, un courrier aux dirigeants de la revue *Nature* pour les remercier de leur vigilance et leur annoncer l'ouverture d'une enquête au sein de son Institut. Il s'étonne, néanmoins « très fortement » dans cette lettre, « qu'une revue scientifique comme *Nature* commente par écrit un article ou une note qui a été refusé. Cela nous semble contraire à l'éthique scientifique », écrit-il.

Dans son édition du 20 juillet, *Nature* publie une courte information sur les derniers développements de l'affaire, annonçant l'enquête de l'IRD. Bernard Séret s'insurge contre le fait que sa demande de non-publication de l'article incriminé n'y soit pas mentionnée. « *Nature* ne me rend pas justice », déplore-t-il.

Christiane Galus

# Mathématiques : l'exception française

De jeunes chercheurs de Paris et Lyon raflent la moitié des prix d'excellence européens

**DÉJÀ FÊTÉES** à la fin du mois de mai, avec le lancement à Paris, par le Clay Mathematics Institute, de sept prix destinés à récompenser ceux qui perceront le secret de sept énigmes (*Le Monde* du 25 mai), les mathématiques françaises sont de nouveau à l'honneur. Lors de l'ouverture du 3<sup>e</sup> Congrès européen de mathématiques, le 10 juillet à Barcelone, dix jeunes mathématiciens de moins de trente-deux ans ont été retenus par le jury pour leurs travaux prometteurs. Quatre d'entre eux étaient français, se réjouissent la Société mathématique de France et la Société de mathématiques appliquées et industrielles : Raphael Cerf (CNRS-Université Paris-Sud, probabilités), Emmanuel Grenier (ENS Lyon, équations aux dérivées partielles et mécanique des fluides), Vincent Lafforgue (CNRS-Institut de mathématiques de Jussieu, algèbres d'opérateurs) et Wendelin Werner (Université Paris-Sud, probabilités). Un cinquième, Paul Seidel, est italien, mais a choisi de travailler en France, dans une équipe commune CNRS-Ecole polytechnique.

Cette nouvelle témoigne une fois de plus de l'excellente situation qu'occupe le pays de Pascal, Fermat, Galois et Poincaré dans le concert mathématique mondial. Ce n'est pas un hasard si la France a récolté sept médailles Fields - équivalent d'un Prix Nobel de mathématiques - sur les quarante-deux qui ont été décernées en un peu plus d'un demi-siècle.

En 1988, Jean-Louis Verdier, ancien président de la Société mathématique de France, se réjouissait déjà que « les mathématiques françaises [soient] au premier rang ». Jusqu'à la deuxième guerre mondiale, la France avait, en fait, partagé cette place avec l'Allemagne et l'Angleterre. « Puis, ajoutait Jean-Louis Verdier, une grande partie des mathématiciens allemands ont émigré aux Etats-Unis, où ils ont fait école, tandis que la puissance anglaise a quelque peu décliné. » Mais, « curieusement, la France n'a pas perdu son potentiel de mathématiciens ». Bien au contraire. Juste après la guerre, certaines initiatives de mathématiciens français, comme la création du groupe Bourbaki, ont porté tous leurs fruits. Il y a eu là « une sorte d'accident historique », qui a fait « qu'une petite nation s'est retrouvée avec une école mathématique en pointe en Europe et au premier plan dans le monde ».

## UNE GRANDE VITALITÉ

Aujourd'hui, la situation des mathématiques françaises est encore bonne. Les participations aux congrès internationaux et les publications des chercheurs témoignent de la vitalité des 2 500 à 3 000 mathématiciens de l'Hexagone, dont 340 travaillent au CNRS. Mais Jean-Michel Lemaire, ancien directeur scientifique adjoint pour les mathématiques au CNRS, appelle à la prudence et souligne, pour ceux qui l'oublieraient, que la France n'est pas la première puissance mathématique du monde. Elle est sans doute l'une des trois ou quatre premières, précise son successeur, Christian Peskine. « Le nombre de médailles Fields glanées par les Français correspond bien à notre rang. »

Mais il serait dangereux de s'endormir sur ses lauriers. Et, souligne-t-il, « pour échapper aux irrégularités de la gestion des politiques, les mathématiciens doivent s'intégrer dans un champ plus large, sortir de

leur tour d'ivoire et s'interroger sur leurs relations avec la société ». Jean-Pierre Bourguignon, directeur de l'Institut des hautes études scientifiques (IHES) de Bures-sur-Yvette (Essonne) confirme cette analyse. « Nous vivons une époque où, avec l'installation d'une société partiellement délocalisée et dominée par les grands systèmes, les domaines de la vie sociale où des mathématiques interviennent sont de plus en plus nombreux », constate-t-il. Selon lui, beaucoup de ces « nouveaux terrains d'aventure » qui émergent aujourd'hui requièrent un réel investissement auquel les mathématiques françaises devraient pouvoir répondre.

## L'APPEL D'OUTRE-ATLANTIQUE

« Le spectre de nos compétences est en effet très large. Sur presque tous les sujets, nous avons des mathématiciens de niveau international », se réjouissent Christian Peskine et Jean-Benoît Bost, professeur à l'université de Paris-Sud. Avec Christian Peskine, Stéphane Mallat, professeur au département de mathématiques appliquées de l'Ecole polytechnique, renchérit en appelant « à moins de frontières entre mathématiques pures et mathématiques appliquées ». « Il n'y a pas de mathématiques meilleures que d'autres », confirme Alain Connes, du Collège de France, pour qui « les mathématiques, c'est la recherche de la vérité dans ses retranchements les plus secrets ». La grande majorité des mathématiciens sont convaincus de cette profession de foi, encore qu'il reste quelques réticences, inconsciemment entretenues par une administration qui, parfois, fait encore le distinguo entre mathématiques pures et mathématiques appliquées.

Première nation mathématique du monde, les Etats-Unis ont, dans ce domaine, opté depuis longtemps pour une attitude « pragmatique et mondialiste ». Ils cherchent les meilleurs, sans souci de nationalité, et font leur marché chez les Russes, les Chinois, les Indiens et même aussi chez les Européens, dont une star, le Britannique Andrew Wiles, qui a triomphé du Théorème de Fermat, a rejoint l'université de Princeton. La France ne souffre pas encore trop de cet appel venu d'outre-Atlantique. « Pour le moment, note Jean-Michel Lemaire, les universités et le CNRS offrent suffisamment de postes académiques. » Et en plus, « on a l'embarras du choix, se réjouit Christian Peskine, la qualité des candidats est impressionnante ».

« Pour un poste de premier emploi, confirme Jean-Benoît Bost, nous avons cinq à dix excellents candidats », issus de la politique des post-doctorats initiée en 1995 ; politique « qui est aujourd'hui à son rendement maximum ». Mais, prévient-il, on peut s'inquiéter d'une « certaine désaffection prochaine des étudiants pour les sciences » et donc, par voie de conséquence, pour les mathématiques. Si, dans dix ans, « il y a un grand blanc dans les recrutements », ce ne sera pas encore trop grave. « Mais si cela se poursuit pendant vingt ans, nous irons à la catastrophe », avertit un expert. Et rien ne dit que les postes offerts par les biotechnologies ou la finance, ainsi que la prise de conscience de la Communauté européenne pour cette discipline, puissent alors compenser le manque de débouchés.

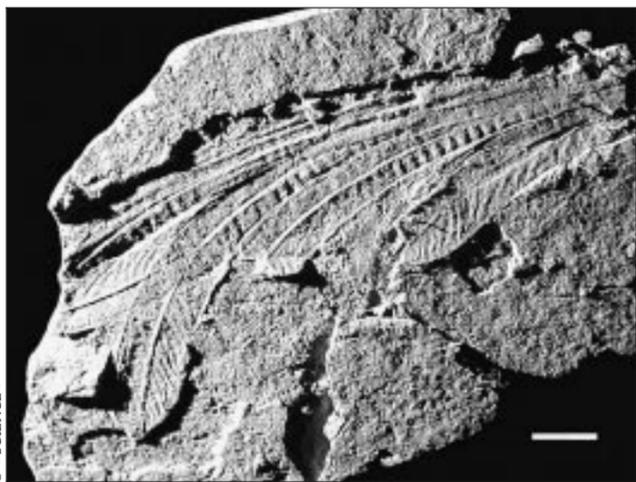
Jean-François Augereau

# La légende du reptile à plumes prend corps

« Longisquama insignis » serait l'ancêtre commun des dinosaures et des oiseaux

**LA PALÉONTOLOGIE** est propice aux querelles d'experts : les fossiles sont relativement rares, en regard des millions d'années qu'ils jalonnent, et ils se prêtent aux interprétations les plus diverses. C'est pourquoi la controverse sur l'origine des oiseaux, lancée il y a un siècle et demi avec la découverte d'*Archéoptéryx* (plume ancienne) dans une carrière de Bavière, a encore de beaux jours devant elle. Deux camps s'affrontent, à coup de publications dans les revues scientifiques les plus prestigieuses. Le débat est si vif que certains plaisantins âpres au gain n'ont pas résisté à la tentation de mettre en circulation des fossiles à plumes trafiqués, suffisamment crédibles pour abuser le mensuel *National Geographic* (*Le Monde* du 4 mars 2000).

Le dernier épisode en date de cet affrontement est la publication, dans l'hebdomadaire américain *Science* du 23 juin, d'une nouvelle description d'un reptile vieux de 220 millions d'années. L'épine dorsale de *Longisquama insignis* était ornée d'une double rangée de ce qui avait initialement été décrit comme de longues écailles susceptibles d'en faire un planeur acceptable. En fait, ces appendices seraient de plumes. Un caillou dans le jardin de l'école majoritaire selon laquelle les oiseaux descendraient des théropodes, ces dinosaures carnivores dont le fameux *T. rex* est le représentant le plus connu et qui seraient apparus bien après *Longisquama*. Et un argument supplémentaire pour la chapelle minoritaire qui estime que les oiseaux n'ont rien à voir avec les dinosaures, et que leur ancêtre est bien plus ancien.



L'empreinte fossilisée présentée dans le magazine « Science » par Terry Jones et Alan Feduccia évoque des plumes d'oiseau. Le trait blanc représente 5 mm.

Pour Terry Jones, du département de zoologie de l'université de l'Oregon, et ses collègues, l'étrange crête de *Longisquama insignis* présente d'étonnantes similitudes avec les plumes de certains perroquets actuels. Or l'animal, dont les restes fossiles ont été retrouvés en 1970 au Kirghistan par le paléontologue russe Alexander Sharov, est généralement classé parmi les archosaures, des reptiles dont seraient notamment issus les dinosaures, mais aussi les crocodiles et - pourquoi pas ? - les oiseaux. « La relation exacte entre *Longisquama* et les oiseaux est incertaine, reconnaissent les chercheurs. Néanmoins, nous suggérons que ses appendices sont probablement les homologues des plumes d'oiseaux. »

Si c'est le cas, l'ancienneté des plumes d'*Archéoptéryx*, vieilles de 140 millions d'années environ, est largement dépassée. Or, estimant-ils, il y a peu de chance que la nature ait « inventé » à deux reprises une structure aussi complexe que celle de la plume. La suite s'impose d'elle-même : il faut chercher l'ancêtre des oiseaux quelque part entre *Longisquama* et *Archéoptéryx*. En tout cas avant l'apparition des dinosaures théropodes.

## PARENTS QUOI QU'IL EN SOIT

On ne peut s'empêcher de disserter dans cette conclusion la griffe de l'ornithologue Alan Feduccia, de l'université de Caroline du Nord, cosignataire de l'article, le plus ardent opposant à l'hypothèse des oiseaux-dinosaures.

*Longisquama insignis* fait partie, avec son contemporain italien *Megalancosaurus proenensis*, de ces thécodontes dans lesquels Feduccia voudrait voir les ancêtres de nos oiseaux modernes. Les théropodes n'étaient, selon lui, aucunement taillés pour prendre leur essor. La plume serait un sous-produit du vol - d'abord plané, puis battu - plutôt qu'un moyen d'isolation adopté par les dinosaures et qui aurait ensuite évolué en ailes, comme le prétend son grand rival Louis Chiappe, du Muséum d'histoire naturelle de Los Angeles.

Le paléontologue français Eric Buffetaut, qui a eu l'occasion d'étudier, « sur photos », le fossile de *Longisquama* il y a une quinzaine d'années, se montre prudent vis-à-vis des conclusions de Jones et Feduccia. « Si l'interprétation est correcte, cela montre essentiellement que des structures de type "plume" ont pu apparaître très tôt chez certains reptiles archosauariens. » Mais, ajoute-t-il, cela ne change pas grand-chose à l'idée selon laquelle les oiseaux sont très étroitement apparentés à certains dinosaures carnivores, car l'hypothèse de cette parenté est fondée avant tout sur des caractères du squelette, plus que sur la présence de plumes. « Et cela ne change rien au fait que certains dinosaures, notamment *Caudiptéryx*, du crétacé inférieur de Chine, avaient de vraies plumes - semblables à celles des oiseaux, pas à celles de *Longisquama* -, bien qu'ils n'aient pas pu voler. »

*Longisquama*, avec son truc en plumes, ne suffira pas à départager les deux camps.

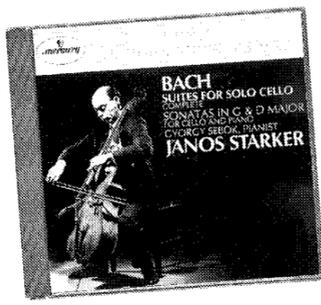
Hervé Morin

# RÉVISEZ VOS CLASSIQUES

Réviser cet été avec Le Monde, France Inter, la Fnac et Universal  
55 chefs-d'œuvre de la musique classique.

UNIVERSAL PHILIPS

CHOC MÉTÉO



## Bach. les suites pour violoncelle.

**La Bible du violoncelle.** Incontournables Suites ! Les plus grands interprètes regardent ce monument de la musique avec crainte, respect et fascination. Le violoncelliste hongrois Janos Starker nous en propose une lecture frémissante de tensions, refusant toute sensiblerie, respectant la justesse des ornements, le tempérament de la danse. La netteté des attaques, la recherche de la ligne expressive la plus directe, exempte de toute tradition, font de cette version une lecture magistrale, trop longtemps absente du catalogue.

Vous découvrirez des extraits de cet album sur France Inter, à 16h dans l'émission de Frédéric Lodéon, "Carrefour de Lodéon".

Le Monde

# Temps estival

**SAMEDI.** Un anticyclone est situé des îles Britanniques à la Norvège. Il dirige sur le nord de la France un flux de nord-est, avec de l'air sec. Une dépression se creuse au large du golfe de Gascogne, apportant une dégradation orageuse l'après-midi et en soirée par les côtes atlantiques.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** - Sur la Bretagne et les pays de Loire, le soleil du matin laissera place à un ciel voilé l'après-midi, puis plus nuageux en fin de journée, avec quelques ondées. Ailleurs, le soleil brillera largement. Les températures maximales avoisineront 23 à 27 degrés.

**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** - Sur les Ardennes, les nuages et les belles éclaircies alterneront. Ailleurs, le soleil sera au rendez-vous. Il fera de 24 à 28 degrés aux meilleurs moments de la journée.

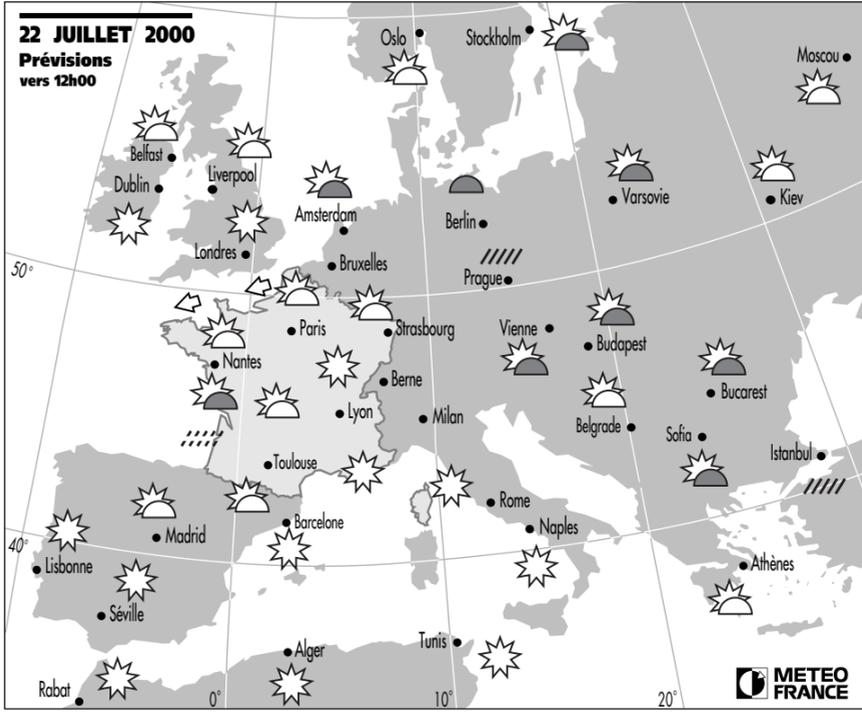
**Champagne, Lorraine, Al-**

**sace, Bourgogne, Franche-Comté.** - Malgré quelques passages nuageux, le soleil sera prédominant, avec des températures estivales de 24 à 28 degrés l'après-midi.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** - Sur Midi-Pyrénées, le soleil régnera en maître. Ailleurs, il fera beau le matin, avec juste quelques nuages élevés. L'après-midi, les nuages deviendront plus nombreux, avec des ondées locales et des orages par l'ouest. Il fera de 29 à 33 degrés l'après-midi.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** - Le soleil brillera largement, avec des températures maximales qui avoisineront les 30 degrés.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** - Le temps sera estival, avec beaucoup de soleil et un ciel sans nuages. Il fera de 26 à 32 degrés aux meilleurs moments de la journée.



Publicité

http://www.ebookers.fr

**Pas de vacances cet été? Réservez dès maintenant vos vacances de Septembre sur ebookers.fr**

**ebookers.fr**  
Vous êtes déjà là-bas

ADL met cli-ebookers  
© 2000 ebookers.com s.r.l. Licence L07500047

## PRÉVISIONS POUR LE 22 JUILLET 2000

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

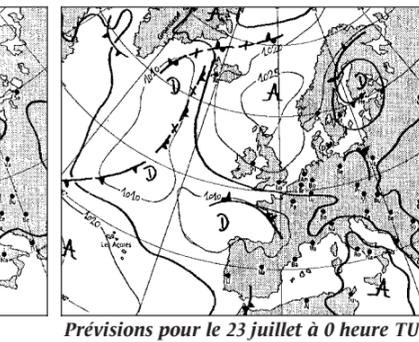
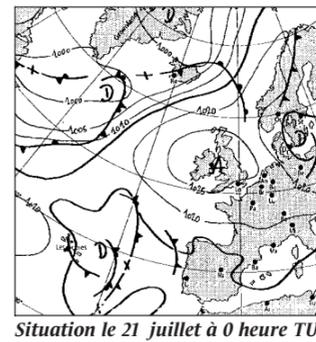
FRANCE métropole	
AJACCIO	14/30 S
BIARRITZ	21/33 P
BORDEAUX	19/31 P
BOURGES	14/27 S
BREST	15/23 N
CAEN	14/20 S
CHERBOURG	10/20 S
CLERMONT-F.	13/29 S
DIJON	12/27 S
GRENOBLE	12/29 S
LILLE	12/20 N
LIMOGES	16/28 S
LYON	14/29 S
MARSEILLE	16/28 S
NANCY	11/24 N
NANTES	17/27 N
NICE	17/24 S
PARIS	14/27 S
PAU	18/32 S
PERPIGNAN	18/29 S
RENNES	16/27 N
ST-ETIENNE	13/30 S
STRASBOURG	11/25 N
TOULOUSE	20/33 N
TOURS	15/27 S

FRANCE outre-mer	
CAYENNE	23/30 P
FORT-DE-FR.	25/30 S
NOUMEA	16/22 S

EUROPE	
AMSTERDAM	11/20 N
ATHENES	22/27 P
BARCELONE	21/26 S
BELFAST	14/24 S
BELGRADE	13/24 S
BERLIN	15/17 C
BERNE	10/26 S
BRUXELLES	10/21 N
BUCAREST	14/26 N
BUDAPEST	14/22 N
COPENHAGUE	15/17 C
DUBLIN	12/21 S
FRANCFORT	14/22 C
GENEVE	15/25 S
HELSINKI	17/22 P
ISTANBUL	19/23 P
KIEV	24/29 P
LISBONNE	25/32 P
LIVERPOOL	19/25 S
LONDRES	19/25 S
LUXEMBOURG	11/20 N
MADRID	22/27 P
MILAN	21/34 S
MOSCOW	18/27 S
MUNICH	13/21 N
NAPLES	18/29 S
OSLO	13/25 N
PALMA DE M.	19/29 S
PRAGUE	11/16 C
ROME	17/27 S
SEVILLE	21/32 S
SOPIA	13/23 N
ST-PETERSB.	18/21 P
STOCKHOLM	14/22 N
TENERIFE	16/23 S
VARSOVIE	12/19 C

AMÉRIQUES	
BRASILIA	11/20 S
BUENOS AIR.	11/22 N
CARACAS	24/29 S
CHICAGO	16/22 S
LIMA	12/18 C
LOS ANGELES	17/26 S
MEXICO	12/24 S
MONTREAL	16/19 P
NEW YORK	20/25 S
SAN FRANCIS.	13/19 S
SANTIAGO/CHI	-6/11 S
TORONTO	15/21 S
WASHINGTON	19/26 S

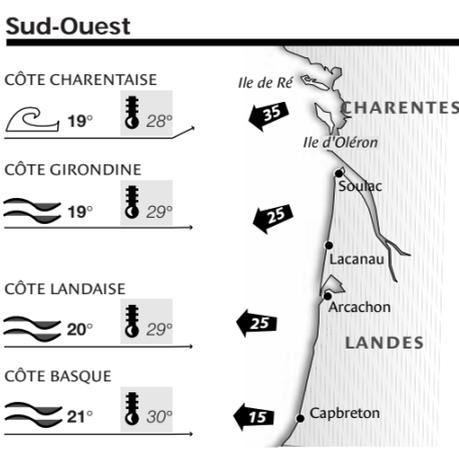
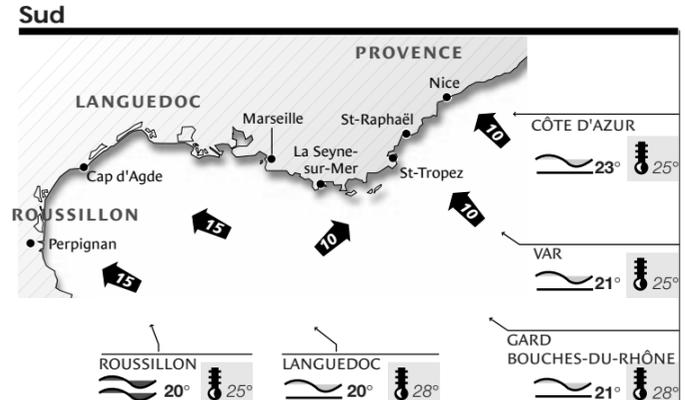
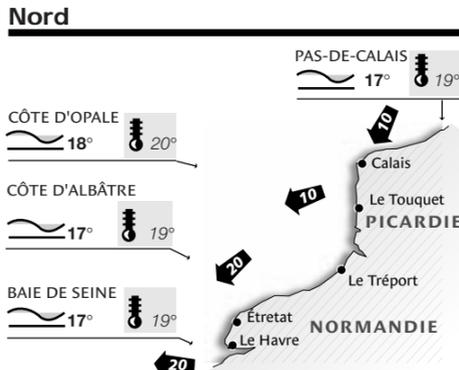
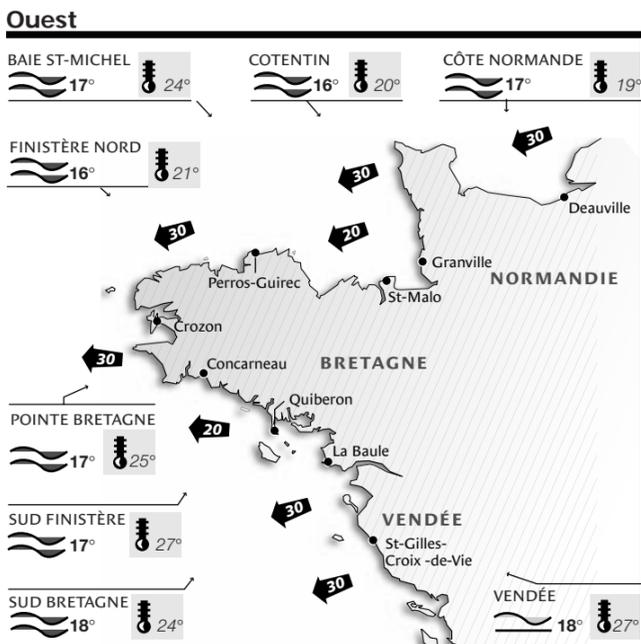
ASIE-Océanie	
BANGKOK	25/31 P
BEYROUTH	25/30 S
BOMBAY	26/29 P
DJAKARTA	27/29 C
DUBAI	30/41 S
HANOI	26/30 P
HONGKONG	26/30 S
JERUSALEM	25/31 S
NEW DEHLI	26/29 C
PEKIN	23/35 S
SEOUL	27/31 C
SINGAPOUR	26/30 C
SYDNEY	8/16 S
TOKYO	26/33 S



# Sur les plages

Le 21 juillet 2000 vers 12 h 00

Le temps est estival avec beaucoup de soleil sur les côtes françaises. Quelques nuages élevés voileront le ciel en fin de journée sur le sud de la Bretagne. Un vent d'est modéré souffle sur les côtes atlantiques et de la Manche.



**TEMPÉRATURE DE L'AIR**  
18°

**VENT**  
15 km/h

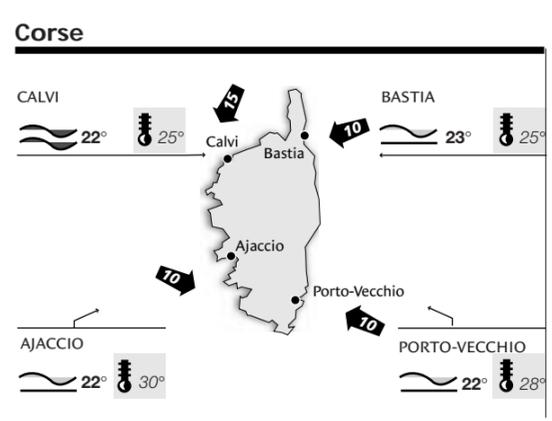
**MER**  
Calme/belle

**TEMPÉRATURE DE L'EAU**  
16°

Peu agitée

Agitée/forte

Très forte/grosse



## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 174

Retrouvez nos grilles sur [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											

### HORIZONTALEMENT

I. Ouverture en fête. - II. Fait des dégâts dans le parc. Toujours lourd pour celui qui débourse. - III. Impose une bonne conduite et beaucoup de devoirs. - IV. Rayons dangereux. Gravée si elle est forte. Grand le dimanche matin. - V. Espace de combats. Aide au tirage. Entrent en trombe. - VI. Pour garder la forme et perdre les formes. - VII. Plante fourragère. Ornement musical. - VIII. Conjonction. Sur les flots avec son balancier. Elimai. - IX. Démonstratif. Mâles et

femelles portent des bois. Porte-bouteilles. - X. Transmissions d'effets.

### VERTICALEMENT

1. Vendue par Léon X pour Saint-Pierre. - 2. Petits grains. Chose sans importance. - 3. Gros fumeur nippon. Situation particulière. - 4. Vieilles barbes en campagne. Spécialiste dans son domaine. - 5. Le second chez Septime Sévère. Bien arrangés. - 6. Arrivent en coups de vent. - 7. La première sur les grandes ondes. Inexact. - 8. Parfume à

l'office et à l'officine. Dans l'embarras. - 9. Porte-feuilles. Fait perdre du temps. - 10. Sacré chez Ramsès. Possessif. - 11. Ponant. Arrive chez nous. - 12. Dans les notes. Un rien risque de les faire chavirer.

Philippe Dupuis

### SOLUTION DU N° 00 - 173

#### HORIZONTALEMENT

I. Inspiratrice. - II. Nourrice. SDN. - III. Cicéron. Port. - IV. Ire. EEE. Or. - V. Tétrás. Tréma. - VI. Taloches. - VII. Trémière. Tan. - VIII. Eu. OS. Arpète. - IX. Usant. Néo. Ru. - X. Rêvée. Setter.

#### VERTICALEMENT

1. Incitateur. - 2. Noire. Ruse. - 3. Sucette. Av. - 4. Pré. Ramone. - 5. Irréaliste. - 6. Rio. SOE. - 7. Acné. Crans. - 8. Té. Ethernée. - 9. Père. Pot. - 10. Iso. Este. - 11. CD-ROM. Atre. - 12. Entraîneur.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde  
12, rue M. Gunschbourg  
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

## PHILATÉLIE

### Christian Broutin, de l'affiche au timbre-poste

ENTAMÉE il y a quatre ans, l'œuvre philatélique, souvent haute en couleur, de Christian Broutin compte déjà quatorze timbres : 50<sup>e</sup> Salon philatélique d'automne (1996), Espace européen SAR-LOR-LUX (1997), Europa et Fête de la musique (1998), La Camargue, Saint-Pierre - Patrimoine martiniquais et le bloc Roses anciennes (1999), Carcassonne et la série Regards sur la nature (2000).

Né le 5 mars 1933 à Chartres, Christian Broutin suit des études à l'École nationale supérieure des métiers d'art avant de se lancer dans la publicité, où il réalise une centaine d'affiches de films. Il remporte le prix Toulouse-Lautrec pour l'affiche de Jules et Jim, en 1962, puis, en 1983, le Grand Prix de l'affiche française.

Sa carrière d'illustrateur le conduit à signer de nombreuses couvertures de magazines et de livres, dont toutes celles de la



« Maravalanche », technique mixte sur toile (50 x 65 cm).

Grande Anthologie du fantastique chez Press Pocket. Il vient d'illustrer un livre en relief sur l'histoire du ciel édité par Hachette-Jeunesse.

Pour la philatélie, une de ses activités les plus récentes, il se souvient : « Mon premier timbre était celui du 50<sup>e</sup> Salon philatélique d'automne. La tour Eiffel avait été choisie comme symbole et je venais de faire une couverture pour Gallimard sur ce sujet. J'ai été contacté par le Service national des timbres-poste et nous nous sommes bien en-

tendus ! J'espère que cela va continuer longtemps ! »

De passer du format de l'affiche au format du timbre ne le gêne pas : « Le timbre, qui est à l'opposé de l'affiche, doit, paradoxalement, répondre aux mêmes exigences, remarque-t-il. Il doit être simple, lisible, immédiatement compréhensible. Il peut comporter un deuxième niveau de lecture, accessible à un regard prolongé. En plus, il doit être coloré, vif, éclatant. J'utilise la gouache et l'encre acrylique, en travaillant beaucoup sur les contrastes et les complémentaires. »

Christian Broutin mène également une carrière de peintre. Il expose régulièrement, depuis plus de trente ans, en France et à l'étranger. La mairie de Dijon accueille une exposition d'une vingtaine de toiles de cet hyperréaliste onirique intitulée tout simplement « Dijon vu par Christian Broutin, Dijon comme un conte ».

Pierre Jullien

★ Exposition jusqu'au 24 septembre, au salon Apollon du palais des Etats de Bourgogne, tous les jours, de 10 heures à 19 heures, entrée libre. Rens. : 03-80-74-52-06.

DISPARITIONS

# Le colonel Jean Gardes

Un « soldat perdu » de la guerre d'Algérie

LE COLONEL Jean Gardes, l'un des officiers « putschistes » de la guerre d'Algérie, qui fut condamné à mort par contumace en 1961 par le haut tribunal militaire, est mort, mardi 18 juillet, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Né le 4 octobre 1914 à Paris, ancien saint-cyrien, Jean Gardes prend part aux combats de Belfort, puis de la Somme et, enfin, sur la Loire durant les premières semaines de la guerre 1939-1945. Deux fois fait prisonnier, il s'évade au terme d'équipées rocambolesques. Après la défaite, il continue la lutte en Afrique du Nord, puis il participe à la campagne d'Italie. Avec la 1<sup>re</sup> armée, il contribue à la libération de Montbéliard et fonce vers Engelsbrand, en Allemagne, où il s'empare de Talheim en avril 1945. Ses actions lui valent de recevoir la croix de guerre 1939-1945.

Après la guerre, Jean Gardes devient l'aide de camp du général Antoine Béthouart, commandant en chef de la zone d'occupation française en Autriche, dont il se sépare, en 1947, pour être affecté à l'état-major de l'armée et obtenir le brevet de parachutiste. En 1950, il demande à partir en Indochine où, avec un bataillon algérien, il participe à des opérations en pays thaï et à la frontière avec la Chine avant d'animer le service de presse et d'information au cabinet du futur maréchal Jean de Lattre de Tassigny, puis du général Raoul Salan. En 1954, il sert auprès du comman-

dement en chef des troupes françaises au Maroc, en qualité de chef du 2<sup>e</sup> bureau (renseignement). Ses services, en octobre 1956, informent le contre-espionnage français du départ de Rabat, pour Tunis, d'un avion transportant des chefs de la rébellion algérienne, dont le futur premier président de l'Algérie indépendante, Mohamed Ben Bella. L'avion fut arraisonné en vol, obligé de se poser en Algérie, et ses occupants faits prisonniers, puis internés en France.

**AMNISTIE**

Début 1958, le lieutenant-colonel Gardes est nommé au 2<sup>e</sup> bureau de l'état-major de l'armée, à Paris, avant d'être sollicité par Jacques Chaban-Delmas pour diriger l'information, au ministère de la défense nationale, puis l'action psychologique durant les événements qui, à partir du mois de mai 1958, ont ramené le général de Gaulle au pouvoir. A la demande du général Salan, commandant supérieur en Algérie, Jean Gardes va devenir, fin 1958, le chef du 5<sup>e</sup> bureau, responsable de l'action psychologique, à Alger. En janvier 1960, il est considéré comme un proche des éléments activistes qui déclenchèrent, à Alger, la semaine d'émeutes, dite des barricades, contre le pouvoir alors suspecté de « brader » l'Algérie. Mis aux arrêts de rigueur à Paris, il est inculpé de complot contre la sûreté intérieure de l'Etat. Le 2 mars 1961, le tribunal des forces armées l'acquitte alors qu'il avait

été requis cinq ans de prison contre lui. Il ne reçoit aucune affectation.

En avril 1961, le colonel Gardes participe au coup de force militaire à Alger, sur l'initiative de quatre généraux (Maurice Challe, Raoul Salan, André Zeller et Edmond Jouhaud) hostiles à la politique du général de Gaulle et partisans de l'Algérie française. Le putsch échoue au bout de quatre jours. Jean Gardes disparaît. Le 11 juillet 1961, avec sept autres officiers, il sera condamné à mort par contumace par le haut tribunal militaire. Destitué, le colonel Gardes est arrêté, en mars 1963, à Madrid, où il se cachait, puis il est expulsé en Argentine où il s'établira. Ce « soldat perdu » de la guerre d'Algérie crée à Pigwé, dans le sud de l'Argentine, une petite fabrique de pâte de lièvre.

Le 31 juillet 1968, le *Journal officiel* publie une loi d'amnistie dont bénéficie, entre autres, Jean Gardes, qui rentre aussitôt en France pour, dira-t-il, « reprendre la vie de famille » après plusieurs années de fuite et d'errance. Il s'interdit toute prise de position politique. Un temps, il préside, dans les années 80, l'Association des combattants de l'Union française (Indochine, Madagascar, Corée et Afrique du Nord) et l'Association de défense des intérêts matériels et moraux des anciens détenus (Algérie et OAS).

Jacques Isnard

# Jacques Grandjonc

Eminent historien de la culture allemande

NÉ EN 1933 à Chauvirey-le-Châtel (Haute-Saône), Jacques Grandjonc, un des plus éminents historiens français de la culture allemande, est mort brutalement le 8 juillet à Chambéry.

Agrégé d'allemand, il avait d'abord enseigné dans le secondaire au Maroc de 1957 à 1965 puis, après quelques années à l'université de Lyon, il s'était fixé à Aix-en-Provence, où il enseigna de 1970 à 1996. Ce fut la période la plus féconde de son activité scientifique. On lui doit d'avoir exploré en historien, archiviste, démographe et philologue la présence oubliée des Allemands dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle, cette colonie d'artisans, de journalistes, de médecins émigrés qui atteignit près de 50 000 personnes vers 1848, créant les conditions d'un premier métissage culturel, et qui fit de Paris un laboratoire de la politique allemande.

Il connaissait parfaitement et avait souvent présenté dans le fameux dictionnaire de Maitron les protagonistes du mouvement ouvrier, des hommes menant une vie errante entre la Ruhr, Paris, Londres ou Bruxelles qui n'ont laissé que de rares traces et dont il a su reconstruire patiemment le monde semi-clandestin, l'horizon intellectuel complexe. Historien de l'interculturalité franco-allemande au XIX<sup>e</sup> siècle, Jacques Grandjonc s'est particulièrement intéressé à l'œuvre de Marx. Avec la distance d'un historien scrupuleux, il a étu-

dié le séjour de Marx à Paris en 1844 dans un ouvrage classique, *Marx et les communistes allemands à Paris* (1974).

Son travail en trois volumes sur *Communisme/Kommunismus/Communism. Origine et développement international de la terminologie communautaire prémarxiste des utopistes aux néo-babouvistes* (1989) constitue la seule analyse philologico-historique d'envergure consacrée à une terminologie sociétaria dans laquelle s'est exprimé tout le XIX<sup>e</sup> siècle européen. S'il était très attentif à la recherche sur l'émigration allemande au XX<sup>e</sup> siècle, il se sentait avant tout à l'aise dans le Paris de Heinrich Heine, qu'il n'avait cessé d'explorer dans de nombreux articles, catalogues d'exposition, éditions d'archives. Il initia l'édition des lettres de Wolfgang Strähle (1988), vaste description de la vie sociale à Paris en 1835-1836.

Lorsque les régimes communistes s'effondrèrent en Europe de l'Est, Jacques Grandjonc, qui ne manifesta jamais la moindre connivence avec les idéologies officielles, considéra qu'il ne fallait pas pour autant abandonner cette œuvre gigantesque et séculaire que devait être l'édition complète des œuvres de Marx et d'Engels (MEGA). Car éditer à partir des manuscrits et commenter l'œuvre de Marx et d'Engels, ce n'est pas manifester une piété excessive pour des fragments textuels mais s'engager dans une exploration,

historique, démographique et philologique du XIX<sup>e</sup> siècle européen, c'est procéder à une archéologie de la pensée européenne.

Avec quelques amis de l'Institut d'histoire sociale d'Amsterdam, de la Maison Marx de Trèves, centre de recherche du SPD, il fut le principal artisan de ce projet paradoxal de l'édition des œuvres complètes dans des conditions révisées, en substituant au cadre politique imposé des contraintes philologiques et historiques nouvelles, mais en fédérant aussi du Japon à Amsterdam en passant par Moscou et Berlin toutes les compétences philologiques et historiques dispersées.

Avocat toujours optimiste des causes difficiles, Jacques Grandjonc était aussi doué d'une grande opiniâtreté. Il faut évoquer aussi le professeur qui, méprisant les facilités de la rhétorique académique, lança ses élèves sur les sujets les plus austères de l'histoire culturelle franco-allemande, comme l'immigration et la naturalisation des Allemands en France, l'histoire de la Diaspora juive sous le nazisme, les formes de culture ouvrière dans l'émigration, l'histoire des camps d'internement des antifascistes allemands des années 30. Là aussi, son souci des laissés-pour-compte de l'histoire officielle lui permit d'ouvrir des voies nouvelles.

Michel Espagne directeur de recherche au CNRS

**AU CARNET DU « MONDE »**

— 22 juillet 1969 - 22 juillet 2000.

**Naissances**

**Laurence et Cédric DAVASE** sont heureux d'annoncer la naissance de

**Anaïs, Cédrine, Nadine,**

le 30 juin 2000, à Champigny-sur-Marne.

**Corto**

arrive dans Le Monde le 18 juillet 2000,

chez **Delphine et Mitia CLAISSE-DUPUY.**

De la part de Nona.

4, rue des Rosiers, 93400 Saint-Ouen.

**Bertine et Laurent CROSET** ont la joie d'annoncer la naissance de

**Emmanuel,**

à Pretoria, le 20 juillet 2000.

**Anniversaires de naissance**

« *Once upon a time, on July 19<sup>th</sup> 1999...* »

Lorsqu'une caméra et un saxo chantent en cœur,

**Petit Kenny**

jubile toujours de bonheur.

Un an déjà, Happy birthday, baby love !

Voradeth et Laurence Fung.

**Le Monde**  
A LA TELEVISION ET A LA RADIO  
**Le Monde des idées**  
LCI  
Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10  
Le dimanche à 12 h 10 et à 0 h 10  
Le lundi à 15 h 10  
■  
**Le Grand Jury**  
RTL-LCI  
Le dimanche à 18 h 30  
■  
**La rumeur du monde**  
FRANCE-CULTURE  
Le samedi à 12 heures  
■  
**Idéaux et débats**  
FRANCE MUSIQUES  
Le dimanche à 17 heures  
■  
Festivals en Muzzik  
**MUZZIK**  
Tous les jours à 9 heures, 12 heures, 19 heures, 20 h 45, 22 h 30  
■  
**Libertés de presse**  
FRANCE-CULTURE  
Le premier dimanche de chaque mois  
■  
**A la « une » du Monde**  
RFI  
Du lundi au vendredi à 12 h 45 et 1 h 10 (heures de Paris)  
■  
**La « une » du Monde**  
BFM  
Du lundi au vendredi 13 h 06, 15 h 03, 17 h 40  
Le samedi 13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

**Pierre,**

les femmes de ta vie te souhaitent un joyeux anniversaire.

Merci pour l'amour et la gentillesse que tu nous donnes chaque jour.

De la part de Gigi, Marie, Lydie et Audrey.

**Fiançailles**

— Paris. Bidart. Chantenay.

**M. et M<sup>me</sup> Pierre MARIAGE, M. et M<sup>me</sup> Bernard SCHENCK-DREYFUSS, M. et M<sup>me</sup> Claude RIO** sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants

**Sophie et Raphaël,**

le 22 juillet 2000.

**Anniversaires de mariage**

— Cela fait déjà dix quinquennats qu'ils se sont dit « oui ».

Heureux jubilé à

**Robert et Jacqueline.**

45160 Olivet.

— Paris. Lisbonne.

1995 - 2000.

Jam 5 jaroj da geedzigho !

**Louis kaj Laurence**

La estonteco estos la plej bona parto...

**Décès**

— Odette et Pierre Carmelle, Christine et Jean-Michel Letellier et leurs enfants, Antoine, Anne et Alice, Yvon Larguier, Et toute la famille, ont la tristesse de faire part du décès de

**Jean-Marc CAPPADORO,**

survenu le 18 juillet 2000, à l'âge de quarante-deux ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 22 juillet, à 10 heures, en l'église Saint-Etienne du Mont, Paris-5<sup>e</sup>.

L'inhumation aura lieu à 11 h 30, au cimetière de Montgeron (Essonne).

19, parc des Cascades, 91230 Montgeron.

**Tous les jours dans le « Carnet du Monde »**  
**NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS 550 F TTC - 83,85 € 10 lignes 65 F TTC - 9,91 € toute ligne suppl.**  
☎ 01.42.17.39.80  
Fax : 01.42.17.21.36  
e-mail: carnet@mondepub.fr.

— Jean-Claude Moreno, administrateur provisoire du Muséum national d'histoire naturelle,

Et l'ensemble des personnels du Muséum.

Le Professeur Michel Giraud, directeur du laboratoire de minéralogie du Muséum,

Et les personnels du laboratoire ont le regret de faire part du décès, survenu le mercredi 19 juillet 2000, du

**Professeur Jacques FABRIÈS,** chevalier de la Légion d'honneur, chevalier des Palmes académiques, directeur du laboratoire de minéralogie du Muséum de 1968 à 1998, directeur du Muséum de 1990 à 1994.

Jacques Fabriès est né le 9 avril 1932, à Albi. Après de brillantes études secondaires et supérieures, il sort major de l'Ecole nationale supérieure de géologie appliquée et de prospection minière de Nancy en 1954. Sa carrière a été exemplaire, successivement assistant puis maître-assistant à la faculté des sciences de Nancy de 1955 à 1963, il est ensuite nommé maître de conférences à la faculté des sciences de l'université d'Alger le 1<sup>er</sup> octobre 1963 puis professeur en 1966. Il y dirigera le département des sciences de la Terre. Le 1<sup>er</sup> décembre 1968, il est nommé professeur au Muséum national d'histoire naturelle à la chaire de minéralogie. En 1978, il sera à l'origine de la création d'une équipe associée au CNRS qu'il dirigera pendant douze ans.

Assesseur du directeur du Muséum chargé du personnel pendant dix ans, de 1971 à 1980, il sera ensuite nommé directeur du Muséum de 1990 à 1994. Au cours de ce mandat, le professeur Jacques Fabriès aura la lourde tâche d'engager le Muséum dans une démarche de transformation et de modernisation. Le 21 juin 1994, il accueillait le président de la République, François Mitterrand, venu inaugurer la réouverture de la Galerie de l'évolution, au terme de cinq années de travaux.

Le Professeur Fabriès était un remarquable minéralogiste, et l'ouvrage collectif auquel il a grandement participé sur la détermination des minéraux au microscope polarisant restera une référence incontournable pendant de très nombreuses années encore. En recherche, le domaine de prédilection du professeur Fabriès était la minéralogie des roches profondes. Au cours de sa thèse d'Etat, soutenue en 1963, il a étudié les roches cristallines et métamorphiques de la province de Séville et, pendant sa période d'activité à la faculté d'Alger, la minéralogie des granites de l'ouest africain. Il restera reconnu par la communauté scientifique pour deux contributions majeures : les amphiboles en tant que minéraux traceurs des conditions de formation des roches profondes et la minéralogie et la pétrologie des roches ultramafiques du manteau supérieur. Ses travaux scientifiques lui ont valu le prix Delesse de l'académie des sciences en 1990.

— On nous prie d'annoncer le décès de

**M<sup>r</sup> Henri PERRAUDEAU,** notaire honoraire,

survenu le 16 juillet 2000, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

De la part de Son épouse, Ses enfants et petits-enfants.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité familiale le 21 juillet.

15, rue Sarrette, 75014 Paris.

**Le Frère Adalbert-Gautier HAMMAN,** franciscain,

est entré dans la Paix de Dieu, le 20 juillet 2000, dans sa quatre-vingt-onzième année.

De la part du Frère provincial des franciscains, Alain-Francois et Marie-Hélène Stebe, Roselyne et Yannick Sampy, ses neveux et nièces,

De la communauté des franciscains de Notre-Dame des Buis, à Besançon.

La messe de funérailles sera célébrée le lundi 24 juillet, à 15 heures, en la crypte du monument Notre-Dame de la Libération, La Chapelle-des-Buis, Besançon (Doubs).

« *Mes passions terrestres ont été crucifiées, et il n'existe plus en moi de feu pour la matière ; il n'y a qu'une « eau vive » qui murmure au-dedans de moi et me dit : « Viens vers le Père ! »* Ignace d'Antioche.

Les franciscains, 7, rue Marie-Rose, 75014 Paris. Les franciscains, La Chapelle-des-Buis, 25000 Besançon.

— Les membres du conseil municipal de Rebets (Seine-Maritime),

Geneviève Hurtrel d'Arboval,

son épouse,

Florence, Aude, Blandine,

ses filles,

Vincent,

son fils,

Et ses petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de

**Bruno HURTREL d'ARBOVAL,** maire de la commune de Rebets,

survenu, brutalement, le 13 juillet 2000, à l'âge de soixante-quinze ans.

En ce lundi 17 juillet, l'émotion était grande dans ce petit village de Rebets apprenant le décès de son maire, M. Bruno d'Arboval.

Dirigeant sa commune depuis 1989, qu'il connaissait parfaitement. Issu d'une grande famille habitant Rebets et Bois-Guilbert depuis des siècles, M. d'Arboval était très soucieux du bien-être de ses administrés ; veillant en particulier aux taux d'imposition, à l'environnement, prévoyant toujours l'avenir. Restant discret, « c'était sa nature », le modernisme de l'an 2000 entraînait dans ses priorités, et il avait commencé par sa mairie. Il faisait entièrement confiance à son personnel, qui travaillait à l'aise avec lui.

Chacun appréciait ses connaissances dans tous les domaines. Quelle culture !! Discuter avec M. d'Arboval était un plaisir. La « ruralité » le passionnait... car cet homme de la « terre », futuriste, aurait rempli des pages sur les projets d'un maire respectant avant tout la qualité de la vie de ses administrés.

C'est dans la terre de son village, très cher, construit le long d'une colline où l'attend la paisible rivière de l'Héronnelles égayée par le clapotis de son courant que M. d'Arboval avait fait le vœu de sa dernière demeure.

« *Vous avez semé... semé : les récoltants sauront vous en rendre hommage.* »

— M. François Rozan, son époux, Sylvie et Philippe Baduel, Edouard, Flavie, Augustin et Victor, Coralie et Hubert Gentile, Adrien, Audrey et Côme, Gilles et Fanny Rozan, Léopoldine, Capucine, Théophile et Anatole, Ludovic et Antoinette Rozan, ses enfants et petits-enfants, ont la grande tristesse de faire part du rappel à Dieu de

**Sabine ROZAN,** née QUENNOUËLLE,

le 19 juillet 2000, à l'âge de soixante et onze ans.

Elle a fait don de son corps à la médecine.

Une messe sera célébrée le samedi 22 juillet, à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul, à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine).

Cet avis tient lieu de faire-part.

264, avenue Napoléon-Bonaparte, 92500 Rueil-Malmaison.

— Yolande Sarbib, née Melki, son épouse,

Jean-Louis,

son fils,

Lauren Brandt,

sa belle-fille,

Geneviève,

sa fille,

Bruno Potier de la Varde,

son gendre,

Noémie, Pierre-Elie, Chloé et Leah,

ses petits-enfants,

ont le chagrin de faire part du décès de

**Maître Armand SARBIB,**

avocat honoraire, ancien bâtonnier du barreau d'Epinal,

survenu à Aix-en-Provence, le 14 juillet 2000, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

7, avenue Saint-Michel-du-Pigonnet, 13090 Aix-en-Provence. 3322 Stuyvesant Place, NW Washington DC, 20015 USA. 32, avenue Victor-Hugo, 92170 Vanves.

— Le docteur Alain Piszarz Van Den Heuvel, son fils,

Caroline, Alexandra, Raphaël,

ses petits-enfants,

Sa famille et ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

**M. Jacques Van Den HEUVEL,** ENS ULM 44,

chevalier de la Légion d'honneur, professeur émérite

à l'université Paris-X - Nanterre,

survenu le 18 juillet 2000, dans sa soixante-dix-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 24 juillet, à 14 heures, au temple du Luxembourg, 58, rue Madame, Paris-6<sup>e</sup>, suivie de l'inhumation au cimetière de Ris-Orangis (Essonne).

— Jean-François Sygnet et Florence Valabregue, son fils et sa belle-fille,

Pascal et Hadrien Sygnet,

ses petits-enfants,

Maurice, Suzanne Signet

et leurs enfants,

ses frère, belle-sœur, nièce et neveu,

ont la douleur de faire part du décès de

**Jean SYGNET,**

survenu le 18 juillet 2000.

Les obsèques auront lieu le 24 juillet, à 15 heures, à Paris, au cimetière des Batignolles.

**Anniversaires de décès**

— Le 22 juillet 1996,

**Geneviève ASSAYAG**

était arrachée à notre affection par la faute insensée d'une chauffarde irresponsable.

Depuis, plus un jour il n'a fait beau dans ma vie, car elle était toute lumière.

Une pensée affectueuse ou une prière est demandée à tous ceux qui l'ont connue, donc aimée, ainsi que pour notre fille chérie

**Claire,**

prématurément disparue, après un combat inégal contre la maladie, le 21 mars 1998.

Pierre Assayag, 99 bis, Grande-Rue, 38700 La Tronche.

— Il y a cinq ans,

**Aimée LEVY-SOUSSAN**

nous quittait.

Elle vit toujours dans le cœur de ceux qui l'ont connue et aimée.

**Messes anniversaires**

— Le 23 juillet 1997,

**le docteur Pierre FABIANI**

quittait les siens et ses amis.

Tous se souviennent...

# Sumako Koseki, une histoire de solitude

## L'ÉTÉ FESTIVAL

Les madrigaux de Monteverdi d'un côté et de la musique techno de l'autre. Les deux extrêmes, pense-t-on : l'extrême classique et la pointe de la modernité. Pour entendre les deux, il faut se transporter de Montpellier en Avignon, passer de Rinaldo Alessandrini à Laurent Garnier. En Avignon, la culture électronique a abordé le Palais des Papes, mais Global Tekno, manifestation créée en 1995 par Radio FG, qui est censée la représenter ici à plein régime pendant les quatre mois que dure l'exposition sur la Beauté, n'en est pas moins exilée dans une friche industrielle, le site EDF dit Clos des trams. Pour s'approprier le centre-ville malgré tout, Global Tekno propose un Space invader, jeu de piste inspiré du jeu vidéo du même nom, au marquage futuriste. A Montpellier, on s'attend sans doute à plus de réserve, à cause des clics qui ont cours sur la musique classique. On se trompe, bien sûr. Rinaldo Alessandrini est vif, volubile, passionné, ouvert à tout. Au Festival de Montpellier et Radio France, il a osé, dans ses distributions, des contre-emplois inattendus et réussis.

DE SUMAKO KOSEKI, on ne voit d'abord, sur scène, que les mains et les pieds nus. Bourgeons blessés éclairés par une lumière blanche, ils dansent. Ces chevilles,

### PORTRAIT

Originaire du Japon, cette danseuse formée au buto recherche le « tout »

ces doigts, ces paumes qui se tordent ou se recroquevillent ressemblent à des vieillards ridés, tâtonnant une dernière fois vers la lumière du jour. Puis, l'instant d'après, les reptations joueuses suggèrent les mouvements du nouveau-né explorant les plis et les contours de son corps. Quand le visage de la danseuse émerge de l'obscurité, c'est une face maquillée de blanc, lune un peu folle, sans âge, qui invite à pénétrer dans un autre monde.

### L'INFLUENCE D'ARTAUD

Sumako Koseki cherche dans la danse la magie originelle du théâtre évoquée par Antonin Artaud, appelant à « imposer cette notion supérieure du théâtre qui nous rendra à tous l'équivalent na-

turel et magique des dogmes auxquels nous ne croyons plus ». Ayant vécu vingt ans en France, elle aime citer l'auteur du *Théâtre et son double*, qui a influencé le buto, un courant radical de la danse contemporaine japonaise, apparu dans les années 60, nourri à la fois de sources traditionnelles et de culture underground. « La lecture d'Artaud m'a permis de clarifier des choses que nous avions expérimentées dans le buto sans vraiment en articuler la pensée », estime la danseuse.

A Tokyo, dans les années 70, Sumako Koseki se forme au buto auprès d'Isso Miura et au théâtre avec Tadashi Suzuki, qui pratique les formes classiques du nô et du kabuki dans un contexte contemporain. En 1977, sa compagnie de danse, Buto-Sha, est invitée au Festival de théâtre de Nancy. Elle rencontre Grotowski, le grand maître polonais : « Il nous a invités pour des échanges pédagogiques », se souvient-elle.

Elle s'installe alors en France et alterne le théâtre avec la danse, qu'elle qualifie de « théâtre sans texte ». A Paris, elle a dansé sur des poèmes d'Henri Michaux dits par Catherine Sellers. Elle a travaillé avec des metteurs en scène comme Hubert Colas au Théâtre



ANNIE DELAIE

du Merlan, à Marseille, Adel Hakim, à Ivry, ou Philippe Adrien pour *Les Bonnes*, de Jean Genet ; cette dernière pièce sera reprise à la Comédie-Française à l'automne.

### NOSTALGIE

« Il y a trois ans, je suis rentrée au Japon, car j'éprouvais une grande nostalgie pour sa terre, ses montagnes, ses rivières. » Le solo qu'elle présente à Avignon, dans le festival off, est issu de cette expérience de retour. « J'ai compris que mon histoire était une histoire de solitude. Je ne suis ni française ni

japonaise. Quand on ne peut pas appartenir à un pays, la solution, c'est d'appartenir au tout, au cosmos. Ce que je prenais pour de la nostalgie vis-à-vis du Japon était en réalité la nostalgie que chacun éprouve après l'arrachement de la naissance. »

Si la mort mène à « rejoindre ce tout », Sumako Koseki croit que l'art permet de s'en approcher « avant de mourir », dit-elle. Elle cherche aussi à l'atteindre par d'autres voies corporelles, en pratiquant le tai-chi, un art martial chinois, et le zazen, une discipline physique et mentale de méditation.

A présent, la danseuse vit entre Paris et Tokyo, où elle donne des cours dans une école de théâtre. « Le buto est toujours marginal au Japon. De plus, l'Etat verse très peu d'aides financières à la culture. Même les grands danseurs ne peuvent pas vivre de leur art. J'ai retrouvé une interprète de Hidjikota [le fondateur du buto] : elle travaille comme coiffeuse ! »

Catherine Bédarida

★ *Mad-âme dit*, jusqu'au 30 juillet (jours pairs), Collège de La Salle, 11, rue Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, Avignon. Tél. : 04-90-14-56-56.

## HORS CHAMP

■ **CINÉMA** : Dieter Kosslick a été nommé directeur du Festival de Berlin, en remplacement de Moritz de Hadeln, dont le contrat a été révoqué au mois d'avril. Annoncée le 17 juillet par le responsable de la culture de la ville, cette nomination met fin à de nombreuses rumeurs et rivalités. Dieter Kosslick, cinquante-deux ans, qui prendra ses fonctions lors du Festival 2002, travaille depuis dix-huit ans dans les organismes de soutien financier au cinéma. Il dirige actuellement le Filmstiftung Nordrhein-Westfalen (Fondation du film pour la Rhénanie-Westphalie). Il a annoncé vouloir recentrer la Berlinale sur les films européens, « sans négliger les Américains ».

■ **La campagne de sensibilisation sur les ravages du sida en Afrique mise en œuvre par l'association Aides se traduit** notamment par la présentation d'un court métrage d'Olivier Ducastel, *Dessine-moi une trithérapie*. Ce film, conçu à partir de dessins de Cabu, Kerleroux, Pancho, Pessin, Petillon, Plantu et Wozniak, diffusé sur Arte et présenté dans le cadre du Festival du cinéma en plein air de La Villette, sera projeté au début de chaque séance du film de Dominik Moll *Harry, un ami qui vous veut du bien*.

# L'esprit vif et les idées larges de Rinaldo Alessandrini

Montpellier/Musique. Un entretien avec le claveciniste et chef italien qui donnait Monteverdi au Festival de Radio France et Montpellier

### MONTPELLIER

de notre envoyé spécial

Depuis 1984, Rinaldo Alessandrini, claveciniste, organiste et chef d'orchestre italien, né en 1960, dirige le Concerto italiano, le premier ensemble italien d'instruments anciens à s'être internationalement fait connaître. A l'occasion d'un concert Monteverdi donné dans le cadre du Festival de Radio France et Montpellier, ce musicien à l'esprit vif, s'exprimant dans un français volubile, fait le point sur ses nombreuses activités

« Claudio Monteverdi semble être votre terrain d'élection, depuis des années.

– Je me sens toujours un peu prisonnier des étiquettes, souvent abusives. Il est vrai que mon ensemble, le Concerto italiano, s'est fait connaître par des enregistrements des madrigaux de Monteverdi, chez Opus III, c'est un compositeur que j'adore. Mais nous avons fait aussi beaucoup d'autres choses, dans le domaine du madrigal (Marenzio, Gesualdo), de la cantate, de la musique religieuse, de l'opéra, mais aussi dans celui de la musique instrumentale pure. On a un peu oublié que Concerto italiano était, à ses origines, en 1984, un ensemble instrumental que je dirigeais du clavecin. Nous avons d'ailleurs

commencé nos activités bien avant d'autres groupes italiens comme les Sonatori de la Gioiosa Marca, Giardino Armonico ou l'Europa Galante de Fabio Biondi. Les madrigaux de Monteverdi me semblent centraux et le monde du madrigal en général est un territoire d'exploration merveilleux. J'ai aussi adoré diriger ses opéras, *Le Couronnement de Poppée*, *Le Retour d'Ulysse*.

– En 1984, à vos débuts, comment était la situation de la musique ancienne en Italie ?

– Très mauvaise. Nous étions d'ailleurs considérés comme l'Afrique de la musique baroque. Les Britanniques et les Hollandais avaient véritablement pris le pouvoir en ce domaine, et il paraissait difficile de s'imposer face à leur mainmise sur ce répertoire. Ils ont fait un véritable travail de défrichage, mais nous avions autre chose à dire dans ce domaine, notamment sur le plan de la langue. La pratique du madrigal italien m'a beaucoup appris sur le jeu, sur les couleurs, les rapports des consonnes et des voyelles, la nécessité de considérer la courbe de la phrase individuellement et dans la polyphonie...

– Y a-t-il aujourd'hui, en Italie, davantage de structures pédagogiques comme celles qui se sont

développées en France depuis cette époque dans les conservatoires ?

– Ce n'est absolument pas comparable : il n'y presque rien sinon de rares structures non publiques ou des cours donnés par des professeurs privés. Il faut que les musiciens se débrouillent, comme par le passé. Il y a d'excellents musiciens italiens qui pourraient enseigner si on leur en donnait l'occasion. Je ne pense pas à moi-même, car je ne dois pas avoir la fibre pédagogique – j'ai d'ailleurs été recalé lors d'un concours pour une classe au Conservatoire de Genève !

– Comment se fait l'apprentissage du violon baroque, par exemple, et comment recrutez-vous vos musiciens ?

– D'abord je ne crois pas au violon baroque en tant que tel. Je me souviens de certains musiciens qui nous disaient naguère : « Le violon baroque doit être joué ainsi et pas autrement, il ne faut pas le tenir au menton, etc. » Le résultat était souvent un son pauvre et une justesse plus qu'approximative. Pour moi, un violoniste baroque doit être d'abord un bon violoniste. Pour passer de l'un à l'autre, on recorde l'instrument en boyau et on change d'archet. Le reste se fait en réfléchissant, en observant, en écoutant. Je crois que l'apprentissage d'un style, comme de la musique en général, se fait par immersion, en jouant avec les autres. Ainsi, j'ai réussi à refonder récemment un orchestre uniquement composé d'instrumentistes romains, ce qui est



ERIC SEBBAG

A la tête du Concerto italiano depuis 1984.

pratique pour les répétitions. Certains ont appris le violon baroque, d'autres non. Et cela fonctionne très bien.

– Ne craignez-vous pas de participer ainsi à un mouvement général de standardisation de l'interprétation de la musique ancienne, qui est devenue un « business » parfois assez lucratif ?

– Je ne peux pas vous donner tort et je me méfie beaucoup aussi de cette tendance qu'on a de tout jouer pareil. La musique ancienne est en effet un business – qui nous permet heureusement d'en vivre car nous ne recevons pas une lire des

pouvoirs publics italiens. Nous sommes souvent obligés d'aller vite, pendant les tournées notamment, où le rythme qui consiste à prendre un avion chaque jour, à faire un record puis un concert dans des salles aux acoustiques diverses n'est pas toujours propice au travail de fond et à la réflexion.

– Vous dirigez Rossini prochainement, au Festival de Pesaro. Existe-t-il une tradition dans ce domaine ?

– En Italie, il y a une sorte de tradition qui consiste à jouer Rossini d'une manière qui est celle de la plupart des orchestres ultramontains. Je la respecte, même si je

peux avoir envie d'autre chose comme résultat. Hélas, en période de festival, tout se passe très vite. Avec l'Orchestre du Théâtre de Bologne, à Pesaro, je n'ai que trois services de préparation, huit heures en tout pour essayer de changer quelques détails. C'est très peu. J'essaie de faire au mieux, sans tout bousculer mais en imprimant ma marque. Je fais souvent ce genre d'expériences avec des orchestres modernes : certains s'en tirent très bien, d'autres un peu moins, mais je crois qu'il s'agit d'abord de travail et de volonté intellectuelle.

– Vous êtes un musicien prolix. Si vous pouviez vous permettre de faire exactement ce que vous souhaitez, quels seraient vos choix les plus spontanés ?

– J'aimerais faire des opéras de Haendel, du Mozart, bien entendu, mais aussi des opéras de Rameau, comme *Pygmalion* ou *Zoroastre*, qui est l'ouvrage qui m'a introduit à l'univers de ce merveilleux compositeur. Figurez-vous que j'aimerais bien faire chanter Rameau à des chanteurs italiens ! Si tout se passe bien, je devrais pouvoir le faire un jour, car, jusqu'à maintenant, mes rêves se sont heureusement tous réalisés. Sauf un : monter l'*Orfeo* de Monteverdi. Il y a bien eu un projet – j'avais même renoncé à mes vacances pour le faire –, mais il est tombé à l'eau, faute d'argent. Je ne désespère pas ! »

Propos recueillis par Renaud Machart

## Le Monteverdi paradoxal du Concerto italiano

Rinaldo Alessandrini ose des contre-emplois non dénués de beauté

Madrigaux de MONTEVERDI par le Concerto italiano, Rinaldo Alessandrini (clavecin et direction)

Festival de Radio France et Montpellier, Corum, salle Pasteur, le 19 juillet. Jusqu'au 30 juillet. Tél. : 04-67-02-02-01. Concert diffusé sur France-Musiques le 3 août à 12 h 30.

### MONTPELLIER

de notre envoyé spécial

A peine quatre-vingts minutes de musique : le concert a filé comme une comète. Le bis accordé, un finale de concerto pour cordes de Giuseppe Torelli, aura duré cinquante secondes, au bas mot – la queue de la comète. Cela dit, Rinaldo Alessandrini ne fait pas de la vitesse une nécessité, comme on l'a trop constaté chez certains ensembles baroques de la nouvelle génération où l'énergie cinétique s'offre en vertu générale.

Quintette à cordes, clavecin ; trois chanteurs : Anna Simboli (soprano), Paolo Fanciullacci (ténor) et Roberto Abbondanza (baryton). Les deux premiers sont des gosiers sans prétention, voix fraîche et claire pour la soprano, claire et un peu malhabile – et souvent basse d'intonation – pour le ténor, par surcroît peu communicatif. Leur duo agreste *Bel Pastor*, extrait du Sixième Livre de madrigaux de Monteverdi, était charmant, comme le *I Bei Legami* des Scherzi Musicali, une sorte de très simple pièce – comme Monteverdi, capable pourtant des plus rudes complexités, avait le génie d'en inventer –, sorte de glose ornée sur l'incipit du « Pulchra es » des *Vêpres de la Vierge*.

### ÉTONNEMENTS ET DÉCEPTIONS

On s'étonne de voir confié le *Lamento d'Arianna* à une chanteuse aux couleurs si peu dramatiques. Mais ce récit déchirant – seul extrait rescapé d'un opéra perdu –

appelle-t-il réellement une voix plus « noire » ou est-ce la couleur que notre sensibilité actuelle associe au drame incarné par un personnage féminin ? Le problème et les mêmes réactions se présentent lorsqu'une jeune interprète incarne *La Voix humaine* de Cocca-Poulenc. Dans l'imaginaire contemporain, une femme abandonnée est toujours une femme mûre ou dont le corps n'est plus fructif. On saura gré aux Italiens d'avoir osé ce contre-emploi monteverdien, qui n'était pas sans beauté paradoxale, d'ailleurs. Signalons – ce qui n'était pas fait dans les notes de programme – qu'Alessandrini avait choisi d'en donner un arrangement, puisqu'il ne s'agissait ni de la version avec basse continue seule ni du madrigal à cinq voix du Sixième Livre, mais d'une mise en polyphonie avec cordes, sur le modèle de ce qu'enregistra naguère Nikolaus Harnoncourt pour sa version avec Cathy Berberian (Teldec).

En seconde partie, la lecture de l'œuvre maîtresse du programme a un peu déçu. Non que la conception qu'Alessandrini du *Combat de Tancredi et Clorinde*, grand « madrigal représentatif » d'une vingtaine de minutes, extrait du Huitième Livre, soit fautive : au contraire, elle est parfaitement maîtrisée, cohérente, précise, vive de pensée et de geste – son continuo au clavecin seul est particulièrement remarquable. C'est que Roberto Abbondanza, bon interprète et artiste plus qu'honnête, ne parvient pas à transcender le texte déchirant du narrateur (« testo ») qu'il incarne. Il faut pour ce rôle d'évangéliste profane un interprète halluciné, une « nature », une présence dont le baryton italien, trop souvent le nez dans sa partition – alors qu'il l'a chantée de nombreuses fois – n'est probablement pas l'idéale incarnation.

R. Ma.

Joël Leloux présente

## Festival Liberty Surf Paris Latino

**AU BATACLAN**

22/06 - MONICA PASSOS & FORROÇACANA  
24/06 - PIBO MARQUEZ  
+ MARIA RIVAS  
29/06 - JUAN CARMONA  
30/06 - PATRICK SAINT-ELDI  
01/07 - RAUL PAZ  
+ TUMBAO Y TROMBONN  
04/07 - SKA REGGAE PARTY II :  
BACAB, BARYLON CIRCUS  
MAROUSSE, BIG MAMA  
06/07 - BANDA EVA  
08/07 - FLUNK'N LATA  
+ VELHA GUARDA DA  
MANGUEIRA  
12/07 - OSCAR D'LEON  
15/07 - JORGE BEN JOR  
20/07 - LOS VAN VAN  
21/07 - JOAO BOSCO  
+ MARCIO FARACO  
22/07 - ALFREDO DE LA FE  
24/07 - DANIELA MERCURY  
27/07 - JIMMY BOSCH  
28/07 - LES CHEMINS DE LA RUMBA :  
BARRIO CHINO & ALI ALI !  
29/07 - RESERV  
+ SIN PALABRAS

**A L'OLYMPIA**

18/07 - RUBEN BLADES

Location 01 43 14 35 35  
www.bataclan.fr - 33 1 Bataclan - 185a.com 0 824 02 11 12  
Fnac, Virgin, points de vente habituels

Partenaires : Fnac, Virgin, L'Express, Paris Match, Le Monde, France Inter, France 3, France 4, France 5, France 6, France 7, France 8, France 9, France 10, France 11, France 12, France 13, France 14, France 15, France 16, France 17, France 18, France 19, France 20, France 21, France 22, France 23, France 24, France 25, France 26, France 27, France 28, France 29, France 30, France 31, France 32, France 33, France 34, France 35, France 36, France 37, France 38, France 39, France 40, France 41, France 42, France 43, France 44, France 45, France 46, France 47, France 48, France 49, France 50, France 51, France 52, France 53, France 54, France 55, France 56, France 57, France 58, France 59, France 60, France 61, France 62, France 63, France 64, France 65, France 66, France 67, France 68, France 69, France 70, France 71, France 72, France 73, France 74, France 75, France 76, France 77, France 78, France 79, France 80, France 81, France 82, France 83, France 84, France 85, France 86, France 87, France 88, France 89, France 90, France 91, France 92, France 93, France 94, France 95, France 96, France 97, France 98, France 99, France 100.

subventionné par la Mairie de Paris

## UNE SEMAINE D'ÉTÉ AVEC LAURENT GARNIER

PAR PHILIPPE LEVY

**FORGOTTEN THOUGHTS 6'48''**  
*Des milliers de festivaliers insouciantes assis dans l'herbe attendent, étrangers aux câblages et disquettes qui s'installent. Dans une heure, ils danseront. Conquis.*  
**11 h 54 - « Les Eurockéennes » - Belfort.**

Laurent Garnier (34 ans), DJ et musicien globe-trotter. Premier ambassadeur de la house et de la techno à l'étranger, reconnu pour sa french touch, il n'a cessé d'accompagner la génération électronique dans toutes ses aventures. Depuis mai 2000, il entame une tournée européenne pour présenter sur scène sa propre musique, accompagné de musiciens, de danseurs et d'ordinateurs. Ses projets pour la rentrée prochaine : s'attaquer à l'Australie, au Japon et à l'Amérique du Nord.



## Laurent Garnier et la beauté éphémère à Avignon

Avignon/Musique. Ce DJ surdoué fut le premier musicien électronique à se produire à l'Olympia en 1998

**LAURENT GARNIER, le 20 juillet, site EDF-clos des Trams, route de Lyon. Exposition Transfo, de 11 heures à 20 heures. 45 F.**

### AVIGNON

de notre envoyée spéciale

Il n'est pas évident de glisser son corps entre deux rouleaux d'épais caoutchouc, accessoires ordinairement voués au lavage automatique des voitures. C'est pourtant l'épreuve imposée pour entrer dans le pavillon Décors à corps, « atelier de transformation corporelle », conçu par Olivier Sayard, directeur du Musée de la mode de Marseille, à qui la Mission 2000 en France et La Beauté ont confié l'aménagement de l'un des bâtiments de la friche industrielle EDF appelé « clos des Trams ». Des pommes, en grillagées vertes en juin, y pourront jusqu'en octobre, des patates y germent, des maquilleuses changent les allures du premier chaland venu, désireux de jouer les chrysalides. En ville, à la Chapelle Saint-Charles, l'installation que devaient réaliser Björk, chanteuse islandaise, Alexander McQueen et Nick Knight, a tourné court : les larves colorées se sont prématurément transformées en papillons, faute d'une réfrigération adéquate. On ne contrôle pas tout.

Expérimentation, territoires de l'éphémère et de la transformation traversent les chemins de La Beauté, et tout particulièrement dans les bâtiments de l'ancien transformateur EDF, restaurés par les architectes Stéphane Maupin et

François Roche. En grande partie vouée aux cultures électroniques par le biais de Global Tekno (*lire ci-dessous*), la friche, taguée par Niele Toroni ou Jean-Michel Alberola, sert, à l'intérieur, de manifeste aux visions nocturnes et à l'esthétique du changement en temps réel généré par l'ordinateur. Laurent Garnier, as des platines et des incantations rythmiques, ne démentira pas : à peine surgi, le son (l'homme, l'image, la réalité) se modifie déjà. Invité à jouer à Avignon, le 20 juillet, devant quinze cents personnes, le plus célèbre des DJ français a le désir sincère de modifier les données de l'électronique, un genre qui a déjà une histoire et dont il pense qu'il ne faut pas le laisser vieillir figé.

Dans la cour du clos des Trams, on joue à la pétanque sur des carres de sable coloré (Niele Toroni), que, la nuit, les danseurs vont transformer en *dance floors*. Laurent Garnier, en fin d'après-midi, teste ses machines et reçoit d'Eric Morand, son associé au sein de F Communications, son label, un remix tout neuf de *Greed*, l'un des titres de l'album *Unreasonable Behaviour* mis à la disposition des internautes remixeurs, sur le site laurentgarnier.com. Les dix meilleurs remixes seront édités en vinyle. Serpent de sons, réseaux de connivences, activités souteraines, vives et passagères, auxquelles l'industrie ne devrait pas accéder. Au cours de son concert, Laurent Garnier place un extrait d'un entretien qu'il a réalisé pour Radio Nova début 2000 : Mad Mike, DJ mythique de l'under-

ground dure de Detroit, « *mon Jah à moi* », dit Garnier, s'insurge contre le pillage de *Jaguar*, l'un de ses titres-phares, par une multinationale impie dont il organise le boycottage via Internet. « *En tant que Noir américain, je suis fatigué d'être sans cesse volé* », scande « *The Man of Detroit* ». Un pied dedans, un pied dehors, Laurent Garnier surfe sur un gouffre.

### C'est épais, dense, aussi comprimant qu'une nouvelle naissance

Depuis 1998, il tente d'abandonner sa casquette de DJ-individu planqué dans une cabine et passant des disques pour faire danser son public - au profit de celle de musicien électronique. Pour cela, il s'est adjoint un clavier (Marc Chalusse) et un saxophone (Philippe Nadaud), deux danseuses, des images, conçues par César Vayssie et ordonnées par les frères Chapot. Alerte, souriant, professionnel, l'auteur de *Unreasonable Behaviour*, premier album de compositions paru ce printemps, répète à l'envi qu'il faut « *couper avec le côté caché du DJ, être plus humain* » en se rapprochant des arts frères : « *La danse contemporaine, la vidéo.* »

Bons principes, dure tâche. Laurent Garnier, trente-cinq ans, a vécu à la fin des années 80 la

naissance de la « techno » en Angleterre, les *Summer of Love* et autres inventions de bonheur temporaire par la danse. Peu de DJ de cette école ont passé le cap de la création en direct, gardant leurs précieuses boîtes de disques vinyle pour seule arme. De son propre aveu, Laurent Garnier concevait difficilement de faire une musique qui ne se danse pas. Précurseur - il fut le premier musicien électronique à se produire à l'Olympia en 1998 -, il est passé « *de 90 % de morceaux à danser à 70 %*. Il a fallu inventer des manières de vivre la lenteur ». Une lenteur fort critiquée par les fans du sorcier français qui voient d'un mauvais œil l'inventeur de la *french touch* glisser vers un jazz rock médiocre, et se contenter d'une chorégraphie bon marché, sans goût.

L'intention est sincère, le résultat bien en deçà de l'aura dont dispose ce DJ surdoué, qui, à l'inverse des intentions affichées, n'est jamais meilleur musicien que caché derrière un rideau de fumée, les projecteurs braqués sur le public - le spectacle est dans la salle, c'est un principe de l'électronique, qui inverse sans répit les valeurs. Laurent Garnier produit alors une cohorte de rythmes rêches et métalliques, invitations à la perdition par la danse. C'est épais, dense, aussi comprimant qu'une nouvelle naissance, aussi risqué qu'un passage entre deux rouleaux géants de caoutchouc industriel.

Véronique Mortaigne

## Une mise en scène charivari pour « Le Maître et Marguerite »

Avignon/Théâtre. Quinze acteurs et le Lituanien Korsunovas adaptent le chef-d'œuvre de Boulgakov

**LE MAÎTRE ET MARGUERITE, d'après Mikhaïl Boulgakov. Mise en scène d'Oskaras Korsunovas. SALLE BENOÎT XII. Jusqu'au 22 juillet, 19 heures. Tél. : 04-90-14-14-26. 120 F et 140 F.**

### AVIGNON

de notre envoyée spéciale

Une sarabande endiablée. Quinze acteurs qui, trois heures durant, cavalcadent, voltigent, s'affairent en un tohu-bohu de tours de passe-passe volcaniques. Quinze funambules équilibristes. Difficile de ne pas penser à l'acception militaire du mot « gesticulations » : « *manœuvres destinées à impressionner l'adversaire* ». L'adversaire, ici, c'est nous, le bon vieux public, baba.

Sur la scène : une table ronde, avec un trou au milieu. Autour, ils bondissent, se télescopent. Grimpés dessus, c'est chat perché. Dans le trou, ils disparaissent, pour s'en éjecter comme la femme-canon. L'un de ces allumés tient le rôle d'un écrivain, alors ils se jettent des feuilles de papier, les écrabouillent. C'est tout ce qu'elles méritent, puisqu'elles vont finir, ces pages d'un manuscrit, en un tas de cendres, la pièce le veut. Boulgakov, dans les années 30, avait cessé de publier les articles, contes, nouvelles, qui faisaient fureur, de Moscou à Vladivostok, dans les années 20. Il n'était pas oublié : dans tout le pays les comédiens jouaient, des foules venaient voir une œuvre de lui, *Journées des Tourbines*. Pièce de théâtre aussi « culte » que l'avait été *La Mouette*. Boulgakov y montrait, se la coulant douce dans leur villa de Kiev, des officiers du tsar qui sabbiaient le champagne pendant que les « Rouges » canardaient dans les rues.

Cette pièce, Staline en était fou. Aux camarades qui osaient s'en étonner, il répondit par écrit : « *Journées des Tourbines est une démonstration de la toute-puissance du bolchevisme. Que l'auteur, dans cette démonstration, ne soit personnellement pour rien, c'est sûr. Mais quelle importance ?* » Boulgakov, de ce temps-là, écrivait en catimini une drôle d'histoire, celle d'un Diable qui rôde dans Moscou et qui n'y arrange pas les choses. C'était *Le Maître et Marguerite*, qu'il corrigea jusqu'à sa mort, en 1940. Le livre, bien sûr, ne parut que vingt-six ans plus tard. Croisant de temps à autre ce Diable semeur de pagaille, un monsieur convenable, enjambant les siècles, se permet de dire son mot : c'est Pilate. Le metteur en scène lituanien Oskaras Korsunovas, adaptant au théâtre ce *Maître et Marguerite*, fait la part belle à Pilate. Il n'a pas tort de mettre, par là, l'Eglise au premier plan. Les histo-

riens, les voyageurs, n'ont pas relevé à quel point, en URSS, nombre de processions, de cérémonies, d'imageries, jusqu'à la structure interne du pouvoir et du Parti, reprenaient celles de l'Eglise. Le phénomène peut-être le plus sidérant, en URSS, fut que le terme « idéaliste » était tenu pour un délit, de la plus extrême gravité. Or le moindre détail de l'agencement de la vie montrait que cette vie reposait sur des doctrines « idéelles » imposées d'un coup, une fois pour toutes, et qu'elle n'était en rien l'aboutissement concret, réaliste, de pratiques, d'accords, de mises au point, advenues progressivement, peu à peu, au cours des âges, et sans croire en avoir fini.

Cet absolu péremptoire, mysticiste, du système soviétique, Boulgakov le fait bien toucher, dans *Le Maître et Marguerite*, et ici, chez nos Lituaniens, c'est plus clair encore, peut-être un peu trop, même. Moins appropriés sont, de la part du metteur en scène, les fantaisies en vogue sur nos scènes, en premier lieu les déshabillages et nudités des actrices. Plus inopportunes, s'agissant de Boulgakov, les idioties grossières, par exemple tous les acteurs nous tournant le dos et se penchant en avant pour se tambouriner disons leur « trou de balle » avec des petites cuillers. Pis, les obscénités. Même en ombres chinoises, géantes, fallait-il montrer des copulations de femmes avec des chiens ? Ces façons de faire sont enlevées dans l'élan d'une mise en scène charivari, tourbillonnante, explosive. Mais les actrices et acteurs, tels Rytis Saladzius (*Le Maître*), Aldona Bendoriute (*Marguerite*), Dainius Kazlauskas (*le Diable*), n'eussent-ils pas gagné à s'abstenir de ça ?

Michel Cournot

## La musique électronique aborde la Cité des papes

Global Tekno a élu domicile dans une friche d'EDF

### AVIGNON

de notre envoyée spéciale

Les musiques électroniques côtoient désormais les formes classiques de la beauté. Si au festival Sonar de Barcelone, elles prennent entièrement possession d'un lieu d'art, le Centre de culture contemporaine de Barcelone (CCCB) et d'une partie du Musée d'art contemporain (MACBA), ce n'est pas encore le cas en France, où elles sont acceptées en marge. Musées et institutions se sont lancées dans l'exploration quelque peu conceptualisée de l'univers digital, dans lequel les images et le son vont de pair - pour créer, l'artiste dispose d'un outil unique, l'ordinateur. Les Soirées électroniques de Beau-bourg, que dirige Jean-Jacques Aillagon, également président de la Mission 2000 en France organisatrice de La Beauté en Avignon, proposent des concerts en auditorium, menés par des DJ expérimentaux (Scanner,

Herbert, Speedy J) qui en deviennent sérieux au-delà du raisonnable. Il aura fallu l'intervention en plein air, sur la Piazza Beaubourg, de Pierre Henry (*Le Monde* du 18 juillet) pour rétablir la joie et la danse, deux qualités qui ont présidé à la naissance du mouvement électronique.

### À PLEIN RÉGIME

À Avignon, si la culture électronique a abordé le Palais des papes (la bande sonore de l'exposition est signée de Richie Hawtin, dit Plastikman), c'est Global Tekno, manifestation créée en 1995 par Radio FG, qui est censée la représenter ici à plein régime pendant les quatre mois que dure La Beauté. Avec un budget léger (2,5 millions de francs), Global Tekno n'en est pas moins exilée dans une friche industrielle, le site EDF dit « Clos des trams ». Pour s'approprier le centre-ville malgré tout, Global Tekno propose un

*Space invader*, jeu de piste, inspiré du jeu vidéo du même nom, au marquage futuriste que l'amateur devra débuser dans les venelles avignonaises. Les soirées ont lieu en clubs - au Privé ou au Happy Culture Club -, « *avec un maximum de DJ de la région* », précise Henri Maurel, président de Radio FG. Un jeune cinéaste de chez MK2, Arthur Lecaron, filme le tout, traquant également Teknival des bords du Rhône ou free-parties dans les vignes, avant d'installer ses images sur le site global-tekno.com.

En 1999, Global Tekno avait élu domicile à la Grande halle de la Villette, à Paris, pour trois jours de concerts. Une exposition assez peu convaincante avait été présentée avec l'aide de la délégation aux arts plastiques (DAP). Mais c'était une première. Henri Maurel n'a pas baissé les bras, et réinvité à Avignon le collectif allemand Saas Fee afin d'y installer « *une biosphère numé-*

*rique* », défilement d'images « *à la programmation aléatoire liée au son* ». L'installation souffre d'un mal assez partagé dans ces nouvelles formes de création : l'absence de sens, la perspective « chill-out » (les espaces de repos dans les raves).

Tout n'est pourtant pas aussi planant dans cette culture de la nuit. En prélude, un dialogue photographique Detroit-Berlin réalisé par le photographe Pierre-Emmanuel Rastoin sur une bande son de Jeff Mills, reconstruit la nervosité urbaine. En fin de parcours, Jean-Michel Jarre présente *Métamorphose*, une installation commandée par le Musée d'art moderne de Copenhague : sept téléviseurs diffusent des autoportraits flous et végétaux, tandis que la bande-son, constituée à partir des bruits du corps de l'artiste, dresse un autoportrait insolite et surprenant.

V. Mo.

**PARIS QUARTIER D'ÉTÉ**  
15 juillet - 14 août

le festival de l'été parisien  
renseignements 01 44 94 98 00  
billetterie FNAC 0803 808 803

**TRITON 2 TER**  
PHILIPPE DECOUPLÉ  
ET COMPAGNIE DCA  
• du 18 juillet au 5 août à 22 h  
JARDIN DES TUILERIES  
100 F / 80 F

# A Bâle, Ernst Beyeler transforme les couleurs de l'arc-en-ciel en lumière

Une exposition du marchand suisse réunit cent dix chefs-d'œuvre de cinquante-quatre artistes

Jaune, bleu, rouge, le marchand suisse Ernst Beyeler avait pour habitude de consacrer, chaque année, une exposition à une couleur. Cette fois, il

les rassemble toutes grâce aux œuvres de cinquante-quatre artistes : Van Gogh, Rothko, Derain, Monet, Seurat, en passant par Matisse, Vla-

minck, Kandinsky ou encore Larionov. Une profusion exceptionnelle de chefs-d'œuvre, mais une absence criante de chair fraîche.

**DE LA COULEUR À LA LUMIÈRE.** Fondation Beyeler, Basels-trasse 101, CH-4125 Riehen/Bâle. Tram 6, arrêt Riehen Dorf. Tél. (00) 41-61-645-97-00. Ouvert tous les jours de 10 heures à 18 heures, le mercredi de 10 heures à 20 heures. Jusqu'au 30 juillet. Catalogue, 172 p., 58 FS (35,37 €).

Le marchand suisse Ernst Beyeler aime la couleur. Chaque année, dans sa galerie du vieux Bâle, il avait coutume d'organiser une exposition dédiée à l'une d'entre elles. Celle de l'été 1997, par exemple, était consacrée au jaune et réunissait des chefs-d'œuvre, de Van Gogh à Rothko. Auparavant, il y avait eu le rouge, avec d'autres Van Gogh et d'autres Rothko. Aujourd'hui, dans la fondation qui porte son nom (*Le Monde* du 21 octobre 1997), il rassemble toute la palette. Le vert, le bleu et le reste sont de la partie, et l'arc-en-ciel, et le prisme, et la lumière, à travers cent dix œuvres de cinquante-quatre artistes, dont certains débordent même du bâtiment conçu par Renzo Piano. Michel Verjux, par exemple, s'est vu confier une intervention sur la place du Théâtre de Bâle, « la plus impor-

tante qu'il ait jamais réalisée dans un espace public », se flattent, à juste titre, les organisateurs.

Les œuvres sont exceptionnelles, les prêts prestigieux, les ensembles admirables : rares sont les musées privés à pouvoir réunir une demi-douzaine de Matisse fauves et autant de Derain et de Vlaminck de la même cuvée... Pour le Monet (une *Cathédrale de Rouen*) et le Van Gogh (un *Champ aux meules de blé*) servis en amuse-gueule, c'est plus facile, ils appartiennent à la fondation. Un Turner, toutefois, vient de Londres et un Seurat fut peint à Honfleur. Des exceptions, avec le Monet.

## PARTIE AVEUGLANTE

Car la couleur est née, au XX<sup>e</sup> siècle, d'un grand éblouissement pour le Sud, celui ressenti par les fauves lors de leurs séjours à Collioure. La lumière du Midi qui, disait Derain, « n'est pas une matière que l'on puisse produire en peinture, à coups de projecteur. C'est un moyen de construction qui précise la dimension des surfaces opposées et oriente le rythme de leurs rapports... Elle ne doit pas éclairer ni situer le contenu du tableau, mais émaner de lui ». Il s'agit donc, après Signac et Seurat et

grâce à la couleur pure, d'élaborer des tableaux qui, contrairement à ceux de leurs devanciers, où la clarté était figurée dans un espace illusionniste comme provenant de l'extérieur du cadre, vont donner l'impression de produire leur propre lumière.

Une première partie aveuglante, qui conduit vers des expressionnistes allemands comme Kirchner ou Nolde, enragés de peinture, vers Delaunay que, faute de mieux, Apollinaire avait baptisé « orphiste ». Et cela continue en feu d'artifice avec Jawlensky, Kandinsky, Kupka ou Larionov... en repassant par Matisse, celui des papiers découpés, jusqu'aux abstractions d'après-guerre, celles d'un Rothko, d'un Barnett Newman, d'un Kelly ou d'un Ryman. Sans oublier la lumière réelle des néons de Dan Flavin, de la *Salle jaune* de Bruce Nauman ou de l'écriture colorée de Maurizio Nannucci. Il s'agit de montrer « la transformation de la couleur en lumière, de la lumière peinte à la peinture à la lumière ». En remplaçant la source lumineuse unique par des contrastes chromatiques, les artistes, disent les organisateurs, « chargent leur peinture et leur palette de lumière ». Dans une deuxième phase, à partir de la

peinture monochrome des années 50, ils « s'aventurent au-delà des limites du tableau et commencent à façonner l'espace avec des sources lumineuses concrètes [tubes de néon ou lumière fluorescente] ».

Bon, formidable. Mais d'où vient donc ce sentiment de gêne ? D'une impression de satiété, de celle qui emplirait un dîneur repu ? Ou d'un déséquilibre dans le défilement des plats, qui obligerait à prendre trop d'entrées (les anciens) et à se priver de dessert (les contemporains, bien trop peu présents) ? A moins que, plus simplement, il s'agisse d'un déséquilibre dans l'élaboration et la composition du menu. Le défaut majeur de cette exposition, c'est qu'il n'y a pas d'ombre au tableau et peu de demi-teintes. Trop de clarté aveugle. Trop de chefs-d'œuvre aussi. Mettre, pour lier la sauce, Verjux (né en 1956), Brigitte Kowitz (née en 1957) et Mischa Kuball (né en 1959) était une très bonne idée mais ne rend que plus criante l'absence de chair fraîche. Pour ne pas parler de quelques ogres oubliés du festin : François Morellet ou James Turrell, par exemple, auraient été des convives appréciés.

Harry Bellet

## Le fantastique, le tragique et le burlesque selon Bresdin

Une exposition savante et précise sur un des plus étranges artistes du XIX<sup>e</sup> siècle

**RODOLPHE BRES DIN, ROBINSON GRAVEUR.** Bibliothèque nationale de France, galerie Mansart, 58, rue de Richelieu, Paris 1<sup>er</sup>. M<sup>o</sup> Palais-Royal. Tél. : 01-53-79-59-59. Du mardi au dimanche, de 10 heures à 19 heures ; le dimanche, de 12 heures à 19 heures. Entrée libre. Jusqu'au 27 août.

Pour dessiner un dromadaire, le plus simple est encore de se procurer une bonne image de dromadaire et d'en tirer un calque. Ainsi raisonnait, ainsi procédait Rodolphe Bresdin vers 1860 – lequel Bresdin appartient à l'aristocratie des bizarres de son temps.

Il avait en tête une œuvre qui représenterait « *Abd El Kader secourant un chrétien* », sujet qui lui avait été sans doute suggéré par des images d'Épinal. A cause d'Abd El Kader, il lui fallait un dromadaire, qu'il emprunta à une lithographie illustrant le *Voyage de la Syrie* d'Alexandre de Laborde, paru en 1837. Il ajouta un sous-bois très dense, une mare, une ville hérissée de clochers dans le lointain, des oiseaux et des singes dans les arbres, puis des lézards parce que les branches, alors qu'il dessinait, se transformaient naturellement sous ses yeux en corps de reptiles. Puis il continua encore, jusqu'à l'extravagance. Le titre lui-même devint *Le Bon Samaritain*.

Bresdin exposa son hallucinante lithographie au Salon de 1861, ce qui lui valut la curiosité. Plus tard, dans *A rebours*, Huysmans l'a placée dans la collection de Des Esseintes. « *On eût dit d'un dessin de primitif, d'un vague Albert Dürer, composé par un cerveau enfumé d'opium.* » La définition n'est pas mauvaise, quoique Bresdin ait fait preuve de plus de goût pour Callot et Rembrandt que pour Dürer. Mais Huysmans ignorait par quel bricolage d'image l'artiste était parvenu à ses fins. La reconstitution de ce procédé fait une part de l'intérêt de l'exposition actuelle. Chaque fois qu'il a été possible de les identifier, les sources sont accrochées à proximité de la gravure qu'elles ont alimentée.

## UNE VIE DISCRÈTE ET PROCHE DE LA MISÈRE

Deux déductions s'imposent immédiatement : d'une part Bresdin fut un habile détresseur d'images ; d'autre part, il transformait si complètement celles qu'il dérobaient qu'elles devenaient siennes. Un peu partout, chez les Hollandais du XVII<sup>e</sup> siècle et chez ses contemporains, dans les livres illustrés anciens et les ouvrages savants récents, il découvrirait des détails qui le captivaient, sans que l'on puisse aujourd'hui expliquer bien nettement pourquoi. Il les calquait ou dessinait. Plus tard, il les incorporait dans ses eaux-fortes et lithographies, dont les dates sont incertaines

et les tirages mal connus, Bresdin ayant eu une vie discrète et proche de la misère à Tulle, Toulouse, Bordeaux, Paris. Ce que l'on sait de lui tient en peu d'indications : naissance chez un ouvrier tanneur en 1822, mort à Sèvres en 1885. Entre-temps, de nombreux déménagements et sept enfants. De 1873 à 1877, il émigra au Canada et en revint plus pauvre encore.

On ne trouvera pas dans cette biographie squelettique de quoi expliquer ses œuvres, qui résistent à toute tentative. Elles sont trop petites ou trop encombrées de figures, obscures ou brumeuses. Leurs sujets sont peu définis. On aimerait savoir pourquoi Bresdin s'intéressa aux Gaulois, aux scènes de bataille ; d'où lui vint son goût pour les marécages, les ronces... ; comment il contracta la passion pour le burlesque loufoque qu'il satisfait dans *La Comédie de la Mort*. Huysmans y voyait « un invraisemblable paysage, hérissé d'arbres, de taillis, de touffes, affectant des formes de démons et de fantômes, couverts d'oiseaux à têtes de rats, à queues de légumes, sur un terrain semé de vertèbres, de côtes, de crânes ». L'inventaire est incomplet et néglige une précision : *La Comédie de la Mort* est non seulement terrible, mais encore burlesque. La conjonction des deux qualités fait merveille.

Philippe Dagen

## NOUVEAUX FILMS

### ■ AMAZONE

*Amazone* se veut une comédie d'aventures exotiques, pourtant si on en retient quelque chose, c'est une ou deux pointes d'émotion. Sûrement pas grâce aux paysages, filmés comme des cartes postales insipides, ni grâce aux personnages, caricatures à peine esquissées que nul – ni le scénario, ni l'interprétation, ni la réalisation – ne se soucie de défendre.

Et moins encore grâce à l'histoire, empilement de citations du *Sauvage*, du *Petit Prince*, d'*Un Indien dans la ville* et d'*E.T.* évoquant le galimatias qu'aurait pondu un ordinateur mal programmé pour mixer quelques recettes du succès. Non, la seule émotion qui perce, tandis qu'une exploratrice fofolle et un broussard misanthrope s'affairent à sauver

une gamine extraterrestre en échangeant des répliques en fonte, tient à l'énergie déployée par Arielle Dombasle, comme si on avait oublié de l'avertir qu'il était inutile de se fatiguer. C'est touchant, plutôt sympathique. L'autre moment d'émotion surgit pendant le générique : on se souvient que ce réalisateur et cet acteur ont jadis fait des films, des vrais, parfois ensemble, et même certains plutôt bons (*Cartouche*, *L'Homme de Rio*), que ce producteur (Alain Sarde) passa naguère pour être de ceux par qui le cinéma pouvait exister en France. Ce n'est plus touchant, c'est pathétique.

Jean-Michel Frodon

Film français de Philippe de Broca. Avec Jean-Paul Belmondo, Arielle Dombasle, Thylda Barès. (1 h 28.)

### ■ LE COUPABLE

Les prémisses du *Coupable* pourraient passer pour une parodie de thriller tant elles semblent improbables. Un avocat invite sa nouvelle collaboratrice à dîner puis tente de la violer. Celle-ci, très courageuse, préfère ne pas céder à ses menaces et décide de briser sa carrière. L'avocat engage un tueur pour se débarrasser de l'encombrante jeune femme, or ce tueur se révèle être son fils ! Une telle réunion de famille pourrait prêter à sourire si le réalisateur Anthony Waller possédait un peu de distance, mais, multipliant les angles de caméras inutiles et les filtres multicolores, il filme son histoire avec une telle prétention qu'on a l'impression qu'il est davantage concerné par les possibilités offertes par sa caméra que par son scénario.

Samuel Blumenfeld

Film américain d'Anthony Waller.

Avec Bill Pullman, Devon Sawa, Gabrielle Anwar. (1 h 45.)

### ■ DANGEREUSE SÉDUCTION.

Une seule salle parisienne, uniquement en version française, ce n'est pas une sortie, c'est une corvée expédiée par le distributeur en traînant les pieds. C'est une comédie sentimentale de campus. Deux étudiants s'entraînent pour séduire chacun la collègienne dont ils sont amoureux. C'est d'une totale insignifiance. Une scène où le plancher de la salle de bal s'ouvre en deux pour faire tomber les danseurs dans une piscine rappelle la séquence similaire de *La vie est belle*. Démonstration supplémentaire de l'importance séminale du film de Capra dans l'imaginaire du cinéma américain contemporain. Film américain de David Rayn. Avec Shane West, Jodi Lyn O'Keefe. (1 h 30.)

## SORTIR

### PARIS

#### Le Temps fractal

Depuis la publication en 1975 des *Objets fractals* du mathématicien Benoît Mandelbrot, cette nouvelle géométrie pénètre peu à peu les esprits. Elle permet, entre autres, de mesurer la côte de Bretagne, de modéliser exactement la forme du mont Blanc ou d'un nuage... Elle permet aussi à des artistes, réunis par le critique Henri-François Debailleux, d'explorer des formes nouvelles, soit en utilisant des techniques traditionnelles, soit en exploitant toutes les possibilités de l'informatique. C'est le cas de Miguel Chevalier, un des artistes les plus passionnants et poétiques de ce registre, qui a investi le sous-sol avec une installation interactive. Passionnante aussi, la confrontation au rez-de-chaussée des sept artistes de ce groupe informel, dans un même format carré : l'unité d'échelle fait mieux ressortir la diversité des propositions. « Le Temps fractal » : Miguel Chevalier, Pascal Dombis, Nancy Lorenz, Jean-Claude Meynard, Nabil Nahas, Yvan Rebig, Pierre Zarcate. Galerie Xippas, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris 3<sup>e</sup>. Tél. : 01-40-27-05-55. Tous les jours sauf dimanche et lundi, de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 29 juillet.

### NICE

#### Nice Jazz festival

Sur les hauteurs de Nice, trois scènes réparties dans les jardins et les arènes de Cimiez à l'ombre des pins et des cyprès. On est au Nice Jazz Festival. Si la présence de stars de la variété rock, brouille les repères – Lou Reed, les Cranberries, Emir Kusturica, William Sheller, Kid Creole and the Coconuts... –, la programmation confiée Michel Leeb, tient globalement la route. Au programme notamment :

## GUIDE

### REPRISES

#### Blood Simple (★)

de Joel Coen, (V.O.), avec John Getz, Frances McDormand, Dan Hedaya. Américain, 1984 (1 h 36). *L'Arlequin, dolby, 6<sup>e</sup> (01-45-44-28-80) ; Le Balzac, dolby, 8<sup>e</sup> (01-45-61-10-60) ; Escorial, dolby, 13<sup>e</sup> (01-47-07-28-04) ; MK2 Quai de Seine, 19<sup>e</sup>. La Red (Le Filet)*

de Emilio Fernandez, (V.O.), avec Rosana Podesta, Crox Alvarado, Armando Silvestre. Mexicain, 1953, noir et blanc (1 h 18). *Reffet Médicis II, dolby, 5<sup>e</sup> (01-43-54-42-34).*

(★) Film interdit aux moins de 12 ans.

### FESTIVALS

#### Back in the USSR

Un panorama complet du cinéma soviétique des origines aux débuts de la perestroïka.

*Le Cinéma des cinéastes, 17<sup>e</sup> (01-53-42-40-20) et au Studio des Ursulines, 5<sup>e</sup> (01-43-26-19-09).*

*5<sup>e</sup> Biennale des cinémas arabes Institut du monde arabe, 5<sup>e</sup> (01-40-51-39-91).*

#### James Cagney

*Lady Killer* (Roy del Ruth, 1933) : le 22, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10 ; *L'Enfer est à lui* (Raoul Walsh, 1949) : le 23, 14 h, 16 h 05, 18 h 10, 20 h 15.

*Action Christine, 6<sup>e</sup> (01-43-29-11-30).*

*Les Cent jours du polar* Cette rétrospective célèbre le 20<sup>e</sup> anniversaire de l'association « 813 » dédiée au roman policier.

*Action Christine, 6<sup>e</sup> (01-43-29-11-30).*

*Cinéma en plein air : les grands espaces*

*Le Maître de marionnettes* (Hou Hsiao

Jean-Jacques Milteau, le trio HUM, le Count Basie Orchestra, Georges Arvanitas et Ricky Ford, John Hicks et Jesse Davis, Herbie Hancock, Wallace Roney pour une recreation de *Kind of Blue* avec Jimmy Cobb, Jeff Gardner, Kenny Werner, Sylvain Beuf, Elvin Jones Jazz Machine, McCoy Tyner, Captain Mercier, Didier Lockwood ou le quintette de Stefano Di Battista et Flavio Boltro. *Nice Jazz Festival, arènes de Cimiez, boulevard de Cimiez, Nice (06). Du 22 au 29 juillet, à partir de 18 heures. Tél. : 04-93-92-82-82. De 40 F à 175 F ; forfaits : 400 F/trois soirées, 800 F/huit soirées.*

### PAYS DE LA LOIRE

#### La Tournée Océane

Depuis 1990, la Tournée Océane présente des spectacles de jeunes compagnies françaises et parfois venues de l'étranger, empruntant aux formes nouvelles (danse et cirque), s'inspirant d'un travail d'improvisation ou fidèles à un texte classique, interprétés par de jeunes artistes professionnels. De Saint-Brevin-les-Pins à Talmont-Saint-Hilaire, en passant par Préfailles, l'île de Noirmoutier, l'île d'Yeu, Saint-Jean-de-Monts, Saint-Gilles-Croix-de-Vie, Olonne-sur-Mer, Les Sables-d'Olonne, la Tournée Océane offre pour sa 11<sup>e</sup> édition quatre spectacles : *Alerte !* (compagnie Les Arrosés / mise en scène Nikolaus) ; *Le Cabaret de leur vie* d'après des textes de Jean-Luc Lagarce et Olivier Py (Raoul et Cie / mise en scène Irina Dalle) ; *Dos à deux* (Théâtre gestuel / chorégraphie, mise en scène et interprétation André Curti et Artur Ribeiro) ; *Un riche, trois pauvres* de Louis Calaferte (Compagnie Carcara / mise en scène Hélène Ninérola). Jusqu'au 30 juillet. Renseignements, réservations, tél. : 02-51-55-58-28. 35 F.

Hsien, 1992) : le 21, 22 h. *Au bord de la mer bleue* (Boris Barnet, 1936) : le 22, 22 h.

*Parc de La Villette, prairie du Triangle, 19<sup>e</sup> (08-03-30-63-06).*

*Cycle Europa, Europa : l'Angleterre*

Un panorama de films anglais de la dernière décennie. *MK2 Beaubourg, 3<sup>e</sup>.*

*Cycle Europa, Europa : l'Espagne*

Un panorama de films espagnols de la dernière décennie. *MK2 Hautefeuille, 6<sup>e</sup>.*

*Jean-Luc Godard*

*Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5<sup>e</sup> (01-43-54-51-60) et Ellysées Lincoln, 8<sup>e</sup> (01-43-59-36-14).*

*Panorama du cinéma britannique*

Trente-quatre films réalisés entre 1975 et 1992.

*Epée de Bois, Paris 5<sup>e</sup>. Tél. : 01-43-37-54-59.*

### TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

### ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

*Fazil Say (piano)*

Œuvres de Scarlatti, Haydn, Bach et Mozart.

*Sceaux (92). Orangerie, parc de Sceaux. RER Bourg-la-Reine. Le 22, 17 h 30. Tél. : 01-46-60-07-79. De 100 F à 140 F.*

## Le Monde des rencontres

### AVIGNON

*Le Monde vous accueille de 11 heures à 19 heures du 6 au 23 juillet 2000 à l'espace « Le Monde des rencontres ». Tous les jours de 16 heures à 17 h 30,*

rencontres avec les artistes du festival animées par Olivier Schmitt :

Le 22 juillet : Isabelle Huppert.

*Cloître Saint-Louis, salle audiovisuelle, 20 rue Portail-Boquier, Avignon (84). Entrée libre. Tél. : 04-90-86-55-20.*

# LISEZ...

LES SÉRIES DU MONDE :  
RÉCITS, GRANDS REPORTAGES,  
VOYAGES, NOUVELLES INÉDITES  
DE « SÉRIE NOIRE ».

  
tout.lemonde.fr

## GUIDE TÉLÉVISION

## DÉBATS

- 19.55 et 0.15 TV 5 L'Invité. TV 5  
 21.00 Sport, les femmes aussi... Forum  
 23.00 Dur, dur de faire un disque. Forum

## MAGAZINES

- 19.00 Best of NPA. Canal +  
 19.00 Tracks. Tracks on Tour : Lou Bega. Arte  
 19.30 Rive droite, rive gauche. Paris Première  
 21.00 Thalassa. Douarnenez 2000. France 3  
 21.00 Recto Verso. Charlotte Rampling. Paris Première

## SPORTS EN DIRECT

- 21.10 Lignes de front. La Sierra Leone. LCI  
 22.15 Faut pas rêver. Erythrée : Le train de la mer Rouge. France : Messieurs quatre cent mille volts. Argentine : Les gardiens du glacier. France 3

## DANSE

- 22.15 Paris haute couture juillet 2000. TV 5  
 23.10 Les Dossiers de « Sans aucun doute ». Sexe, arnaques et vidéo. TF 1  
 23.40 Culte fiction. France 2

## DOCUMENTAIRES

- 20.15 Reportage. Les pingouins débarquent. Arte  
 20.30 Joe Polowsky, un Américain rêveur. Planète

- 21.00 Les Aventuriers de l'Égypte ancienne. [7 et 8/12]. Histoire  
 21.00 California Visions. [2<sup>e</sup> volet]. Canal Jimmy  
 21.40 Omnibus, Cracked Actor. David Bowie. Canal Jimmy  
 21.55 Les Grandes Expositions. Turner. Planète  
 22.00 Tashkent, la fin d'un monde. [1/2]. Histoire  
 22.35 Joueuses de foot. Planète  
 23.25 Médecine traditionnelle en Amérique latine. [3/7]. Planète  
 0.35 Embarquement porte n° 1. Le Cap. TF 1  
 0.40 God Save the Rock. The Clash, the Full Story. Canal +

## SPORTS EN DIRECT

- 19.45 Football. Match amical. Lyon (Fr.) - Benfica Lisbonne (Por.). Pathé Sport

## DANSE

- 0.30 Balanchine Celebration : Apollon. Ballet. Chorégraphie de George Balanchine. Musique de Stravinski. Par le New York City ballet. Avec Nilas Martin (Apollon) et l'Orchestre du New York City ballet, dir. Hugo Fiorato. Mezzo

## MUSIQUE

- 21.00 Fauré, Franck, Bizet, Saint-Saëns. Par l'Orchestre de la Radio-télévision suisse italienne, dir. David Shallon. Muzik  
 21.55 Depeche Mode. Paris Première

- 22.10 XVI<sup>e</sup> Festival Chopin. Mezzo  
 22.30 Nice Jazz Festival 1998. Muzik  
 22.40 David Bowie. En 1983. Canal Jimmy  
 22.45 « Falstaff ». Musique de Verdi. Par l'Orchestre du Royal Opera House, dir. C. Maria Giulini. Paris Première  
 23.00 Fêtes romantiques de Nohant. Avec Gary Hoffman, violoncelle ; Philippe Bianconi, piano. Mezzo

## THÉÂTRE

- 22.05 Maison de poupée. Pièce d'E. Ibsen. Mise en scène de C. Santelli. Festival Le Cap.  
 23.45 Les Trois Mousquetaires. Pièce de d'Alexandre Dumas. Mise en scène de Jean-Paul Lucet. France 3

## VARIÉTÉS

- 0.15 Souvenir. Melody Nelson. Canal Jimmy

## TÉLÉFILMS

- 20.45 La Vie oubliée. C. Prietzel. Arte  
 22.30 Grace Kelly. Anthony Page. O. Téva

## SÉRIES

- 20.50 P.J. Surdose. O. Piège. O. France 2  
 20.50 Le Clown. Piège à souris. Invasion. M 6  
 22.30 Serpico. Le cow-boy. Un autre amour. 13<sup>ème</sup> RUE  
 22.45 X-Files, l'intégrale. [1 et 2/2]. Toute la vérité. O. M 6  
 22.50 Un flic nommé Lecœur. Lucille. France 2

## FILMS

- 15.35 L'Attente des femmes. Ingmar Bergman (Suède, 1952, N., v.o., 110 min) O. Ciné Classics  
 15.50 Orgueil et passion. Stanley Kramer (Etats-Unis, 1957, 125 min) O. Cinétoilet  
 16.15 Soleil vert. Richard Fleischer (EU, 1973, v.o., 95 min) O. Ciné Cinémas 3  
 21.00 Une vie moins ordinaire. Danny Boyle (GB - EU, 1997, 105 min) O. Ciné Cinémas 1



- 21.00 La Sentinelle. Arnaud Desplechin. Avec Emmanuel Salinger, Thibault de Montalembert (Fr., 1992, 145 min) O. Ciné Cinémas 2  
 21.30 Tron. Steven Lisberger (Etats-Unis, 1982, 95 min) O. Cinéfaz  
 22.35 I Want to Go Home. Alain Resnais (France, 1989, 110 min) O. Cinéstar 2

- 22.45 Jumpin' Jack Flash. Penny Marshall (EU, 1986, v.o., 105 min) O. Ciné Cinémas 3  
 23.05 War Games. John Badham (Etats-Unis, 1983, 120 min) O. Cinéfaz

- 23.25 La Veuve noire. Bob Rafelson (Etats-Unis, 1986, 100 min) O. Ciné Cinémas 2  
 23.30 Dakan. Mohamed Camara (France, 1997, 90 min). Arte  
 23.45 Unfinished Business. Gregory La Cava (1941, v.o., 100 min) O. Ciné Classics

- 2.25 Beau fixe. Christian Vincent (France, 1992, 90 min) O. Ciné Cinémas 3  
 2.45 Whisky à gogo. Alexander Mackendrick (GB, 1949, N., v.o., 80 min) O. Cinétoilet  
 3.10 Baxter. Jérôme Boivin (France, 1988, 80 min) O. Ciné Cinémas 2

- 2.25 Beau fixe. Christian Vincent (France, 1992, 90 min) O. Ciné Cinémas 3  
 2.45 Whisky à gogo. Alexander Mackendrick (GB, 1949, N., v.o., 80 min) O. Cinétoilet  
 3.10 Baxter. Jérôme Boivin (France, 1988, 80 min) O. Ciné Cinémas 2

- 2.25 Beau fixe. Christian Vincent (France, 1992, 90 min) O. Ciné Cinémas 3  
 2.45 Whisky à gogo. Alexander Mackendrick (GB, 1949, N., v.o., 80 min) O. Cinétoilet  
 3.10 Baxter. Jérôme Boivin (France, 1988, 80 min) O. Ciné Cinémas 2

- 2.25 Beau fixe. Christian Vincent (France, 1992, 90 min) O. Ciné Cinémas 3  
 2.45 Whisky à gogo. Alexander Mackendrick (GB, 1949, N., v.o., 80 min) O. Cinétoilet  
 3.10 Baxter. Jérôme Boivin (France, 1988, 80 min) O. Ciné Cinémas 2

- 2.25 Beau fixe. Christian Vincent (France, 1992, 90 min) O. Ciné Cinémas 3  
 2.45 Whisky à gogo. Alexander Mackendrick (GB, 1949, N., v.o., 80 min) O. Cinétoilet  
 3.10 Baxter. Jérôme Boivin (France, 1988, 80 min) O. Ciné Cinémas 2

- 2.25 Beau fixe. Christian Vincent (France, 1992, 90 min) O. Ciné Cinémas 3  
 2.45 Whisky à gogo. Alexander Mackendrick (GB, 1949, N., v.o., 80 min) O. Cinétoilet  
 3.10 Baxter. Jérôme Boivin (France, 1988, 80 min) O. Ciné Cinémas 2

- 2.25 Beau fixe. Christian Vincent (France, 1992, 90 min) O. Ciné Cinémas 3  
 2.45 Whisky à gogo. Alexander Mackendrick (GB, 1949, N., v.o., 80 min) O. Cinétoilet  
 3.10 Baxter. Jérôme Boivin (France, 1988, 80 min) O. Ciné Cinémas 2

- 2.25 Beau fixe. Christian Vincent (France, 1992, 90 min) O. Ciné Cinémas 3  
 2.45 Whisky à gogo. Alexander Mackendrick (GB, 1949, N., v.o., 80 min) O. Cinétoilet  
 3.10 Baxter. Jérôme Boivin (France, 1988, 80 min) O. Ciné Cinémas 2

- 2.25 Beau fixe. Christian Vincent (France, 1992, 90 min) O. Ciné Cinémas 3  
 2.45 Whisky à gogo. Alexander Mackendrick (GB, 1949, N., v.o., 80 min) O. Cinétoilet  
 3.10 Baxter. Jérôme Boivin (France, 1988, 80 min) O. Ciné Cinémas 2

- 2.25 Beau fixe. Christian Vincent (France, 1992, 90 min) O. Ciné Cinémas 3  
 2.45 Whisky à gogo. Alexander Mackendrick (GB, 1949, N., v.o., 80 min) O. Cinétoilet  
 3.10 Baxter. Jérôme Boivin (France, 1988, 80 min) O. Ciné Cinémas 2

- 2.25 Beau fixe. Christian Vincent (France, 1992, 90 min) O. Ciné Cinémas 3  
 2.45 Whisky à gogo. Alexander Mackendrick (GB, 1949, N., v.o., 80 min) O. Cinétoilet  
 3.10 Baxter. Jérôme Boivin (France, 1988, 80 min) O. Ciné Cinémas 2

- 2.25 Beau fixe. Christian Vincent (France, 1992, 90 min) O. Ciné Cinémas 3  
 2.45 Whisky à gogo. Alexander Mackendrick (GB, 1949, N., v.o., 80 min) O. Cinétoilet  
 3.10 Baxter. Jérôme Boivin (France, 1988, 80 min) O. Ciné Cinémas 2

- 2.25 Beau fixe. Christian Vincent (France, 1992, 90 min) O. Ciné Cinémas 3  
 2.45 Whisky à gogo. Alexander Mackendrick (GB, 1949, N., v.o., 80 min) O. Cinétoilet  
 3.10 Baxter. Jérôme Boivin (France, 1988, 80 min) O. Ciné Cinémas 2

- 2.25 Beau fixe. Christian Vincent (France, 1992, 90 min) O. Ciné Cinémas 3  
 2.45 Whisky à gogo. Alexander Mackendrick (GB, 1949, N., v.o., 80 min) O. Cinétoilet  
 3.10 Baxter. Jérôme Boivin (France, 1988, 80 min) O. Ciné Cinémas 2

- 2.25 Beau fixe. Christian Vincent (France, 1992, 90 min) O. Ciné Cinémas 3  
 2.45 Whisky à gogo. Alexander Mackendrick (GB, 1949, N., v.o., 80 min) O. Cinétoilet  
 3.10 Baxter. Jérôme Boivin (France, 1988, 80 min) O. Ciné Cinémas 2

- 2.25 Beau fixe. Christian Vincent (France, 1992, 90 min) O. Ciné Cinémas 3  
 2.45 Whisky à gogo. Alexander Mackendrick (GB, 1949, N., v.o., 80 min) O. Cinétoilet  
 3.10 Baxter. Jérôme Boivin (France, 1988, 80 min) O. Ciné Cinémas 2

- 2.25 Beau fixe. Christian Vincent (France, 1992, 90 min) O. Ciné Cinémas 3  
 2.45 Whisky à gogo. Alexander Mackendrick (GB, 1949, N., v.o., 80 min) O. Cinétoilet  
 3.10 Baxter. Jérôme Boivin (France, 1988, 80 min) O. Ciné Cinémas 2

- 2.25 Beau fixe. Christian Vincent (France, 1992, 90 min) O. Ciné Cinémas 3  
 2.45 Whisky à gogo. Alexander Mackendrick (GB, 1949, N., v.o., 80 min) O. Cinétoilet  
 3.10 Baxter. Jérôme Boivin (France, 1988, 80 min) O. Ciné Cinémas 2

- 2.25 Beau fixe. Christian Vincent (France, 1992, 90 min) O. Ciné Cinémas 3  
 2.45 Whisky à gogo. Alexander Mackendrick (GB, 1949, N., v.o., 80 min) O. Cinétoilet  
 3.10 Baxter. Jérôme Boivin (France, 1988, 80 min) O. Ciné Cinémas 2

- 2.25 Beau fixe. Christian Vincent (France, 1992, 90 min) O. Ciné Cinémas 3  
 2.45 Whisky à gogo. Alexander Mackendrick (GB, 1949, N., v.o., 80 min) O. Cinétoilet  
 3.10 Baxter. Jérôme Boivin (France, 1988, 80 min) O. Ciné Cinémas 2

- 2.25 Beau fixe. Christian Vincent (France, 1992, 90 min) O. Ciné Cinémas 3  
 2.45 Whisky à gogo. Alexander Mackendrick (GB, 1949, N., v.o., 80 min) O. Cinétoilet  
 3.10 Baxter. Jérôme Boivin (France, 1988, 80 min) O. Ciné Cinémas 2

- 2.25 Beau fixe. Christian Vincent (France, 1992, 90 min) O. Ciné Cinémas 3  
 2.45 Whisky à gogo. Alexander Mackendrick (GB, 1949, N., v.o., 80 min) O. Cinétoilet  
 3.10 Baxter. Jérôme Boivin (France, 1988, 80 min) O. Ciné Cinémas 2

## PROGRAMMES

## TÉLÉVISION

## TF 1

- 18.05 Sous le soleil.  
 19.05 Qui veut gagner des millions ?  
 20.00 Journal, Météo.  
 20.50 Le Météo, après un tournage.  
 20.55 Nos meilleurs moments.  
 23.10 Les Dossiers de « Sans aucun doute ». Sexe, arnaques et vidéo.  
 0.35 Embarquement porte n° 1. Le Cap.

## FRANCE 2

- 18.15 et 23.35 Un livre, des livres.  
 18.20 Helicops.  
 19.15 Qui est qui ?  
 19.50 Un gars, une fille.  
 20.00 Journal, Météo.  
 20.50 Une soirée, deux polars. P.J. Surdose. O. Piège. O.  
 22.50 Un flic nommé Lecœur. Lucille.  
 23.40 Culte fiction.  
 0.40 Journal, Météo.

## FRANCE 3

- 18.20 Questions pour un champion.  
 18.48 La Météo des plages.  
 18.50 Le 19-20 de l'info, Météo.  
 20.05 Tout le sport.  
 20.10 Le Journal du Tour.  
 20.25 C'est mon choix pour l'été.  
 20.50 Brest 2000.  
 21.00 Thalassa. Douarnenez 2000.  
 22.15 Faut pas rêver.  
 23.05 Météo, Soir 3.  
 23.30 Tennis. Coupe Davis. Résumé.  
 23.45 Les Trois Mousquetaires. Pièce d'Alexandre Dumas.

## FRANCE 2

- 18.20 Questions pour un champion.  
 18.48 La Météo des plages.  
 18.50 Le 19-20 de l'info, Météo.  
 20.05 Tout le sport.  
 20.10 Le Journal du Tour.  
 20.25 C'est mon choix pour l'été.  
 20.50 Brest 2000.  
 21.00 Thalassa. Douarnenez 2000.  
 22.15 Faut pas rêver.  
 23.05 Météo, Soir 3.  
 23.30 Tennis. Coupe Davis. Résumé.  
 23.45 Les Trois Mousquetaires. Pièce d'Alexandre Dumas.

## FRANCE 3

- 18.20 Questions pour un champion.  
 18.48 La Météo des plages.  
 18.50 Le 19-20 de l'info, Météo.  
 20.05 Tout le sport.  
 20.10 Le Journal du Tour.  
 20.25 C'est mon choix pour l'été.  
 20.50 Brest 2000.  
 21.00 Thalassa. Douarnenez 2000.  
 22.15 Faut pas rêver.  
 23.05 Météo, Soir 3.  
 23.30 Tennis. Coupe Davis. Résumé.  
 23.45 Les Trois Mousquetaires. Pièce d'Alexandre Dumas.

## FRANCE 2

- 18.20 Questions pour un champion.  
 18.48 La Météo des plages.  
 18.50 Le 19-20 de l'info, Météo.  
 20.05 Tout le sport.  
 20.10 Le Journal du Tour.  
 20.25 C'est mon choix pour l'été.  
 20.50 Brest 2000.  
 21.00 Thalassa. Douarnenez 2000.  
 22.15 Faut pas rêver.  
 23.05 Météo, Soir 3.  
 23.30 Tennis. Coupe Davis. Résumé.  
 23.45 Les Trois Mousquetaires. Pièce d'Alexandre Dumas.

## FRANCE 3

- 18.20 Questions pour un champion.  
 18.48 La Météo des plages.  
 18.50 Le 19-20 de l'info, Météo.  
 20.05 Tout le sport.  
 20.10 Le Journal du Tour.  
 20.25 C'est mon choix pour l'été.  
 20.50 Brest 2000.  
 21.00 Thalassa. Douarnenez 2000.  
 22.15 Faut pas rêver.  
 23.05 Météo, Soir 3.  
 23.30 Tennis. Coupe Davis. Résumé.  
 23.45 Les Trois Mousquetaires. Pièce d'Alexandre Dumas.

## FRANCE 2

- 18.20 Questions pour un champion.  
 18.48 La Météo des plages.  
 18.50 Le 19-20 de l'info, Météo.  
 20.05 Tout le sport.  
 20.10 Le Journal du Tour.  
 20.25 C'est mon choix pour l'été.  
 20.50 Brest 2000.  
 21.00 Thalassa. Douarnenez 2000.  
 22.15 Faut pas rêver.  
 23.05 Météo, Soir 3.  
 23.30 Tennis. Coupe Davis. Résumé.  
 23.45 Les Trois Mousquetaires. Pièce d'Alexandre Dumas.

## FRANCE 3

- 18.20 Questions pour un champion.  
 18.48 La Météo des plages.  
 18.50 Le 19-20 de l'info, Météo.  
 20.05 Tout le sport.  
 20.10 Le Journal du Tour.  
 20.25 C'est mon choix pour l'été.  
 20.50 Brest 2000.  
 21.00 Thalassa. Douarnenez 2000.  
 22.15 Faut pas rêver.  
 23.05 Météo, Soir 3.  
 23.30 Tennis. Coupe Davis. Résumé.  
 23.45 Les Trois Mousquetaires. Pièce d'Alexandre Dumas.

## FRANCE 2

- 18.20 Questions pour un champion.  
 18.48 La Météo des plages.  
 18.50 Le 19-20 de l'info, Météo.  
 20.05 Tout le sport.  
 20.10 Le Journal du Tour.  
 20.25 C'est mon choix pour l'été.  
 20.50 Brest 2000.  
 21.00 Thalassa. Douarnenez 2000.  
 22.15 Faut pas rêver.  
 23.05 Météo, Soir 3.  
 23.30 Tennis. Coupe Davis. Résumé.  
 23.45 Les Trois Mousquetaires. Pièce d'Alexandre Dumas.

## FRANCE 3

- 18.20 Questions pour un champion.  
 18.48 La Météo des plages.  
 18.50 Le 19-20 de l'info, Météo.  
 20.05 Tout le sport.  
 20.10 Le Journal du Tour.  
 20.25 C'est mon choix pour l'été.  
 20.50 Brest 2000.  
 21.00 Thalassa. Douarnenez 2000.  
 22.15 Faut pas rêver.  
 23.05 Météo, Soir 3.  
 23.30 Tennis. Coupe Davis. Résumé.  
 23.45 Les Trois Mousquetaires. Pièce d'Alexandre Dumas.

## FRANCE 2

- 18.20 Questions pour un champion.  
 18.48 La Météo des plages.  
 18.50 Le 19-20 de l'info, Météo.  
 20.05 Tout le sport.  
 20.10 Le Journal du Tour.  
 20.25 C'est mon choix pour l'été.  
 20.50 Brest 2000.  
 21.00 Thalassa. Douarnenez 2000.  
 22.15 Faut pas rêver.  
 23.05 Météo, Soir 3.  
 23.30 Tennis. Coupe Davis. Résumé.  
 23.45 Les Trois Mousquetaires. Pièce d'Alexandre Dumas.

## FRANCE 3

- 18.20 Questions pour un champion.  
 18.48 La Météo des plages.  
 18.50 Le 19-20 de l'info, Météo.  
 20.05 Tout le sport.  
 20.10 Le Journal du Tour.  
 20.25 C'est mon choix pour l'été.  
 20.50 Brest 2000.  
 21.00 Thalassa. Douarnenez 2000.  
 22.15 Faut pas rêver.  
 23.05 Météo, Soir 3.  
 23.30 Tennis. Coupe Davis. Résumé.  
 23.45 Les Trois Mousquetaires. Pièce d'Alexandre Dumas.

## FRANCE 2

- 18.20 Questions pour un champion.  
 18.48 La Météo des plages.  
 18.50 Le 19-20 de l'info, Météo.  
 20.05 Tout le sport.  
 20.10 Le Journal du Tour.  
 20.25 C'est mon choix pour l'été.  
 20.50 Brest 2000.  
 21.00 Thalassa. Douarnenez 2000.  
 22.15 Faut pas rêver.  
 23.05 Météo, Soir 3.  
 23.30 Tennis. Coupe Davis. Résumé.  
 23.45 Les Trois Mousquetaires. Pièce d'Alexandre Dumas.

## FRANCE 3

- 18.20 Questions pour un champion.  
 18.48 La Météo des plages.  
 18.50 Le 19-20 de l'info, Météo.  
 20.05 Tout le sport.  
 20.10 Le Journal du Tour.  
 20.25 C'est mon choix pour l'été.  
 20.50 Brest 2000.  
 21.00 Thalassa. Douarnenez 2000.  
 22.15 Faut pas rêver.  
 23.05 Météo, Soir 3.  
 23.30 Tennis. Coupe Davis. Résumé.  
 23.45 Les Trois Mousquetaires. Pièce d'Alexandre Dumas.

## FRANCE 2

- 18.20 Questions pour un champion.  
 18.48 La Météo des plages.  
 18.50 Le 19-20 de l'info, Météo.  
 20.05 Tout le sport.  
 20.10 Le Journal du Tour.  
 20.25 C'est mon choix pour l'été.  
 20.50 Brest 2000.  
 21.00 Thalassa. Douarnenez 2000.  
 22.15 Faut pas rêver.  
 23.05 Météo, Soir 3.  
 23.30 Tennis. Coupe Davis. Résumé.  
 23.45 Les Trois Mousquetaires. Pièce d'Alexandre Dumas.

## FRANCE 3

- 18.20 Questions pour un champion.  
 18.48 La Météo des plages.  
 18.50 Le 19-20 de l'info, Météo.  
 20.05 Tout le sport.  
 20.10 Le Journal du Tour.  
 20.25 C'est mon choix pour l'été.  
 20.50 Brest 2000.  
 21.00 Thalassa. Douarnenez 2000.  
 22.15 Faut pas rêver.  
 23.05 Météo, Soir 3.  
 23.30 Tennis. Coupe Davis. Résumé.  
 23.45 Les Trois Mousquetaires. Pièce d'Alexandre Dumas.

## FRANCE 2

- 18.20 Questions pour un champion.  
 18.48 La Météo des plages.  
 18.50 Le 19-20 de l'info, Météo.  
 20.05 Tout le sport.  
 20.10 Le Journal du Tour.  
 20.25 C'est mon choix pour l'été.  
 20.50 Brest 2000.  
 21.00 Thalassa. Douarnenez 2000.  
 22.15 Faut pas rêver.  
 23.05 Météo, Soir 3.  
 23.30 Tennis. Coupe Davis. Résumé.  
 23.45 Les Trois Mousquetaires. Pièce d'Alexandre Dumas.

## FRANCE 3

- 18.20 Questions pour un champion.  
 18.48 La Météo des plages.  
 18.50 Le 19-20 de l'info, Météo.  
 20.05 Tout le sport.  
 20.10 Le Journal du Tour.  
 20.25 C'est mon choix pour l'été.  
 20.50 Brest 2000.  
 21.00 Thalassa. Douarnenez 2000.  
 22.15 Faut pas rêver.  
 23.05 Météo, Soir 3.  
 23.30 Tennis. Coupe Davis. Résumé.  
 23.45 Les Trois Mousquetaires. Pièce d'Alexandre Dumas.

## FRANCE 2

- 18.20 Questions pour un champion.  
 18.48 La Météo des plages.  
 18.50 Le 19-20 de l'info, Météo.  
 20.05 Tout le sport.  
 20.10 Le Journal du Tour.  
 20.25 C'est mon choix pour l'été.  
 20.50 Brest 2000.  
 21.00 Thalassa. Douarnenez 2000.  
 22.15 Faut pas rêver.  
 23.05 Météo, Soir 3.  
 23.30 Tennis. Coupe Davis. Résumé.  
 23.45 Les Trois Mousquetaires. Pièce d'Alexandre Dumas.

## FRANCE 3

- 18.20 Questions pour un champion.  
 18.48 La Météo des plages.  
 18.50 Le 19-20 de l'info, Météo.  
 20.05 Tout le sport.  
 20.10 Le Journal du Tour.  
 20.25 C'est mon choix pour l'été.  
 20.50 Brest 2000.  
 21.00 Thalassa. Douarnenez 2000.  
 22.15 Faut pas rêver.  
 23.05 Météo, Soir 3.  
 23.30 Tennis. Coupe Davis. Résumé.  
 23.45 Les Trois Mousquetaires. Pièce d'Alexandre Dumas.

## FRANCE 2

# Le Haut-Comité de la santé publique dénonce l'opacité de l'information sur les pollutions atmosphériques

3 % à 5 % de la mortalité sont liés à l'environnement

LA POLLUTION de l'air, même si elle a été « sensiblement réduite par rapport aux situations qui prévalaient il y a quelques décennies (...), continue aujourd'hui à exercer des effets néfastes pour la santé de chacun », estime un rapport du Haut Comité de la santé publique (HCSP), remis jeudi 20 juillet à Dominique Gillot, secrétaire d'État à la santé et aux handicapés. Ce rapport, demandé le 19 août 1998 par le prédécesseur de M<sup>me</sup> Gillot, Bernard Kouchner, souligne que, dans ce domaine, « le dispositif actuel d'expertise en France se caractérise par son morcellement et son manque de professionnalisme » et appelle de ses vœux « une plus grande cohérence des politiques publiques ».

Le rapport remis par le professeur Gilles Brücker, vice-président du HCSP, s'est appuyé sur les connaissances scientifiques connues concernant les effets biologiques et sanitaires de l'exposition à une série d'agents chimiques et biologiques véhiculés par l'air. Un inventaire de 33 pages, polluant par polluant, du dioxyde de soufre à la fumée de tabac en passant par l'amiante, l'ozone et les hydrocarbures aromatiques polycycliques, figure en annexe au rapport.

Le premier constat du HCSP est la réduction de la pollution de l'air,

mais la persistance du risque. Les rapporteurs reconnaissent que, « au niveau individuel, les risques encourus par les personnes en bonne santé sont devenus modestes. Mais l'impact de cette exposition au long cours est sans doute encore élevé ». Selon le

« C'est par la réduction générale, tout au long de l'année, des niveaux moyens de pollution que l'on aura l'impact de santé publique le plus important. »

document, les conséquences sanitaires les mieux établies sont l'accroissement de la sensibilité des personnes allergiques, l'augmentation de la proportion de personnes ayant « une fonction respiratoire altérée », une « réduction de la survie à dix ou quinze ans [après l'exposition] ». La question restant posée du rôle de cette exposition sur l'induction de la maladie asthmatique ou sur l'incidence de cancers. Les risques à court terme concernent les personnes les plus fragiles : les tout-petits, les personnes âgées, celles souffrant d'allergie, de maladie cardiaque ou respiratoire.

Des études épidémiologiques ci-

tées par le rapport estiment que « 3 % à 5 % de la mortalité quotidienne peut être reliée aux variations de la pollution atmosphérique ». Le HCSP plaide pour une prise en compte des différentes pollutions atmosphériques : celle de l'air am-

biant extérieur, des locaux de travail, celle due à « une mauvaise conception des bâtiments ou des équipements » ou à des « pratiques domestiques à risque » (fumer, utiliser des produits nocifs dans des espaces confinés), ou enfin celle présente dans des lieux mal ventilés (garages, souterrains, etc.). Pour le Haut Comité, il ne serait pas « cohérent du point de vue de la santé publique » de ne s'efforcer de réduire que la seule pollution de l'air ambiant en négligeant les espaces intérieurs, « où les concentrations de polluants peuvent être très élevées et où l'homme moderne passe de l'ordre de 90 % de son temps en moyenne ».

De même, le rapport invite à ne pas se focaliser sur les seuls pics de pollution : « C'est par la réduction générale, tout au long de l'année, des niveaux moyens de pollution que l'on aura l'impact de santé publique le plus important. »

L'attention des pouvoirs publics est attirée sur le fait que le droit à l'information sur la qualité de l'air, inscrit dans la loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie du 30 décembre 1996, n'est « guère respecté sur les lieux de travail » par défaut de surveillance, mais aussi « par habitude du secret et du fait des règles propres des relations sociales dans l'entreprise ». Le HCSP souhaite qu'évolue rapidement « cette situation d'"extra-citoyenneté" » et propose des « campagnes de mesure dans des échantillons représentatifs du parc ».

L'information « claire et honnête » des citoyens est une autre ligne de force du document. « Le temps des délibérations secrètes dans d'opaques comités administratifs sur l'installation d'une activité industrielle ou sur l'ouverture d'une nouvelle voirie est révolu », estime le HCSP, qui souhaite que l'on rompe avec les politiques sectorielles des différents ministères, « dont l'efficacité est limitée par le manque de concertation ». Réaffirmant l'utilité de l'Agence de sécurité sanitaire environnementale, conçue comme une « instance intersectorielle d'expertise auprès des administrations », le HCSP invite les services centraux des ministères à intégrer les travaux et avis de cette nouvelle instance, y compris en élargissant le profil de compétences des cadres, notamment ceux de la direction générale de la santé.

Paul Benkimoun

## Le dernier des neutrinos sort de l'ombre

LE MODÈLE STANDARD, grâce auquel les physiciens théoriciens décrivent la structure intime de l'Univers, est désormais complet. Depuis qu'une équipe internationale de chercheurs a annoncé la première mise en évidence du neutrino-tau, lors d'un séminaire, vendredi 21 juillet, au Fermilab de Chicago,

La nouvelle peut paraître ésotérique au non-initié. Pour les scientifiques, elle marque la fin d'une longue quête. Celle des particules élémentaires qui constituent la matière. Ces « briques primordiales », ils les connaissent déjà. Elles comprennent six quarks (baptisés up, down, top, bottom, charm et strange) et six leptons (l'électron, le muon et le tau, ainsi que le neutrino-électron, le neutrino-muon et le neutrino-tau).

Depuis la découverte de l'électron, le 30 avril 1897, les physiciens ont, peu à peu, imaginé, puis mis en évidence ces éléments à l'aide de leurs drôles de machines, les énormes accélérateurs – comme ceux du Fermilab, ou de son concurrent européen, le CERN de Genève – dans lesquels ils organisent de violentes collisions de particules. Le dernier des quarks – le top – a été détecté il y a six ans (*Le Monde* du 27 avril 1994). Les neutrinos ont été particulièrement difficiles à « voir ». Ils se comportent, en effet, comme des particules « fantômes » n'interagissant pratiquement pas avec la matière : ils sont capables de traverser la Terre de part en part sans être arrêtés !

Frederick Reines et Clyde Cowan ont pu confirmer expérimentalement l'existence du neutrino-

électron en 1956. Six ans plus tard, Leon Lederman, Jack Steinberger et Melvin Schwarz venaient à bout du neutrino-muon. Mais le cadet de la famille résistait.

C'est que le dispositif nécessaire à sa mise en évidence revient à chercher une aiguille minuscule dans une meule de foin. Le principe de l'expérience réalisée par Byron Lundgren et son équipe (54 physiciens de 4 nationalités) au Fermilab consiste à bombarder des plaques de tungstène et de produire ainsi des jets de neutrinos de tous types. Ceux-ci traversent ensuite des plaques de fer entre lesquelles sont disposées des émulsions photographiques. Sur un nombre estimé de cent mille milliards de neutrinos-tau, cent ont probablement réagi, parmi lesquels quatre ont pu être identifiés avec certitude par les chercheurs ! L'expérience exigeait une puissance énorme que seul le Fermilab est actuellement capable de produire.

La découverte des deux premiers neutrinos valut le prix Nobel à leurs auteurs. Ce ne sera sans doute pas le cas cette fois-ci : « C'est une très belle expérience, qui restera dans les livres, mais il s'agit vraiment d'une découverte annoncée, qui n'apporte rien aux théoriciens », estime Luigi Di Lella, du CERN. Selon Michel Cribier, physicien au CEA, « si un troisième Nobel est décerné pour les neutrinos, ce sera plutôt pour la mise en évidence de leur masse. Cela pourrait être possible grâce aux expériences de Superkamiokande, au Japon ».

Pierre Barthélémy et Jean-Paul Dufour

## Un syndicat de policiers demande l'abandon du revolver au profit du pistolet automatique

REVOLVER OU PISTOLET ? Le débat engagé depuis plusieurs mois dans la police nationale sur l'armement des fonctionnaires (*Le Monde* du 28 juin) a été relancé après la mort d'un adjoint de sécurité de vingt-sept ans, décédé, mercredi 19 juillet, à Lille, après avoir reçu dans la nuque une balle tirée accidentellement par un collègue qui rengainait son revolver. A la suite de cette affaire, l'une des principales organisations syndicales de policiers en tenue, l'Union nationale des syndicats autonome (UNSA), a fait savoir qu'elle était favorable au remplacement du revolver par le pistolet automatique, dont le maniement est jugé plus sûr.

Dans un communiqué diffusé jeudi 20 juillet, l'UNSA affirme qu'il est « urgent de remplacer le revolver par un pistolet automatique dont le préalable de l'action de la culasse avant le tir représente déjà une sécurité supplémentaire ». L'organisation préconise l'utilisation d'un pistolet automatique dans le cadre du service général, notamment pour la police de proximité, mais précise que le revolver doit être conservé

« dans certains services spécialisés dont les missions nécessitent ce type d'armement ».

Cette prise de position intervient alors que le revolver Manurhin, qui équipe les policiers affectés en sécurité publique – c'est-à-dire la majorité des fonctionnaires – fait l'objet de vives critiques. Il lui est ainsi reproché de favoriser les bavures, du fait de son extrême réactivité.

### CAMPAGNE ANTI-PISTOLET

Outre le drame de Lille, ses détracteurs s'appuient sur deux affaires pour justifier leur volonté de changement : la mort du jeune Habib, tué par un policier, en 1998, à Toulouse ; et celle de Riad Hamlaoui, également tué lors d'une intervention, le 15 avril, dans le quartier de Lille-Sud. Ces critiques sont contestées par le fabricant, la Manufacture d'armes de tir Chapuis (MATCH), qui s'en est expliqué, point par point, dans un texte transmis au *Monde* (nos éditions du 19 juillet).

La question n'en reste pas moins posée de l'avenir du revolver dans la police française. La France restera-t-

elle le dernier pays d'Europe à privilégier l'usage de cette arme, adoptée en 1982 au terme d'une longue campagne anti-pistolet, menée avec le soutien de la haute hiérarchie policière ? Le ministère de l'intérieur a demandé à l'Inspection générale de la police nationale (IGPN) de mener une étude sur le sujet. Le ministre, Jean-Pierre Chevènement, s'est d'ores et déjà déclaré favorable à l'organisation rapide d'un « test » grandeur nature du pistolet dans les rangs policiers. M. Chevènement a évoqué la possibilité de mener, d'ici la fin de l'année, une expérimentation sur la base du volontariat.

Si, à l'issue de ces différentes études, le choix était fait de revenir au pistolet – qui s'est amélioré techniquement depuis 1982 – le renouvellement des armes pourrait prendre plusieurs années. Il restera ensuite, selon l'UNSA, à renforcer la formation continue des policiers et à faciliter l'accès aux stands de tir. Une réflexion en ce sens est en cours au ministère de l'intérieur mais se heurte au manque d'installations. La préfecture de police de Paris dispose ainsi de sept stands pour les quelque 30 000 fonctionnaires placés sous sa responsabilité.

Philippe Broussard

## Dix bateaux de scouts arraisonnés en baie de Saint-Brieuc

CINQUANTE SCOUTS MARINS qui naviguaient jeudi 20 juillet en baie de Saint-Brieuc, et dont les accompagnateurs ne possédaient pas les qualifications pour les encadrer sur l'eau, ont été arraisonnés par une vedette et deux hélicoptères et conduits à terre. La préfecture a saisi les Affaires maritimes et la gendarmerie. Les dix bateaux, des petits voiliers habitables, ont été conduits à Saint-Quay-Portrieux et Erquy (Côte-d'Armor). L'arraisonnement a eu lieu près de l'endroit où quatre scouts de l'association de l'abbé Cottard, et un plaisancier venu à leur secours, s'étaient noyés en juillet 1998. L'enquête avait montré que les jeunes n'étaient encadrés par aucun professionnel compétent.

### DÉPÊCHES

■ **RUSSIE** : un hélicoptère militaire russe MI-8 s'est écrasé vendredi matin 21 juillet, au décollage, sur un aérodrome près de Saint-Petersbourg. Trois membres de l'équipage et seize militaires qui étaient à bord ont été tués, selon le ministère des situations d'urgence local. – (AFP)

■ **MEXIQUE** : un séisme d'une magnitude de 5,9 sur l'échelle ouverte de Richter a été ressenti à 01 h 15 (06h15 GMT) vendredi 21 juillet à Mexico. Il n'a pas immédiatement été fait état d'éventuels dégâts ou de victimes. L'épicentre du tremblement de terre, qui a duré une minute environ, est situé dans les Etats de Guerrero et Puebla (au sud de Mexico). – (AFP)

■ **ACCIDENT** : deux adolescentes appartenant aux Scouts de France ont été tuées et trois autres blessées vendredi matin par la chute de bottes de paille dans la grange où elles dormaient, à Préau (Mayenne), a-t-on appris de sources judiciaires. – (AFP)

■ **FUSILLADE** : un jeune homme de 19 ans a été tué par balle et deux personnes ont été blessées, jeudi 20 juillet, lors d'une fusillade survenue peu après 20 h dans un bar de Bobigny (Seine-Saint-Denis). Une altercation entre des jeunes du quartier serait à l'origine du drame.

■ **POLLUTION** : le pompage du fioul sur la partie arrière de l'« Erika », échoué au large des côtes bretonnes le 12 décembre, devait débiter vendredi 21 ou samedi 22 juillet. Les opérations, qui devraient durer au moins deux mois, ont été retardées de deux jours après la découverte d'une avarie sur le système de positionnement du bateau de pompage.

L'avant et l'arrière du navire, distants d'environ 10 km, reposent par 120 m de fond à quelque 70 km au sud de Penmarc'h (Finistère). TotalFinaElf estime à environ 6 000 tonnes la quantité de fioul lourd encore contenue dans chacune des deux épaves.

■ **TÉLÉVISION** : les groupes britanniques de télévision commerciale Carlton et United News abandonnent leur projet de fusion. Ils ont annoncé, vendredi 21 juillet, leur volonté « de ne pas aller de l'avant dans la fusion », après la décision du gouvernement britannique de lier l'autorisation de la fusion à la vente préalable d'une licence de télévision régionale. Pour les deux groupes, cette exigence « mine les raisons stratégiques de la fusion et réduit significativement les bénéfices ».

Manière de voir

Le bimestriel édité par

LE MONDE  
diplomatique



Les défis du futur

Pour changer le monde, par **Ignacio Ramonet**. ■ Sortir du libéralisme, par **Pierre Bourdieu**. ■ Pour un individu autonome, par **Cornelius Castoriadis**. ■ Contre le conformisme généralisé, par **Cornelius Castoriadis**. ■ Une nouvelle classe, l'hyperbourgeoisie, par **Denis Duclos**. ■ Culture McWorld contre démocratie, par **Benjamin R. Barber**. ■ Vers une société de l'incommunication ? par **Eduardo Galeano**. ■ La planète mise à sac, par **Monique Chemillier-Gendreau**. ■ L'autophagie, grande obsession de la fin du siècle, par **Denis Duclos**. ■ Discriminations génétiques, par **Dorothee Benoit Browaey** et **Jean-Claude Kaplan**. ■ La fin de la vie privée, par **Paul Virilio**. ■ Internet et la domination des esprits, par **Lucien Sfez**. ■ Le spectre du "bioterrorisme", par **Gilbert Achcar**. ■ Garantir les libertés individuelles, par **Pierre Sané**. ■ Universalité des droits humains, par **Monique Chemillier-Gendreau**. ■ Le savoir appartient à l'humanité, par **Philippe Quéau**. ■ Demain l'économie solidaire, par **Jean-Paul Maréchal**. ■ Briser la spirale de la dette, par **Eric Toussaint**. ■ Pour un mouvement social européen, par **Pierre Bourdieu**. ■ Les "dix commandements" de la préférence citoyenne, par **Bernard Cassen**. ■ La racine du mal, par **Susan George**. ■ Finance et silence, par **Noam Chomsky**. ■ Pour une refondation des pratiques sociales, par **Félix Guattari**. ■ Malaise dans la mondialisation, par **Marc Ferro**.

Bibliographies et sites Internet

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 45 F - 6,86 €

NICHOLAS BLINCOE

# Ma première expérience de possession démoniaque

Nouvelle inédite

*Le Monde* – GALLIMARD

## NICHOLAS BLINCOE

Nicholas Blincoe, c'est la tendance raz-de-marée de la nouvelle vague du roman noir britannique. Une vision ravageuse de l'Angleterre postindustrielle, une plume délirante et survitaminée, un sens aigu de la caricature et de la dérision. Né à Manchester en 1965, créateur du premier groupe blanc de rap de Grande-Bretagne, titulaire d'un PhD de philosophie, écrivain, éditeur, scénariste, ce brillant touche-à-tout s'emploie avec un rare talent à bousculer les standards du genre policier. Manchester en labyrinthe de bars et de boîtes de nuit, déchiré par la guerre des gangs, peuplé de zombies déjantés et surarmés, tous accros à diverses drogues, « *version chimique du destin* » (*Acid Queen*, 1998), Londres en capitale de l'enfer mondialisé, « *l'ultime cité, la base de la chaosphère* », investie par une bande de Pieds Nickelés furieusement postmodernes (*Une simple question d'excédent de blé*, 2000), ses romans explosent, entre Tarantino et Groucho Marx, dans une sorte de feu d'artifice éclatant et obscur. Un régal.



D.R.

*Traduit de l'anglais par Jean Esch*

© Nicholas Blincoe, 2000

## **Ma première expérience de possession démoniaque**

Parfois, je me dis que l'unique raison pour laquelle mes parents ont pris leur retraite anticipée, c'est dans le but d'effectuer des recherches sur leurs arbres généalogiques. Ça leur a pris du jour au lendemain et, très vite, ça a submergé leur vie, et voilà que ça commence à envahir la mienne. Avant-hier soir, papa m'a annoncé qu'ils avaient besoin de collecter des renseignements dans une petite ville du Devon s'ils voulaient s'y retrouver du côté maternel de la famille. J'en ai assez de la généalogie, j'aurais préféré rester à la maison. Mais voilà que Luke décrète brusquement que c'est le meilleur moyen d'aller sur la côte atlantique pour pratiquer le surf. Faire de l'auto-stop, c'est facile quand vous voyagez avec vos parents. Ils sont plus disposés à faire de la place pour accueillir la planche de surf de votre petit copain.

Le trajet du nord de l'Angleterre jusqu'à la pointe sud-ouest du pays est interminable. C'est presque supportable sur l'autoroute en raison du bruit des voitures qui empêche ma mère de questionner Luke sur sa vie, ses projets et son amour pour moi, sa fille. Mais dès que l'autoroute cède la place aux routes de campagne, on entend chacune des paroles de ma mère, et les grognements de Luke en guise de réponses paraissent encore plus impolis. Papa est un conducteur prudent. Il ne prend jamais part à la conversation, il ne tourne jamais la tête, que ce soit pour regarder ma mère assise à la place du passager avec sa grosse boîte de mouchoirs en papier pour les cas d'urgence, ou par-dessus son épaule, pour nous regarder, Luke et moi.

Il est 16 h 45, le vendredi, quand on arrive enfin au bureau de l'état civil. Ma mère se précipite à l'intérieur ; il ne reste que trois quarts

d'heure avant la fermeture, et elle ne veut pas patienter jusqu'au lundi matin pour effectuer ses recherches. Luke insiste pour attendre sur le parking. Sa planche est attachée sur la galerie et il ne veut pas qu'on la lui vole. Je reste avec lui, je n'ai pas fumé une seule cigarette depuis qu'on s'est arrêté à la station-service à la périphérie de Bristol. C'est une journée chaude, je m'allonge sur un muret près de la voiture et je sens bientôt Luke qui me caresse la jambe. J'ai l'impression qu'il tente de se faire pardonner pour avoir boudé dans la voiture : un numéro de surfeur débile pendant plus de 600 kilomètres. Je commence à penser à Salt Lake City. On ne peut pas surfer sur un lac salé. Du moins, je suppose. Le seul lac salé que j'aie vu, c'est la mer Morte. J'ai visité Israël avec une fille de mon école. Ce n'était pas un voyage très réussi ; tout ce qu'elle voulait, c'était coucher avec des soldats israéliens, et, moi, je voulais faire du tourisme. Mais j'ai quand même réussi à nager dans la mer Morte entre deux virées sur les routes bordant les avant-postes militaires et les boîtes de nuit les plus proches des casernes.

La véritable raison pour laquelle je pense à Salt Lake City, outre la question du surf, c'est que c'est l'endroit d'où viennent les mormons. Or ce sont les mormons qui ont déclenché cette folie de la généalogie qui a balayé tout le pays, en emportant mes parents dans le flot. Les mormons ont décidé de baptiser toutes les personnes décédées et, pour procéder de manière méthodique, ils ont dû commencer par rassembler les noms de tous les individus qui ont vécu sur cette terre. Comme ils autorisent les amateurs à consulter leurs archives, toute personne qui le souhaite peut facilement faire des recherches sur ses origines. Mais il y a toujours des trous, c'est pourquoi ma mère et mon père sont obligés d'entreprendre ces voyages. Les ancêtres de mon père venaient du nord-est, où ils étaient mineurs, avant d'évoluer, grâce à une colossale décharge d'énergie de plus de trois générations, vers le génie civil. La famille de ma mère, elle, était composée d'agriculteurs du Devonshire ayant émigré vers le Nord pour travailler dans les filatures de coton. J'essaye d'expliquer à mes parents que la moitié des filles de mon lycée ont des ancêtres qui viennent de Russie, de Pologne, de Roumanie ou d'Allemagne et de la famille en Amérique, en Israël, en Amérique du Sud et plus loin encore. Je leur dis que notre arbre généalogique est aussi inintéressant que possible. Mes parents ne voient pas les choses de cette façon. Ils ont tellement investi dans les quelques trous de leurs diagrammes ; ils voient en chacun d'eux une mystérieuse aventure romanesque, jusqu'à ce qu'on leur apporte la preuve du contraire.

Luke cesse de me caresser la jambe pour aller examiner les Sadow en caoutchouc qui maintiennent sa planche de surf sur la galerie

de la voiture. Je jette ma cigarette et m'étire. Je décide de glisser la tête par l'entrebâillement de la porte du bureau de l'état civil, histoire de faire un tour. Je dis à Luke que je reviens tout de suite, et je traverse le parking.

Au-delà du couloir qui conduit à la salle des archives, il y a une porte et un bureau. Le bureau est bien rangé, solennel, mais la bibliothécaire est assise au bord et elle discute avec quelqu'un d'autre. C'est beaucoup plus sympathique que je l'imaginai. La salle des archives est très ancienne : un vaste hall avec une galerie qui court tout autour. Mon père est monté sur la galerie pour feuilleter les vieux registres. Ma mère est assise devant un ordinateur, en bas. Je la rejoins.

– Alors, maman, t'as retrouvé des vieux schnocks ?

– Pas encore.

Je regarde à travers une grande fenêtre divisée en losanges par un croisillon en plomb. Luke continue à tirer sur les tendeurs qui maintiennent sa planche de surf. S'il connaissait mieux mon père, il saurait que seule une tornade pourrait arracher la planche du toit de la voiture. Et seulement après que la voiture eut décollé du sol.

Je me tourne vers mon père. Il redescend de la galerie en empruntant l'escalier en bois raide. A mi-chemin, il s'arrête et suit la direction de mon regard à travers la fenêtre. Il secoue la tête et continue à descendre, en appelant ma mère :

– Alors, ça donne quoi, chérie ?

– J'ai un Jeremy Boulter, mort en 1845.

– Quelle adresse ?

– J'arrive pas à lire. Grunt Hall ?

Je regarde par-dessus son épaule.

– Grant Hall.

Elle plisse les yeux et hoche la tête. Quand son ophtalmo lui a dit qu'elle avait besoin de lunettes pour lire, elle a choisi des verres à double foyer. Malheureusement, ils lui donnent des vertiges, alors elle ne les porte jamais. Je jette un autre coup d'œil par-dessus son épaule pour lire la ligne suivante sur l'écran de l'ordinateur.

– Bon sang, maman. Grant Hall, asile d'aliénés du comté.

– Très drôle !

– Non, je t'assure.

Maman éclate de rire. Je suis étonnée, mais je me mets à rire, moi aussi. Papa, lui, regarde l'écran avec un sourire jusqu'aux oreilles.

– Grant Hall, établissement hospitalier pour malades mentaux.

Le rire le fait bégayer avant qu'il atteigne la fin de la ligne.

– Imprime-moi ça, Ron, dit maman. J'arrive pas à lire, sur cet écran.

Papa appuie sur la touche « Impression ». En entendant le bourdonnement d'une imprimante qui chauffe, on se retourne tous comme un seul homme. L'imprimante est posée sur une petite table entre le bureau de la bibliothécaire et l'endroit où nous sommes. Dès que la première feuille apparaît, ma mère se lève et s'approche de l'imprimante.

– C'est un asile de fous, dit-elle.

Une deuxième feuille apparaît.

– Alors, tu l'as trouvé ? demande papa.

– Jeremy Boulter, mort en 1845. Ça n'en dit pas plus.

Maman tient la première feuille dans la main ; elle lit la deuxième feuille à mesure qu'elle apparaît.

– Rien d'autre ?

– C'est juste une longue liste de noms. Tu ferais bien d'arrêter l'impression, Ron.

Une autre feuille apparaît.

– Ça suffit comme ça, je te dis. C'est rien que des noms, des noms, des noms...

Une autre feuille apparaît.

– Ça veut pas s'arrêter, dit papa.

Au contraire, on dirait que l'impression s'accélère. J'écarte papa pour essayer à mon tour.

– Arrêtez-moi ça ! dit maman.

La machine continue de cracher les feuilles. Maman tente de les récupérer et de les ordonner au fur et à mesure. Je commence à m'inquiéter. Je déroule le menu d'impression de l'ordinateur.

Les feuilles sortent de plus en plus vite. La bibliothécaire s'approche. L'air préoccupé.

Je martèle les touches du clavier. J'essaye Ctrl-Alt-Del, puis j'essaye de tout fermer. Le programme est bloqué, on dirait.

– Ça veut pas s'arrêter, dis-je.

J'ai l'impression de comprendre les ordinateurs, mais ils me rendent nerveuse. Je jette un coup d'œil par-dessus mon épaule : maman n'arrive plus à tenir les feuilles. Elles lui échappent des mains, elles tombent par terre, tandis que d'autres feuilles continuent à jaillir de l'imprimante.

La bibliothécaire tapote le bouton situé sur le haut de l'imprimante, sans doute l'interrupteur marche/arrêt. Rien n'y fait.

J'ai du mal à respirer, je plonge la main dans ma poche de jean pour prendre mon inhalateur contre l'asthme. Je ne sais pas pourquoi, mais je pleure.

– Tu peux essayer de débrancher la prise, dit papa.

Je ne sais même pas si quelqu'un fait attention à lui.

J'aspire de grandes bouffées avec mon inhalateur. Je sens mes voies respiratoires qui se dégagent, mais j'éprouve l'envie de m'approcher de la fenêtre. J'ai besoin de l'illusion de l'air frais, même si la fenêtre ne s'ouvre pas. Mes oreilles sont pleines du bourdonnement de l'imprimante, plus rapide que toutes celles que j'aie jamais vues ; le grincement des roues crantées à l'intérieur se transforme en hurlement. J'essaye de me concentrer sur le paysage extérieur, mon inhalateur à la main, prête à aspirer une nouvelle bouffée en cas de besoin. J'aperçois Luke qui continue à tester les Sandow et je me dis : IDIOT IDIOT IDIOT...

Soudain, un des tendeurs se détache et lui fouette le visage. Luke recule en titubant ; je vois du sang qui coule près de son œil. Je sens mon estomac se soulever, comme quand vous imaginez la douleur, et la peau de mon visage se contracte en voyant le jet de sang. Malgré tout, je continue à penser : Idiot. IDIOT IDIOT IDIOT. C'est entièrement sa faute. C'est mon père qui a attaché les Sandows. Ils ne pouvaient absolument pas se défaire.

Un autre tendeur se détache. Luke lève la main, la corde le fouette comme un serpent. C'est entièrement sa faute.

En se détachant aussi brutalement, les tendeurs ont dû provoquer une réaction en chaîne sur la galerie, faisant sauter d'autres Sandow. Comme une série de pièges à souris qui se referment l'un après l'autre. C'est la seule explication qui me vient en voyant tout à coup la planche de surf se dresser dans les airs, tournoyer et frapper Luke au visage.

Il reste immobile un instant, puis il tourne sur lui-même très lentement. Et il tombe, à plat ventre sur le bitume du parking. Le surf l'imite et se fend net en deux en heurtant le sol sur la pointe ; il rebondit et se brise.

L'hôpital le plus proche est à une trentaine de kilomètres. J'y vais en voiture avec mes parents, et, très vite, on perd de vue l'ambulance. Quand on arrive, Luke est déjà dans une chambre spéciale. Il n'a pas repris connaissance. Une infirmière me dit que je peux aller lui parler, mais je n'ai pas envie de m'approcher de trop près. J'ai senti toute ma colère et mon ressentiment bouillonner en moi au moment où les tendeurs et la planche à surf ont frappé Luke. J'ai peur que ça recommence, j'ai peur de le tuer la prochaine fois. Je sais que je donne l'impression de parler comme « Carrie », une jeune fille persuadée d'avoir des pouvoirs de télékinésie. En tout cas, quelque chose s'est produit dans mon esprit au moment où la planche frappait Luke à la tête. Un sentiment de libération. Je n'ai

jamais encore connu de véritable orgasme. Je n'ai pas beaucoup fait l'amour. Mais j'ai peut-être éprouvé une sorte d'orgasme.

Je refuse d'approcher de Luke quand il est aussi vulnérable, couché dans un lit d'hôpital, telle une pâle réplique en caoutchouc de lui-même, à moitié dégonflée.

Papa m'apporte un café du distributeur ; je n'y touche pas. Puis il me conduit au petit hôtel où il loge avec maman. Il m'explique qu'il a téléphoné au préalable pour me réserver une chambre, puisque je ne vais plus sur la côte.

– Où est maman ?, je demande.

– Elle a envie d'être seule.

– Elle est retournée au bureau de l'état civil ?

Papa me regarde bizarrement.

– Pourquoi ferait-elle ça ?

Je m'aperçois que c'était une question étrange. Le bureau doit être fermé à cette heure-ci, de toute façon ? Il est bientôt neuf heures et il commence à faire nuit. Mais il y a une chose que j'ai besoin de savoir.

– Maman a récupéré les feuilles de l'imprimante ?

– Tu crois qu'elle a eu le temps, alors que Luke s'est fait assommer par son surf ? Elle allait se mettre à quatre pattes pour les ramasser, pendant qu'on appelait une ambulance et qu'on essayait de secourir Luke ?

– Désolée, papa.

Je m'étais mise à pleurer et son ton changea aussitôt.

– C'est moi qui suis désolé, trésor. C'est ton petit ami. Je suis tendu, voilà tout.

– La journée a été longue.

Je repensais au trajet en voiture, puis à la longue attente de l'ambulance et ensuite à l'hôpital, quand on avait attendu des nouvelles de l'état de Luke. C'est papa qui avait appelé les parents de Luke pour leur annoncer que les médecins ignoraient quand il reprendrait connaissance. Je n'avais pas le courage de leur parler.

Les parents de Luke arrivèrent au milieu de la nuit, mais je ne les vis qu'à onze heures le lendemain matin. J'entre dans l'hôpital au moment où ils en sortent. La mère de Luke pleure ; son mari la tient par les épaules. En voyant cette scène, je me dis que mes parents ne se touchent plus de cette façon. Je me demande si leur enthousiasme pour la généalogie est sincère ou si c'est juste une manière d'occuper le temps qu'ils sont obligés de passer ensemble, maintenant qu'ils sont à la retraite.

– Comment va-t-il ?

Je pose la question entre leurs deux têtes, plutôt que de m'adresser à l'un des deux.

– Les médecins disent que ce n'est pas un coma, à proprement parler.

Le père de Luke utilise beaucoup d'expressions comme « à proprement parler ». Cela me rappelle que, malgré tout, j'ai toujours trouvé mes parents moins honteux que ceux de Luke.

On se salue d'un hochement de tête et je m'attarde à l'entrée de l'hôpital jusqu'à ce qu'ils repartent en voiture. J'essaye d'être discrète, mais ce n'est pas facile, car il y a une porte automatique qui s'ouvre chaque fois que je passe devant l'œil infrarouge. Quand je suis sûre qu'ils sont partis, je retourne sur le parking et remonte dans la voiture. Papa me l'a prêtée pour que je puisse me rendre à l'hôpital, or, maintenant que je suis ici, je m'aperçois que je n'ai aucune envie de voir Luke.

Je roule en direction de l'hôtel et je me dis que je vais rentrer trop tôt. Je ne veux pas être obligée d'expliquer que j'ai peur de rendre visite à Luke, au cas où je lui arracherais la tête et lui cracherais dans la gorge, psychologiquement. Ou un truc comme ça. Alors, je tourne à droite et je suis ces routes très étroites qui semblent incrustées entre les champs. J'imagine que je roule dans les tranchées de la première guerre mondiale, mais par une belle journée ensoleillée, avant que les champs deviennent boueux, avant qu'il y ait des morts. Le paysage est tellement différent du nord de l'Angleterre ; on pourrait se trouver dans un autre pays. Je pourrais être en Nouvelle-Zélande, qui ressemble un peu au Devon par endroits, j'imagine.

Si j'ai vraiment envie de voyager jusqu'au bout du monde, je devrais aller à Salt Lake City. J'imagine les mormons dans leurs costumes stricts, avec leurs coupes de cheveux ressemblant à des casques, pénétrant dans les bibliothèques en rangs serrés pour enregistrer dans leurs ordinateurs les noms de tous les morts. Des millions de mormons qui tapent sur leurs claviers comme des malades dans une salle gigantesque. Pendant que leurs nombreuses épouses mormones promènent des bébés mormons sur les rives désertiques du Grand Lac Salé. J'imagine le désert comme un paysage lunaire et les femmes mormones portent des robes chasubles des années 50. Leurs landaus sont dans le style 1950 eux aussi, avec quatre grosses roues et une grande capote bleue pour lutter contre le soleil du désert.

Je décide de rouler jusqu'à la mer. J'imagine la marée basse : un lit de sable qui s'étend vers la mer lointaine, tel un désert dans la brume de chaleur. Mais je ne sais pas quelle direction emprunter ; je ne sais pas où je suis. Les routes ne cessent de tourner dans tous les sens, les noms sur les panneaux ne me disent rien. Je continue à rouler, de plus

en plus inquiète à chaque bifurcation. Mon angoisse commence à se nourrir d'elle-même ; elle augmente d'intensité et tournoie autour de moi. Je sens le sang battre à mes tempes et je commence à prendre peur. Je ne sais pas ce qui va se passer si je me mets à planer comme hier. Quelle violence peut éclater. J'appuie sur le bouton d'ouverture de la vitre, j'imagine que la voiture s'emplit d'air frais apaisant. Mais, pour une raison quelconque, le bouton ne marche pas ; j'appuie, j'appuie, j'appuie... L'air, à l'intérieur de la voiture, me paraît de plus en plus vicié. Je m'aperçois que je n'arrive plus à respirer. Au début, je suis surprise, puis je commence à paniquer pour de bon. J'aspire de petites bouffées inutiles du fond de mes poumons. Bientôt, je me mets à tousser et à cracher ; les larmes coulent sur mon visage. Je ne peux plus conduire, car je ne vois plus rien. Je ne suis même plus sûre de savoir conduire. Je tends la main vers la boîte de mouchoirs en papier que maman pose toujours sur le tableau de bord. J'étends le bras au maximum, mais je ne trouve pas la boîte. Je ne sais pas pourquoi je n'arrête pas la voiture. Je ne peux pas, je veux aller jusqu'à la mer, où il y aura le vent du large et une grande plage plate pour marcher. Je tâtonne avec la main gauche et je sens le coin de la boîte de mouchoirs. Soudain, un mouchoir en papier flotte vers moi, puis un autre, et un autre. Les mouchoirs en papier s'envolent et tournoient dans la voiture, en accélérant, formant un vortex. Je hurle.

Je sais que je dois arrêter la voiture.

J'écrase la pédale de frein, en même temps que je tire sur le frein à main. La voiture tressaute et chasse ; la roue arrière gauche semble se détacher de manière inquiétante, mais la voiture finit par s'immobiliser.

Je tire sur la poignée de la portière et roule pratiquement sur la chaussée. La roue arrière s'est enfoncée dans un petit fossé. Ça ne me paraît pas grave, je pense pouvoir dégager la voiture sans difficulté. Mais je n'ai pas envie de reprendre le volant tout de suite. Je regarde les mouchoirs en papier, fichus, éparpillés sur les sièges de la voiture. Je me retourne et me dirige vers une ouverture dans la haie, signalée par un pilier en pierre. Je décide de rester là un instant, pour laisser les rares souffles de vent balayer mes cheveux et rafraîchir mon visage. Je suis brûlante. J'ai encore du mal à respirer. Appuyée contre le pilier de pierre, j'aspire une bouffée de mon inhalateur.

Il y a une femme dans le champ. Au bout d'un moment, je reconnais ma mère. Elle ne fait rien. Elle se contente de rester debout dans un champ, chose inhabituelle. J'essaie de rassembler mes pensées avant qu'elle m'aperçoive. Je ne veux pas qu'elle sache ce que je viens de faire. Pas après l'histoire de l'imprimante au bureau de l'état

civil et l'accident avec la planche de surf. Je respire à fond, puis je me lève pour la rejoindre.

- Maman ! Comment es-tu venue jusqu'ici ?

- A pied. Grâce à ton père qui a décidé de te prêter la voiture.

- Désolée.

S'apercevant tout à coup que j'ai l'air bouleversé, elle semble regretter son ton agressif. En tout cas, elle s'excuse.

- Je prends n'importe quel prétexte pour critiquer ton père. C'est idiot de ma part.

Papa a dit qu'il était tendu. Maman paraît encore plus tendue. Je me demande s'ils ont des problèmes de couple. J'aurais dû le remarquer avant, mais au moins, maintenant, j'ai une excuse : je m'inquiète à cause de mes pouvoirs psychiques, de ma possession démoniaque ou je ne sais quoi.

- Tu veux la voiture, maman ? Elle est dans un fossé derrière les fourrés.

Je désigne grosso modo la direction de la voiture.

- Pas la peine. Maintenant que je suis ici.

- Où ça ?

- A Grant Hall. Là où ton ancêtre était enfermé. Remarque, il n'y a plus grand-chose à voir.

Comprenant qu'elle parle du champ, je regarde autour de moi. Ce champ a quelque chose d'étrange. En tout cas, il n'a pas l'air d'être cultivé. C'est alors que je remarque les contours des murs bas, les morceaux de brique qui dépassent du sol. L'esquisse d'une construction en ruine. Je ne sais pas quoi dire. Je me demande si je peux sentir les vibrations de ce fou mort. Et soudain, j'ai la certitude que tout ce qui m'arrive, c'est à cause de lui : de sa folie.

Maman s'en va.

- Viens. Mes pilules sont dans la boîte à gants de la voiture.

- Tes pilules ?

Je la rejoins en courant dans le champ.

- Quelles pilules ? Tu es malade ?

- Je me sens ménopausique.

- Pour quelle raison ?

- Parce que je commence ma ménopause, idiote.

Arrivée à la voiture, elle regarde comment elle est garée : en travers, sur le bas-côté herbeux. Elle monte dedans et récupère ses pilules dans la boîte à gants.

Je n'ai pas envie de répondre à ses questions au sujet des mouchoirs. Alors, je pose une question en premier :

- Que sais-tu sur cet homme qui était chez les fous ?

– Je connais son nom. A part ça, j'ignore si c'était un interné, un gardien ou autre chose.

Elle éjecte une pilule de la plaquette en plastique et aluminium et l'avale. Non sans mal ; elle s'étouffe quelques secondes avant de réussir à la faire passer.

– Tu veux de l'eau ?

– Non, ça va. Rentrons.

Je ne lui dis pas que j'avais l'intention d'aller au bord de la mer. J'espère que j'aurai le temps d'y aller plus tard, après avoir déposé maman à l'hôtel. Mais pendant que je suis avec elle j'en profite pour essayer d'en apprendre le maximum au sujet de notre ancêtre qui vivait dans un asile de fous. Je parviens à remettre la voiture sur la chaussée, sans trop de difficulté, et dès que nous sommes reparties je recommence à poser des questions.

– Il s'appelait Jeremy Boulter, hein ?

Boulter est le nom de jeune fille de maman.

– Oui, Jeremy. J'ai un nom maintenant ; avec un peu de chance, je trouverai peut-être un acte de baptême dans une église du coin et, alors, on saura qui était sa mère.

– Mais comment savoir pour quelle raison il était dans un asile ?

– Je crois que c'est impossible, ma chérie. Je doute qu'il reste des dossiers médicaux quelque part.

Je me demande si les mormons possèdent d'autres archives, à part les registres de naissances. Non, évidemment. Mais je les imagine assis dans le désert, en costume, enregistrant tous les détails connus dans leurs ordinateurs, pour les envoyer ensuite sur leur site Internet. Jeremy Boulter : Fou dangereux. Esprit frappeur possible. Dernière localisation connue : Possession satanique de son arrière-arrière-arrière-arrière-petite-fille.

Maman me demande si je vais bien.

– Oui. Très bien. Et toi ? Tu t'habitués à... à...

Je ne finis pas ma phrase.

— La ménopause ? Oui. Je viens juste de commencer le traitement, on verra bien.

Je décide d'interroger maman sur ses rapports avec papa. Pour être franche, c'est bien la dernière chose que j'aie envie de savoir. Mais je pose quand même la question.

– Est-ce que papa est compréhensif ?

– Il essaye, dit-elle. Après une pause, elle ajoute : Mais il ne comprend rien.

Les parents de Luke sont rentrés à l'hôtel quand on arrive. Assis sur un banc dans le jardin, ils bavardent, pendant que leurs deux

chiens se promènent. Je n'avais pas remarqué qu'ils avaient amené leurs chiens et je me surprends à me demander si c'est une chose étrange ou pas. Peut-être que ce n'était pas très facile de les laisser. Peut-être que personne ne voulait les garder. Pourtant, je suis sûre que quelqu'un se serait porté volontaire, compte tenu des circonstances.

J'en conclus donc qu'ils ont amené leurs chiens délibérément. J'éprouve alors un accès de colère que je parviens à maîtriser. Je crois que maman n'a rien remarqué, elle s'éloigne. J'attends quand même quelques minutes, pour être sûre de garder mon calme. J'aspire même une bouffée d'inhalateur. Je verrouille les portières de la voiture et pars à la recherche de papa. Il lit le journal au bar, en buvant un verre de vin.

– Alors, comment as-tu trouvé Luke ? demande-t-il.

– Comme ses parents.

– Oui. Toujours dans le coma. Quel étrange accident !

Je hoche la tête.

– Où est ta mère ?, demande-t-il.

– Elle est partie s'allonger.

Je me demande si je dois lui dire qu'elle a des bouffées ménopausiques. Mais il acquiesce, comme s'il trouvait normal que maman aille s'allonger en plein après-midi.

– J'avais envie d'aller jusqu'à la mer, papa.

Il secoue la tête.

– On n'a pas le temps. J'ai promis aux parents de Luke qu'on mangerait avec eux, et apparemment ils veulent dîner à six heures.

Je savais que je serais obligée de parler de Luke au cours du repas, et je ne savais pas quoi dire. Je ne pouvais absolument pas avouer que je n'étais pas allée le voir ce matin. J'aurais beaucoup de mal à expliquer pourquoi j'avais peur de le voir. J'avais encore en tête l'image de son expression idiote, légèrement ricanante, juste avant que le premier Sandow lui cingle la joue. Et son air hébété juste avant d'être assommé par la planche de surf.

En entrant dans la salle de restaurant à six heures, je tremble littéralement. Je sens la présence des deux chiens avant même de les voir. Je ne peux pas croire qu'un hôtel accepte les chiens dans une salle de restaurant, mais je sais que je vais devoir faire comme si de rien n'était, ou sinon ça risque de barder sacrément.

La salle de restaurant est pleine. Il est évident que maman et papa ne sont pas des habitués de l'hôtel, car on les a assis à la seule table qui n'ait pas de fenêtre. M. et M<sup>me</sup> Dyson, les parents de Luke, sont assis avec eux, et les deux chiens sont sous la table. La mère de Luke est toute rouge autour des yeux, elle vient de rentrer de l'hôpital, et on di-

rait qu'elle a pleuré tout l'après-midi. Je m'assois, en poussant un des chiens avec mon pied.

Mon père explique, encore une fois, comment l'accident s'est produit. Je sens immédiatement qu'il manque de tact, mais à certains moments il est trop sur la défensive.

– Si les tendeurs avaient été mal attachés, on s'en serait aperçu avant d'arriver dans le Devon. Ils ont tenu pendant six cents kilomètres sur l'autoroute.

Il souffle un peu et prend l'air penaud. Il conclut en disant :

– Je ne comprends pas.

– C'est un accident, dit M. Dyson. Voilà tout.

– Les planches de surf, c'est dangereux, dit maman.

– Pas sur un foutu parking !, dit M<sup>me</sup> Dyson.

— Non, dit maman.

Elle est troublée ; son visage a viré au rouge.

L'atmosphère devient désagréable. Je me sens mal à l'aise. Je fixe mon regard sur la table ; j'essaie de mettre de l'ordre dans mes pensées. Il y a un service à condiments tarabiscoté au centre de la table et sans doute que je le regarde fixement, sans même m'en apercevoir, car la petite cuillère en argent dans le pot de moutarde se met à trembler. Je tends vivement la main pour l'arrêter. Dans ma précipitation, je renverse la salière. Le bouchon devait être dévissé, car le sel se répand sur la table.

– Ça porte malheur, dit papa. Tu devrais en jeter une pincée par-dessus ton épaule.

– On a déjà eu assez de malheurs, dit M<sup>me</sup> Dyson.

Elle dit ça d'un ton innocent, mais elle me jette un regard mauvais.

– C'est lui qui a voulu emporter un surf, dis-je. Moi, j'en fais pas.

– Il doit essayer d'impressionner quelqu'un, pour se mettre à faire du surf du jour au lendemain.

Le regard de M<sup>me</sup> Dyson se durcit ; les cercles rouges autour de ses yeux deviennent plus brillants.

Je soutiens son regard noir.

– Ça ne m'impressionne pas du tout, dis-je. Alors, qui essaie-t-il d'impressionner ?

– Je n'en ai aucune idée. Si ce n'est pas toi, c'est peut-être quelqu'un d'autre. Il est jeune.

– Vous croyez que j'essaie de le piéger ? Vous rêvez !

Les poils de mes bras se dressent au garde à vous. Je suis hérissée, des crépitements d'énergie froide me parcourent les épaules. Mes tempes palpitent.

– Tu es vraiment une sale petite sorcière, hein ?, dit M<sup>me</sup> Dyson.

Nous continuons à nous affronter du regard. Mais à la périphérie de mon champ de vision je vois une fourchette qui commence à remuer. Les dents pointues tremblent, et c'est comme si j'entendais la fourchette émettre un son strident. Je ne la regarde pas. Mes yeux ne quittent pas M<sup>me</sup> Dyson. Mais mentalement je tiens la note, je l'imagine qui traverse la salle de restaurant, trop aiguë pour être perçue par l'oreille humaine.

Les chiens se mettent à grogner. Ils s'agitent sous la table, se dressent sur leurs pattes et tournent l'un autour de l'autre. Je n'entends plus le bruit de la fourchette, mais je sais qu'elle provoque des pulsations tout au fond de leurs oreilles, comme des millions de doigts minuscules qui donnent des chiquenaudes.

Mais je reste concentrée sur M<sup>me</sup> Dyson.

– Qu'avez-vous dit ?

– Tu as très bien entendu.

La fourchette se soulève ; seul le bout festonné du manche reste en contact avec la table.

– Je vous demande de répéter, garce.

– J'ai dit que tu étais une traînée... une intrigante... une petite sorcière... folle du cul !

La fourchette décolle de la table et s'élance droit devant, en donnant l'impression d'accélérer en plein vol. Ça devient une tache floue, une traînée bleue qui s'arrête seulement lorsqu'elle atteint sa cible : le front de mon père.

Je sais que ce n'est pas moi qui ai fait ça. Jamais je n'aurais l'idée de faire une chose pareille.

Mon père reste assis, l'air presque totalement absent, tandis que le sang commence à couler de chaque côté de son nez. Ce n'est pas moi.

Je n'ai rien fait.

Ma mère est cramoisie ; elle tremble de rage. Elle ne parle pas, elle hurle :

– Tu laisses cette salope parler à ta fille de cette façon ?

Elle se lève de table et pivote sur elle-même. Sans qu'elle touche à rien, la nappe s'envole dans son sillage, projetant dans les airs les couverts, les services à condiments, les assiettes et les verres.

C'est elle, depuis le début. Moi, j'ai rien fait.

FIN

## DÉJÀ PARUES

Vendredi 30 juin daté samedi 1<sup>er</sup> juillet

JEAN VAUTRIN

*Voyage au pied d'un arc-en-ciel*



Vendredi 7 daté samedi 8 juillet

CHRIS OFFUTT

*Le Nid de l'année passée*  
*La Bonne Raison*



Vendredi 14 daté samedi 15 juillet

JEAN-MARIE LACLAVETINE

*Complicata*

## À PARAÎTRE



Vendredi 28 daté samedi 29 juillet

CHANTAL PELLETIER

*L'Autre Côté de la mer*



Vendredi 4 daté samedi 5 août

BARRY HANNAH

*Willifox*



Vendredi 11 daté samedi 12 août

JEAN-BERNARD POUY

*L'Art de la fugue*



Vendredi 18 daté samedi 19 août

ELIZABETH STROMME

*La Cave*



Vendredi 25 daté samedi 26 août

MARC VILLARD

*Amer Eldorado*



Vendredi 1<sup>er</sup> daté samedi 2 septembre

JEROME CHARYN

*Sous l'œil de Dieu*

Dix nouvelles proposées par MICHEL ABESCAT et LAURENT GREILSAMER